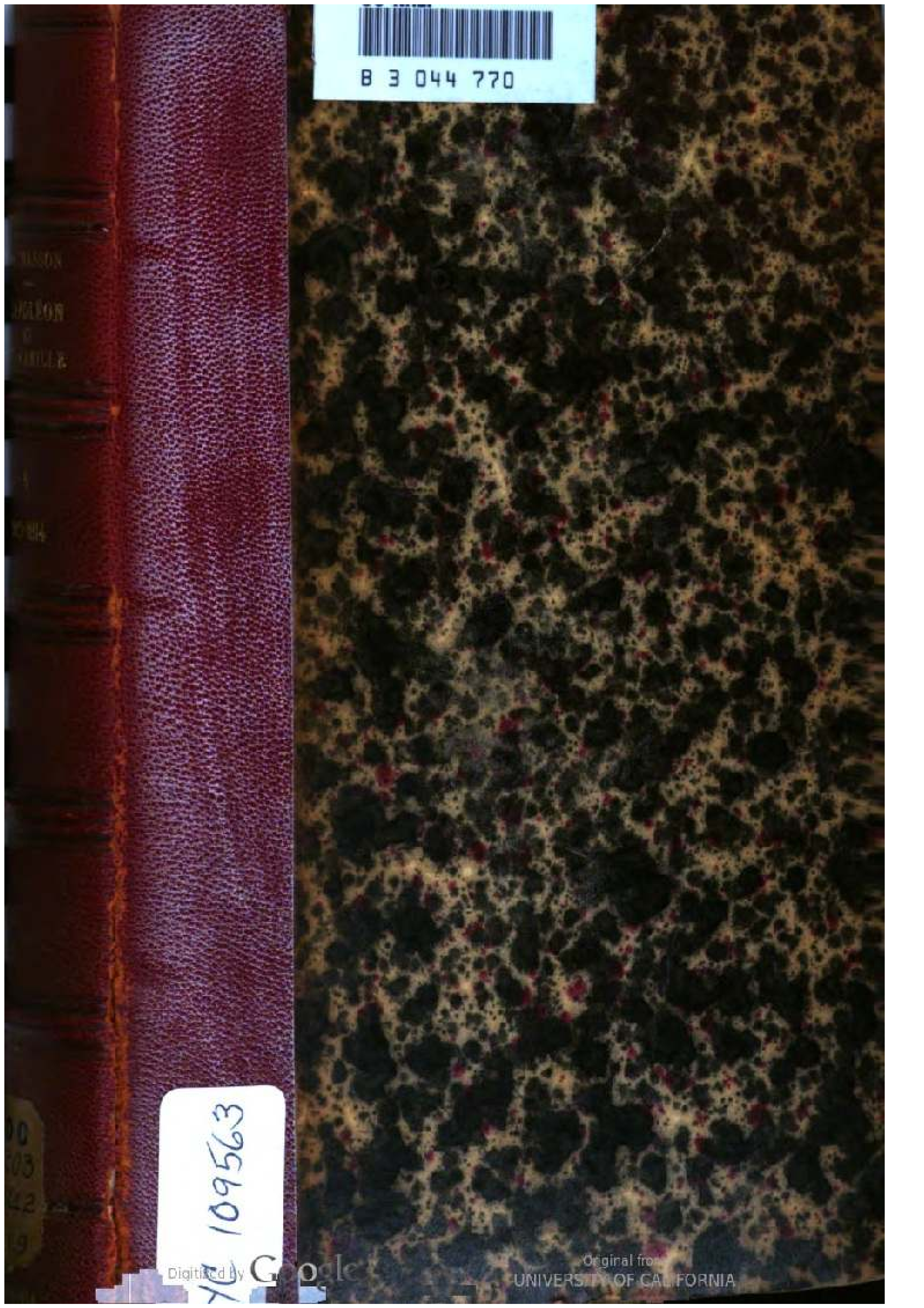
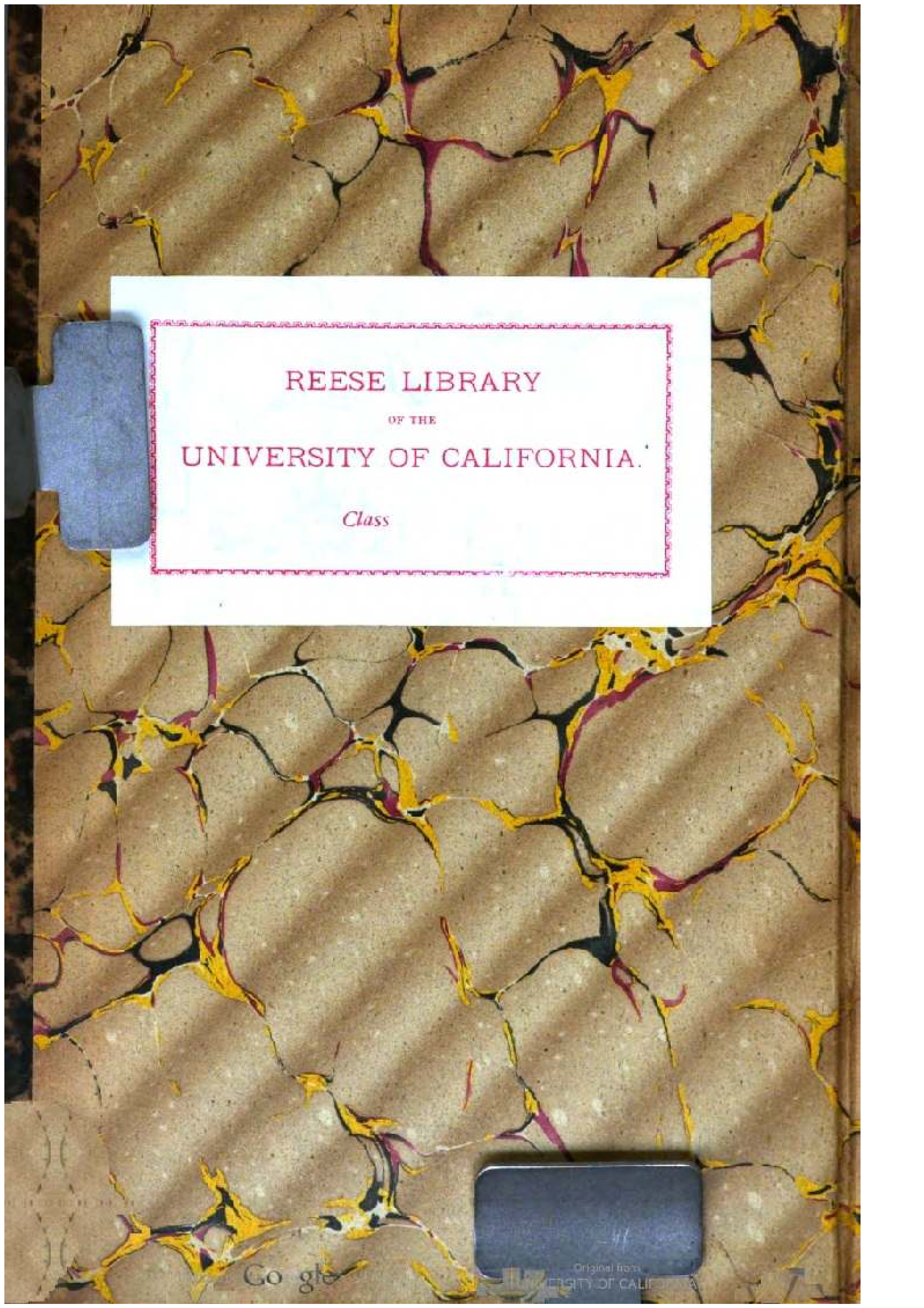
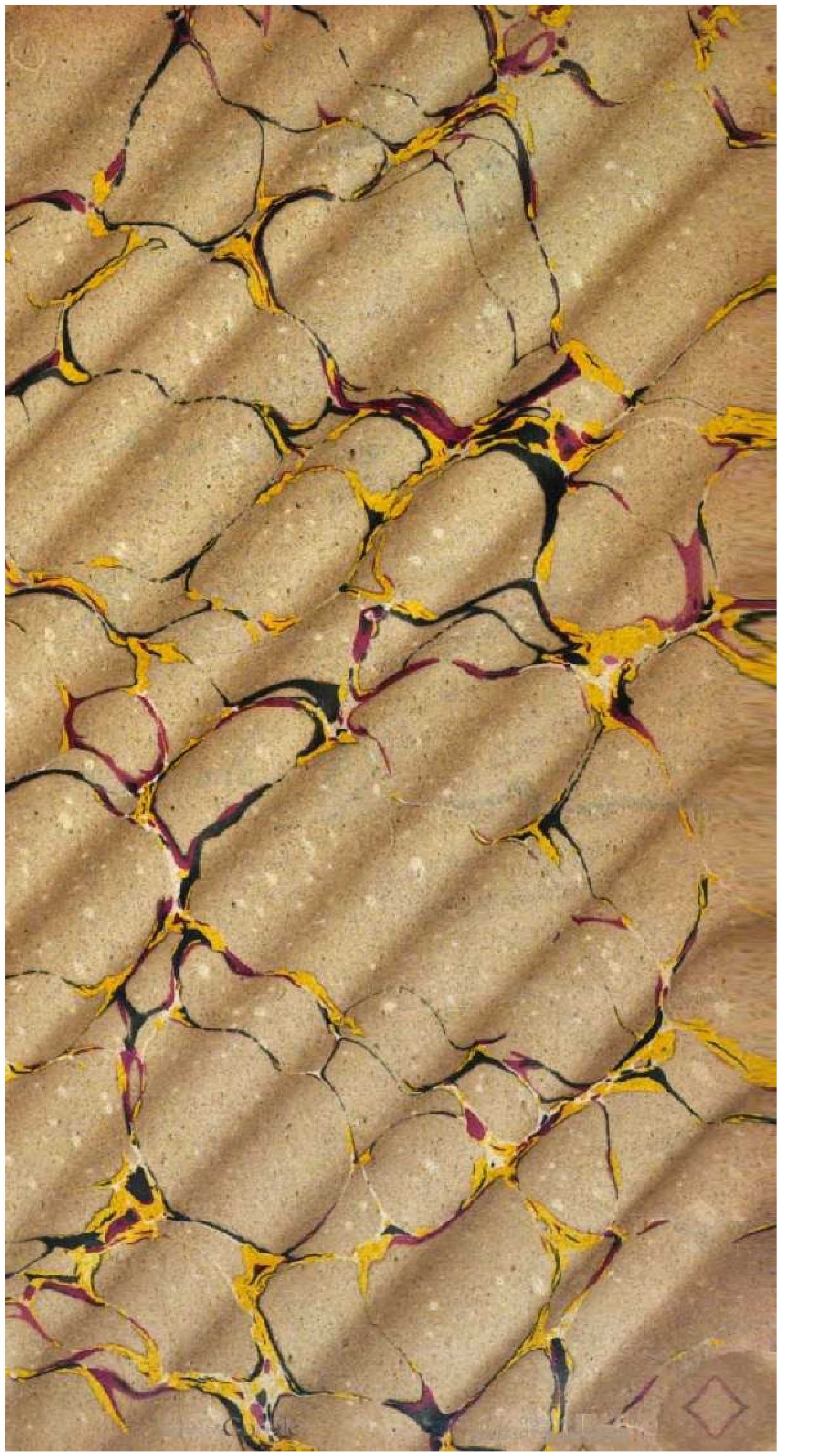

B 3 044 770
YA 109563


REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.
Class



NAPOLÉON ET SA FAMILLE

VOLUMES PARUS

Tome I. (1769-1802), 1re partie . . . . 1 vol.

Tome II. (1802-1805), 2e partie . . . . 1 vol.

Tomes III et IV. (1805-1809), 3e partie . . . . 2 vol.

Tomes V et VI. (1809-1811), 4e partie . . . . 2 vol.

Tomes VII, VIII et IX. (1811-1814), 5e partie. . . . . 3 vol.

La sixième et dernière partie est en préparation.

FRÉDÉRIC MASSON
de l'Académie Française

NAPOLÉON
ET
SA FAMILLE

IX

(1813-1814)

Deuxième édition.



PARIS
SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES
Librairie Paul Ollendorff
50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50

1907

IL A ÉTÉ TIRÉ A PART

Vingt exemplaires sur papier de Hollande

numérotés à la presse.



NAPOLÉON

ET SA FAMILLE

XXX

LA PERTE DE L'ITALIE

30 janvier 1813 — 8 avril 1814.

I

LA DÉFECTION DE MURAT

30 janvier 1813 — 5 novembre 1813.

L'Italie reste. — Armées intactes. — Mode de gouvernement. — Tout devrait être employé pour sauver l'Empire. — Les intérêts particuliers précipitent la catastrophe.

Murat arrive à Rome, à Naples, revenant de l'armée. — Lettre à l'Empereur. — Lettres de Napoléon à Caroline et à Murat. — Mesures prises contre lui. — Note au *Moniteur*. — Murat semble accepter les reproches. — Plus tard il en tirera des griefs. — Il voudra paraître entraîné par les Napolitains. — Responsabilité de ses démarches près de l'Autriche. — Mission du prince Cariati. — Dates. — Cariati renvoyé à Vienne. — Ses entretiens avec Metternich. — Ministre plénipotentiaire de Naples à Vienne. — Conclusion des accords. — La trahison accomplie dès avril 1813. — Murat seul coupable. — Rôle attribué aux courtisans napolitains. — Murat les inspire. — Ménagements vis-à-vis de Napoléon. — Les surveillants : Pérignon, Durand, Caroline. — Jusqu'à quel point Caroline fait-elle le jeu de son mari ? — Lettres à l'Empe-

reur. — Projet d'aller à Paris. — Le ministre d'Autriche la retient à Naples. — Est-elle déjà dans le secret ? — Platitudes de Murat vis-à-vis de l'Empereur. — Dès le mois de mars, il a formé son plan d'envahir l'Italie. — Lettre à l'Empereur du 12 avril. — Proposition de défendre l'Italie à lui seul. — Il prend ses mesures pour ne pas rejoindre la Grande Armée. — Voyage en Apulie. — Communications à l'Autriche. — Lettre du 4 mai à l'Impératrice Marie-Louise. — L'Empereur, loin d'acquiescer aux demandes de Murat, renvoie Eugène en Italie. — Impressions de l'Empereur. — Le contingent napolitain. — Représentations par le ministre de France. — L'Empereur soupçonne l'intrigue avec l'Autriche. — Il n'a pas connaissance de la négociation avec les Anglais. — L'île de Ponza. — Mission de Cerculi. — Proposition de Bentinck.

Avancement des deux intrigues à l'arrivée d'Eugène à Milan. — L'ambition de Murat ne se contente plus de Naples. — Les Sociétés secrètes. — Les Carbonari. — Intérêt de Murat à ne point envoyer son contingent dans la Haute-Italie. — Caroline l'aide à gagner du temps. — Moment où elle est mise dans la confidence. — Nécessité que le contingent napolitain rejoigne l'Armée d'Italie. — Plan de campagne de Napoléon. — Réquisitions et réclamations. — Ultimatum. — Propositions de Murat qui voit le moyen d'envahir l'Italie. — Article du *Morning Chronicle*. — Les relations de Murat avec les Anglais dévoilées. — Demandes d'explications. — Articles du *Journal de l'Empire*. — Au nom de Ponza, Murat perd la tête. — Il est impossible qu'on connaisse à Paris la suite de ses négociations. — Les missions Jones et Nicolas. — Propositions de Bentinck. — Murat attend une réponse d'Angleterre.

Murat a caché au ministre d'Autriche ses rapports avec les Anglais. — Point de réponse d'Autriche. — Ultimatum de Napoléon. — Caroline s'emploie à l'apaiser. — Lettre à l'Empereur du 3 juillet. — Audience à Durand. — Lettre de Murat du 4 juillet. — Murat dévoile son plan. — Lettres à Clarke et à Berthier. — Expiration du délai imparti par l'Empereur. — Point de réponse de Vienne ni de Londres. — Arrivée des lettres de Napoléon à Caroline. — Ce que doivent être ces

lettres. — Murat acculé se détermine à rejoindre l'Empereur à Dresde. — Pourquoi. — Légendes menteuses. — Lettres de Caroline et de Murat du 30 juillet. — La Régence. — Instructions laissées à Caroline. — Le départ. — Lettres des enfants à leur oncle. — Passage à Rome. — L'or napolitain. — Arrivée de Murat à Dresde. — Défiance et hostilité. — Murat à la Grande Armée. — Lettre à Campo-Chiaro. — Scène avec l'Empereur du 1er octobre. — Murat semble rappeler Cariati et renvoyer Mier. — Le cas prévu par Metternich. — La comédie du renvoi. — Habileté de Caroline. — Elle gagne du temps. — La lettre à Eugène. — Un mois gagné. — Pérignon, Norvins abusés. — Durand plus clairvoyant. — Il s'inquiète du séjour prolongé de Mier. — Conclusions qu'il tire. — Il insiste sur le contingent. — Mission d'observation du colonel Berthemy. — Les Anglais à Porto d'Anzio. — Les secours envoyés par Caroline à Miollis. — Rien en Italie ne peut s'opposer à Murat. — Caroline ayant rempli son office attend le mot d'ordre d'Allemagne.

Murat à Leipzig. — Mission de Schinina près de lui. — Ce que Schinina propose de la part de l'Angleterre et de l'Autriche. — Acceptation par Murat. — Étrange situation. — Doutes sur sa loyauté militaire. — Critiques du général Pelet. — Les journées du 13 et du 14 octobre. — Le 16, Murat reçoit un nouvel émissaire de Cariati. — Propositions acceptées. — Il sort ensuite pour se battre. — Bataille de Wachau. — Bataille de Leipzig. — Murat quitte l'Empereur. — Dans quelles conditions. — Sur quelles promesses. — Murat renouvelle ses promesses par écrit. — Preuves. — Conversations de l'Empereur avec Daure. — Inquiétudes de Napoléon. — Napoléon rassuré. — Lettre à Eugène. — Accueil qu'on doit faire en Italie à Murat. — Dépêche chiffrée de même date envoyée par Murat à Cariati. — Il demande l'État du Pape aux Coalisés.

Voyage de retour. — Conversation avec Louis à Bâle. — Passage du Simplon. — Arrivée à Milan. — Enthousiasme préparé. — Lettre à l'Empereur. — La Vauguyon à Milan. — Ce qu'il y fait. — Le général Lechi, précieuse recrue, fournie par l'Empereur. — Passage à Florence, à Rome. — Bavardages. — Arrivée à Naples. — Ce qu'a fait Caroline. — Ses conférences



avec Mier. — Arrivée de Schinina. — Engagements formels pris avec Mier. — La trahison consommée par elle. — Mais son ambition raisonnable. — Murat a des ambitions insensées. — Non content de Naples, il veut l'Italie, au moins jusqu'au Pô. — Il se prépare de terribles échecs.

L'Espagne perdue, l'Allemagne soulevée, la Hollande en révolte, reste, du Grand Empire, cette Italie qui, la première, vit se lever dans l'azur de son ciel l'étoile du Conquérant, qui se donna à lui comme à un fils de sa race et dont les destinées semblaient liées pour jamais à la fortune du héros libérateur.

En Italie, deux armées presque intactes, l'italienne et la napolitaine ; dans l'une et l'autre, abondance de Français ; pour les commander, le fils adoptif et le beau-frère de Napoléon ; des ressources entières, un organisme d'administration calqué sur celui de la France et disposant, au moment opportun, de toutes les forces de la nation; où ne sont point Murat et Eugène, l'Empire même, avec le régime particulier des grands gouvernements : Borghèse à Turin, Élisa à Florence, Miollis à Rome ; une souplesse plus grande, une centralisation moins intense, une autorité mieux répartie, une résistance plus facile dès que, pour chacun de ceux qui doivent y coopérer, le but est pareil et l'exactitude semblable ; mais, divisée, cette force s'émiette au point de disparaître ; contrariés, ces efforts s'annulent ; le but n'est pas la défense de la communauté, c'est le marchandage des intérêts particuliers ; au lieu de porter secours à la France en péril, l'Italie l'alourdit d'un poids mort qui l'en-

traîne plus vite à l'abîme. Que, dans ce suprême épisode où les âmes se montrèrent à nu et où la Famille fut l'unique coupable, les responsabilités soient majeures ou moindres, nul doute, mais il convient d'en faire le partage, car chacun porte la sienne[1].

*
* *

Murat, traversant Dresde en éclair le 21 janvier 1813, est arrivé à Rome le 30 à huit heures du soir, si pressé que, sans un des chevaux de sa voiture abattu dans la ville, Miollis, prévenu pourtant de son prochain passage par un courrier arrivé le 28, ne le rejoignait pas pour le saluer. De Rome à Naples, deux fois, à Albano et à Terracine, sa voiture, casse. Il s'emporte contre les routes, le préfet, l'administration française, malgré la présence des gendarmes français qui l'escortent. Le 31 enfin, à San-Leucio, il retrouve sa femme et ses enfants. Vis-à-vis de la reine, il est froid et contraint; pas un mot de la régence ni des actes qui lui déplurent : seulement, à un écuyer, duc napolitain, depuis trop longtemps de service, ordre de quitter la Cour et de rejoindre son régiment. Cela fait jaser.

Le jour même, il annonce à l'Empereur son arri-

[1] Ici l'abondance de documents inédits, pièces jusqu'ici ignorées du procès à juger, m'obligera souvent à publier en entier des textes — particulièrement les lettres de Murat et de Caroline à l'Empereur — qui sans doute alourdiront le récit, mais dont il est indispensable que l'Histoire ait, à la fin, connaissance. Pour certaines pièces déjà imprimées, je pourrai être plus discret, quoiqu'il soit nécessaire que le lecteur en ait sous les yeux au moins la substance.



vée : « Ma santé, écrit-il, s'est un peu améliorée pendant la route ; cependant, je suis encore souffrant, mais j'espère qu'un peu de repos et de bonheur, dont j'avais tant besoin, contribuera à me rendre bientôt ma santé dont je ne regrettais la perte que parce qu'elle me privait de continuer à servir Votre Majesté. » Pour quoi il fait répandre, non plus qu'il a la jaunisse, mais qu'il porte deux blessures, « l'une d'un coup de lance à la cuisse, l'autre au côté, d'une balle morte, et cette violente contusion a produit une tumeur dont il a guéri avec beaucoup de peine. »

L'Empereur écrit de son côté, mais c'est d'un autre style : à sa sœur, le 24 [1] : « Le roi de Naples, votre mari, a abandonné l'armée le 16. C'est un brave homme sur le champ de bataille, mais il est plus faible qu'une femme ou qu'un moine quand il ne voit pas l'ennemi. Il n'a aucun courage moral. Je vous charge de lui exprimer tout le mécontentement que j'ai ressenti de sa conduite dans cette circonstance » ; à Murat, le 26 [2] : « Je ne veux pas vous parler du mécontentement que j'ai éprouvé de la conduite que vous avez tenue depuis mon départ de l'Armée, parce que cela provient de la faiblesse de votre caractère. Toute-

[1] Cette lettre falsifiée et portant la fausse date du 17 février 1814 fut communiquée par M. de Blacas à lord Castlereagh avec l'attestation certifiée d'une copie conforme, et par lord Castlereagh au Parlement d'Angleterre. Le texte a été rétabli d'après des copies anciennes.

[2] Cette lettre, qui a disparu comme la précédente des Archives françaises, a été communiquée en copie certifiée conforme, avec des altérations et des interpolations et la fausse date du 10 mars 1814, par M. de Blacas à lord Castlereagh et par celui-ci au Parlement anglais.

fois, j'ai cru devoir m'en ouvrir à la reine de Naples, votre femme. Vous êtes un bon soldat sur le champ de bataille, mais, hors de là, vous n'avez ni vigueur, ni caractère. Je suppose que vous n'êtes pas de ceux qui pensent que le lion est mort. Si vous faisiez ce calcul, il serait faux. Vous m'avez fait tout le mal que vous pouviez [depuis mon départ de Wilna[1]]. Le titre de roi vous a tourné la tête. Si vous désirez le conserver, ce titre, il faut vous conduire autrement que vous n'avez fait jusqu'à présent. L'occasion de vous réhabiliter dans mon esprit ne peut pas tarder à se présenter. »

En même temps, l'Empereur suspend la remise de la principauté de Ponte-Corvo, dont il n'a point fait expédier les lettres patentes d'investiture en faveur du fils du roi de Naples et dont il ne veut point l'investir « jusqu'à ce qu'il ait prêté serment d'obéissance en personne » ; il ordonne au général Miollis de reprendre possession de la principauté et d'y renvoyer la garnison qui en avait été retirée ; il annule les promotions signées par Murat, en sa qualité de lieutenant-général de l'Empereur, au profit de divers officiers et en particulier de ses aides de camp, Bérenger et Bauffremont; surtout, il met le roi en demeure d'envoyer à Vérone un régiment de cavalerie, une compagnie d'artillerie légère et trois bataillons d'infanterie légère. Ordre à Durand d'insister fortement, de présenter une note en forme, et, « si le

[1] Ce membre de phrase qui datait la lettre a été supprimé par M. de Blacas.



roi persistait dans son refus, de demander ses passeports et de faire connaître ses motifs à la reine et au maréchal Pérignon ».

Ce n'est pas tout : à l'Armée, à la France et à l'Europe, l'Empereur doit dire au moins quelque chose du départ de Murat : Il le fait par cette note au *Moniteur :* « Le roi de Naples, étant indisposé, a dû quitter le commandement qu'il a remis aux mains du vice-roi. Ce dernier a plus d'habitude d'une grande administration ; il a la confiance entière de l'Empereur. » Ce sont les termes mêmes qu'a employés Murat dans la lettre qu'il a, de Wirballen, le 16 décembre, adressée à l'Empereur[1].

Murat ne saurait trouver déplaisant que l'Empereur allègue les motifs qu'il a invoqués lui-même pour expliquer sa retraite. Sur le moment, « il reçoit avec modération les phrases de mécontentement dont il a été l'objet ». Mais, après tout un mois écoulé, il y « reviendra avec une vivacité extraordinaire »; c'est qu'alors il prétendra se créer un grief contre l'Empereur et fournir à ses courtisans napolitains le prétexte dont ils auront l'air de se servir pour le détacher de la France.

Telle sera l'apparence de contrainte dont Murat essaiera de se couvrir et dont il donnera l'illusion, même à Durand, qui écrit le 9 février : « Les dispositions du pays sont aveuglément hostiles à l'influence française. Il y a autour du roi des hommes auxquels il accorde toute sa confiance et dont l'attachement ou les principes peuvent être soupçonnés. Dans une

[1] Voy. *Napoléon et sa Famille*, VII, 353.



tête ardente comme la sienne, il n'y a pas de combinaison qui ne puisse trouver accès et il y a telle circonstance, tel moment où le roi peut se laisser entraîner dans des démarches dont il ne reconnaîtrait les conséquences que lorsqu'il se croirait engagé à les soutenir. »

Ce ne sont point les courtisans que Murat a retrouvés à Naples le 31 janvier qui l'ont entraîné, en décembre, à expédier, à Vienne, le prince Cariati, son aide de camp et le chevalier Caraffa de Noja, son officier d'ordonnance. Qu'allaient-ils y faire ? Sans doute flairer le vent, voir du monde, sonder Metternich et ses entours, jeter les bases d'une entente dont ils reporteraient à Naples les clauses préliminaires. Ils quittent Vienne le 28 janvier, passent le 6 février à Rome, allant à Naples « en courriers extraordinaires », et, le 26 de ce même mois de février, Murat s'ouvre au ministre d'Autriche, le comte Mier, du désir qu'il a « d'envoyer un agent secret à Vienne pour voir si l'existence de son royaume ne pourrait être stipulée dans les arrangements généraux qu'on croit devoir se faire sous la médiation de l'Autriche ». Et c'est Cariati qui doit être chargé de cette mission. « On veut aussi envoyer quelqu'un à Berlin », ajoute Mier — et ce sera encore Cariati.

Cariati est l'homme qu'il faut : il est lié avec Durand, qui, d'ordinaire plus perspicace et ne sachant pas qu'il arrive de Vienne, certifie au duc de Bassano qu'il est « généralement aimé et estimé et



bien connu par son attachement au système actuel et ses bons procédés pour les Français » ; son voyage s'explique naturellement puisqu'il a, à Vienne, « des relations de famille et d'amitié ». D'ailleurs Cariati a soin de dire qu'il ne fera que traverser. Le 8 mars, à son passage à Rome, il raconte qu'il est envoyé en courrier à la Grande Armée, que, « de Vienne il se rendra à Paris, en passant par les pays occupés par la Grande Armée ». Ainsi se donne-t-il les moyens d'aller à Berlin où il portera l'Ordre des Deux-Siciles au roi de Prusse — le roi de Prusse qui, le 28 février, a conclu à Kalisch son traité avec la Russie.

Mais, si Cariati a pu tromper Durand à Naples et Norvins à Rome, il ne saurait, à Vienne, donner longtemps le change à Narbonne, le nouvel ambassadeur de l'Empereur, qui, dès la fin de mars, constate que « Cariati vit dans la société la plus intime de ses ennemis » et demande « de qui, de quoi, il est l'agent. » Le 10 avril, d'ailleurs, le voile est déchiré : le roi nomme Cariati son ministre plénipotentiaire en remplacement du prince de San Angelo. La veille, 9, Metternich a écrit à Mier : « Nous sommes très portés à défendre comme médiateurs les intérêts du roi de Naples et nous désirons connaître sa manière de voir », et, pour affermir dans sa trahison l'homme qui vient lui vendre son bienfaiteur, il ajoute : « Nous sommes incapables de faire le moindre abus de toute confidence quelconque. »

Le 20 avril, enfin, Metternich annonce à Mier que le prince Cariati s'est acquitté envers lui de la mission

dont il était chargé : il lui a dit que le roi ne désirait que la conservation du trône de Naples, qu'il renoncerait à ses prétentions sur la Sicile et ne visait à aucune acquisition. « Sûr cependant que son existence se trouverait tôt ou tard menacée par la grande prépondérance de la France, et connaissant, ajoute Metternich, les intentions libérales de notre auguste maître, Sa Majesté désirait une garantie qui lui assurât son existence future, que cette garantie ne pouvait lui être donnée que par l'Autriche et que le roi était prêt par contre à soutenir notre marche, s'il le fallait, par toutes ses forces militaires. »

Sur quoi, Metternich a demandé à Cariati s'il avait des instructions assez précises pour entrer dans une véritable négociation et des pleins pouvoirs pour la terminer : Cariati, qui ne cesse de répéter « que le roi n'a que le désir le plus prononcé de prouver à l'Autriche qu'il saurait soutenir envers et contre tous les engagements qu'il aurait pris », a répondu que, quant aux instructions, Metternich pouvait se tenir assuré que les vues du roi étaient invariables et que celles que Sa Majesté lui avait exprimées au moment de son départ de Naples se bornaient à la latitude la plus étendue possible « et il a ajouté que, sur-le-champ, il allait expédier un courrier qui lui rapporterait des pleins pouvoirs. »

Ainsi la préméditation de Murat est établie par une suite de faits constatés et de dates certaines. La négociation avec l'Autriche remonte au mois de décembre ;

elle a été officiellement engagée le 26 février; elle a été mise en forme au mois d'avril; elle a été l'œuvre personnelle de Murat qui l'a résolue étant lieutenant-général de l'Empereur et commandant de la Grande Armée. Les influences napolitaines qui se sont agitées autour de lui, depuis son retour, ont pu affermir sa politique, elles n'ont point déterminé sa conduite.

Certes, les courtisans napolitains ont chauffé sa gloriole et exalté sa vanité : lorsque, de Caserte, il est venu à Naples le 5 février, c'est en triomphateur qu'il est rentré dans sa capitale; ses chevaux ont été dételés par une populace en délire; sa voiture a été traînée, presque portée jusqu'à la cathédrale. Par sa police et ses lazzarone, qui s'entendent en courage militaire, Murat répond ainsi à Napoléon et à la Grande Armée; car, si Campo-Chiaro a réglé la scène, ce ne peut être que de l'agrément du roi. Il ne lui reste plus qu'à se faire couronner et sacrer roi des Deux-Siciles : on le lui suggère et il en est convaincu. Ce sera vis-à-vis de l'Autriche une façon de se rendre légitime, vis-à-vis de l'Empereur une assurance contre les mauvais desseins. Napoléon en veut à sa couronne. Il ne la lui a pas enlevée alors qu'il n'avait qu'un geste à faire; mais, pour conclure la paix, ne l'abandonnera-t-il pas? « Le duc Berthier, écrit Mier à Metternich le 16 mars, a dit au roi, au moment où il quittait l'Armée, qu'il le croyait trop bon Français pour ne pas être sûr qu'il sacrifierait volontiers sa couronne si les intérêts de la France l'exigeaient. Ce propos, que le roi

suppose avoir été ordonné par l'Empereur pour le préparer à ce qu'il doit s'attendre, a augmenté sa défiance et ses inquiétudes pour la conservation de son royaume. » Tel est l'objectif que Murat se propose : garder sa couronne, mais pour le prendre il n'avait pas besoin que Berthier lui parlât et lui inspirât des inquiétudes ; de même que, pour le suivre, il n'a que faire des avis de Campo-Chiaro et de Zurlo : Que ceux-ci, qui le connaissent à merveille, prennent une influence sur le détail de sa conduite ; qu'ils exaltent la faiblesse de son cerveau, qu'ils oblitèrent en lui le remords de sa désertion, qu'ils lui suggèrent que son retour a été un acte d'héroïsme, qu'ils frappent des médailles pour célébrer au nom de la municipalité (*ordo*) et du peuple napolitain la rentrée « d'Auguste » (*reditus Augusti*) ; qu'ils commandent des poèmes à sa gloire ; qu'ils donnent la solennité d'un deuil national aux funérailles du général Dery tué à Valoutina aux côtés du roi ; certes, ils sont trop adroits courtisans pour rien négliger de ce qui peut plaire à leur maître ; ils mettent un art infini à travailler la matière que Murat leur fournit ; — mais c'est Murat qui la fournit, et, tel il est, qu'on a peine à ne pas croire que cette formidable réclame n'a pas été organisée par lui, n'est pas son œuvre à lui-même, que, par là, il n'a pas pour objet, à la fois, de chauffer l'enthousiasme de ses sujets et de déterminer leur vocation militaire, de se donner aux yeux de l'Empereur et des souverains européens l'apparence d'un roi national, adoré de son peuple, qui a droit d'en attendre



tous les sacrifices et qu'on n'attaquerait pas impunément.

En même temps qu'il met en parade cette scène, et qu'il prépare ses accords avec l'Autriche, Murat a soin de garder, vis-à-vis de l'Empereur, des ménagements qui continuent à l'abuser. Sans doute, depuis le départ de Grenier et de la division d'occupation, il n'a plus à redouter que, du jour au lendemain, par un simple changement de consigne, son trône s'écroule et son règne ait cessé; à Rome, Miollis n'a point de troupes; il n'y en a guère plus dans le royaume d'Italie et Eugène est occupé en Allemagne à retarder l'envahisseur; mais Murat, pour bien des raisons, doit compter avec les surveillants que Napoléon a placés près de lui et qui pourraient, en dévoilant avant l'heure sa trahison, provoquer des représailles singulièrement compromettantes pour la suite de ses desseins.

De Pérignon, rien à craindre. Dès le 16 février, il l'a encouragé à solliciter de l'Empereur un congé d'un mois « pour aller prendre les eaux des Pyrénées qui lui sont indispensables pour rétablir sa santé ». Voici longtemps qu'il en a besoin : il a tenu bon tant qu'on pouvait supposer aux Anglais des projets contre le royaume, mais, « aujourd'hui qu'il est bien connu que tous leurs efforts se sont portés contre l'Espagne et surtout que le roi est revenu, ce qui donne toutes les garanties, quelles que fussent les

entreprises des ennemis », il n'a plus à hésiter. Restât-il à Naples, Pérignon n'y serait guère dangereux. « Il y est comme un étranger et n'a aucune représentation. Il ne paraît occupé qu'à augmenter sa fortune. Indépendamment de son traitement de maréchal de l'Empire et, comme gouverneur de Naples, il se fait donner 48 000 francs par le ministère de la Police[1] ». On sait qu'il n'est pas insensible à l'argent, soit pour lui-même, soit pour les siens et, le 5 avril, Murat, sous le nom de Caroline, fait racheter moyennant 530 000 livres, payables à raison de 25 000 livres par mois, à dater de janvier 1814, les dotations qu'il a lui-même conférées au baron Pierre-Robert Lanusse, gendre du maréchal. Ainsi celui-ci aura-t-il sur les yeux, pour trois années au moins, un bandeau qui vaudra bien celui de l'amour.

Durand est plus perspicace; aussi l'a-t-on mis soigneusement en quarantaine. Il ne peut écrire que par des courriers à lui; toute lettre, acheminée par la poste, est ouverte et Norvins qui essaie d'établir, au moins de Naples à Rome, une correspondance secrète, désespère d'y parvenir. Les quelques Français qui sont restés après Daure et sur qui l'on pourrait compter sont traqués de façon que l'existence leur devienne impossible, et que, comme Bréchon et Merceron, ils cèdent la place. Malgré ces difficultés qu'il éprouve, Durand, depuis le 9 février, est en garde; il sait que

[1] Le comte Pérignon cumule avec les traitements de maréchal, de grand-aigle, de sénateur, sa dotation de 40 000 francs et son traitement de gouverneur de Naples 100 000 francs — plus, comme on voit, les revenants-bons.



« le roi a une idée fixe d'indépendance qui continue à ne point admettre la suzeraineté de l'Empire », il réunit des indices et, des conversations mêmes de Murat, il tire des conséquences particulièrement sagaces. « Le roi, écrit-il le 10 mars au ministre des Relations extérieures, me disait l'autre jour que le prince de Schwarzenberg avait ramené son armée en Galicie et que cette retraite des Autrichiens pouvait tenir au projet de rentrer dans une neutralité absolue afin de se porter plus efficacement comme médiateurs. Il y avait dans le discours du roi une sorte d'approbation qui m'a frappé et que j'ai retrouvée hier dans quelques phrases du duc de Gallo. La vue secrète de ce cabinet ne serait-elle donc pas d'aspirer à une sorte de neutralité et de rendre d'abord peu active sa participation dans la guerre? La mission précipitée du prince Cariati n'aurait-elle pas aussi quelque rapport avec une spéculation de ce genre? » Et il ajoute le 3 avril: « En interprétant les réticences du roi, je crois que, sa pensée secrète étant la crainte de se voir abandonné dans une négociation définitive, il songeait à pourvoir lui-même au soin de sa conservation. » Durand se trouve donc, sans avoir reçu les confidences de Murat, presque au même point d'information que Mier qui en est honoré. Dès lors, l'Empereur est averti.

Il est un troisième surveillant avec lequel le roi doit compter: c'est sa femme. Nullement par devoir, par fidélité ou par tendresse fraternelle, mais par intérêt, Caroline croit encore à la fortune de l'Empereur et



ne veut pas admettre que Murat en sépare la sienne. C'est très humblement qu'elle a répondu le 4 février à la lettre que l'Empereur lui avait écrite le 24 janvier : « Elle m'a fait le plus grand chagrin, a-t-elle écrit, et je n'ai pas osé la montrer au roi dans la crainte de le mettre au désespoir en voyant les expressions dont Votre Majesté se sert en parlant de lui. Je ne chercherai pas, Sire, à persuader à Votre Majesté que le roi n'a aucun tort, mais je la supplierai de lui pardonner et j'oserai lui représenter que si le roi a déplu à Votre Majesté en quittant l'Armée, l'état de sa santé et la persuasion de n'être pas utile pour le moment ont pu seuls le déterminer à cette démarche. Ménagez, Sire, une santé qui a beaucoup souffert et ne doutez pas du dévouement sincère dont le roi s'est trouvé heureux de vous donner des preuves. Pardonnez un tort qu'il n'eût sûrement pas eu s'il eût pensé vous irriter et rendez-lui vos bontés. J'ose vous en supplier, Sire, et vous prier d'agréer l'hommage du profond respect avec lequel je suis, de Votre Majesté, la très humble et très affectionnée sœur. »

Devant cette humilité, l'Empereur n'a point tenu ses résolutions de silence ; il a répondu ; la correspondance s'est établie et, à la date du 16 mars, la reine a reçu déjà deux lettres de son frère, « mais elle a cru devoir les dissimuler à son époux à cause de leur contenu ». Il règne, entre lui et elle, une grande froideur, quoique, à l'extérieur, ils agissent comme s'ils étaient ensemble le mieux du monde : Caroline désapprouve que Murat ait quitté l'armée ; Murat critique

et annulle tout ce que la reine a fait durant sa régence; de plus, bien qu'il ait dû prendre depuis longtemps son parti d'être trompé, il a des retours de jalousie, ou il les simule.

Les prières que Caroline a adressées à l'Empereur ont au moins servi Murat pour gagner du temps. La reine ignorant, à ce moment, ce qui se tramait avec l'Autriche, avait embrassé, de bonne foi, semble-t-il, l'idée de réconcilier son frère avec son mari. Elle projetait de se rendre à Paris pour assister au couronnement de l'Impératrice et pour y achever son œuvre. Mais encore fallait-il que la date fût fixée et que l'Empereur eût fait savoir s'il désirait que sa sœur y assistât. Caroline s'enquérait à ce sujet et tâtait le terrain : « Un désir de l'Empereur serait pour moi un ordre, écrivait-elle à Talleyrand le 21 février. Car vous savez avec quel plaisir je fais tout ce qui peut lui être agréable. Je mets tout mon bonheur à lui plaire et je ne sais pas encore s'il désire que je me rende à Paris. J'attends qu'il me fasse connaître sa pensée. » Mais à ce projet, que les circonstances devaient se charger de déconcerter, le ministre d'Autriche mettait tous les obstacles en son pouvoir.

Redoutait-il que Caroline, en opérant la réconciliation, fît avorter le plan de séparer Naples de la France, ou, par un raffinement de politique, craignait-il que, en l'absence de la reine, Murat ne courût trop vite dans sa voie, « ne se portât à quelque démarche contraire à ses véritables intérêts et ne donnât à la France un prétexte de nécessité pour la

réalisation d'un projet tel que le détrônement du roi? » « Le départ de la reine, écrivait-il à Metternich le 16 mars, serait sous ce rapport une véritable calamité pour ce pays, car elle empêche, par ses conseils sages et raisonnés et ses prières, bien des démarches dictées par le premier mouvement du caractère emporté du roi et qui finiraient par le brouiller entièrement avec l'Empereur. »

Cette phrase pourrait donner à penser que, dès lors, Caroline était dans la confidence de l'alliance méditée avec l'Autriche; il ne semble pas : Mier trouvait son intérêt à ce que Caroline fût sincère. Si fausse et dissimulée qu'elle fût, si souvent qu'elle se fût exercée à tromper et si bien qu'elle y réussît, elle ne pouvait manquer de trouver des accents plus persuasifs s'ils étaient naturels. Qu'elle fût ou non de bonne foi, elle était chargée par l'Autriche, et au profit de celle-ci, d'exercer sur Murat une action modératrice, d'autant plus nuisible à l'Empereur que, par là, elle empêchait qu'il fût fixé sur ce qu'il devait craindre ou espérer des 25000 hommes que Murat pouvait mettre en ligne et qu'il allait solennellement passer en revue le 26 mars, en distribuant des drapeaux aux corps de nouvelle levée. Elle prolongeait cette incertitude dont l'Autriche devait jouer avec tant d'art pour attendre le moment où, ses effectifs étant complétés et ses recrues instruites, elle entrerait en lice ayant mis toutes les chances de son côté.

Où l'envoyé autrichien se trompait, c'était en attri-



buant à Murat une fougue et des emportements qui l'eussent rendu incapable de dissimuler à Napoléon son hostilité prochaine. C'était méconnaître cette duplicité où Murat excellait et dont il allait user pour duper à la fois l'Empereur sur l'Autriche, et l'Autriche même sur l'Empereur et sur l'Italie.

Dès la fin de février, Murat, par quantité de petits moyens, a cherché à se rétablir dans l'esprit de l'Emreur. C'est ainsi que, appelant à Rome le sculpteur Canova, il lui fournit des escortes jusqu'à Terracine pour le déterminer à venir à Naples mettre en place la statue équestre de l'Empereur qui a été récemment terminée. Murat prétend que cette statue soit érigée le plus tôt possible. Il emplit de la nouvelle les journaux napolitains, si bien que les journaux français répètent « que ce sera un des plus beaux ouvrages du Praxitèle italien ». A ses correspondants de Paris, il expose avec exaltation son dévouement à l'Empereur, de façon qu'à défaut du Cabinet noir, de complaisants intermédiaires le répètent. « Quant à moi, écrit-il à Talleyrand le 26 février, malgré les dernières indécences du rédacteur du *Moniteur* français, je serai toujours le même. Si je n'ai plus le bonheur d'être appelé à la défense de ma patrie, je ne cesserai du moins de faire les vœux les plus ardents pour sa gloire et pour son bonheur et la France n'aura pas d'enfant plus fidèle que moi. » Au général Belliard il écrit le 3 mars : Vous aurez lu sans doute avec peine un article du *Moniteur* de France où il a été question de mon départ. Témoin de ma conduite à la

tête des armées françaises depuis plus de douze années et surtout dans cette dernière campagne, connaissant mieux que personne mon dévouement absolu pour l'Empereur dont le bonheur et la gloire ont été l'unique objet de mes pensées et de mes actions, vous aurez partagé le chagrin qu'un tel article a dû me causer, mais, quoi qu'il en puisse être, mon désir est encore et sera toujours de donner à l'Empereur des preuves nouvelles d'un attachement dont son cœur est convaincu, lors même qu'il a voulu paraître en douter un instant, et ma plus grande satisfaction serait de vous voir encore près de moi aux champs de l'honneur que vous connaissez si bien. »

Après ces démonstrations officieuses, il en fait d'officielles. Le 30 mars, Durand est reçu au Palais et voit d'abord la reine : elle s'étend sur les inquiétudes dont l'esprit du roi est en ce moment agité et qui ont pour base le silence que l'Empereur garde avec lui, au milieu des négociations qu'on suppose généralement entamées. Il voit ensuite le roi qui lui dit : « Si l'Empereur, dans ses vues prochaines, croit encore ma présence utile à la Grande Armée, qu'il me le dise et j'y vole ; mais que son cœur ne soit pas fermé pour moi, qu'il me rende la considération dont j'ai besoin pour le bien servir et qu'en lui dévouant ma vie, je sache au moins qu'il me rend justice. »

On ne trouve point là, à coup sûr, le caractère emporté dont Mier redoutait les éclats, mais on y trouve cette duplicité dont l'envoyé autrichien n'avait pas encore assez appris à se méfier.

Murat, on l'a vu, a chargé Cariati de déclarer à l'Autriche « qu'il ne désirait que la conservation du trône de Naples, qu'il renonçait à ses prétentions sur la Sicile et ne visait à aucune acquisition »; et les protestations de dévouement qu'il prodigue à Napoléon, en même temps qu'elles ont pour objet de le tromper sur ses relations avec l'Autriche, ont pour but suprême de le mettre en demeure de satisfaire les ambitions italiques du roi de Naples, moyennant promesse de sa coopération militaire. Or, rien n'est plus contraire aux engagements que Cariati prend, à ce même moment, au nom de Murat, avec Metternich.

Il dit à Durand : « Si l'Empereur ne veut pas croire à la franchise de mon affection, à la loyauté de mes efforts, qu'il croie du moins aux instigations de mon propre intérêt. Ne faudrait-il pas que j'eusse perdu toute raison pour établir aucune espérance, aucun calcul sur des illusions qui me seraient présentées par les ennemis de la France ? Quelle garantie pourraient avoir à mes yeux leurs promesses ? Ne sais-je pas que ma destinée est une émanation de celle de l'Empereur, qu'elle y est irrévocablement attachée ? C'est de lui que je tiens ma couronne ; je veux la conserver, mais je veux surtout conserver mon honneur... Que l'Empereur me dise un mot et je me charge de la défense de l'Italie. Je la défendrai pour lui, pour son système, sans mélange d'aucun calcul qui me soit personnel, trouvant assez de gloire et d'avantage à conserver mon royaume en même temps que je maintiendrai la puissance française en Italie. »

Le 12 avril enfin — le surlendemain du jour où il a signé la nomination de Cariati comme ministre à Vienne — Murat s'adresse directement à l'Empereur. C'est la première lettre qu'il lui écrit depuis celle du 31 janvier[1]. Aussi débute-t-il par donner les raisons du silence qu'il s'est imposé après la lettre de l'Empereur du 26 janvier et la note publiée dans le *Moniteur* du 27 ; il a pu se taire aussi longtemps qu'il n'a été question que de négocier et qu'on a pu fonder quelques espérances sur les négociations « que l'Empereur dirigeait seul », mais, aujourd'hui que tout moyen de conciliation entre la France et ses ennemis paraît éloigné, lorsque la Suède et la Prusse mettent toutes leurs forces à la disposition de la Russie, que le Danemark balance peut-être, que les départements du Nord sont envahis, que l'Allemagne entière est en fermentation, « que l'Autriche montre des intentions au moins douteuses », que l'Angleterre, maîtresse absolue de la Sicile, prépare des expéditions en Italie, « aujourd'hui, écrit Murat, les circonstances sont trop graves et trop fortes pour que je n'éprouve pas le désir d'aller au-devant de Votre Majesté et de lui demander comment je dois la servir. »

Il entre alors dans des explications au sujet de son départ de l'Armée et c'est une verbeuse apologie. « Celui, écrit-il, que vous avez vu, dans tout le cours

[1] La lettre publiée par Colletta, II, 149, comme écrite en février 1813, que Barras dans ses mémoires (IV, 453) donne comme très postérieure, est nécessairement apocryphe. Ce n'est pas à dire que Murat ne l'ait pas fait circuler à Naples pour attester son indépendance vis-à-vis de l'Empereur ; il est possible même qu'il l'ait écrite, mais il est certain qu'il ne l'a jamais envoyée.



de la campagne, oublier non seulement le trône, mais les privilèges du plus simple commandement pour ne se montrer que le premier de vos soldats, celui qui avait couru tant de fois au-devant des dangers avec une si complète abnégation de lui-même, n'avait-il pas assez prouvé qu'il n'avait pour objet de ses pensées que la gloire, le service de Votre Majesté, la grandeur de la France ? On a jugé que vous me traitiez avec inimitié ; on a supposé que je pourrais me faire des projets contraires à ceux de la France ; on a répandu en Allemagne que mes ports étaient ouverts aux Anglais. » De telles faussetés nuisent autant aux intérêts de l'Empereur qu'à ceux du roi. Surtout en Italie, elles pourraient produire des résultats déplorables. « J'ose donc vous prier, Sire, de mettre un terme à des incertitudes si fâcheuses : ne permettez pas qu'on doute de votre confiance en moi plus que de mon attachement pour vous et pour la France. Je sais, et j'ai toujours déclaré nettement, que mon existence politique ne peut être soutenue que par la puissance de l'Empire. Je sais surtout, et je déclare, que je ne voudrais jamais d'une existence qui n'eût pas un tel appui. Daignez, Sire, de votre côté, faire connaître que la protection de l'Empire ne doit jamais me manquer. C'est par là que Votre Majesté peut affermir et accroître la confiance des Napolitains dans mon gouvernement. C'est par là qu'elle peut me faciliter les moyens d'organiser plus complètement toutes mes ressources pour le défendre contre nos ennemis, ainsi que pour concourir, s'il le faut, à la tranquillité de l'Italie. »



Voilà où il veut en venir ; tout le reste, sauf l'article où il exige l'assurance que Napoléon ne traitera pas sans lui, de façon à se ménager un protecteur dans chacun des camps adverses, tout le reste est du verbiage. Mais à présent, il est à son affaire : Après un tableau très au noir des dangers intérieurs et extérieurs que court la domination française en Italie et même dans le royaume de Naples, il continue : « J'ignore quels moyens Votre Majesté destine à repousser dans ses États ce double danger. Dans le royaume de Naples, je puis au besoin réunir et rendre mobiles vingt mille hommes de toute arme. Ces forces sont bien insuffisantes sans doute pour protéger à la fois tous les points sur lesquels je pourrais être attaqué, mais j'ai lieu de croire que, réunies en masse sous mes ordres, elles seraient assez puissantes pour écraser une armée de débarquement ou pour dissiper des rassemblements séditieux. Je désire que Votre Majesté veuille bien me donner ses instructions sur la conduite que je devrais tenir en cas d'événement, surtout si les attaques ou les troubles commençaient sur quelque point de l'Empire ou du royaume d'Italie... Si, comme je l'espère, vous me manifestez vos vues, je les suivrai religieusement ; si vous me laissez sans instructions, je me verrai obligé d'agir suivant les circonstances et, rempli du désir constant de rencontrer les vôtres, je serais au désespoir de n'y pas réussir. »

Par là, sous prétexte d'opérations défensives contre l'ennemi commun, Murat s'ouvre la porte de l'Italie.

Il n'y a, dans le royaume, ni chef ni soldats ; rien n'est préparé pour résister à une agression de la Bavière ou de l'Autriche ; en saisissant un prétexte pour s'élever vers le Nord et pour s'y établir en conquérant sans coup férir, simplement par une trahison opportunément déclarée après l'occupation des places, Murat duperait à la fois la France et l'Autriche, et réaliserait à son profit l'unité italienne. Ainsi faut-il faire remonter à cette date du 12 avril 1813 le plan qu'il mettra à exécution neuf mois plus tard et dont on ne saurait nier à présent que lui seul fut l'auteur.

Mais, reste à Murat à se dégager, vis-à-vis de Napoléon, de la promesse tant de fois réitérée, solennellement renouvelée à la veille de quitter la Grande Armée, que, dès l'ouverture de la campagne, il viendrait y réclamer sa place de bataille. Si Napoléon venait à exiger l'exécution de cet engagement; si, après avoir constaté que Murat a quitté sans ordre la Grande Armée, il prenait acte de sa désertion, et s'il arguait de cette parole faussée pour le flétrir, le mettre au ban de l'Empire, ordonner à tous les Français au service de Naples de le quitter, qu'adviendrait-il? Du coup, ce royaume s'écroulerait, car la façade seule en est napolitaine ; et, de même que les cadres de l'administration, ceux de l'armée sont français — ceux-ci surtout, et ils sont irremplaçables. Si quelques individus, ministres, généraux, serviteurs particuliers, sont assez attachés à la fortune de Murat pour méconnaître un ordre de rappel

émané de l'Empereur, la grande masse obéirait. La preuve en est que presque tous ont sollicité des lettres patentes les autorisant à rester au service de Naples, que, du 3 janvier au 13 mars, cent quatre-vingt-dix-neuf de ces lettres ont été expédiées ; mais, à présent, la source semble tarie, le mouvement est arrêté ; des milliers de demandes restent en suspens. Un geste suffit pour que les lettres expédiées soient révoquées. Outre les autres dangers, celui-ci est à considérer. Aussi, Murat tient à se justifier par avance de ne point aller combattre avec ses frères d'armes. C'est pourquoi il écrit : « Votre Majesté me connaît assez, je l'espère, pour sentir combien j'aimerais mieux lui demander d'aller faire activement la guerre à la Grande Armée que de rester ici comme dans un poste d'observation. Mais j'ai dû consulter avant tout vos vrais intérêts et les intérêts de mon royaume. Nous sommes à une époque où il faut dire la vérité tout entière. Les circonstances sont telles que je ne pourrais m'éloigner sans compromettre immédiatement la sûreté de mes États et, par une conséquence inévitable, celle de l'Italie. Ceux qui vous tiendraient un autre langage seraient bien coupables et se chargeraient d'une terrible responsabilité. Ma conviction à cet égard est telle que, si mon départ était nécessaire, je ne saurais m'y résoudre sans faire partir avant moi la reine et mes enfants, car, après le départ du maréchal Pérignon, à qui pourrais-je confier le commandement de mon armée ? »

Cette lettre écrite, il s'en va faire un voyage d'inspection en Apulie, dans la terre de Bari et à Otrante. A son retour, alors qu'il s'est concerté avec Mier sur ce qu'il faut dire à la reine, alors que, se remettant de plus en plus aux directions de l'Autriche, il a sollicité de Metternich (30 avril) « un conseil amical sur ce qu'il doit dire, faire, demander, stipuler, lui promettant de suivre en tout ses conseils, ne demandant rien d'ailleurs que la conservation de sa fortune actuelle et de son indépendance », il s'empresse de saisir la première occasion — l'annonce faite par dépêche télégraphique à Borghèse sur l'ordre de la Régente, et transmise par Borghèse à Naples, que l'Empereur va prendre le commandement de l'Armée — pour écrire, le 4 mai, à Marie-Louise une lettre de justification, où, en la suppliant d'intervenir en sa faveur près de l'Empereur, il s'efforce de la convaincre que l'Italie est perdue si on ne la lui abandonne. « Quoique la nouvelle du retour de l'Empereur à l'Armée ne soit pas pour moi inattendue, écrit-il, je n'ai pu l'apprendre sans une émotion vive et profonde. On va combattre et je ne combattrai point ; l'Empereur va courir de nouveaux dangers et je ne suis pas appelé à les partager. Ces idées agitent et affligent mon cœur ; elles m'assiègent comme militaire et comme ami dévoué de mon ancien général, et comme allié du chef de l'Empire. Cependant, je ne puis me dissimuler, et j'ai dû dire moi-même à l'Empereur, que ma présence est nécessaire à Naples ; je l'aurais trahi en tenant un autre langage. Il serait bien dan-

gereux de se faire illusion sur l'état de l'Italie, où mille intrigues et mille passions tiennent les esprits en mouvement. Déjà peut-être bien des désordres auraient eu lieu si on ne savait pas que je suis ici avec une armée prête à se porter partout où il faudrait faire respecter les droits de l'Empereur et les intérêts de l'Empire. M'éloigner ou éloigner mes troupes, ce serait, j'en ai la conviction la plus intime, perdre non seulement mon royaume, mais le reste de la péninsule. Le désir que j'avais de faire la guerre a dû céder à de si hautes considérations et la certitude que nulle part je ne pourrai servir plus utilement l'Empereur que dans le poste où je suis, doit me consoler de n'être pas à côté de lui. »

Mais — et ici les récriminations commencent — l'Empereur a manifesté à son égard, depuis qu'il est de retour à Naples, des dispositions qui l'inquiètent singulièrement : Il a exprimé dans plusieurs circonstances des sentiments qui lui étaient peu favorables ; il a pris des mesures qui devaient le blesser ; il lui a fait adresser des demandes auxquelles il savait qu'il ne pouvait satisfaire ; il ne lui a donné aucune des explications qu'il a sollicitées ; il ne lui a accordé aucune facilité pour tirer de France des armes et des chevaux ; il ne lui a communiqué aucune de ses vues ; il ne lui a fourni aucune instruction sur la conduite à tenir en Italie. Une telle façon d'agir lui ferait croire, s'il ne connaissait le génie de l'Empereur, que, « dans le cabinet des Tuileries, tout a été dirigé par ses ennemis avec l'intention de lui susciter

des difficultés et de préparer des griefs contre lui en vue de les faire valoir en d'autres temps ». « J'ose vous conjurer, Madame, conclut-il, de concourir à faire cesser un si fâcheux état de choses ; il est digne de Votre Majesté d'éclairer l'Empereur, que l'on trompe sur l'état de l'Italie, et de le ramener à la confiance que je crois avoir acquis le droit de réclamer par vingt ans d'éclatants services et par un dévouement que même des procédés injustes n'ont pu jamais altérer. »

Peut-on penser qu'à ce moment Murat connaît déjà la victoire de Lutzen, remportée le 1er mai, et dont, le 13, il célébrera l'annonce officielle par des salves d'artillerie ? Est-ce, par là, une garantie qu'il prend contre un retour de fortune de l'Empereur ? En tous cas, sa lettre à Marie-Louise ne peut produire aucun effet, car déjà, celle qu'il a écrite le 12 avril à l'Empereur a eu un résultat diamétralement inverse à celui qu'il en attendait : loin de lui donner le commandement général en Italie, l'Empereur, de Dresde, le 9 mai, y a renvoyé le prince vice-roi, l'homme de sa confiance, l'adversaire et l'antagoniste de Murat, qui préparera la défense à la fois contre Vienne et contre Naples et qui, en surveillant le roi du plus près possible, tâchera de pénétrer où il en est avec les Autrichiens.

La patience de Napoléon est à bout : depuis le 26 janvier, où, pour la première fois, il a mis le roi de Naples en demeure de compléter son contingent et de



l'acheminer sur la Grande Armée, il a dix fois renouvelé sa demande et il n'a rien obtenu. Sans doute, le roi de Naples peut-il alléguer qu'il a trois régiments à Dantzig (5e, 6e et 7e de ligne), un régiment en Aragon (8e de ligne), trois régiments à la Grande Armée (régiment d'élite, 4e léger, 2e chasseurs à cheval), trois régiments au Corps d'observation d'Italie (1er et 2e de ligne et 1er chasseurs à cheval), mais la plupart de ces régiments ont à peine un bataillon au complet ; et l'effectif n'a nul rapport avec le contingent fixé par le traité de Bayonne. Murat ne veut pas donner un homme et pourtant il continue à en lever et en armer. Il a 32 000 hommes effectifs dans le royaume, il veut en avoir 50 000. Pourquoi faire ?

Renouvelées le 17 avril et le 1er mai dans une forme solennelle, les réclamations du gouvernement impérial n'ont produit aucun résultat. On ne peut s'y tromper : le roi ne veut ni remettre sa personne à l'Empereur, ni lui livrer un seul de ses sujets. Tout son regret est de ne pouvoir rattraper ceux qui sont à la Grande Armée. Sur ceux-là, du moins, comme sur tous ceux qui ont franchi la frontière napolitaine, l'Empereur étend la main et sous aucun prétexte il ne les rend.

Garde-t-il encore des illusions au sujet de l'efficacité de ses menaces ? Si souvent répétées sans être suivies d'aucune sanction, elles doivent lui paraître bien vaines. Pourtant, ses victoires nouvelles peuvent leur donner un poids inattendu. Il prétend donc qu'à présent Murat obéisse, qu'il exécute le traité de

Bayonne ; il veut en même temps mettre un terme « à toutes les mauvaises intelligences que le roi entretient » à Vienne ; le 14 mai, il ordonne à Maret d'expédier une estafette à Durand « pour faire connaître son extrême mécontentement », exiger le rappel du prince Cariati qu'il ne sait pas encore ministre accrédité et qu'il croit encore envoyé officieux et « pour qu'on fasse en sorte de revenir du mauvais système qu'on a embrassé et qui pourrait entraîner la ruine du roi de Naples. »

C'est assez de ce qu'il a appris par Narbonne pour motiver « là-dessus une note formelle » ; mais que dirait-il s'il savait que Murat, ce même Murat qui, le 12 avril, protestait devant lui de son dévouement, qui, le 11 mai, en prenait Marie-Louise à témoin, est depuis le 22 avril en négociation réglée avec l'Angleterre.

Le 26 février, deux frégates anglaises ont débarqué huit cents hommes sur l'île de Ponza, la principale d'un petit groupe d'îles, situées en face du cap Circello, qui paraîtraient géographiquement relever plutôt du département de Rome que du royaume de Naples. La garnison napolitaine a capitulé avec empressement et, voilà à cinq années de distance, renouvelée l'occupation d'un Capri. Mais Lamarque n'est plus là pour faire aux Napolitains la largesse d'un fait d'armes et leur prêter l'aumône d'une victoire.

D'ailleurs, si les Anglais n'eussent pris Ponza, Murat le leur eût donné : Nul point plus favorable aux



entretiens secrets : hors des passages fréquentés du golfe et des grand'routes de Rome, à bonne distance de Gaëte où la France n'a plus ni agents, ni soldats, à portée de la Sicile où lord Bentinck est établi, on peut y venir sans être vu, y causer sans être entendu, en sortir sans être soupçonné.

Le 22 avril, débarque à Ponza, venant de Naples, un nommé Giuseppe Cerculi, employé dans les bureaux du ministre de la Police, Campo-Chiaro, et attaché à son cabinet particulier. Il dit d'abord au lieutenant-colonel Coffin, commandant la garnison anglaise, que ce qui l'amène est le projet de donner suite à une conversation que Coffin lui-même a eue, après la reddition de l'île, avec le commissaire des guerres Bosset, renvoyé ensuite avec les non-combattants, au sujet d'une entente entre l'Angleterre et le gouvernement de Naples et des avantages au moins d'une convention commerciale. Il tient sa mission du roi et du ministre Campo-Chiaro qui seuls en connaissent l'objet. Coffin accepte l'ouverture et met aussitôt Cerculi en relations avec un grand négociant anglais qui se trouve dans l'île, car, en deux mois, Ponza est devenu un entrepôt important de marchandises interdites par les décrets de Berlin et de Milan et un poste admirable de contrebande.

Ce préliminaire commercial réglé — et il est pour mettre les Anglais en goût — Cerculi passe à la politique. « Le roi voudrait savoir quelles propositions on serait disposé à lui faire. » Sur la réponse de Coffin que les propositions doivent venir du roi, Cerculi se

décide à dire : « Le roi, quoique beau-frère de Bonaparte, sait que celui-ci lui en veut; il se rend compte de sa situation et sacrifierait jusqu'à sa vie même pour sauver son royaume de Naples. Il y aurait peut-être moyen de concilier ses intérêts et ceux de l'Angleterre. » Coffin répond qu'il en référera à lord Bentinck, lequel fait savoir, le 1er mai, qu'il approuve ce qu'a fait Coffin; il se méfie extrêmement de Murat, mais enfin, quoiqu'on ne puisse songer à lui sacrifier les alliés de l'Angleterre en Sicile, on pourrait lui trouver une compensation. « Dites-lui, écrit-il, qu'il dépend de lui de devenir le Bernadotte de l'Italie et que, pour nous donner une idée de sa sincérité, il devrait nous remettre Gaëte. » Après des allées et des venues qui entraînent des retards, Bentinck formule le 10 mai des propositions fermes : Murat déclarera la guerre à Bonaparte et se mettra de suite en mouvement avec toutes ses forces vers le nord de l'Italie, où, à un point et dans un temps déterminés, les Alliés se joindront à lui. Moyennant quoi, il recevra un équivalent du royaume de Naples qu'il cédera au roi de Sicile, mais qu'il conservera jusqu'à ce qu'il ait obtenu sa compensation. Bentinck, qui promet un secret absolu, se dit assuré de l'adhésion du prince héréditaire, vicaire général de Sicile.

∴

Telle est la situation au moment (18 mai) où le vice-roi arrive à Milan. A Vienne, l'accord est conclu;



Cariati attend les pleins pouvoirs pour signer. A Ponza, les affaires sont moins avancées; mais Bentinck annonce le 19 qu'il passera par Ponza avant de se rendre en Espagne, qu'il ne s'y arrêtera que quelques heures et que Murat ait à y envoyer, pour terminer, un agent muni de pleins pouvoirs. Si Murat n'est point encore si fou que de souscrire aux conditions que lord Bentinck prétend lui imposer, il suit la conversation, et il cherche même à l'engager ailleurs qu'à Ponza et par d'autres hommes que ceux de Campo-Chiaro, car, en Calabre, le général Manhès, se trouvant en rapport avec le major général anglais Montrésor, lui a insinué qu'on pourrait s'arranger. Malgré ces pourparlers, si loin qu'ils aient été poussés, rien encore n'est signé; Murat n'a reçu aucune garantie : on a parlé à Vienne de lui conserver le royaume de Naples, à Ponza de lui donner une compensation. Au début, dans l'inquiétude où il était, il se contentait avec ces promesses de Vienne. Son ambition n'allait pas plus loin et c'était lui-même qui avait offert le marché.

Ce marché n'est pas encore conclu et tout autre que Murat l'estimerait assez avantageux pour s'y tenir. Mais, à présent, il trouve trop bas le prix auquel il s'est mis. A la façon dont on l'a tout de suite accepté à Vienne, il pense à le relever. Ce plan qu'il a mis en exécution vis-à-vis de l'Empereur n'est réalisable que moyennant l'adhésion quelque peu contrainte de l'Autriche et de l'Angleterre et l'entrée en jeu de l'élément italien ; obtenir de Napoléon, sous prétexte de défense



commune, le commandement général en Italie, avec la faculté de se porter librement sur tous les points du royaume et d'en occuper les places fortes; mettre sa coopération aux enchères, faire monter l'offre de l'Autriche par celle qu'il recevra de l'Angleterre; entre temps, s'assurer la possession de la péninsule, et, le jour où il lèvera le masque, placer les Puissances en face du fait accompli, en sorte qu'il soit confirmé par les accords qu'elles auront conclus précédemment, cela peut se faire, mais à condition que, dans toute l'Italie, le terrain soit préparé et les complicités établies.

Dès le 13 mai, au témoignage de Durand, Murat est en « connivence avec les prétendus patriotes de l'Italie, auxquels l'Angleterre présente en ce moment elle-même, par des proclamations répandues dans le pays, l'appât d'une réunion en un État unique, également soustrait à l'influence française et à l'influence autrichienne ». Il a laissé se former et se répandre à Naples « des sociétés, sous le nom de Charbonniers, qui admettent toutes sortes de personnes, même des artisans, qui y mêlent la religion et même certains mystères et qui attestent un certain penchant pour la liberté ». Sous prétexte que « ces unions sont devenues trop nombreuses pour être dissoutes, on a pris, dès le mois de février 1813 — c'est Campo-Chiaro qui en fait la confidence à un des affidés de Norvins — le parti d'y faire entrer des hommes en état de les diriger et d'empêcher qu'elles ne deviennent dangereuses ». En

même temps, toutes les loges de la Haute-Italie sont pratiquées par des maçons, la plupart français, qui reçoivent de Naples leur mot d'ordre et qui trouvent chez leurs frères un accueil enthousiaste. Un immense effort de propagande muratiste se prononce dans toute l'Italie, utilisant contre la domination impériale toutes les passions, libérales, militaires, religieuses. Mais cet effort s'adresse aux groupements existants, et reste à savoir quelle en est l'importance et si Murat, qui leur prête dans ses ambitions un rôle principal, ne s'en exagère pas la puissance, — comme le feront tous ceux qui, en Italie ou ailleurs, mettront leurs espérances sur les sociétés secrètes et qui ne verront pas que, capables de fomenter une émeute, d'accomplir même une révolution momentanée après la défection des forces gouvernementales, elles ne sauraient, elles seules, rien fonder qui dure, lors même qu'elles paraissent triompher.

Si tel est bien, comme tout porte à le penser, le but que Murat se propose, l'essentiel pour lui est de ne laisser sortir de son royaume aucune des forces dont, aux yeux des Autrichiens et des Anglais, il semble disposer, tant que, d'une part, il n'aura pas conclu avec eux et que, de l'autre, il n'aura pas reçu de Napoléon un blanc seing en Italie. En effet, s'il envoyait ses soldats dans la Haute-Italie comme alliés des Français, l'Empereur les prendrait et les disperserait dans ses corps d'armée ; s'il les faisait marcher comme ennemis des Français, les cadres français ne manqueraient pas d'abandonner le drapeau napoli-

tain et de rejoindre leurs aigles : Par là, dans un cas comme l'autre, sa puissance, toute de surface, s'écroulerait : il ne serait plus d'aucune utilité pour les adversaires de l'Empereur, qui le jetteraient de côté, sans tenir aucune des promesses qu'ils auraient pu lui faire.

Seulement, aujourd'hui que l'Empereur a pris l'éveil et qu'Eugène est à Milan, la tâche est malaisée. Les prétextes dont Murat s'est servi jusqu'ici sont usés; il doit en trouver d'autres. D'abord, il oppose à Durand des refus qu'il ne tente même pas de justifier : il ne peut pas faire partir pour Vérone les six bataillons qu'on lui demande. Il ne peut pas, voilà tout : mais la réquisition se fait plus urgente. De Paris, le ministre de la Guerre, en lui annonçant la rupture imminente avec l'Autriche, demande qu'il joigne 15 000 hommes, commandés par un général français, au corps qui se réunit sous les ordres du vice-roi. Murat ne parle pas de cette lettre à Durand, qui apprend la nouvelle par Caroline ; il l'évite, le tient à l'écart, en même temps qu'il se rend de plus en plus accessible au ministre d'Autriche.

Caroline l'aide à gagner du temps. Est-elle dès lors dans sa confidence ? « Connaissant parfaitement sa tête et son cœur, écrit Durand, sachant que le fond de ses sentiments est bon, mais redoutant les conséquences de ses ressentiments, craignant qu'il ne se laisse égarer par de perfides flatteries, elle se tient sans cesse auprès de lui pour le retenir et le

modérer et croit être certaine d'arriver au résultat qu'elle désire le jour où elle pourra faire au roi une communication encourageante. » Tel est le thème que Caroline développe au ministre de France. Est-il concerté avec son mari ? Est-il spontanément conçu et loyalement suivi par elle, sœur dévouée et épouse fidèle ? Ne doit-on pas croire que l'annonce de la rupture entre la France et l'Autriche a provoqué la connexion entre ces deux êtres qu'unissent d'abord l'intérêt et chez qui la pensée de conserver leur couronne royale prime tous les autres sentiments ? Ne peut-on penser que, dès la mi-juin, Caroline a subi, accepté, peut être provoqué, l'entrée en action, dans sa vie privée, d'une influence qui s'exercera sans doute au profit de l'Autriche, mais parce qu'elle l'aura ainsi voulu et qu'elle l'aura prémédité ? Elle sait discerner l'homme qu'elle prévoit devoir être utile, et, si elle se fait un amant du ministre d'Autriche, ce sera pour tirer de lui des nouvelles, des informations et des conseils, pour surveiller par lui la marche des affaires à Vienne, où Metternich, resté reconnaissant de ses anciennes bontés, ne manquera pas d'ailleurs de la servir dans la mesure du possible. Le reste ne sera que pour donner de l'intimité aux conversations et établir une certaine confiance. D'ailleurs, il pourra y avoir des moments agréables : Mier a vingt-six ans et est aussi joli homme que l'était Metternich à son âge.

Avec l'Empereur, le rôle de Caroline consiste à arrondir les angles, à paraître consternée, à implorer



l'indulgence de son frère en faveur de son mari, à filer les heures, sans rien compromettre des prétentions de Murat. Consciente dès lors ou non, elle est son meilleur auxiliaire.

Le 3 juin, selon les ordres que l'Empereur à donnés le 14 mai, Durand a remis au cabinet napolitain une note réclamant dans les termes les plus énergiques le rappel de Cariati. Gallo garde la note trois jours, puis la montre au roi qui simule une colère dont les éclats retentissent. Il n'admet pas que sa bonne foi ait pu être soupçonnée, qu'on ait pu croire que Cariati soit chargé de négocier avec l'Autriche. Et, à preuve, il ordonne que l'on communique à Durand les instructions *patentes* qui ont été remises à Cariati. Dans une conférence avec Gallo, Durand, stylé par Bassano, réclame que le roi renonce au système d'intrigue qu'il paraît avoir embrassé. Comment donc! Le 11, Gallo répond par écrit que « le prince Cariati a l'ordre de s'entendre avec l'ambassadeur de France et de prendre dans les cas imprévus ses conseils et sa direction ». Voilà une belle assurance que tient Durand : mais, le même jour, il assiste au *Te Deum* que le roi fait chanter en actions de grâces de la victoire de Lutzen et de l'annonce de l'armistice.

Dans l'intervalle, le 5, Caroline a écrit à l'Empereur pour lui offrir, à l'occasion des victoires qu'il a remportées, ses félicitations et ses vœux : « Je crains, dit-elle, que Votre Majesté ne nous ait totalement

oubliés et d'avoir besoin de lui rappeler le tendre et respectueux attachement qui remplit nos cœurs. »

Cet attachement est si fort qu'il ne saurait se manifester par des actes. Le 1er juin, l'Empereur, prévoyant l'agression de l'Autriche pour la fin de juin, a averti le prince Eugène et l'a chargé d'en écrire secrètement à Murat. Le 11, sur la communication de la réponse négative que le roi a faite à Clarke le 18 mai, au sujet des 15000 hommes, Napoléon a restreint ses demandes et a précisé ce qu'il attend de son beau-frère. « Répondez-lui, écrit-il, que tout me porte à penser que l'Autriche a des prétentions incompatibles avec l'honneur de la France et qu'elle voudrait profiter des circonstances pour revenir sur les pertes qu'elle a faites dans les guerres précédentes; qu'il est impossible que le royaume de Naples puisse se priver d'une force de 30 000 hommes, mais que je désirerais qu'il pût fournir au moins une bonne division de dix à douze mille hommes d'infanterie, avec 1 500 chevaux et vingt-cinq pièces de canon et qu'il la fît partir dans les premiers jours de juillet pour Bologne où elle attendrait l'issue des événements. Si la guerre avait lieu, elle se dirigerait sur Laybach et, si l'on s'arrangeait, elle reviendrait sur Naples. Je désire même que la marche de cette colonne soit connue, parce que cela peut avoir une influence sur la négociation. Je voudrais que le roi donnât le commandement de ses troupes à un général français. Enfin, écrivez-lui qu'il doit comprendre que, l'Adige une fois perdu, son royaume le serait aussi et que, s'il attendait que la

bataille eût été donnée près de Laybach, il ne serait plus temps; qu'il faut donc définitivement qu'au 15 juillet sa division soit sous Bologne et puisse se porter au secours du vice-roi, qui, à cette époque, sera campé sur les hauteurs de Laybach. » Et, insistant à sa façon, l'Empereur reprend et accentue les termes : il se restreint à 12000 hommes en tout, pourvu qu'ils soient en marche dans les premiers jours de juillet.

Le 18 juin, par la voie militaire et par la voie diplomatique, il renouvelle sa réquisition : Si le 10 juillet la division napolitaine, forte de huit bataillons d'infanterie, un régiment de cavalerie et deux batteries d'artillerie, n'est pas partie de Naples pour Bologne, le ministre de France quittera Naples en y laissant son secrétaire, après avoir témoigné au roi tout le mécontentement de l'Empereur.

Cette réquisition n'est pas tellement qu'on croirait de nature à déplaire à Murat et, pourvu qu'il y introduise un amendement, il est tout prêt à y satisfaire, car il y trouve les moyens d'exécuter la première partie de son plan. Il n'a donc point attendu les sommations de l'Empereur pour se mettre en règle et il a répondu le 18 à la communication qu'Eugène avait reçu l'ordre de lui faire par la lettre du 1er : « Si ce que l'Empereur croit inévitable venait à se réaliser, ce que je suis loin de croire, je marcherais moi-même à la tête de toutes les troupes dont je pourrais disposer. Je ne saurais plus souffrir que mes troupes soient disséminées comme elles le sont à présent dans

toutes les brigades de l'armée, car rien n'est plus contraire à leur discipline et à leur bien-être. »

Donc, pas de division séparée, pas de commandement par un général français, mais toutes les troupes dont il peut disposer, et lui-même à la tête. Que veut-on de mieux? C'est là son thème et, après l'avoir exposé le 18 à Eugène, il le développe le 27 à Clarke dans des termes presque identiques : « En résumé, écrit-il, j'organise définitivement une armée de 30 000 hommes et quatre-vingts pièces de canon et je pourrai être prêt à sortir du royaume le 15 du mois prochain, si Sa Majesté agrée mes services. Faites-moi connaître définitivement ses intentions. Ce pendant, je me mettrai à même de m'y conformer. Je désire que Sa Majesté Impériale et Royale voie encore dans cette occasion une nouvelle preuve de mon inviolable attachement. »

Comment l'Empereur ne se trouverait-il pas forcé d'agréer des propositions aussi généreuses, aussi loyales, marquant un tel goût de se sacrifier pour lui? Comment suspecterait-il un homme qui offre de mettre au feu son armée entière, son royaume et sa personne? Pourtant l'Empereur ne manque point d'avoir contre Murat des préventions et, de deux côtés, lui arrivent des informations qui doivent l'avertir.

Le 21 juin, il reçoit la traduction d'un article paru le 11 dans le *Morning Chronicle* et ainsi conçu : « Nous apprenons avec la plus grande surprise, par des avis venus de Sicile à la date du 8, qu'il paraît

y avoir quelque apparence d'arrangement amical et de commerce entre lord William Bentinck et les ministres de Murat à Naples. Il paraît qu'on est convenu d'une cessation de toute hostilité entre la Sicile et Naples et une lettre, datée de Messine le 7 avril, porte que des relations avaient été rétablies avec les îles situées dans les baies de Gaëte et de Naples et que l'on avait la perspective d'un commerce avantageux avec le continent par l'intermédiaire de ces établissements. Il serait curieux de voir un autre maréchal français, élevé au trône, se ranger au nombre de nos amis et de nos alliés. La mission de Beauharnais à Milan a-t-elle quelque liaison avec la défection présumée de Murat? »

Voilà qui était net et qui marquait des précisions qu'on ne pouvait guère contester. L'Empereur, très ému, a chargé Durand de montrer l'article au duc de Gallo et d'exiger des explications. Pour avertir le roi de Naples, il a fait insérer en même temps, dans le *Journal de l'Empire*[1], une suite d'articles sur les agissements des Anglais en Sicile de nature à faire penser qu'il serait disposé à s'entendre avec la grand'mère de l'Impératrice, la reine Marie-Caroline, à laquelle d'ailleurs une réception royale a été réservée par ses ordres, au cas où, parvenant à s'échapper des mains de Bentinck, elle aborderait en Corse.

Dans l'un de ces articles — paru le 18 juin — dont la tendance et l'esprit énervent déjà singulièrement Murat, se trouve une phrase qui le vise personnelle-

[1] 16, 21, 23 avril, 18, 28, 30 juin.

ment : « L'île de Ponza, écrit à la date du 28 mai, sous la rubrique de Malte, un correspondant anonyme, fut livrée aux troupes anglo-siciliennes : on y vit immédiatement flotter le drapeau britannique et cette prétendue expédition eut lieu sans que le régent et les ministres en fussent instruits. » Le lendemain 19, l'article a été reproduit *in extenso* dans le *Moniteur* et a reçu ainsi un caractère officiel. Rien n'est précisé, il est vrai : on ne dit pas qui a livré Ponza et ce peut être un subalterne. Mais l'accusation n'en est pas moins positive.

Il suffit que le nom de Ponza soit prononcé pour que Murat perde la tête : comme ces criminels qui, après avoir nié obstinément, sur le point de bénéficier d'un alibi, se jettent en divagations qui les accusent et les convainquent de leur crime, parce que le juge d'instruction a, par hasard et sans malice, nommé un lieu ou une personne, il s'imagine que tout est découvert, il prend peur et multiplie les dénégations oiseuses.

Avec un peu de réflexion, il se rendrait compte que si, à Paris, la reddition de Ponza a paru suspecte, on ne peut y avoir eu vent aux dates indiquées, soit par la lettre insérée dans le *Morning Chronicle* (7 avril), soit par la lettre insérée dans le *Journal de l'Empire* (18 mai), des négociations qu'il a engagées avec Bentinck, — au moins des négociations politiques, les seules qui lui importent ; car il y en eut antérieurement de commerciales et les infractions au

Blocus Continental semblent systématiques et continuelles. Les premières ouvertures politiques remontent au 22 avril, mais les pourparlers n'ont pris couleur que le 29 mai, lorsque Robert Jones, négociant anglais, établi depuis longtemps à Naples, a été adjoint à Cereuli et que, muni d'une lettre de Murat, il a débarqué à Ponza, où il a confié au lieutenant-colonel Coffin que le roi « ne consentirait à donner son plein concours que si on lui garantissait la possession du royaume de Naples *et des États romains* ». Voilà le début de la surenchère : A l'Autriche, Murat avait demandé simplement le royaume de Naples : on voit ici qu'il se lance et déroule son plan.

Le 1er juin, un nommé Felice Nicolas, ancien secrétaire d'Acton, puis secrétaire de légation à Vienne, actuellement conservateur des Archives à Naples, a été adjoint à Jones et à Cereuli et a été rendu porteur d'une commission délivrée par le duc de Campo-Chiaro. Le 2, il a eu à Ponza une conférence avec lord Bentinck, arrivé de Sicile : Bentinck, réclamant toujours la remise de Gaëte aux Anglais, a proposé la reconnaissance parallèle des Bourbons et de Murat, selon l'étrange système qu'il avait préconisé dès le début. Retourné à Naples pour rendre compte, Nicolas en est revenu le 5, rapportant les demandes du roi : le roi, avant de se lier avec l'Angleterre, souhaiterait avoir reçu la réponse de l'Autriche ; néanmoins, il passerait outre si lord Bentinck avait des pouvoirs : il demande que Bentinck prenne les ordres de son gouvernement et convient de continuer les communi-

cations. Bentinck, convaincu, comme il l'écrit au ministère, que, sur la nouvelle des succès de l'Empereur, Murat a élevé ses prétentions et qu' « il espère qu'on lui donnera l'Italie qu'il ne peut conquérir rien qu'avec ses Napolitains », part pour l'Espagne où il va tenter un débarquement qui ne prouvera guère en faveur de ses talents militaires, mais il laisse un projet de convention provisoire que Murat étudiera pendant son absence : « Le but des deux parties contractantes est la liberté de l'Italie et son indépendance de la domination de Bonaparte » ; pour atteindre ce but, action commune des deux parties, dans le plus court délai possible et avec toutes leurs forces ; remise de Gaëte aux Anglais comme place de dépôt et de sûreté ; reconnaissance simultanée des droits de Sa Majesté le roi Ferdinand à la couronne des Deux-Siciles et des droits de souveraineté du roi Gioacchino « auquel la possession du royaume de Naples ne sera pas contestée, en attendant qu'on puisse conclure un arrangement satisfaisant pour les deux parties contractantes. »

C'est à ce point qu'en est Murat ; comme on voit, il n'a guère avancé et il reste loin du but. Bentinck a lu dans son jeu et il n'a rien cédé. Murat, il est vrai, ne se décourage point : le 22 juin, il a encore fait affirmer à Bentinck par Jones, la persistance de ses intentions, et, pour prouver qu'il serait un allié plus fidèle que Ferdinand, il a livré le secret d'ouvertures que lui a fait faire la reine Marie-Caroline en vue de l'aider, moyennant l'abandon du royaume de Naples, à chasser les Anglais de la Sicile. Le procédé

est médiocrement chevaleresque, mais s'il est utile ! Il n'avance pourtant pas les affaires : on ne saurait rien conclure sans une réponse d'Angleterre et on l'attend.

L'interrogation formelle de l'Empereur, l'article du *Morning Chronicle*, l'article du *Moniteur* tombent en même temps sur Murat et lui font croire que tout est découvert. Or, ce n'est pas à Napoléon seul qu'il a caché son intrigue avec les Anglais, mais au ministre d'Autriche. Vis-à-vis de Mier, il simule donc une grande fureur. Il déclare qu'il ne souffrira point qu'on mente à son sujet. Il raconte qu'il a fait remettre à Durand une note très forte dans laquelle il a dit, entre autres choses, « que c'est pour la seconde fois que les gazettes françaises s'avisent de l'insulter et qu'au troisième article pareil, il répondra par le renvoi du ministre de France de ses États ». Vis-à-vis de Durand, auquel il n'a eu garde de remettre aucune note, il est bien plus humble; il nie simplement les faits et Gallo se récrie sur leur invraisemblance. Durand qui n'a aucun renseignement sur l'affaire de Ponza, restée absolument secrète, se laisse presque prendre à ces protestations : « Il est trop vrai, écrit-il, que des spéculations commerciales du gouvernement et une certaine direction dans les opinions du pays ont pu donner naissance aux bruits étranges dont triomphent les journaux anglais », mais il ne recherche pas les causes, il ne s'attache pas à percer le mystère, et il s'en tient à ce qu'on lui dit.

L'Empereur est moins crédule, mais il n'a que des soupçons encore sur des affaires de navigation ou de commerce. Il écrit le 22 juin à Bassano : « Donnez ordre à mon ministre à Naples, dans le cas où l'on y arrêterait nos corsaires et où l'on avilirait le moindrement mon pavillon, de quitter sur-le-champ cette ville. Avant de se retirer, il devrait remettre une note pour faire connaître au cabinet napolitain que toutes ses menées me sont connues et que, s'il faisait la plus légère insulte à mon pavillon, il s'en repentirait un jour. »

Ainsi, avec la France, les choses sont au pis : rupture menaçante dans deux cas précis et ultimatum posé, et point de réponse ni d'Angleterre ni d'Autriche.

Caroline est maintenant dans le jeu de son mari. Si elle n'est point admise encore au secret de la négociation anglaise, elle est dans la confidence de la négociation autrichienne ; le 29 juin, Mier écrit à Metternich : « *Leurs Majestés* attendent avec impatience la réponse aux propositions de Cariati pour savoir la marche à suivre en cas de guerre entre la France et l'Autriche. Le roi est toujours disposé à soutenir nos intérêts. » Cela ne permet aucun doute.

Elle évite soigneusement toute occasion d'entretenir le ministre de France avec lequel jadis elle s'était trop avancée et dont les questions pourraient la gêner; mais, avec l'Empereur, qui est loin, elle est plus à l'aise pour suivre son système de men-

songes : « Sire, lui écrit-elle le 3 juillet, je viens d'apprendre avec une vive douleur que le ministre de France a reçu l'ordre de quitter si on ne lui donne pas les dix mille hommes demandés, et vous le dirai-je, Sire, le roi, prêt à se rendre près de votre personne, non seulement avec dix mille hommes, mais vingt, trente, enfin tout ce qu'il a, prêt à vous donner jusqu'à sa vie, ne veut pas donner un seul homme si c'est un autre qui doit les conduire. Oui, Sire, l'oubli, le silence de Votre Majesté depuis la dernière campagne, la confiance entière et sans bornes qu'elle a accordée au vice-roi, l'article surtout du *Moniteur* lui semblent autant de témoignages de son aversion pour lui. Il croit que, par là, Votre Majesté, aux yeux de la France entière, l'a privé de son estime et de tout ce que son dévouement pour Votre Majesté avait pu lui mériter. Les ordres que le vice-roi lui transmet l'aigrissent et le blessent. Il dit : Si l'Empereur a bien pu donner ses ordres au vice-roi, il eût pu tout aussi bien me les adresser directement. » De là, Sire, quelques paroles, inconsidérées peut-être, qui ont pu être recueillies et répétées à Votre Majesté ; mais, Sire, qui peut mieux que vous savoir que les Français ont quelquefois besoin de parler, mais que, malgré cela, il n'est pas de personnes plus dévouées. Oui, Sire, je puis assurer à Votre Majesté que c'est l'excès de l'attachement du roi qui, dans ce moment, le rend accessible à la jalousie, que la tête lui en tourne, mais que, malgré cela, il ne fera rien qui puisse vous déplaire. Que Votre Majesté daigne lui



donner ses ordres et il volera lui donner tout son sang. Sire, c'est dans vos inépuisables bontés que j'espère ; j'ai tout fait, Sire, j'ai tout employé pour calmer cette tête, trop ardente peut-être, mais dont le zèle et l'attachement vous sont bien connus. Sire, sauvez-moi des peines que j'éprouve et qui déchirent mon âme ; d'un mot vous pouvez le combler de joie ! Rendez-lui votre bienveillance et il sera trop heureux de vous consacrer sa vie. Sire, ne refusez pas cette grâce et daignez agréer l'hommage du profond et respectueux attachement avec lequel je suis, Sire, de Votre Majesté, la très humble et très affectionnée sœur. »

Le jour même où elle écrit cette lettre, Caroline accorde enfin une audience à Durand. Elle se dit très affectée de la note du *Moniteur* ; elle insiste sur ce point que « la détermination du roi de ne pas envoyer de troupes au Corps d'observation d'Italie tenait à des sentiments qui ne l'empêchaient point d'être prêt à dévouer sa personne et toutes les forces de son royaume à la défense des intérêts communs dans telle partie de l'Italie où l'Empereur jugerait à propos de l'appeler. »

C'est le même thème que, le lendemain 4 juillet, Murat développe dans une lettre qu'il adresse à l'Empereur, — thème que le mari et la femme viennent d'imaginer, mais que Caroline a indiqué avec son adresse féminine et que Murat va développer avec ses déclamations méridionales. C'est le même que

présenteront les défenseurs officiels et officieux du roi de Naples pour obtenir en sa faveur des circonstances atténuantes; il n'a pu supporter l'idée qu'Eugène commanderait ses troupes, qu'Eugène lui serait préféré pour défendre l'Italie, et c'est cette rivalité avec Eugène, c'est la préférence de Napoléon pour Eugène, c'est l'injustice que Napoléon a commise au profit d'Eugène qui a jeté Murat dans les bras de l'Autriche et de l'Angleterre. C'est le 3 ou le 4 juillet que Murat a commencé à présenter cet argument alors que, depuis le mois de janvier, il était en collusion avec l'Autriche, depuis le mois d'avril avec l'Angleterre et que, poussé par l'Empereur dans ses derniers retranchements s'il ne fournissait son contingent, menacé d'une rupture qui lui était à tous points de vue dommageable, il n'avait plus de prétexte à invoquer pour retarder le départ de ses troupes. Alors, il a imaginé celui-ci auquel ses complaisants ont fait une fortune inattendue. Voici comme il le développe : Aux demandes de troupes qui lui ont été présentées par le ministre des Relations extérieures, par le vice-roi, et par le ministre de la Guerre, et qui viennent de lui être réitérées par le ministre de France, il a, dit-il, constamment répondu et il va répondre encore qu'aux termes des traités et dans la situation où se trouve son royaume, il n'a aucune obligation de rien ajouter au contingent qu'il a fourni; que, dans les circonstances actuelles, il ne saurait laisser sortir des troupes de son royaume sans marcher lui-même à leur tête ; que, si l'Italie est



attaquée ou menacée, il est prêt à se porter avec vingt-cinq ou trente mille hommes partout où l'Empereur jugera que ses services peuvent lui être utiles, mais, autrement, il ne donnera pas un homme. Ces déterminations sont inébranlables; elles lui sont commandées par son honneur qui est inflexible et par les intérêts de l'Empereur, dont ceux de son royaume et ceux de sa dynastie sont inséparables. « Je me dois à moi-même de ne pas m'en écarter, écrit-il, car, après que le nom du vice-roi a été employé pour m'humilier par un parallèle offensant, je ne puis convenablement mettre des Napolitains sous ses ordres, quels que puissent être mes sentiments d'estime et d'amitié pour lui. Je le dois à Votre Majesté parce que j'ai la conviction qu'en divisant mes forces, en les séparant de moi, en altérant l'opinion qu'on paraît en avoir conçue, je détruirais une garantie puissante de la tranquillité de l'Italie, tandis qu'en les employant en masse et à propos, je puis écraser partout vos ennemis. Je le dois à mes troupes qui souffrent et se désorganisent lorsqu'elles sont disséminées et qui ont versé des flots de sang à Lutzen et à Wurschen sans qu'on ait daigné les nommer. Je le dois enfin à la nation napolitaine qui se lasse et se décourage en voyant, après des efforts inouïs pour créer un État militaire, que les troupes à peine formées se dispersent, se dissipent et dépérissent sans qu'il en résulte pour l'État aucun accroissement de gloire. C'est ainsi que déjà 20000 hommes ont été perdus en Espagne, en Pologne, en Allemagne. »

Et il revient à son plan, sans s'apercevoir à quel point il se met en contradiction avec les inquiétudes qu'il avait ci-devant manifestées pour sa femme et ses enfants : « Votre Majesté peut-elle penser, écrit-il, que je perde de vue la sûreté de mes États ? J'ose en répondre. Si je pars avec 25 000 hommes, les troupes qui resteront et les gardes nationales suffisent pour les garantir. » Seulement, il devra laisser dans le royaume toute son artillerie et l'Empereur devra l'en fournir en Italie. De même ne sera-t-il pas embarrassé de faire immédiatement de nouvelles levées et de les amener vers le Nord, pourvu que l'Empereur lui donne des fusils et qu'il lui renvoie tous les cadres et, partant, toutes les troupes napolitaines qui sont en Allemagne et en Espagne. Ainsi se chargera-t-il de mettre toute l'Italie à couvert.

Puis il s'attendrit : « Je sais, dit-il, que Votre Majesté me suppose des torts et peut-être ai-je exprimé quelquefois avec énergie la douleur que me faisaient éprouver les injustices dont je me voyais l'objet, mais le souvenir de tout ce que vous avez fait pour moi, l'attachement que je vous ai voué, les sentiments que je dois à la France ont sans cesse rempli mon âme et mes vœux les plus ardents ont toujours été de reparaître devant vous comme votre lieutenant, comme guerrier français et comme roi d'une nation à laquelle je me suis efforcé d'inspirer l'esprit militaire dont vous avez animé la France... Revenez donc, Sire, revenez à une confiance fondée sur vingt années d'épreuves et de fidélité. C'est le

plus ancien et le plus dévoué de vos lieutenants, c'est votre sœur, ce sont vos neveux qui sollicitent votre cœur et qui le sollicitent au nom de vos plus chers intérêts : car il n'est pas bon que l'Europe croie que Votre Majesté peut détacher d'elle un ami tel que moi, et c'est cependant ce que nos communs ennemis s'efforcent de répandre. Songez, Sire, que je crois mon honneur intéressé à guider moi-même les troupes napolitaines qui combattent pour vous et que je puis terminer la noble carrière que j'ai parcourue sous vos auspices en perdant le trône et la vie, mais non en sacrifiant l'honneur. Écrivez-moi, Sire, que vous acceptez mes offres et vos ennemis me verront sur les champs de bataille, digne de vous, digne de moi. »

Le ton a haussé ; à présent, Murat se met sur la même ligne que l'Empereur et traite à égalité. Il ne s'agit plus de subordination de sa couronne, de contingent stipulé par les traités comme preuve de vassalité ; s'il marche, c'est qu'il le voudra bien ; comme allié, non comme feudataire. Même porte-t-il une nuance de protection vis-à-vis de « celui qu'il s'était habitué à regarder comme un frère et qu'il s'afflige de ne pas voir heureux ». Mais, par là même, devant cette explosion de sa vanité, pourrait-on se laisser prendre à ses déclarations, admettre qu'il est sincèrement disposé à défendre l'Italie pour le compte de l'Empereur, si l'on ne se heurtait aux engagements qu'il a sollicité de prendre avec l'Autriche et avec l'Angleterre, si on ne connaissait les dates précises

de ses démarches renouvelées, si, au travers des affirmations de sa fidélité, on ne pouvait suivre l'exécution de son plan et cette nouvelle tentative à ce point audacieuse qui en éclaire toute la perfidie. Si l'Empereur « accepte ses offres », Murat met la main sur l'Italie; il y double son artillerie; il reçoit de France les fusils qui lui manquent; il tire à lui d'Allemagne et d'Espagne tous ses soldats. Alors, il n'a plus rien à craindre ni de l'Empereur, ni de l'Autriche, ni de l'Angleterre, et, s'étant mis en possession de l'objet constant de ses ambitions, il cesse d'être une quantité presque négligeable, il traite de pair avec les puissances et il obtient leur garantie pour ses « conquêtes pacifiques. »

Il est si pressé de voir réussir son plan, que, l'ayant exposé le 4 à l'Empereur, il insiste le 7 près de Clarke, le 9 près de Berthier. « Si Sa Majesté Impériale et Royale accepte mon offre, écrit-il au prince de Neuchatel, pourquoi ne renverriez-vous pas à Vérone toutes les troupes napolitaines qui sont disséminées et dont les cadres me serviraient à recevoir les nouvelles levées que je suis obligé de faire, mais que je ne puis ordonner en ce moment, privé de cette ressource et manquant absolument de fusils que je n'ai cessé de demander à la France ? » Et il ajoute : « J'espère pouvoir amener avec moi 2000 hommes de bonne cavalerie, j'en aurais amené 4 000 si j'avais eu des chevaux, mais il m'est impossible de m'en procurer dans le pays. » Ainsi, des chevaux aussi ! Et le 11, il invite Berthier à diriger immédiatement

sur Vérone les cadres de sa garde qui lui sont indispensables et sa compagnie d'artillerie légère !

Le 10 juillet cependant a expiré le délai que l'Empereur a imparti, le 18 juin, pour la mise en marche de la division napolitaine. Spontanément, semble-t-il, Durand n'a point exécuté l'ordre qui lui avait été donné de partir et de laisser seulement derrière lui le secrétaire de légation. Le 11, il est reçu par Murat, qui prétend que la lettre qu'il a écrite le 27 juin à Clarke ne constitue pas un refus et qui, sur la menace que fait Durand de quitter Naples si une division ne part pas de suite pour Bologne, allègue des difficultés, proteste qu'il ne peut rien envoyer avant le 20 ou le 25 au plus tôt et se répand en dévouement, en bonnes intentions et en discours militaires.

Durand n'est pas tout à fait dupe, mais il pense que c'est chose grave d'assumer la rupture avec la sœur de l'Empereur, même en eût-il reçu l'ordre. Si ensuite on se réconcilie, il sera le premier sacrifié. Et puis, n'y a-t-il plus vraiment le moindre espoir de faire revenir Murat et Caroline ? Il est encore dupe de la reine ; il la croit encore toute à l'Empereur ; il s'imagine que, par elle, il obtiendra quelque chose de Murat. On ne lui a point formellement ordonné de partir *sans prendre congé* ; s'il doit laisser son secrétaire, c'est avec un caractère ; il ne veut donc quitter qu'après avoir reçu ses audiences de la reine et du roi. On saura les lui faire attendre, et, pendant ce temps, on aura reçu les lettres qu'on attend de Dresde, et surtout de Vienne et de Londres.



C'est la lettre de Dresde qui arrive la première, le 26. Elle est adressée à Caroline. Quelle est-elle[1] ? Sans doute, violente et positive : l'Empereur, autant qu'on en peut juger par les réponses et par certains documents parallèles, accuse Murat de refuser ses soldats à l'Armée d'Italie, sa personne à la Grande Armée, parce que ses accords sont faits avec les Coalisés, qu'il est en correspondance et en liaison avec les Prussiens, avec les Autrichiens et avec les Anglais ; il flétrit sa trahison, il le menace comme il sait faire et il le somme de venir à Dresde et de s'y justifier.

A la réception de cette lettre foudroyante, « le roi reste longtemps enfermé avec la reine ». Le lendemain 27, il confère avec ses ministres, met son départ en délibération et, malgré l'opinion contraire de son conseil, il s'y détermine.

« Tous les hommes de ce pays, écrit Durand, dont le roi a plus ou moins voulu connaître l'opinion, se sont généralement prononcés contre son départ » et le roi a persisté. C'est donc qu'il avait pour s'y décider des raisons qu'il ne pouvait ni ne voulait dire et qui étaient singulièrement fortes.

Le fait est acquis ; la concordance des dates le rend indéniable, mais, faute de cette lettre de l'Empereur à Caroline que les contemporains n'ont point connue, ils ont attribué la résolution du roi à quan-

[1] De même que les lettres ci-dessus indiquées adressées à Jérôme et à Joseph, celle-ci n'a pu être retrouvée dans aucun des dépôts publics. Elle a été retirée, sous le second Empire, des Archives Nationales, comme *lettre de famille*.



tité de mobiles, tels que le dévouement à Napoléon, l'hésitation à abandonner sa cause, le désir de se retrouver au milieu de l'Armée française, toutes sortes de motifs qui ont de la générosité et de l'élégance. D'autre part, on a assuré que Berthier et Ney avaient écrit à Murat par le même courrier que l'Empereur, l'engageant à se rendre à Dresde, l'assurant « que peut-être la campagne ne s'ouvrirait pas, qu'on traitait de la paix et que, pouvant être conclue d'un moment à l'autre, il était d'un grand intérêt pour lui d'assister aux négociations pour y débattre ses intérêts ». Fouché aurait particulièrement insisté sur ce point de vue, lui signifiant que, dans le congrès réuni pour traiter de la paix, le roi de Naples serait admis s'il était présent, mais que, absent, il serait sacrifié.

Il n'est pas douteux que ces menaces indirectes ont pu émouvoir Murat. N'étant pas assez avancé avec l'Autriche pour qu'elle prît ses intérêts dans le Congrès, virtuellement encore inféodé au système napoléonien dont il dépendait, il ne pouvait compter pour le défendre que sur l'Empereur. Mais, d'un côté comme de l'autre, les sentiments qui le guident sont aussi méprisables et l'explication en est simple : s'il se décide à partir, ce n'est point certes parce que « l'honneur l'appelle », ni parce que, comme le prétend Colletta, Caroline a reçu de son frère « des lettres intimes et bienveillantes qui offrent à Murat des gages de paix ». Rien de cela. Il est dans une impasse et il n'a pour en sortir qu'un moyen, celui-là, qui, tout

hardi qu'il paraisse, est le seul qui se présente. Il n'a de réponse ni de l'Autriche ni de l'Angleterre et, au moment où l'on va traiter à Prague, il craint que les affaires de l'Italie ne soient réglées sans lui et par suite, si l'Empereur l'abandonne, contre lui ; il est acculé à l'espèce d'ultimatum que lui a notifié Durand dont il ne peut continuer à retarder indéfiniment l'audience de congé; il a reçu, par Caroline, de la part de l'Empereur, une mise en demeure énoncée de telle sorte qu'il est certain, s'il ne s'y rend, d'être perdu du côté français, sans avoir la moindre assurance d'être protégé du côté autrichien ou anglais ; il prétend ne rien livrer de son armée au vice-roi, ne rien exécuter de ce que commande l'Empereur ; il veut prolonger la situation et gagner du temps sans rien compromettre de ses alliances futures et sans rompre avec la France. Il imagine donc d'aller de sa personne à Dresde : là, si l'on traite, il sera tout porté pour défendre ses intérêts ; si on se bat, il fera le coup de sabre au besoin. Ses amis de demain ne sauraient y trouver à redire ; il ne leur fera guère de mal à lui seul, — peut-être leur fera-t-il du bien, — et, s'ils ont à causer avec lui, il le trouveront plus aisément et plus rapidement à Dresde qu'à Naples.

C'est l'opinion qu'il est permis de prendre d'après les lettres que Caroline et Murat écrivent à l'Empereur le 30 juillet et qui portent une lumière relative dans le suprême débat dont les intéressés ont eu soin de supprimer la pièce essentielle : la lettre de Napoléon du 15 juillet.

Caroline écrit : « Sire, la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire a vivement affecté le roi, et il est vrai, Sire, qu'elle renferme des expressions qui doivent beaucoup l'affliger. Je n'ai pu voir moi-même, sans éprouver la plus vive peine, de telles expressions employées en parlant du roi et employées par Votre Majesté dont le moindre mot a sur nous tant de puissance. Le roi est au désespoir de ce que Votre Majesté ne lui avait pas écrit directement. Une ligne de vous, Sire, l'eût fait partir pour Dresde plein de joie; votre silence à son égard et quelques passages de la lettre que vous m'avez adressée l'avaient si profondément blessé que je l'ai vu balancer à s'y rendre, mais l'idée que vos ennemis osaient se servir de son nom, le besoin de se retrouver auprès de Votre Majesté ; le désir de vous donner des preuves nouvelles de son dévouement l'ont emporté ; il va se mettre en route. Son arrivée à Dresde fera taire les bruits absurdes que ses ennemis et ceux de Votre Majesté se plaisaient à répandre.

« Le passage de votre lettre où il est parlé de Malte et des Anglais l'a presque mis en fureur. Il répétait à chaque instant : Comment l'Empereur a-t-il pu penser que je pouvais entretenir quelque intelligence avec l'Angleterre ? Comment a-t-il pu douter que je ne fusse toujours l'irréconciliable ennemi de ses ennemis ?

« Non, Sire, le roi n'a eu aucune relation ni avec Malte, ni avec Berlin, et, à Vienne, il n'a rien fait qui puisse vous être contraire. Les rapports secrets

que Votre Majesté dit avoir reçus de Londres ne peuvent avoir pour objet que les insignifiantes patentes échangées quelquefois entre des agents d'espionnage et j'ai la certitude que si, à Vienne, le nouveau ministre du roi, connaissant encore mal cette cour, forma d'abord quelques liaisons inconsidérées, il a été fortement désapprouvé. Ne croyez pas, Sire, que jamais le roi puisse être entraîné dans des pièges si grossiers; l'empire de Votre Majesté sur son esprit et sur son cœur est trop puissant pour être jamais balancé; vous en jugeriez comme moi, Sire, si vous l'aviez vu relire, aujourd'hui même, avec attendrissement, la lettre pleine de bonté que vous lui écrivîtes lorsqu'il fut blessé. Ses yeux se remplissaient de larmes de reconnaissance aux expressions de cette lettre et de larmes de douleur en leur comparant celles de la lettre à laquelle je réponds. Sire, il va remettre son sort entre vos mains. J'espère qu'une telle démarche lui conciliera pour toujours vos anciennes bontés; s'il en était autrement nous serions l'un et l'autre bien malheureux !... Je ne dissimule pas à Votre Majesté que l'article du *Moniteur* qui nous fit tant de peine est toujours présent à ma pensée et me ferait redouter l'accueil que Votre Majesté réserve au roi, si je ne savais que Votre Majesté connaît parfaitement les véritables sentiments du roi; lorsqu'il s'éloigna de l'Armée, sa santé ne lui permettait plus d'y rester; il n'avait d'ailleurs aucun espoir de vous y servir utilement et, sous d'autres rapports, Votre Majesté ne le jugera peut-être pas inexcusable, lorsqu'elle

apprendra de sa bouche tout ce qui se passait alors autour de lui.

« Je n'ajouterai rien, Sire, si ce n'est que personne au monde ne vous est plus fortement et plus inviolablement attaché que le roi. Vous aimer, vous servir est un besoin pour lui. Vous le trouverez toujours prêt contre vos ennemis et toujours digne de votre affection comme de votre confiance. »

Murat n'a point cette audace d'entrer en explication ; il laisse à sa femme, qui ignore encore la négociation de Ponza, le soin de la nier. S'il niait lui-même, l'Empereur peut avoir des pièces qui le confondent ; il s'en remet à elle de fournir une interprétation de la négociation de Vienne, sur laquelle il suppose le secret mieux gardé ; il n'ose pas exprimer « des sentiments tendres et respectueux » comme il sied à une sœur « très humble et très affectionnée ». A laisser sa trame inachevée, à partir, à se livrer, il tremble de colère — et de peur peut-être, — mais quel autre moyen ? « Sire, écrit-il, Votre Majesté n'a pas voulu me répondre et votre lettre à la reine m'a vivement affligé ; cependant, je veux être et je serai encore, dans cette circonstance, maître de moi. Je ne veux que me rappeler vos anciennes bontés, je veux même dire votre amitié, et je me décide à voler près de Votre Majesté. Je serai encore dans peu en votre pouvoir et si la guerre recommence, vos ennemis[1] verront s'ils ont eu raison de compter sur moi. Je laisse la reine, ma famille,

[1] Murat ne s'est jamais corrigé d'écrire : *Enémis* comme il prononçait. — Orthographe phonétique.



mes sujets affligés de mon départ, inquiets sur l'avenir, mais rassurés par votre puissance et vos bontés. Ne doutez jamais, Sire, de mon cœur ; il vaut mieux que ma tête. Je suis, de Votre Majesté, Sire, le très affectionné frère. »

Là-dessus il prend ses mesures. Le 2 août, Gallo annonce au corps diplomatique, par une note circulaire, que « Sa Majesté le roi, invité par Sa Majesté l'Empereur et Roi, son auguste beau-frère, à se rendre près de sa personne » a décidé de partir dans la journée pour se rendre à Dresde ; son absence sera de si courte durée que les relations officielles ne peuvent de ce chef subir aucune altération. Par décret du même jour, le roi confie la Régence à la reine : « Forcé, dit-il, pour des considérations d'une haute importance de nous éloigner pour quelque temps de nos Etats, nous avons résolu de pourvoir aux besoins de l'administration, pour l'expédition tant des affaires courantes que de celles qui pourraient naître par des circonstances imprévues ; dans l'intention où nous sommes d'établir à cet effet une Régence, la haute sagesse qui distingue notre très chère épouse et compagne nous a déterminé à la choisir comme la plus digne dépositaire d'une si grande marque de confiance. »

Caroline sait exactement où l'on en est avec l'Autriche. Les instructions qu'elle reçoit sont donc fort simples. Elles se réduisent, vis-à-vis de la France et de l'Italie, à gagner du temps, à ne pas permettre qu'un homme sorte du royaume, à se retrancher derrière

les ordres du roi et à continuer à jouer Durand qui la tient encore pour ferme dans l'alliance. Pour le reste, carte blanche. Si l'Empereur le veut, qu'elle rappelle à Naples Pérignon qui, sous prétexte de prendre les eaux, s'éternise à Montech en Haute-Garonne. Nul paravent meilleur que ce maréchal d'Empire, derrière lequel on peut tout faire, comme s'il ne voyait rien — et peut-être ne voit-il rien.

Pour l'affaire de Ponza, Murat n'en a confié à Caroline que ce que tout le monde en sait à Naples. Il laisse le soin de la suivre à Campo-Chiaro et à Rocca-Romana. Il écrira le 19 septembre à Campo-Chiaro : « Je n'ai pas vu avec plaisir qu'étant au fait de ce qui se passait de notre police avec la Sicile, vous en ayez écrit que je ne devais rien avoir de secret pour la reine, alors que vous saviez le contraire ». Rien à craindre de Durand, qui n'a encore rien soupçonné de l'intrigue avec Bentinck, qui n'a eu les yeux ouverts ni par l'article du *Morning Chronicle*, ni par les lettres de Bassano, et qui écrit le 5 août : « S'il était possible, comme je l'entends assurer, qu'il y eût quelques paroles jetées du côté des Anglais, toute leur valeur se trouve infirmée par le départ du roi[1]. »

Ces questions sont les plus importantes : Il y a encore la continuation des levées et des armements ; les généraux s'en occuperont avec d'autant plus de zèle que les Français croiront préparer des soldats

[1] Le 23 octobre, Durand, mieux informé, écrira : « Je suis convaincu que la reine qui connaissait les relations avec l'Autriche n'avait aucune connaissance des faits et des essais du côté de l'Angleterre. Je pense qu'elle ne les approuverait pas. »

pour l'Empereur et les Napolitains en former pour la réalisation de la grande idée. Des Anglais, rien à craindre — en quoi Murat se trompe, car ils pourraient fort bien profiter de la sécurité qu'ils inspirent pour prendre des gages, brûler des villes, capturer des navires, débarquer des assassins, faire du mal.

Comme il sait l'Empereur accessible aux enfants, il emporte, pour les présenter à l'occasion du 15 août, des lettres de tous les princes et de toutes les princesses : Napoléon-Achille, Napoléon-Lucien, Lætitia et Louise. Pour celle-ci, c'est la première fois qu'elle parvient à écrire une lettre ; aussi « a-t-elle fait tous ses efforts pour qu'il lui fût permis d'avoir cette satisfaction à une époque aussi chère ». Dans la journée, le colonel Gobert, aide de camp du roi, passe à Rome se rendant en courrier à Dresde ; puis ce sont les fourgons des équipages ; les chevaux sont commandés sur toute la route : treize pour les voitures du roi, dix-neuf pour la suite.

Dans la nuit du 2, le roi part. En route, il rencontre le courrier qui vient de Vienne apportant les dépêches du prince Cariati : il les ouvre, elles sont chiffrées. A la porte de Rome, le courrier autrichien qui porte les dépêches de Metternich à Mier : Que le courrier n'est-il arrivé quatre jours plus tôt ! Murat, dit-on, lui enlève ses dépêches, les ouvre : elles sont chiffrées ! A dix heures du soir, il arrive à la poste et s'y arrête une heure pour causer avec Miollis. « Il lui dit que, dans quinze jours, il sera de retour, si la paix a lieu,

mais que, si l'on reprend les hostilités, il restera à l'Armée impériale : qu'il n'y a pas d'ordre encore pour le départ de son contingent arriéré ; qu'il a le regret de ne laisser dans ses États aucun général capable de manier ses troupes ; qu'il se serait flatté d'en faire ce qu'il aurait voulu ; qu'il a plus de 30000 hommes avec lesquels il eût défendu facilement l'Italie méridionale ; que l'on ne pouvait douter, par les manœuvres et les mouvements des Anglais en Sicile et à Ponza, qu'il n'existât de leur part des projets prochains de descente en cas de rupture ; que les troupes de débarquement des ennemis pouvaient monter à 12000 Siciliens et à sept à huit mille Anglais. » Cela est dit pour qu'on le répète et qu'on donne des inquiétudes à l'Empereur.

Il traverse toute l'Italie, non sans y laisser sa trace : « Il est certain, écrit Norvins, que le roi a emporté de ses États tout l'or qui y était. » Qu'en a-t-il fait lui qui, le 6 octobre, sera assez démuni pour solliciter et obtenir que l'Empereur « donne ordre au sieur Peyrusse, préposé du payeur de la Couronne, de mettre à la disposition du roi de Naples les 60000 francs qu'il désire ? »

Par Roveredo, où il arrive le 8 août, Bozen et Inspruck, il arrive dans la nuit du 14 à Dresde où, dès le matin, il accompagne l'Empereur à la parade. Le 12, l'Empereur a annoncé à Caroline[1] la rupture de l'armistice, la reprise des hostilités et a vraisemblablement agréé les services personnels de Murat en Allemagne,

[1] Minute retirée des Archives comme celle de la lettre du 15 juillet.

non sans réclamer de nouveau, pour l'Italie, la division qui doit renforcer l'Armée de l'Adige. Point d'autre explication à ce qui semble; rien n'en transpire au moins. L'Empereur fait annoncer dans les journaux, en même temps, que le roi de Naples est arrivé et qu'il a pris le commandement de l'aile droite. On serait donc sans indication sur les dispositions des deux beaux-frères si, d'une part, les Autrichiens n'avaient enlevé sur le Brenner un courrier porteur « de lettre fort curieuses, parmi lesquelles une adressée par le roi Murat à la reine, lettre dans laquelle il donne libre cours à son mécontentement »; si, d'autre part, on ne pouvait déduire les sentiments de Napoléon de cette lettre qu'il écrit le 29 août au major général : « Je n'approuve pas que vous fassiez passer l'adjudant-commandant Galbois chez le roi de Naples. Je ne vois pas pourquoi vous feriez connaître au roi de Naples les communications que j'ai avec les Autrichiens... Adressez l'adjudant-commandant Galbois au duc de Raguse. »

Ainsi, défiance d'un côté, hostilité de l'autre; pourtant, au début de la campagne, Murat donne à plein collier; il ne se ménage point, il prend des dispositions qu'approuve l'Empereur, il participe aux succès; on dirait que, s'étant mis en besoigne, il a été ressaisi par le métier; que, avec son harnais de guerre, il a retrouvé sa vieille âme française et, porté par la victoire où il contribue, peu s'en faudrait qu'il ne se retrouvât fidèle au vainqueur. La Katzback, Kulm, Dennewitz ébranlent cette sorte de probité militaire

qui subsistait encore en lui au milieu des ruines de sa probité politique. Le 19 septembre, il écrit à Campo-Chiaro : « Tout va mal, l'Armée veut la paix[1]. L'Empereur seul combat l'opinion générale. » Et il ordonne qu'on fasse rentrer les fonds particuliers, qu'on désarme la marine, « ce qui sera un grand soulagement pour le trésor » et une bonne avance aux Anglais. « Augmentez les licences, dit-il, l'Empereur ne le trouvera pas mauvais. » Le ton est tout changé et, comme Murat s'applaudit à présent de n'avoir, malgré la déclaration de guerre de l'Autriche, ni rappelé son ministre de Vienne, ni ordonné qu'on renvoyât de Naples le comte Mier !

Mais l'Empereur veille : Le 1er octobre, « exaspéré contre le roi de son refus obstiné de faire marcher ses troupes au secours de l'armée du vice-roi et confirmé dans ses soupçons d'une intelligence secrète entre les deux cours par les rapports de M. Durand, il fait une scène au roi, l'accable des reproches les plus outrageants et les plus humiliants et lui ordonne de rappeler sur-le-champ Cariati de Vienne et de donner des ordres à la reine de renvoyer Mier de Naples. Il fait en même temps écrire à la Régente par le duc de Bassano d'une manière peu galante ». Telle est la confiance de l'Empereur en Murat qu'il charge le duc de Bassano de faire parvenir à destination l'ordre au prince Cariati de quitter Vienne. Mais

[1] Il y eut à Dresde, cela paraît certain, mais on n'en a jusqu'à présent ni un récit circonstancié, ni un détail précis — et il n'en reste comme de juste aucune preuve écrite — un complot entre divers généraux pour enlever ou tuer l'Empereur. À quel moment ? C'est ce qu'on saura quelque jour — et aussi si Murat en était.



Cariati sait le compte qu'il doit tenir d'un tel ordre et, quant à Caroline, elle file trop adroitement son intrigue pour s'arrêter aux lettres de Maret.

D'ailleurs, le cas a été prévu par Metternich, dans la dépêche qu'il a adressée le 16 juillet à Mier et que celui-ci n'a reçue que trente-six heures après le départ du roi : Metternich proposait alors, vu les difficultés de la position de Murat, de rompre officiellement les relations, tout en laissant Mier à Naples et Cariati à Vienne sans caractère officiel. Ne pensant pas que Murat serait parti avant l'arrivée de son courrier à Naples et se faisant d'étranges illusions sur la rapidité des communications, il chargeait Mier de poser au roi des questions précises auxquelles il demandait qu'il fît réponse avant le 10 août, terme où l'Autriche commencerait les hostilités ou tout le moins dénoncerait l'armistice : « Le roi de Naples voulait-il, en attendant le développement des événements, conserver une neutralité de fait, c'est-à-dire ne pas gêner les opérations de l'Autriche ? Dans ce cas, il lui faudrait prendre un engagement formel, mais secret, à ce sujet. Voulait-il au contraire prendre une part active à la guerre ? Il faudrait alors qu'il chargeât quelqu'un de ses pleins pouvoirs pour entrer en alliance avec l'Autriche et pour accéder à la coalition. »

Le départ de Murat, l'obligation où il s'était trouvé de se rendre au quartier général de l'Empereur, l'impossibilité où il était matériellement et, veut-on croire, moralement, de quitter l'Armée française pour

se tourner aussitôt contre elle, répondaient assez à la seconde question; mais c'était affaire à Caroline de résoudre affirmativement la première, et, au défaut « de l'engagement formel » qu'elle ne pouvait signer, de prouver, par ses actes, sa volonté de concourir aux opérations de l'Autriche. Mier n'a pu manquer d'être satisfait de la lettre que la reine a répondue, le 18 août, aux demandes nouvelles et de plus en plus pressantes que lui avait adressées Eugène : « Mon cher neveu, lui a-t-elle écrit, par les dispositions que le roi a faites au moment de son départ, j'ai les mains liées sur tout envoi de troupes hors du royaume et c'est de Dresde que je dois attendre des instructions pour me diriger. Je ne perdrai pas un moment pour agir, aussitôt que j'en aurai reçu l'autorisation, toujours heureuse et empressée de seconder les vues de l'Empereur et comptant aussi pour quelque chose de vous mettre en mesure de justifier la confiance de Sa Majesté. » Mais, quelle que soit sa bonne volonté, elle ne saurait dissimuler que cette opération sera très difficile ; les troupes ne veulent pas franchir la frontière dans la persuasion que c'est à la Grande Armée ou dans le Nord qu'on les enverrait et que la destination pour l'Armée d'Italie n'est que simulée. Au moindre mouvement qu'on leur fait faire, tout déserte avec armes et bagages. Une division, envoyée dans les Abruzzes pour être plus près de la frontière, a perdu ainsi 750 hommes en quatre jours. « Ces désertions par bandes, dit-elle, ont inondé nos provinces de brigands qui les désolent et, dans ce qui me restera de troupes

pour les combattre, contenir le pays et défendre nos côtes contre l'ennemi, le tiers au moins est sans armes. Il nous faudrait 15 000 fusils pour compléter notre armement. »

Sans doute souhaiterait-on que le mari, qui répondait hier de la fidélité de ses sujets et de la tranquillité de son royaume, se mît d'accord avec la femme, qui gémit sur la désertion de ses soldats et l'extension du brigandage, mais c'est là question d'opportunité, selon que le roi fait l'important avec ses 30 000 hommes ou que la reine fait l'indigente avec ses soldats qui n'ont pas de fusils.

C'est le 18 que Caroline a écrit cette lettre ironique, où peut-être elle se trouve plus véridique qu'on ne pense et qu'elle ne pense. Eugène ne l'a reçue que le 26. Il a fallu encore qu'il la transmît à l'Empereur et que l'Empereur répondît. Voilà un mois gagné pour Caroline. Il est vrai que, à Naples, le 31, Durand a insisté ; mais on lui a donné un semblant de satisfaction en remuant des troupes dont la plus grande part a-t-on dit, a déserté. Puis, à ses nouvelles demandes, on s'est contenté de faire la sourde oreille. Par ailleurs, on s'est efforcé de lui plaire comme aux autres Français dont on doit redouter les rapports. Ainsi, la reine a fait assurer Norvins de sa constante bienveillance et protection. Elle a marqué la plus grande impatience de voir arriver Pérignon, comme si le sort de ses États dépendait de lui. Sans doute lui aura-t-elle écrit pour le presser ; mais ce sera le 2 septembre qu'elle lui témoignera ses inquiétudes.

Le valeureux maréchal prendra près d'un mois, jusqu'au 26, pour écrire au ministre de la Guerre que, d'après les intentions de Sa Majesté l'Empereur, il va se rendre en toute diligence à Naples où l'appelle Sa Majesté la reine des Deux-Siciles et il n'arrivera encore qu'un mois plus tard, le 22 octobre.

Si Caroline réussit à convaincre Norvins qui, de tout temps eut un sentiment pour elle, qui l'a trouvée Française lorsqu'avec lui elle combattait ci-devant les folies d'indépendance de Murat, qui persiste à la croire Française, alors que jugeant le désastre inévitable, elle ne cherche plus qu'à séparer sa fortune de celle de son frère, elle est, cette fois, moins heureuse avec Durand. Durand, qui a appris par les gazettes étrangères que, « de toutes parts, les légations autrichiennes ont quitté les cours alliées de la France » s'étonne que, à Naples, « le ministre d'Autriche ne fasse aucun préparatif de départ et qu'un personnage aussi important que le prince Esterhazy — lequel s'y trouve en voyageur — n'annonce pas davantage l'intention de partir ». « Ici, rien même, écrit-il le 9 septembre, ne constate la cessation des rapports diplomatiques. » « La reine a, en effet, fait témoigner à plusieurs reprises au comte Mier, par l'organe du duc de Gallo, son désir de le garder à Naples aussi longtemps que faire se pourra et que ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'elle se déciderait à lui faire remettre ses passeports. » Durand, sur cette nouvelle, en parle au duc de Gallo qui s'excuse sur ce qu'il n'a aucune direction du roi ni de la reine. Il s'adresse

directement à Caroline « qui paraît embarrassée » et conclut naturellement à des ordres donnés par le roi avant son départ. Il est donc amené à soupçonner « une intrigue établie depuis quelque temps avec la cour de Vienne et à laquelle, sous le rapport de *quelque spéculation de famille*, la reine pourrait ne pas être tout à fait étrangère. »

Là, par une sagacité diplomatique assez rare, il se trouve avoir deviné les intentions de Caroline qui, pourtant, ne fera faire des ouvertures à Mier sur la *spéculation de famille* que deux mois plus tard. C'est au moins la preuve que Durand a les yeux ouverts et si, par des côtés, il demeure timoré et quelque peu complaisant, il montre qu'il est trop *agent de carrière* pour être dupe.

Caroline, ainsi pressée, commence à s'inquiéter. On parle à Naples d'une sorte de sédition qui aurait éclaté à Florence ; on s'effraye des débarquements anglais sur les côtes. Il faut se renseigner, avoir l'air de faire quelque chose. La reine charge le colonel Berthemy de porter à Rome et à Florence « des assurances de secours au besoin ». A Rome, Berthemy remet à Norvins une lettre du secrétaire de la reine, exprimant le désir « qu'il la tienne au courant de tous les mouvements, événements et des nouvelles qui lui parviendraient, de quelque point que ce fût de l'Italie et que, dans le cas où l'estafette aurait quelque retard, il ne ménage point un courrier ». Puis Berthemy voit Miollis, lui donne de bonnes paroles et continue sur Florence. De quelle mission

ce Berthemy est-il chargé ? C'est un étrange personnage, cet ancien aide de camp du général d'Hautpoul, que l'Empereur a recueilli dans son état-major après Eylau, qu'il a mis au rang de ses officiers d'ordonnance et qu'il a chargé ensuite, à Valençay, de la surveillance des princes d'Espagne : mission de police où il y a à gagner plus d'argent que d'honneur. Murat, au moment de la guerre de Russie, l'a demandé pour un de ses aides de camp, l'a obtenu le 14 mai 1812, l'a engagé si avant dans son intimité que Berthemy ne quittera Naples par démission que le 4 mars 1815.

S'il a mission de constater le pénurie des forces impériales dans les ci-devants États romains et en Toscane, Berthemy arrive au mieux. Quelques Anglais, bandits plutôt que soldats, ayant débarqué et ayant saccagé Porto-d'Anzio, la panique se répand jusqu'à Florence. Miollis, avouant comme il est démuni, implore un secours de Caroline qui consent à envoyer quatre compagnies d'élite, deux escadrons et deux pièces d'artillerie volante : elle offre bien plus : 10 000 hommes. Les Anglais, ayant accompli « leur acte de brigandage », s'empressent de se rembarquer et Caroline, ayant ainsi prouvé sa bonne volonté, réclame tout aussitôt ses soldats. La descente anglaise n'a-t-elle pas montré comme ses appréhensions étaient justifiées ? Mais, grâce à ce léger déplacement, grâce surtout à la mission de Berthemy, elle sait à quoi s'en tenir : Murat aura les coudées franches. Il n'y a, dans l'Italie centrale, nulle force française qui puisse menacer, contraindre, même

combattre le roi de Naples et s'opposer à ses armes.

A présent, c'est d'Allemagne que Caroline doit attendre le mot d'ordre. Pour elle, elle a rempli son office avec une étonnante maîtrise, elle a gagné tout le temps qu'il faut sans se compromettre en rien avec la France, sans rien céder, rien avouer, rien presque déceler. Mais Murat qui s'est réservé le principal rôle, comment l'aura-t-il joué ?

Le 7 octobre est arrivé à Leipzig — c'est le duc de Padoue qui le signale — un officier napolitain expédié de Munich au roi de Naples et porteur de dépêches de la plus haute importance. Cet officier, qui n'a rien de militaire, est un certain chevalier Mario Schinina, ci-devant *primo ufficiale* de la première division du ministère des Affaires étrangères et actuellement secrétaire de la légation napolitaine à Vienne. Cariati l'a chargé de mettre le roi au courant de ce que Metternich lui a dit dans une entrevue secrète qu'ils se sont ménagée à Prague, vers la fin de septembre.

Ce sont d'abord les résolutions de l'Angleterre : le 22 juillet, Castlereagh a autorisé Bentinck, dans le cas où l'Autriche se déclarerait contre la France, à signer une convention dans les termes convenus. Le 7 août, il a précisé ses instructions dans ces termes : « La reprise des hostilités est probable, tout comme l'entrée de l'Autriche dans la coalition. Murat va renouveler ses ouvertures et la cour de Vienne croit

utile de vous faire tenir les instructions données à lord Aberdeen à propos des affaires d'Italie. Vous verrez que lord Aberdeen, chargé d'une mission spéciale auprès de l'empereur d'Autriche, est autorisé à offrir à la famille royale de Sicile une compensation pour le royaume de Naples, dans le cas où l'Autriche insisterait sur ce point afin de s'assurer la coopération effective de Murat. » Lord Aberdeen est allé plus loin. Il a signifié que le « prince régent s'en rapportera entièrement à l'arbitrage de l'Autriche au sujet des questions napolitaines ; que lui-même est muni de la renonciation formelle du roi de Sicile à ses prétentions sur le royaume de Naples et autorisé à signer, conjointement avec l'Autriche, un traité avec le roi de Naples, dans la supposition qu'elle se déclarât en faveur d'un arrangement pareil. »

C'est donc chose faite : l'Autriche se trouve d'accord avec l'Angleterre pour offrir à Murat la possession du royaume de Naples moyennant son entrée dans la coalition : Murat accepte. Il renvoie au camp des Alliés Schinina qui, de là, ira à Naples et dira à Caroline où l'on en est.

Quant à lui, impossible de partir. D'abord il est surveillé. Puis, passer à l'ennemi, la veille d'une bataille, c'est trop encore pour le soldat qu'il est — le lendemain, soit. Enfin, cela compromettrait tout le plan grandiose dont il rêve depuis six mois. Il devra donc mener à l'attaque de ses alliés virtuels ceux contre qui il va tourner ses armes. Mais cette attaque sera-t-elle franche ? Les ordres qu'il donnera seront-



ils loyaux? Vis-à-vis de l'Empereur gardera-t-il l'attitude d'un lieutenant fidèle ou prendra-t-il celle d'un ennemi secret? Les écrivains militaires qui ont le mieux étudié cette campagne ont conçu et exprimé des doutes.

Le 11 octobre, disent-ils, « il se rapproche de Leipzig, ne parle que de la nécessité de se retirer au delà de cette ville, sur la rive gauche de l'Elster, malgré l'inconvénient de partager la Grande Armée et le danger qu'il fera courir à Napoléon ». Ses mouvements, le 11, le 12 et le 13, paraissent incompréhensibles. On ne parvient pas à s'expliquer pour quelles raisons Murat qui, dans la soirée du 12, a écrit à l'Empereur « qu'il pouvait couvrir Leipzig et une position en avant pendant toute la journée du 13, qu'il donnerait à l'Empereur le temps d'arriver le 14, et de déboucher par Taucha pour se mettre en bataille avec lui » ; qui a fait commencer des ouvrages en avant de Gossa et de Stormthal ; qui voulait avoir une seconde et une troisième ligne en arrière de ces villages, enfin une dernière position retranchée sur le Thornberg, s'est décidé tout d'un coup à évacuer ces positions faciles à défendre de front et devant lesquelles l'ennemi se resserrait, loin de chercher à étendre ses ailes ; pour quelles raisons, à neuf heures du soir, il a donné l'ordre à Marmont de repasser sur-le-champ la Partha, à Augereau d'aller occuper Taucha ; pourquoi il a lui-même voulu passer la Partha et border ce ruisseau, guéable presque partout, en prenant Leipzig pour tête de pont. « Ses

troupes éparpillées n'auraient pu, disent ces écrivains, défendre la Partha. Le roi allait perdre la ville et la grande communication de l'Armée. Il allait laisser aux corps alliés tous les défilés ouverts pour se réunir. » A la pointe du jour, les Coalisés, « s'apercevant du mouvement rétrograde de Joachim », font avancer leur infanterie et attaquent avec énergie, mais ils trouvent de la part des Français une résistance au moins égale. « Joachim, attendant l'Empereur à chaque instant, sentit, disent ces témoins, qu'il devait payer de sa personne pour arrêter cette poursuite de l'ennemi qu'il avait attiré », et ils rendent justice alors à la bravoure dont il fit preuve en menant au feu sa cavalerie. L'accusation n'en est pas moins formelle et elle mériterait d'être examinée par des hommes compétents.

Le 16, Murat se trouve dans une position plus étrange encore. Il vient de recevoir à son quartier général le secrétaire de la légation napolitaine en Bavière, Trojano Pescara di Calvizzano, qui lui a apporté les dépêches expédiées par Cariati, du quartier général des Alliés, à Caracciolo, ministre napolitain à Munich, avec l'injonction de les faire passer au roi. « L'Angleterre s'engage à faire obtenir du roi Ferdinand sa renonciation au trône de Naples, à garantir ce trône à Murat aussi bien que son indépendance ; elle consentira même à lui faire obtenir des avantages, le tout d'un commun accord avec l'Autriche, pourvu qu'il quitte l'Armée française et n'envoie pas de troupes au secours du vice-roi. » Pescara



remet une invitation formelle « d'envoyer le plus tôt possible un individu chargé d'écouter les ouvertures et de fixer les incertitudes sur les intentions de Sa Majesté napolitaine. La marche des événements, ajoute-t-on, est tellement défavorable à la France que le roi ne saurait se dissimuler que, très incessamment, il ne dépendra plus de l'empereur d'Autriche d'arrêter l'animadversion des puissances contre le roi de Naples et de les porter à admettre les propositions tardives qui pourraient nous parvenir de la part de Sa Majesté. »

Murat renvoie Pescara au quartier général autrichien avec mission de déclarer en son nom qu'il va quitter l'Armée française, qu'il est prêt à signer tout ce qu'on lui propose, mais il fait des réserves au sujet du dédommagement qu'il prétend obtenir et si, en ce moment il ne formule pas ses prétentions par écrit, il en indique assez le sens pour que les Alliés sachent à quel prix il met son action effective. Pescara devra lui rapporter le plus tôt possible à Naples la réponse qu'il aura reçue.

Cela dit, il sort pour se battre. « Il a sous ses ordres directs le corps de La Tour-Maubourg et celui de Pajol, placés en réserve au centre, sous l'artillerie ennemie. Vers trois heures, l'Empereur décide un grand effort de cavalerie. Deux masses sont formées à gauche et à droite de la position de Wachau. » A droite, Letort, avec des alternatives plus ou moins favorables, soutient la lutte jusqu'au soir. A gauche, Murat, avec les quatre divisions de La Tour-Mau-



bourg et une division de dragons d'Espagne, tombe sur la cavalerie de Pahlen et la disperse, se jette sur l'infanterie alliée, la culbute et enlève deux batteries dont une de vingt-six pièces, bouscule la cavalerie légère de la garde russe et arrive, le sabre haut, à trois cents mètres de la butte sur laquelle se tient l'empereur Alexandre. A ce moment, prétend-on, Alexandre, qui avait dans son état-major le prince Cariati, murmura : « Vraiment, notre allié cache trop bien son jeu ! »

Mais le terrain est détestable, les Russes redoublent leur feu ; la charge est arrêtée ; les Cosaques de la garde, escorte de l'Empereur, tombent sur les Français épuisés et les ramènent ; des batteries soudain démasquées les foudroient ; La Tour-Maubourg tombe, la jambe emportée ; il faut la grande batterie de Drouot pour couper l'élan des Russes ; Napoléon victorieux garde le champ de bataille.

Le 17, Murat accompagne l'Empereur pendant toute la journée et une partie de la nuit. Le 18, de même. Le rôle de la cavalerie est médiocre, sauf pour les deux divisions du 1er corps qui, au village de Probstheyda, bousculent les cuirassiers russes et les régiments autrichiens et prussiens accourus pour les soutenir. Le 19, Murat suit l'Empereur dans sa retraite.

Il a dit que, ayant reçu le 16, par Pescara, les propositions des Alliés, « il se décida sur-le-champ à demander à l'Empereur de retourner à Naples ». Qu'entend-il par *sur-le-champ?* Sans doute une

semaine. Ce fut à Erfurt, le 24, qu'il dut annoncer à l'Empereur que des lettres reçues de Naples le rappelaient impérieusement dans ses États ; au reste, il n'y rentrerait que pour mieux servir l'Empereur et, à la tête de 30 000 hommes, il viendrait se joindre à Eugène. C'est l'explication de cette phrase que, de Gotha, le 25, Napoléon écrit à l'archichancelier : « Le roi de Naples est parti hier au soir pour se rendre à Naples où sa présence m'a paru nécessaire. »

Au reste, Murat n'a point nié que la nécessité de son retour à Naples n'eût été l'argument dont il s'était servi pour obtenir son congé de l'Empereur : « Je lui montrai, dira-t-il à Mier, une décision si ferme que je lui arrachai son consentement et, sans perdre de temps, je me sauvai de crainte qu'il ne le révoquât. Nos adieux n'ont pas été trop cordiaux. Il m'a montré beaucoup d'humeur, me fit des reproches que je le quittais dans des moments si difficiles. » Il fera notifier officiellement par son ministre à Vienne que, « dès que les insinuations faites à Prague au prince Cariati lui étaient parvenues, il avait déclaré à l'Empereur que l'intérêt du royaume de Naples exigeait promptement sa présence, et qu'ayant fait cette déclaration à l'empereur Napoléon, il n'avait pas attendu sa réponse pour quitter l'Armée et se mettre en route pour Naples ».

Il n'y a point à s'arrêter aux contradictions et aux contre-vérités des deux versions, seulement à l'omission du point essentiel : les promesses faites à l'Em-

pereur. Murat ne s'est point contenté de les faire à Erfurt de vive voix, avec une effusion convaincante, il les a renouvelées durant sa route, par écrit, avec des engagements solennels.

Le document fait défaut, mais voici qui prouve son existence et établit son contenu.

A son arrivée à Mayence, l'Empereur a été instruit des bruits qui couraient dans l'Armée sur la fidélité de Murat et des propos qu'avait recueillis, dans l'entourage même du roi, lors de son passage, le 25 octobre, le commissaire général de police, sur ses visées à la couronne d'Italie. De plus, il a été informé que Murat avait laissé à Mayence quantité de domestiques, les uns Français, qu'il renvoyait dans leurs foyers, les autres Italiens, qui devaient prendre, à destination de l'Italie, la diligence de Lyon. Il voulut s'éclairer sur ce qu'il devait penser, fit venir Daure qu'il avait, après une enquête sérieuse sur ses actes de préfet colonial et de commissaire ordonnateur à Saint-Domingue, rétabli dans son grade le 19 mars 1813 et qu'il avait employé à la Grande Armée, et l'interrogea. Voulant « savoir de lui la vérité », il lui demanda s'il avait vu le roi et les personnes qui étaient avec lui. Daure ne savait rien, le roi ayant refusé de le recevoir et le colonel Rochambeau, aide de camp du roi, ne lui ayant parlé que de la mort de son père, le général, tué à Leipzig. « Murat a été moins discret, dit l'Empereur; depuis mon arrivée à Mayence, j'ai eu des rapports sur lui qui sont très défavorables. Il a parlé et beaucoup. Il retourne dans son royaume avec les



intentions les plus défavorables envers la France. Il a dit qu'à son arrivée à Naples, il voulait organiser son armée, la réunir et attendre les événements, qu'il ne voulait point se perdre avec moi et que, si je ne faisais pas la paix, il s'allierait avec mes ennemis ; qu'il voulait avant tout conserver son royaume. Vous qui avez été son ministre, vous qui l'avez approché longtemps, demanda-t-il à Daure, le croyez-vous capable d'une telle conduite? » Et comme Daure a répondu qu'il pense que le roi fera tout au monde pour conserver son royaume : « Mais enfin, a repris l'Empereur, c'est moi qui l'ai fait roi de Naples, c'est à sa femme qu'il doit son royaume; s'il n'avait pas été mon beau-frère, je n'aurais jamais pensé à lui; tous les autres maréchaux avaient autant de droits que lui. Je ne puis croire à tant d'ingratitude de sa part... et pourtant rien n'est plus vrai, car il ne s'en est pas gêné avec Ney. » Et l'Empereur, sur l'indication qu'a donnée Daure, a songé à envoyer à Naples Belliard, l'homme qui pourrait le mieux démêler la fusée.

Et puis il y a renoncé, il s'est rassuré : c'est donc qu'il a reçu de Murat des assurances positives. Il écrit à Eugène, de Mayence, le 3 novembre : « Mon fils, le roi de Naples *me mande* qu'il sera bientôt à Bologne avec 30 000 hommes. Cette nouvelle vous permettra de vous maintenir en communication avec Venise et donnera le temps d'attendre toute l'armée que je forme pour reprendre le pays de Venise. Agissez avec le roi le mieux qu'il vous sera possible ;

envoyez-lui un commissaire italien pour assurer la subsistance de ses troupes et faites-lui toutes les prévenances possibles pour en tirer le meilleur parti. C'est une grande consolation pour moi que, moyennant son arrivée, je n'aie plus rien à craindre en Italie. »

Il a fallu que les promesses de Murat fussent bien solennelles pour que, malgré les soupçons qu'avaient donnés ses confidences, l'Empereur se départît à son égard des règles qu'il avait si énergiquement posées, qu'il consentît que le roi de Naples lui-même commandât en personne ses troupes réunies, qu'il lui livrât les places et les approvisionnements de l'Italie, qu'il enjoignît à Eugène de lui marquer « toutes les prévenances possibles ». Dans quels termes Murat s'était-il engagé? Quels serments avait-il prononcés? C'est ce qu'on ignore, mais qu'il se fût lié par des promesses sacrées, on n'en saurait douter [1].

Or, par une dépêche en chiffres, expédiée à Cariati, sans désignation de lieu ni de date et sans signature, mais sûrement écrite vers le même temps que la lettre à l'Empereur, Murat expose « que ses premiers soins, à son arrivée à Naples, seront de porter son armée à 80 000 hommes et qu'il ne désire rien tant que de faire cause commune avec les puissances alliées; qu'il doit toutefois faire observer qu'il n'est pas seulement roi de Naples, mais roi des Deux-Siciles; que

[1] Il est remarquable que trois au moins des lettres les plus importantes écrites par Murat à l'Empereur ont été trouvées dans des collections d'autographes. Il est à espérer que celle-ci se retrouvera peut-être aussi quelque jour.



le royaume de Naples sans la Sicile ne lui donnerait pas, pour l'avenir, une garantie suffisante de son existence; qu'ainsi, quelque agréable et précieuse que lui soit l'offre, de la part des puissances alliées, de la garantie de la possession de Naples, il doit cependant insister sur ce que cette garantie soit également étendue à la Sicile, ou à un équivalent de cette île, lequel équivalent ne semble pouvoir mieux se présenter que dans le ci-devant État du Pape; qu'aussitôt que ce point sera éclairci, et mis en règle, les puissances alliées le trouveront prêt à coopérer de la manière la plus active, mais que, dans tous les cas, il doit commencer par s'assurer de l'État du Pape, ce qu'il annonce par ces mots : mettre à couvert l'État du Pape ».

En faisant valoir ces prétentions, Cariati réclame que le roi son maître ne soit pas moins bien traité que le prince royal de Suède. Le parallèle entre Bernadotte et Murat s'impose ainsi à tous, aussi bien à Bentinck, qu'à Metternich et à Cariati. C'est un premier châtiment.

Pour Murat, ce n'est point assez de trahir, il est l'apôtre de la trahison; sur sa route, il s'efforce de faire des prosélytes : à Bâle où il passe, et où il a une entrevue avec Louis, il « lui conseille de rentrer en Hollande par le secours des Alliés »; n'aura-t-il pas, de Vach, donné un avis pareil à Jérôme? Il croirait ainsi, dans une défection collective noyer son infamie personnelle, l'abriter au moins derrière celle des frères de Napoléon.

A partir de Bâle, le voyage est rude. Le roi perd au Simplon ses voitures dans la neige. Il prend un cheval pour descendre la montagne et fait une chute, mais du bon côté. Au bas du Simplon, il achète une petite voiture dans laquelle, le 31 octobre, il arrive à Milan. Il y est reçu, a-t-il dit lui-même, par un peuple en délire qui l'acclame le Sauveur de l'Italie. Sont-ce ces cris populaires qui lui montent au cerveau ? Au lieu de continuer froidement à suivre son plan, il se croit assez fort pour mettre à l'Empereur le marché à la main. Il lui écrit cette étrange lettre : « Je vais tout disposer pour faire marcher 30 000 hommes, mais j'ai besoin de connaître vos intentions d'une manière positive. Je prie Votre Majesté de me les faire connaître sans retard. Ce n'est plus le moment de temporiser ni d'éluder les réponses. J'ai le plus grand désir de vous seconder, mais faut-il savoir comment je peux y parvenir. J'ai besoin d'avoir le commandement des États romains si je marche, et, en cas de réunion avec le vice-roi, qui commandera ? Je prie Votre Majesté de répondre de suite. Cependant, je vais mettre tout en œuvre pour mobiliser mon armée. Je serai toute ma vie, Sire, le meilleur et le plus attaché de vos amis. »

Le commandement qu'il exige dans les États romains, c'est la mise en possession, sans coup férir, de la compensation qu'il demande aux Alliés de lui garantir. La subordination d'Eugène, c'est l'Italie en son pouvoir. Si l'Empereur refuse, Murat s'est ainsi ménagé une échappatoire et une occasion de rupture ; s'il



accepte, tout est préparé pour en tirer immédiatement parti.

A Milan, sous prétexte que sa voiture est restée dans les neiges du Simplon, Murat évite de se rendre à Monza pour saluer la vice-reine, mais il voit Méjan, secrétaire des commandements d'Eugène, personnage singulièrement suspect, dont les relations intéressées avec certains cabinets étrangers sont aujourd'hui établies. Il voit surtout La Vauguyon, qui n'a pu manquer d'avoir part aux acclamations de son arrivée.

La Vauguyon, on l'a vu[1], a été, après l'affaire Aymé, chassé de Paris, par ordre de l'Empereur, le 28 août 1811. Parti pour Naples, il a trouvé à Rome l'ordre, envoyé par Murat, de s'y arrêter et d'aller prendra le commandement de la division napolitaine en Espagne. Il a refusé, a envoyé sa démission et, à Rome, lorsque Caroline y est passée, allant en France, il a eu avec elle plusieurs entretiens. Depuis lors, point de nouvelles. On a dit qu'il était rentré capitaine au service de France, même a-t-on fixé une date : 16 février 1812. Comment, ayant quitté chef de bataillon du 7 juin 1808, serait-il rentré capitaine quatre années plus tard? D'ailleurs où, comment, par la grâce de qui? Sa démission de Naples a-t-elle même été acceptée? A-t-il été rayé des contrôles ? Pas d'interruption dans les états de services. Dans une note qu'il adressera au ministre de la Guerre de France, il fixera l'année 1810 pour son passage définitif au

[1] Voy. *Napoléon et sa Famille*, VII, 200 et 204.

service de Naples. Ostensiblement sacrifié par Murat, La Vauguyon n'aurait-il pas continué à être employé par lui et « l'existence assez agitée et misérable » qu'il a menée en Italie, n'aurait-elle point caché des pratiques secrètes près des carbonari et des francs-maçons, des patriotes italiens qu'il aurait eu mission de convertir au muratisme ? Quelle apparence que Paul-Yves-Bernard de Quelen, comte de La Vauguyon, fils de ce duc de La Vauguyon qui étalait sa vanité en cinq lignes de titres magnifiques et inusités, frère de ce prince de Carency, le moins scrupuleux des agents de Fouché, lui-même passé du service d'Espagne à celui de France et de celui de France à celui de Naples, devenu alors, en moins d'un an, de chef de bataillon, général de division et colonel-général de l'infanterie de la garde, favorisé par Murat au point que leur étrange intimité paraissait suspecte, quelle apparence qu'un tel homme, sans raison majeure, eût été brusquement illuminé par la grâce, qu'il se fût, comme écrit une de ses amies, « enthousiasmé d'une pensée noble et grande : l'indépendance de l'Italie, le rétablissement des anciennes puissances et tout le pays au delà des Alpes libre enfin de lui-même comme il l'était dans les beaux jours » ? On a dit « qu'il ne rêvait qu'à cette grande entreprise et que ce fut d'elle d'abord qu'il entretint Joachim ». Sans doute lui en parla-t-il ; reste à savoir si ce fut pour la première fois ; si ce n'était point à lui que Murat, lorsqu'il avait traversé l'Italie allant à Dresde, avait apporté « tout l'or de son royaume » ; si, rétabli dans une con-

fidence qu'il n'avait peut-être jamais perdue, ce n'était pas lui qui avait été chargé d'organiser l'enthousiasme et de donner un tour favorable aux aspirations unitaires ? Nul doute en tous cas qu'il ne fût en relations politiques avec un certain nombre des généraux de l'armée italienne, qu'il ne fût l'intermédiaire entre eux et Murat, et qu'il n'en eût mis certains en relations directes avec son maître. Seulement, sur toute cette partie des conspirations, on n'a que des indices, point encore de preuves et, s'il est permis de former des conjectures, il est bien difficile d'arriver à une certitude.

La Vauguyon reçoit l'ordre d'aller attendre à Rome la division napolitaine dont, au moment opportun, il prendra le commandement. Sur sa route, à Bologne, il verra, entre autres, le général Pino avec lequel il fera ses accords et qui, dit-on, « lui proposera de lui livrer Mantoue. »

La Vauguyon est à coup sûr un instrument précieux, mais l'Empereur lui-même, sans trop y réfléchir, a mis aux mains de Murat un instrument plus précieux encore : le général italien qui jouit dans la péninsule de la plus haute réputation militaire et qui, aux yeux des mécontents, joint le prestige d'avoir été la victime de Napoléon. C'est Giuseppe Lechi. Il a joué un des premiers rôles dans la Cisalpine ; il a organisé à Dijon la légion italienne ; il a pris part à toutes les guerres ; il a commandé en 1806 l'aile gauche de l'Armée de Naples ; mais, employé en Espagne et commandant à Barcelone, il a été, en

1809, pris dans une affaire « si monstrueuse que, devant un conseil de guerre, il eût certainement été condamné à mort ». L'Empereur, par égard pour ses anciens services et sur l'intercession d'Eugène, s'est contenté de le faire enfermer à Vincennes et lorsque Murat, presque dès son arrivée à Dresde, le lui a demandé, il ne le lui a pas refusé : « Le général Lechi est depuis longtemps en prison, a-t-il écrit à Clarke le 28 septembre ; laissez-le sortir sans décision et donnez-lui un passeport pour Naples où le roi de Naples consent à l'employer. Nous serons ainsi débarrassés d'un officier qui, d'un côté, a rendu de grands services, puisqu'il s'est déclaré le premier pour notre cause en Italie, mais qui, de l'autre, s'est couvert de crimes à Barcelone. Trois ans de prison au secret lui serviront de punition. Il faut qu'il se rende directement à Naples et qu'il ne mette pas ses pieds dans le royaume d'Italie. »

Lechi, par sa réputation de patriote et de militaire, par l'action qu'il exerce sur les vétérans italiens, par la haine qu'il éprouve contre l'Empereur et contre les Français, par ses sentiments unitaires dont il a prouvé la sincérité, est l'adversaire le plus redoutable pour Eugène — et c'est Napoléon qui le donne à Murat.

De Milan, où il a acheté une calèche, le roi de Naples se dirige sur Florence où Élisa lui prête une voiture et où le prince Félix lui donne une chemise. En bonne sœur, Élisa expédie à Caroline un courrier qui la préviendra — et qui ramènera la voi-

ture. Murat s'en aperçoit à Rome où il arrive le 3 novembre au soir et où il descend à un hôtel de la place d'Espagne. D'abord sa nièce, la duchesse de Carigliano — Clotilde-Jeanne Murat, fille d'André Murat, frère de Joachim, mariée, à Naples, en 1812, à Jacques-Antoine Saluzzo, duc de Carigliano — est venue au-devant de lui à la première poste; puis, et c'est là ce qui le contrarie, Miollis se présente à son auberge et le prie de venir souper chez lui. Le roi « ne conçoit pas comment son passage a été connu; son intention, dit-il, était de passer dans Rome incognito. L'indiscrétion du courrier de la grande-duchesse l'a trahi. ». Cette humeur sortie, il fait bonne mine; il annonce qu'il va revenir avec son armée et qu'il aura tôt fait de chasser les Autrichiens; il parle « de l'acharnement des combats où il s'est trouvé et du hasard miraculeux qui l'a conservé sain et sauf au milieu du général Belliard et de trois de ses officiers qui ont été blessés tous les quatre autour de lui; il raconte qu'il a dû la vie à un de ses piqueurs, nommé Narcisse, qui a tué un Cosaque qui allait le frapper ». Aussi l'a-t-il décoré de son ordre. Ce bavardage est pour Miollis et Norvins. Avec d'autres, il commence les approches contre Eugène; il dit qu'Eugène a beaucoup baissé dans l'opinion, qu'il a perdu 30 000 hommes sans se battre et qu'il faut un autre chef pour sauver l'Italie.

Puis il part : Dans la nuit du 4, il arrive à Naples[1].

[1] Murat dira, le 12 novembre, qu'il est arrivé dans la nuit du 2 au 3. Son passage à Milan est attesté par deux lettres de lui; son arri-

La reine qui est venue l'attendre à l'avant-dernière poste, s'est lassée, est rentrée au palais où il arrive une demi-heure après elle.

Cette fois, il ne saurait se plaindre de la régente. Jamais il ne s'est mieux entendu avec sa femme qu'à distance et Caroline, pour l'adresse de ses manœuvres, a mérité ses compliments. Ayant reçu du roi, le 10 octobre, l'ordre, imposé par l'Empereur, de remettre ses passeports au ministre d'Autriche, elle a fait appeler le comte Mier. « Elle l'a reçu avec cette bonté et amabilité qui lui est si naturelle ; elle lui a donné à lire la lettre du roi et lui a dit qu'avant de lui faire écrire officiellement par M. de Gallo, elle avait voulu le voir, pour le prévenir et lui exprimer tous ses regrets de cette détermination forcée de son auguste époux ; qu'elle espérait que la cour de Vienne voudrait bien l'apprécier à sa juste valeur ; que l'interruption momentanée des relations officielles entre les deux cours ne devait point porter atteinte aux sentiments d'intérêt et d'amitié si heureusement établis entre les deux gouvernements, d'autant plus que le roi se refuserait constamment à l'envoi de ses troupes et que, là-dessus, il tiendrait ferme. »

vée à Florence, le 2 novembre à dix heures du matin, est annoncée par le *Journal de l'Arno* ; son passage à Rome, le 3 à dix heures du soir, est attesté par un rapport de Norvins et une lettre de Miollis. En admettant qu'il soit parti de suite après souper, il n'a pu arriver à Naples avant le 4 au soir. Le *Journal de Paris* du 17 donne la date du 5. — Pourtant, comme on verra, il existe une lettre de Murat datée de Portici le 3. — Est-ce un lapsus volontaire ou involontaire ?

Le même jour, Gallo a signifié officiellement à Mier la rupture des relations ; mais, pour cela, Mier a-t-il quitté Naples ? Point du tout ; il lui faut des sûretés pour son retour en Autriche, il faut qu'il ait organisé son voyage, il faut qu'il ait reçu des laisser-passer français et italien. Caroline s'oppose formellement à ce qu'il se mette en route « sans avoir toutes les certitudes possibles de ne rencontrer aucune entrave pour sa rentrée en Autriche ». Cela a mené jusqu'au 18, où Schinina, qui a fait diligence, est arrivé et a mis la régente au fait des ouvertures dont il a été chargé pour le roi, de la position des armées et de la défection de la Bavière. Il n'a guère eu d'efforts à faire pour déterminer la reine à se ménager quelques communications avec l'Autriche. Le 19 au matin, Caroline a fait venir le comte Mier et lui a dit « combien elle était touchée des procédés amicaux et généreux de l'empereur d'Autriche à leur égard, que la position personnelle du roi ne lui avait pas permis d'en profiter, que l'Empereur Napoléon ne consentirait pas pour le moment à son retour dans ses États, que, présent à l'Armée française, il ne pouvait faire aucune démarche, ni entrer dans un arrangement qui pourrait mettre son honneur sous un faux jour, mais qu'elle, comme régente du royaume, était autorisée par l'acte même de la Régence, de prendre, dans des occasions et cas extraordinaires telles déterminations et partis qu'elle trouverait convenables à la tranquillité et à la conservation du royaume ; que, par conséquent, mettant une

entière confiance dans les promesses de l'empereur François, elle était décidée à entrer en négociation avec l'Autriche, s'assurer de sa protection et contribuer de toutes ses forces à l'accomplissement de ses vues ». Mier, qui était en pleine intelligence avec Schinina, s'est mis d'accord avec Gallo qui « s'est déterminé à le seconder » et il a rédigé un mémoire indicatif des propositions de l'Autriche.

Durand, s'il s'étonnait que Mier prolongeât ainsi son séjour, était dupé par l'attente des sauf-conduits que lui-même était chargé de demander, et quelque peu rassuré, quant à la situation de Naples, par l'arrivée de Pérignon (22 octobre) dont, pensait-il, on n'eût point pressé la venue si l'on avait eu quelque mauvais dessein. Plus qu'à l'Autriche qu'il croyait hors du jeu, il s'était attaché à l'Angleterre et la nouvelle qu'on venait de recevoir officiellement de l'accession de la Bavière à la Coalition lui paraissait apporter un changement tout à fait désavantageux dans la situation. « Les Anglais, écrivait-il le 23, depuis longtemps travaillent le pays par leur argent et par leurs intrigues et je ne voudrais pas répondre que leurs tentatives ne continuassent à s'étendre jusqu'ici. » Il notait qu'un parlementaire, qu'on avait d'abord refusé d'admettre et dont on avait ensuite reçu les paquets, était porteur de lettres pour le duc de Campo-Chiaro, ministre de la Police ; il rapprochait ce fait d'un autre dont il avait eu connaissance : que Campo-Chiaro était chargé de suivre la correspondance avec l'île de Ponza ; il voyait le

danger du côté des Anglais, avec qui l'on n'était encore qu'aux préliminaires et il ne le voyait pas du côté des Autrichiens avec qui le marché était conclu.

Le 28 octobre, en effet, Caroline a fait appeler Mier, lui a déclaré qu'elle était fermement décidée à entrer en négociation avec l'Autriche et qu'elle profiterait de son départ pour le charger d'ouvertures pour sa cour. La position des affaires est telle qu'elle voit bien qu'il n'y a pas de temps à perdre pour prendre une résolution; ne pouvant pas auparavant consulter le roi à cause de son grand éloignement, elle se bornera à lui communiquer ce qu'elle a décidé de faire; mettant une entière confiance dans les vues généreuses et amicales de l'empereur François, elle se conformera entièrement aux directions qu'il lui plaira de donner ; en attendant de connaître ses intentions, elle ne fera pas sortir un homme de son armée hors du royaume, si même elle en recevait l'ordre du roi ; elle donnera des ordres pour rendre son armée mobile et la faire marcher, si telles sont les vues de l'Autriche. Le bâtiment napolitain qui conduira Mier à Trieste l'y attendra, pour le ramener ou pour rapporter les réponses. « Une seule de ces démarches suffirait pour la compromettre entièrement vis-à-vis du Gouvernement français ; mais elle se remet entièrement sous la protection de l'Autriche qui ne l'abandonnera certainement pas au courroux de l'Empereur Napoléon. »

A sept jours de là, Murat arrive. Caroline sait à merveille que, pour ne pas offusquer sa vanité et

éveiller sa jalousie, elle doit se tenir dans la coulisse et se garder de paraître. Elle écrit aussitôt à Mier que « le roi a l'intention de faire des propositions à l'Autriche pour obtenir la garantie et l'indépendance de ses États » ; et elle l'invite « à ne pas parler au roi de son entretien et des arrangements pris avec elle : tout doit avoir l'air de venir du roi, mais elle promet de faire faire au roi tout ce que l'Autriche exigera. »

Là, s'avance-t-elle beaucoup. En ce qui touche la trahison vis-à-vis de Napoléon, la défection vis-à-vis de la France, le mari et la femme se sont trouvés dans une telle communion d'idées que l'un à Leipzig, l'autre à Naples, sans s'être entendus, ils ont, chacun de son côté, conclu avec l'Autriche des accords pareils ; mais, sur la suite à y donner, la divergence des opinions s'accuse entre eux dès ce moment et elle ne va point tarder à les mettre en conflit. Caroline, raisonnable, calculatrice et pondérée dans son ambition, tient à conserver ses États et, pourvu que l'Autriche les lui garantisse tels qu'elle les possède, elle se trouvera fort satisfaite. Murat, qui a engagé les négociations par Cariati sur cette même base et qui a obtenu des Alliés qu'elle fût admise, a tout de suite élevé ses prétentions, et, aussitôt après Leipzig, comme si le moment était bien choisi, il a réclamé une compensation pour la Sicile, et il a jeté son dévolu sur les États romains. Comme s'il les possédait déjà, dès son arrivée à Milan, il n'a plus trouvé qu'ils lui suffisent ; il rêve, ou on le fait rêver, à l'Italie, et il s'en

voit le roi. Rivalité avec Eugène dont il prétend se venger; excitations des affiliés des sociétés secrètes qui, de bonne foi peut-être, s'imaginent avoir poussé par tout le royaume leurs mines souterraines; complicité de quelques généraux italiens, qui, probablement sur de bonnes espèces, ont promis le concours de l'armée; faiblesse de l'administration qui, dans les départements de l'Empire, ne dispose d'aucune troupe et, dans les départements du royaume, redoute les soulèvements ; mécontentements des populations qui détestent la conscription, haïssent la guerre, et sont, par les prêtres, excitées contre le geôlier du Pape, tout présente à Murat des images favorables et il s'imagine qu'il n'a qu'à tendre la main pour saisir la proie.

C'en est l'ombre, et, pour cette ombre, il lâche la proie véritable. Si les Autrichiens peuvent, en échange d'une coopération dont ils s'exagèrent étrangement la valeur, consentir à lui céder Naples et à lui sacrifier ainsi, malgré les liens de parenté et d'alliance, les Bourbons qui y régnaient ; s'ils peuvent encore payer la surenchère en lui abandonnant quelque part des États du Pape, jamais ils ne laisseront de bon gré se constituer en Italie un État indépendant et fort aux dépens des princes de la Maison impériale, dont les possessions sont comme des annexes de l'empire. Par cette folie d'une ambition inconsciente de ses moyens, incapable d'en mesurer l'effort possible, par cet aveuglement d'une suffisance qui le persuade à la fois de son génie stratégique et des dispositions

militaires de son peuple, par cet entraînement d'une crédulité qui lui fait accepter sans contrôle — il est vrai que le contrôle est impossible — les promesses des sociétés secrètes, Murat, sans tenir aucune certitude au sujet de Naples, ni bien moins au sujet de Rome, s'expose à perdre tout ce qu'il possède, tout ce qu'il pourrait raisonnablement acquérir, pour suivre un rêve dont le moindre raisonnement lui eût prouvé l'inanité.

II

LE TRAITÉ DE NAPLES

5 novembre 1813 — 13 février 1814.

Situation de l'Italie au retour de Murat. — EUGÈNE. — Son armée. — Campagne de 1813. — Retraites successives. — Tentatives des Coalisés sur Eugène. — Fidélité déclarée. — Calomnies contre lui. — Ennemis qu'il trouve à Florence, dans son armée, à Paris. — ELISA. — Sa vie depuis le mois d'avril. — Voyage à Livourne. — Le choléra. — Troubles en Toscane. — Passage du roi de Naples. — Lettre à l'Empereur. — Exode des Français. — Craintes de la grande-duchesse. — Ses projets de retraite. — Réponses de l'Empereur. — Ses instructions. — Moyens de défense qu'il annonce. — Nugent débarque aux embouchures du Pô. — Panique.

Mission de Fouché. — Ce qu'il fait dans les provinces Illyriennes. — Son départ. — Son voyage en Italie. — Caractère de Fouché. — Ses relations avec Murat. — L'Empereur envoie Fouché près de Murat. — Instructions. — Passage à Florence, à Rome, arrivée à Naples (30 novembre).

MURAT. — Où en est-il ? — Discours au Conseil d'État. — Abolition du Blocus continental. — Ordre du jour à l'armée. — Note du *Moniteur* napolitain. — Entretiens de Gallo avec Mier. — Projet de mariage. — Murat reçoit secrètement Mier (8 novembre). — Déclarations qu'il lui fait. — Plan d'occupation des États romains et de la Toscane. — Aveu de ses relations avec les Patriotes. — Envoi de Schinina à Bentinck pour négocier un armistice. — Décret pour l'ouverture des ports. — Les deux lettres de Murat du 12 novembre. — Quel but il poursuit. — Il annonce partout l'arrivée de son armée. — Lettre de l'Empereur à Eugène. — L'Empereur dupe de Murat. — Rapport



de Caulaincourt. — Ordres donnés qui livrent l'Italie méridionale à Murat. — L'Empereur étant dupé, ses agents qui sont à Naples et à Rome sont rendus impuissants. — Durand en quarantaine. — Conversations avec le roi. — Promesses que fait Murat. — Rapports de Norvins. — Rapports de Rœderer fils. — Miollis, soldat subordonné, exécute d'abord tout ce que Murat commande. — Mais, à la fin, sur des demandes suspectes, s'inquiète. — Le plan de Murat en complète exécution lors de l'arrivée de Fouché. — Mme Récamier arrive à Naples en même temps. — Rapports de Fouché annonçant la bonne foi de Murat.

Conférences de Gallo avec Menz, secrétaire de Mier. — Menz veut prévenir une négociation de Murat avec Bentinck, mais Murat ne trouve pas les garanties suffisantes. — Ordres que Murat fait passer au général d'Ambrosio. — Collusion militaire entre les armées autrichienne et napolitaine.

Avant de partir, Murat veut être éclairé sur Bentinck. — Mission de Schinina. — Retards qu'il éprouve. Explications de ces retards. — Caractère de Bentinck. — Expédition de Catinelli sur Viareggio. — Viareggio livré. — Catinelli à Lucques. — Déroute du général Pouchin. — Attaque de Livourne. — Belle résistance. — Lâcheté du prince Félix. — Les Napolitains refusent tout secours à la grande-duchesse. — Première mission de Lambert à Naples. — Élisa avertit l'Empereur. — De tous côtés avis concordant, d'Eugène, de Norvins, de Miollis. — L'Empereur s'étonne, mais ne *réalise* pas la trahison. — Lettres à Clarke et à Caulaincourt. — Murat jette le masque en Italie. Travail de trahison. — Lettres de Murat à Miollis. — A Élisa. — Titre nouveau qu'il prend. — Au moment où il paraît décidé à tout rompre, brusque reculade. — Pourquoi ? — Lettres à l'Empereur du 21 et du 25 décembre. — Autres lettres à Pauline et à Hortense. — Raisons de cette reculade : Murat ne reçoit plus rien de l'Autriche.

Arrivée à Manfredonia d'un émissaire autrichien. — Neipperg. — Ses instructions. — Traité dont il est porteur. — Ultimatum de l'Autriche, le 10 décembre. — Depuis lors, Mier, arrivé au quartier général, a obtenu pour Murat des conditions bien supérieures. — Mais Neipperg seul négocie. — Lettre de Murat à l'Empereur du 3 janvier 1814. — Le traité n'est pas encore



signé parce que Bentinck refuse l'armistice. — Insistance de Neipperg près de Bentinck. — Mission de Graham à Naples. — Ouvertures de Murat à Graham. — Graham et Menz partent pour le Nord. — Vaine insistance près de Bentinck. — Bentinck semble en révolte contre son gouvernement et, de fait, exécute ses desseins. — On ne gagne rien sur lui. — Mission de Pignatelli près de l'empereur d'Autriche. — Lettre de Murat. — Arrivée de Mier à Naples. — Débat au sujet de la compensation à obtenir. — Murat payé 400 000 âmes. — Le traité signé. — Quel fut-il? Le traité de Naples du 11 janvier 1814 n'est connu que par un texte faux et remanié. — Quel était le texte vrai?

Attitude de Caroline lors de la signature du traité. — Elle est tout Autrichienne. — Se ménage pourtant avec l'Empereur. — Lettre de Murat à l'Empereur du 15 janvier. — Ce que vaut cette lettre pour la mémoire de Murat. — Les apologies de M. le comte de Mosbourg. — Attaques contre l'Empereur. — Comment ces attaques sont réfutées par les dates. — Ce qu'il faut penser des justifications de Murat. — Son caractère égal d'un bout à l'autre de sa vie. — Ce que les Français font à Naples devant le traité. — Durand. — Pérignon. — Les papiers de Durand volés près de Florence. — Les Français au service de Murat. — Miollis. — Tentatives des Napolitains sur le fort Saint-Ange. — Insistance des Napolitains. — Lettres de Murat à Miollis. — Ses menaces. — Refus de Miollis. — Il se met en défense. — Intrigues napolitaines à Rome. — Murat prépare son intervention. — Députation de la noblesse romaine. — Protestations des officiers français au service de Naples. — Réponse de Murat. — Ses mensonges. — Murat ne peut agir de vive force. — Moyens qu'il emploie pour séduire Miollis. — Mission de Maghella. — Entrée en scène de La Vauguyon. — Sa proclamation. — Sa lettre à Miollis. — Réponse de Miollis. — Il se réfugie au château Saint-Ange. — Murat a réussi à occuper Rome sans tirer un coup de fusil. — Arrivée de Murat à Rome. — Parlementaires envoyés à Miollis. — Les Français dans l'armée napolitaine. — Murat ne peut penser à des attaques de vive force contre les places de l'État romain. — Il en parle d'autant plus. — Sa proclamation de Bologne. — Insultes contre Napoléon.



L'EMPEREUR. — Gradation des nouvelles. — Lettres d'Eugène, de Fouché. — Que faire ? Lettre de l'Empereur à Caulaincourt du 19 janvier. — Renvoi du Pape dans ses États. — Dépêche de d'Hauterive à Durand du 31 janvier. — Patience et longanimité de Napoléon. — La trahison de Murat, si prévue qu'elle dût être, le surprend et l'atterre. — Ordres de représailles. — Jugement de l'Empereur sur Murat.

Quelle est pourtant, à ce moment de novembre, la situation de ce royaume d'Italie que Murat convoite et sur lequel il étend la main, et de quels éléments cette situation est-elle formée ? Quels rapports Murat a-t-il avec Eugène et avec Élisa et quelle est la forme des relations de ceux-ci avec Napoléon ?

Le 12 mai, l'Empereur, préoccupé à la fois des mouvements de troupes que l'Autriche faisait sur la frontière et du silence obstiné que Murat gardait au sujet de son contingent, a, de Dresde, expédié Eugène à Milan. Dans une de ces lettres officielles à l'Impératrice, Reine et Régente, qui ont remplacé le glorieux bulletin des précédentes campagnes, il a annoncé qu'il l'y envoyait « pour remplir une mission spéciale » et il a ajouté : « Sa Majesté a été extrêmement satisfaite de la conduite que ce prince a tenue pendant toute la campagne : cette conduite a acquis au vice-roi un nouveau titre à la confiance de l'Empereur. »

Le 15, Eugène a passé à Munich où il a vu son beau-père, le roi de Bavière, et, le 18, il est arrivé à Monza où il a retrouvé la vice-reine. Joie de se revoir après plus d'une année, et combien cruelle ! car c'est

un ménage d'amoureux. Mais, bien qu'il s'emploie à prouver à Auguste qu'il l'aime comme au premier jour — on en verra des marques onze mois plus tard — Eugène a autre chose à faire.

L'Italie est vide de soldats : elle a fourni trois corps à la Grande Armée, et, pour former celui que va commander Bertrand, on a fait marcher jusqu'aux maîtres ouvriers. Point de cadres : ceux que Napoléon avait renvoyés de Moscou sont enfermés dans Glogau ; c'est la conscription, elle seule, qui doit fournir tous les éléments de l'armée italienne nouvelle. Sur le papier, telle que Berthier l'y a jetée, elle fait encore assez bonne figure, grâce à des régiments provisoires qui devront venir de France, à des régiments croates qui, s'ils rejoignent, déserteront en masse, à des régiments napolitains qui ne paraîtront jamais. En forçant la conscription dans le royaume, en recevant de l'Armée d'Espagne plus de trois cents officiers, et de l'Empire 31000 hommes, en poussant l'instruction d'une façon intensive pour se procurer des sujets, Eugène, en trois mois, de mai à août, est parvenu à mettre debout une armée qui compte 47000 hommes disponibles, peu solides, il est vrai, habillés à la diable, mais enfin armés, équipés, commandés et faisant figure de soldats. Dès le 15 juillet, cette armée a pu commencer son mouvement ; le 16 août elle gardait les deux grands débouchés de l'Italie par Laybach et Pontreba.

Les Autrichiens menaçant d'abord la Croatie où ils comptaient provoquer une insurrection qui se réper-

cuterait sur les régiments croates employés à l'armée ou mis en réserve en Toscane, Eugène tenta vainement de s'y opposer, mais il avait affaire, à la fois, à 60 000 hommes de troupes réglées et à une sorte de levée en masse en Croatie, en Dalmatie, dans le pays de Raguse et aux bouches de Cattaro. Par suite, l'offensive lui était interdite et il fut réduit à une guerre de positions telle qu'il pouvait justement y déployer ses qualités militaires, à une guerre de chicane telle qu'il la devait souhaiter à son armée pour l'aguerrir.

Secondé par des lieutenants tels que Grenier et Verdier qui avaient le commandement des quatre divisions françaises — ou réputées telles, car les conscrits des trois gouvernements généraux y figuraient — Eugène a livré, à Villach et à Feitstrig, des combats heureux, mais il n'a pu empêcher l'occupation de Fiume, et il a eu lieu d'être mécontent de son troisième lieutenant, le général Pino qui commandait les troupes italiennes et du général Bonfanti qui commandait la division de réserve. Il avait là de quoi prendre des inquiétudes, surtout au sujet de Pino. Il lui a donné permission de quitter l'armée en prétextant sa santé et l'a remplacé par le général Palombini, qu'il croyait énergique et sûr ; à la division de réserve, il a mis son aide de camp le général Gifflenga. Plus tard, il a réorganisé l'armée en deux corps, l'un à ses ordres directs, l'autre aux ordres de Grenier.

Il tenait encore, quoiqu'avec peine, la ligne de la Piave, lorsque la défection de la Bavière le contraignit à une retraite qu'il commença le 27 septembre. Gre-

nier arrêta à Saffnitz, le 7 octobre, les Autrichiens qui voulaient la précipiter et, le 11, il réunissait ses troupes dans la vallée du Tagliamento; en même temps, Eugène s'établissait à Gradisca, et Gifflenga, obligé d'évacuer le Trentin, abandonnait à l'ennemi le pays de Cadore.

Ces combats n'avaient pas été sans affaiblir l'armée; Eugène fit de nouveaux appels à la conscription italienne, et reçut encore quelques éléments de l'Armée d'Espagne; mais il ne pouvait se dissimuler que, très prochainement, il devrait se retirer derrière l'Adige et que, en Italie, l'effet de cette retraite serait désastreux. Il prit des mesures pour la défense de Palma-Nova et de Venise et tint encore douze jours sur l'Isonzo. Le 30, l'armée avait reculé sur la Piave et, du 1er au 4 novembre, elle s'établissait sur l'Adige. Eugène portait à Vérone son quartier général.

Les Coalisés qui avaient si bien réussi avec Murat, n'avaient pas manqué d'essayer la même tactique avec Eugène, et le roi de Bavière, prenant à cœur les intérêts de son gendre et de sa fille, avait engagé à leur sujet, avec ses nouveaux alliés, une conversation, d'où Eugène, s'il le voulait bien, pouvait tirer la garantie d'un établissement en Italie, sinon la mise en possession du royaume entier. Le 15 octobre, le roi fit remettre à Eugène une lettre[1] où, par la proposition d'un armistice particulier, il ouvrait la porte aux négo-

[1] V. *Joséphine répudiée*, 307 et suiv. Il y aura de notables différences entre les conclusions auxquelles j'étais arrivé dans ce livre publié en 1901 et celles auxquelles une étude plus approfondie m'a amené ici; toutefois point pour cette première partie.



ciations. Eugène répondit très nettement en affirmant son dévouement à l'Empereur. Il ne se contenta pas d'en faire part à celui-ci. La princesse Auguste, malgré les dégoûts qu'elle avait subis à son dernier voyage en France, tint à s'associer expressément à la protestation de fidélité de son mari. Eugène la renouvela le 27 octobre, « se plaignant du mauvais esprit qui régnait en Italie et de voir son nom mêlé à des projets, à des combinaisons, à des espérances également absurdes... » « Où pourra-t-il épancher son indignation si ce n'est dans le cœur paternel? »

Au dire du commissaire général de police à Lyon, chargé de recueillir des renseignements près des voyageurs à l'infini qui quittent Milan, il existe en effet « bien peu d'union entre les membres de la Famille impériale qui habitent l'Italie. Plusieurs de ces membres éprouvent ou témoignent des doutes sur la sincérité du dévouement du vice-roi à l'Empereur. A la fin du mois d'octobre, les ministres du royaume ont tous reçu une lettre, timbrée de Florence, dans laquelle on les invitait à presser le prince vice-roi de se saisir de la couronne et on ajoutait que tous les bons Italiens se joindraient à eux. Cette lettre était, disait-on, un piège de ses ennemis et, dans des conjectures téméraires, on allait jusqu'à désigner la personne du rang le plus auguste comme lui ayant elle-même tendu ce piège ».

C'est à ces bruits sans doute qu'Eugène avait fait allusion. Cette intrigue ne pouvait qu'ajouter aux difficultés chaque jour croissantes de sa position. Après les demandes qu'il avait faites, les ordres qu'il

avait transmis et les réponses qu'il avait reçues, il ne pouvait compter sur un appui quelconque de la part de Murat; il devait être convaincu, et il l'était en effet, que l'armée napolitaine, encore neutre, allait devenir ennemie. Il n'ignorait pas que, dans l'armée italienne, le roi de Naples s'était procuré des amis tout prêts à devenir des complices; que, dans le royaume, l'aristocratie tout autrichienne, le clergé tout papalin, pouvaient quelque jour émouvoir des séditions qu'il n'avait aucun moyen de réprimer; que les Anglais, par une propagande active en faveur de l'Italie indépendante, avaient jeté des semences de discorde qui, si elles pouvaient profiter à Murat, devaient paralyser ses efforts à lui, lieutenant de l'Empereur-Roi.

A Paris, il n'était rien moins qu'appuyé. Le duc de Feltre, qui semblait avoir gardé une confiance entière à ses amis Murat, s'étonnait à chaque lettre qu'Eugène ne demandât pas des troupes à la reine Caroline. Elle avait offert 10 000 hommes à Miollis; que le vice-roi ne les lui réclamait-il? Elle se fût empressée de les donner. A l'Empereur, Feltre écrivait pour dénoncer Eugène : Grenier, disait-il, se plaignait de lui; la grande-duchesse Élisa s'adressait vainement à lui pour connaître les décisions de l'Empereur; quant à lui, ministre de la Guerre, il ignorait si le vice-roi avait reçu des instructions générales pour la conduite des opérations ou s'il avait carte blanche. « Il n'a pas besoin de mon avis, écrivait-il, puisqu'il ne me le demande pas. »

C'était le moment (6 novembre) où par les combats, les désertions, les garnisons laissées dans les places, l'Armée d'Italie, réunie sur la rive droite de l'Adige, était réduite à 32 000 hommes avec quatre-vingts bouches à feu. Avec ces forces singulièrement restreintes, le vice-roi allait avoir à affronter 60 000 Autrichiens et éventuellement 35 000 Napolitains.

Tels étaient les renseignements que Murat avait pu recueillir lors de son passage à Milan : ils n'étaient certes point de nature à le détourner de ses projets.

* * *

Si rapidement qu'il eût traversé Florence, il avait pu constater le désarroi où était la grande-duchesse. Depuis le mois d'avril, elle était presque sans instructions de la part de l'Empereur; réduite aux nouvelles des journaux et préoccupée à bon droit de l'état des esprits en Toscane, elle s'adressait à tous ses correspondants habituels pour avoir des renseignements : Lavallette pouvait en donner; elle lui écrivait en confiance. A Savary, avec qui elle avait bien moins de liaison, elle écrivait : « Je ne puis écarter toutes les idées d'inquiétude d'une guerre où Sa Majesté fait tant de si glorieux efforts. Ayez la bonté de me donner particulièrement de ses nouvelles aussi souvent que vous le pourrez. »

En juin, elle a chanté des *Te Deum* à propos de Lutzen. « Elle a donné, en ce qui la concerne, à cette grande et heureuse cérémonie tout l'éclat et la

solennité possibles. » « La Toscane, a-t-elle écrit, a accueilli ces glorieuses nouvelles avec enthousiasme : l'on y est toujours dans la plus parfaite tranquillité et, comme elle se fonde sur une confiance entière en l'Empereur, il n'y a pas de crainte qu'elle puisse être troublée. » Voilà, dans son adulation, la phrase la plus terrible : Si la confiance disparaît, du même coup la tranquillité, et Élisa ne répond plus de la Toscane.

En juillet, elle est allée prendre les bains de mer à Livourne, et, à son retour, elle a été surprise par une maladie qu'on a dit être le choléra-morbus ; non sans peine, elle en a triomphé ; mais elle est convaincue qu'elle peut tout surmonter, aussi bien le choléra que la révolte ; car, si bon qu'il fût en juin — à son dire — l'esprit public est fort mauvais en juillet. « J'ai pris, écrit-elle, toutes les mesures convenables pour prévenir les menées de la malveillance. » L'Empereur, qui paraît avoir peu d'illusions, suggère pourtant de nouvelles précautions. L'opposition que rencontre à Florence le curé nommé par l'archevêque français, lui paraît de mauvais augure, et de Mayence, le 27 juillet, il enjoint à la grande-duchesse de prendre « les mesures les plus vigoureuses pour contenir dès le premier moment cette résistance religieuse. Envoyez à l'île d'Elbe, écrit-il, tous les individus qui se seraient rendus coupables ». D'elle-même, Élisa fait incarcérer deux députés de Livourne qui ont tenu des propos outrageants pour l'Empereur ; mais elle croit devoir s'en excuser : « Votre Majesté,

écrit-elle, me connaît assez pour être assurée que les mesures violentes ne sont pas dans mon caractère. Je ne me suis jamais départie du système de douceur qui convient aux Toscans. J'en ai fait surtout usage dans les circonstances difficiles. »

Malgré le manque de troupes, l'entrée en lice des Autrichiens, même la défection de la Bavière, la tranquillité s'est maintenue mal que bien. Dès le mois d'octobre, Élisa a multiplié ses lettres à Clarke, implorant qu'on prît des mesures pour préserver la Toscane d'une invasion, cela, il faut dire sans grand résultat ; mais que faire ? on va au plus pressé.

« Le passage du roi de Naples a été un éclair » qui l'a réellement abasourdie. Si, le jour même, elle a fait bonne contenance, répétant, au dîner et le soir, des anecdotes sur le départ et le voyage du roi, les périls qu'il avait courus, les secours qu'il allait amener avant un mois, les 10 000 hommes qu'il établirait dans un camp à Bologne, les 30 000 qu'il conduirait sur le bas Pô, les miracles que feraient ses troupes sous ses ordres et comment « les Napolitains sauveraient l'Italie pour leur roi » ; si, le soir, « elle a joué aux échecs, a peu parlé et a montré une grande gaîté », elle n'en désire pas moins se soustraire à l'obligation de jouer cette comédie ; et, le 4 au matin, elle part pour Pise, avec le prince et une partie de sa cour. Elle ne compte revenir à Florence que pour le jour de l'an. « Ce voyage ne fait aucune sensation



parce qu'il a lieu tous les ans pendant les mois de novembre et de décembre. »

Une fois à Pise, elle écrit à l'Empereur ; son optimisme est tombé. Elle avoue que les affaires d'Italie vont mal, que l'inquiétude est générale ; l'armée est retirée sur l'Adige ; des mouvements insurrectionnels se sont produits dans quelques départements du royaume. « Le Rubicon a déjà envoyé sur nos frontières plusieurs bandes de brigands qui pillent et volent. » Elle demande des instructions pour le cas où elle devrait quitter momentanément la Toscane. Car les régiments croates, presque l'unique force qui s'y trouve, ne sont rien moins que sûrs et les officiers ne demandent qu'à passer aux Autrichiens. Il est vrai qu'à son passage « le roi de Naples lui a dit qu'il viendrait avec des Napolitains défendre l'Italie méridionale sur le Pô, » mais, quoique décidée à lutter elle-même « jusqu'à la dernière extrémité », elle se préoccupe de sa ligne de retraite. Devra-t-elle diriger des troupes sur Alexandrie, sur Gênes ou sur Rome ?

Cela est écrit le 10 : le 12, elle annonce que les femmes et les Français quittent la Toscane. « J'ai fait, dit-elle, toutes les dispositions qui peuvent mettre Florence à l'abri d'un coup de main. Le prince de Lucques s'y maintiendra de sa personne tant que des forces supérieures ne l'obligeront pas à l'évacuer ; alors, il se retirerait à Livourne ; pour moi, je suis bien décidée à ne quitter le grand-duché que dans le cas où l'ennemi occuperait Florence et à me retirer

par Piombino à l'île d'Elbe où j'attendrais avec sécurité le terme de ces succès éphémères. »

Il n'empêche qu'elle aimerait bien être rassurée ; elle n'a de nouvelles, ni de Paris, ni de Naples. « J'imagine, écrit-elle le 13 à Borghèse, que le roi et ma sœur m'avaient écrit par un courrier à moi que j'avais envoyé à ma sœur et qu'on me dit avoir été assassiné à son retour. J'aurais peut-être appris par là si le roi mettra à exécution le projet dont il avait parlé, de venir avec 40 000 hommes établir son quartier général à Bologne. »

« On ne doit rien craindre en Italie, » écrit l'Empereur le 18, et il n'abandonnera pas le pays. « Le prince d'Essling se rend de Toulon à Gênes, avec 3 000 hommes. Répandez, écrit-il à Élisa, que le maréchal arrive avec une armée de 20 000 hommes et qu'une armée de 10 000 hommes se réunit à Alexandrie et à Turin. » Pour les Croates, rien de plus simple que de les envoyer en Corse, d'où les navires qui les auront transportés rapporteront leurs fusils. Il y a bon parti à tirer des 3e et 4e bataillons du 112e. A la vérité, ils n'existent pas encore. « Les cadres viennent de la Grande Armée en Toscane, mais je crois, dit l'Empereur, qu'il en arrivera peu de chose. Vous les compléterez avec les conscrits qui sont dirigés sur la Toscane pour ce régiment et qui doivent avoir passé à Turin. »

Voilà les éléments de résistance : ils suffisent à son compte. Défense de bouger. « Dans tous les cas, écrit-il, quand même l'ennemi arriverait sur le Mincio,

vous ne devez pas quitter la Toscane ; l'ennemi ne pourra pas faire de détachements considérables quand il sera tenu en respect par le vice-roi et tant qu'il n'aura pas gagné une grande bataille. »

Ses instructions sont impératives et il les renouvelle en ces termes : « Quand bien même le vice-roi quitterait le Mincio et l'Adda, la grande-duchesse doit rester à Florence. L'ennemi ne peut y envoyer qu'un détachement de son armée. D'ailleurs, si la grande-duchesse était forcée, elle se replierait sur Naples. »

Que faire donc ? Rester à Pise, où « la saison ne la favorise guère, où les brouillards, la pluie et les vents ne lui laissent pas apprécier la douceur du climat et jouir de la belle promenade du Lung'Arno. » Elle y est assez au calme pourtant, ne recevant, en dehors des lettres d'affaires des ministres, que les nouvelles du *Moniteur*. Mais, à ce moment même, lorsqu'elle est armée seulement de la fidélité de ses Croates, du bruit de l'arrivée de 20 000 hommes et des cadres futurs des deux bataillons du 112e ; lorsque, au désir de l'Empereur, elle devrait, avec de telles forces, envoyer de fortes colonnes dans le département du Rubicon et le pacifier, le général autrichien Nugent débarque, le 15, vers les embouchures du Pô, avec 3 000 hommes, Autrichiens, Anglais, Calabrais, s'empare des deux forts de Goro et de Velano, marche sur Ferrare, y entre le 20 sans coup férir et pousse ses avant-postes jusqu'à Malalbergo. Élisa, sur la première nouvelle, a quitté Pise et s'est rendue à Florence, qu'elle a trouvé, écrit-elle le 23, dans le plus

grand calme. L'estafette a passé librement; la route de Modène à Bologne n'a pas été interceptée, et l'on ajoute, prématurément il est vrai, que, devant les trois bataillons qu'Eugène a détachés sous les ordres du major Merdier pour reprendre Ferrare, les Autrichiens se sont rembarqués.

Élisa croit donc avoir assez fait en tenant des discours rassurants aux principaux fonctionnaires, et en « ordonnant de hâter l'organisation de la garde nationale à Florence en la composant uniquement de Toscans, les officiers surtout » ; elle repart dans l'après-midi du 23 pour Pise, laissant derrière elle, jusqu'à la fin de la crise, le prince Félix.

Ainsi Élisa manque-t-elle au passage un vieil ami qui arrive à Florence le 24 après minuit. Est-elle instruite qu'il va venir et, par ce départ précipité, a-t-elle voulu éviter jusqu'à l'apparence d'une entente, ou faut-il y voir seulement une coïncidence ? N'est-il pas surprenant pourtant, étant donnée la liaison établie entre Fouché et Élisa, que celle-ci n'ait pas été avisée de la venue de celui-là, et que Fouché ne trouve, pour le recevoir et l'entretenir, la nuit presque entière, que le préfet de l'Arno, le baron Fauchet, déjà fort suspect, et Lambert, secrétaire des commandements de la grande-duchesse, son affidé le plus intime ?

Le 10 mai, en grand mystère, l'Empereur a appelé Fouché à Dresde ; il lui a destiné le gouvernement de la Prusse qu'il croit reconquise ; puis, cet espoir échappant, il l'a, semble-t-il, employé en éclaireur aux

négociations avec Metternich. Au moins, Fouché s'en est vanté, et, les choses ayant échoué, s'est plaint comme de juste d'avoir été desservi par Maret. Dans son ardeur à s'entremettre, il s'est mêlé d'écrire à Murat, qui n'avait pas besoin de ses avis pour venir à Dresde, et à Bernadotte près duquel il a totalement échoué.

Vers le 17 juillet, après la crise finale de la folie de Junot, l'Empereur s'est trouvé avoir à pourvoir au gouvernement général des Provinces Illyriennes. Ne voulant pas que Fouché retournât à Paris où il pourrait nouer des intrigues, il l'a envoyé à Laybach comme à un poste d'observation d'importance majeure. En route, Fouché s'est arrêté à Prague où il a tenté de reprendre quelque entretien avec Metternich, au sujet d'une paix possible, non plus avec Napoléon, mais avec la Régente et Napoléon II.

L'Empereur, pour qui les liens de famille restent les seuls résistants et durables, ne saurait admettre que l'empereur François puisse abandonner sa fille et son petit-fils et l'on ne voit pas pourquoi, ayant laissé Talleyrand dans le Conseil de régence, il hésiterait par la suite à y introduire Fouché. [1]

A Gratz où il a passé ensuite, Fouché a vu Louis, l'a mis au courant de la prochaine défection de l'Autriche et l'a « acheminé » vers les pays demeurés

[1] On a voulu voir là trahison ou du moins initiative personnelle de la part de Fouché ; j'en doute. Je serais tenté de penser qu'il agit en conformité d'idées avec Napoléon et peut-être par ses ordres, si je ne me suis pas trompé sur les sentiments que j'ai cru démêler chez l'Empereur à cette date. (Cf. : *Napoléon et son fils*, p. 256. — *L'Impératrice Marie-Louise*, p. 496.)



neutres, sinon vers la France. Chemin faisant, il a observé la mobilisation de l'armée, l'état des finances et n'a pas manqué de proposer à l'Empereur, pour atteindre le crédit de l'Autriche, les moyens de police qui lui sont familiers, tels que la fabrication, l'expédition et l'émission de faux billets de banque, — procédé d'ailleurs que les Anglais ont été les premiers à mettre en pratique.

En même temps qu'à l'Empereur, Fouché, selon les ordres qu'il a reçus, « transmet à Eugène les renseignements militaires qu'il a pu se procurer. »

Arrivé à Laybach le 29 juillet, il y a trouvé un « dénûment absolu, de continuels affronts de la part des Anglais, un espionnage et des correspondances admirablement organisés par les Autrichiens, un déplorable esprit public. » Il a réformé la police, fondé un journal, arrêté quelques suspects, et, d'accord avec le général d'Anthouard qu'Eugène a envoyé pour commander les troupes, il a proclamé l'état de siège à Cattaro et à Raguse. « Votre Majesté connaît mon activité, écrit-il à l'Empereur ; elle peut être bien convaincue que je ne néglige aucun des moyens qui sont en ma puissance. » A la vérité, « le sénateur, ministre d'état, gouverneur général » ne fait guère que de la police ; encore peu de temps : un mois à peine. Après avoir, le 23 août, écrit d'un général à l'Empereur : « il sait braver un coup de canon et il fuit devant des fantômes : c'est une disposition funeste que cette faiblesse d'esprit qui porte à accueillir tous les bruits », lui-même, le 24, évacue Laybach et « prend la résolution de se

rendre à Trieste pour y calmer l'inquiétude et pour y empêcher la confusion ». Cela est un noble prétexte et le ci-devant oratorien ne s'effraie point aisément des spectres.

Au moins « le départ de Son Excellence ne pouvait être effectué dans un moment plus favorable » et Son Excellence en donne elle-même cette justification sans réplique : « Je me porte là où il n'y a point de forces, afin de faire croire à l'ennemi qu'il en existe une » ; mais l'ennemi ne s'y laisse pas prendre, et, Trieste étant menacé, le duc d'Otrante s'empresse de quitter la ville, car, dit-il, « il ne serait pas utile que je tombasse dans leurs mains ; cet événement ne saurait que servir de trophée à l'ennemi. » Le 28 septembre, il est à Goritz et, peu à peu, précédant les troupes en retraite, il s'achemine vers l'Italie ; le 3 octobre, il est à Udine, le 9 à Venise. De Venise, il vient à Bologne « d'après l'invitation du prince vice-roi ». Il y apprend, « à son arrivée, le passage du roi de Naples et des nouvelles de l'armée ». Le 6 novembre, il écrit à l'Empereur pour l'assurer de son entier dévouement et flétrir « les infâmes Alliés » ; mais, en même temps, reste-t-il oisif ? S'il est vrai que, le 13, il y reçoive La Vauguyon, allant à Rome, qu'il le réunisse à dîner au général Pino qu'il a connu à Laybach et qui, renvoyé de l'armée, est en hostilité déclarée avec Eugène, n'y a-t-il pas lieu de penser que ce grand artisan d'intrigues en a conçu une nouvelle ; au moins qu'il cherche à se raccrocher et à s'entremettre dans celle dont il a saisi quelques fils ?



Nul homme aussi habile à se parer des plumes d'autrui : à l'en croire, lui seul a tout imaginé, tout prévu, tout conduit; si les choses tournent bien, c'est par lui; mal, c'est qu'on ne l'a pas suivi. A les regarder de près, ses moyens sont pauvres et l'invention y manque. Dans la police, il a réussi assez, grâce à des auxiliaires excellents ; dans la politique, il a échoué, chaque fois qu'il a voulu prendre des rôles de diplomate, parce qu'il les a joués en policier. Il n'a ni vues générales, ni idées d'ensemble, ni connaissances économiques, ni relations personnelles. Il ne sait pas plus les hommes que les choses. Il voit court parce que son regard est constamment arrêté par le mur de sa fortune ; il ne donne même pas le change sur ses mobiles ; il subordonne tout à lui-même et cela se voit. Garder sa tête, sauver son argent, conserver ses titres et ses places, c'est tout. L'Empire s'écroule, la France peut lui être fermée, par l'Empereur s'il reste, par les Bourbons s'ils rentrent — il a été des premiers à dénoncer les menées royalistes — et, pour lors, l'Italie peut lui devenir un refuge, non pas une Italie napoléonienne, mais une Italie unifiée sous le sceptre de Murat, son ancien complice, agréée et reconnue par les coalisés. Il a là deux bons amis, Élisa et Murat, un ennemi, Eugène. Avec lui, il y a toute l'affaire du divorce qu'un fils n'oublie pas. De plus, Eugène paraît fidèle à l'Empereur et engagé avec lui. Rien donc à faire de ce côté. Avec Murat au contraire, nul risque à reprendre d'anciennes conversations et, si Élisa veut s'y mêler, elle peut être utile et sera la bienvenue.

Fouché est certain de s'entendre à mi-mot avec Murat ; il correspond avec lui et échange des nouvelles. Ce commerce, dont on connaît à peine quelques traces, est suivi de longue date, car, dans les lettres, point de préliminaires, l'on va aux faits. Le 11 novembre, Murat écrit que son retour à Naples a paralysé le mauvais effet causé dans la Basse-Italie par le dernier Bulletin de l'Empereur ; qu'il met ses troupes en mouvement pour la couvrir et faire diversion aux succès des armées autrichiennes qui suivent le vice-roi. « Les nouvelles qui arrivent de France, ajoute-t-il, sont bien sinistres et les esprits sont à Rome dans une grande agitation. Je désire bien vous trouver encore à Bologne et cependant je voudrais vous savoir auprès de l'Empereur. C'est bien maintenant qu'il a besoin des conseils de ses amis ; c'est bien aujourd'hui qu'il doit éloigner tous les flatteurs. »

Ce sont là des phrases convenues ; en parlant de leur dévouement à l'Empereur, Murat, comme Fouché, savent ce qu'ils disent. L'accord est si bien établi entre eux que, le 22, Murat expédiant à Bologne le général Colletta, avec mission de s'entendre avec le général Pino et les autres généraux italiens qui pourraient se trouver dans la ville, lui recommande d'abord de faire visite à Fouché qu'il y croit encore.

Mais l'Empereur en a autrement décidé. Sans doute estime-t-il, malgré toutes les raisons qu'il aurait de se défier de Fouché, que celui-ci, ne pouvant trouver que lui pour le protéger, n'ayant de recours pour



sa fortune qu'à celle de l'Empire, perdu par son vote régicide et ses tueries proconsulaires si les Bourbons reviennent, est enchaîné à la fidélité ; vu les complicités d'autrefois avec Murat, il peut être un intermédiaire utile, au moins un observateur impartial et, par lui, l'on saura à quoi s'en tenir.

D'ailleurs, Napoléon n'a personne en Italie dont il puisse disposer qui puisse avoir sur Murat l'ombre d'une influence. L'idée qu'il eut, à Mayence, d'envoyer Belliard, continue à l'obséder, mais Belliard n'est point guéri de sa blessure de Leipzig ; c'est pourquoi, ne voyant que Fouché, lequel est sur place, il lui a écrit le 15 novembre, qu'il désire que, « dans les circonstances actuelles, il se rende en toute diligence à Naples pour faire sentir au roi l'importance qu'il marche avec 25 000 hommes sur le Pô. Vous le ferez aussi connaître à la reine, dit-il, et vous ferez tout votre possible pour que, dans le pays, on ne se laisse pas fourvoyer par les promesses fallacieuses de l'Autriche et par le langage mielleux de Metternich. Le mouvement de l'armée napolitaine sur le Pô est de la plus grande urgence. Il est très fâcheux qu'une partie de cette armée n'y soit pas venue dès le début de la campagne, elle aurait pu aider à donner une autre tournure aux affaires. On arme et on marche de tous côtés en France. La circonstance est majeure. Vous prendrez le parti, soit de revenir avec l'armée napolitaine si le roi est fidèle à l'honneur et à la patrie, soit de vous en revenir en toute diligence à Turin où vous trouverez de nouveaux ordres. Passez par Florence et



Rome et donnez à tous ces gens-là les ordres que peuvent exiger les circonstances. »

Fouché, qui a quitté Bologne le 20, rencontre à Parme, le 21, le courrier de l'Empereur : Il écrit aussitôt à Murat pour le presser d'arriver à Bologne, renouvelant, moins à l'adresse de Naples qu'à celle de Paris où il envoie copie de sa lettre, les expressions de son inaltérable dévouement. De Parme, il vient à Florence où il ne trouve point Élisa, arrive à Rome le 27 à huit heures du soir et repart à onze pour Naples avec toute sa famille, après avoir soupé dans un hôtel de la place d'Espagne [1]. A Norvins venu lui présenter ses hommages, il dit seulement « qu'il allait voir le roi et reviendrait avec lui à Rome le 5 ou le 6, que l'Empereur allait venir à l'Armée d'Italie pour en prendre le commandement avec celle de Naples ».

Le 30 novembre, il est à Naples.

* * *

Depuis vingt-cinq jours qu'il est rentré dans sa capitale, Murat a fait de la besoigne. Dès le lendemain de son arrivée, le 5, il a tenu, en son conseil d'État, un discours qui ne laisse aucun doute sur ses intentions. Il a parlé « de la situation de l'Europe, des disgrâces de l'armée française, de la chute assurée et prochaine du Tarif continental, de la satisfaction

[1] Ces dates, en contradiction avec celles données plus tard par Norvins, se trouvent dans deux rapports du Directeur général de la Police en date des 27 et 28.

qu'il éprouvait, après tant de hasards, à se retrouver parmi ses sujets, du besoin de ranimer le commerce du royaume et d'établir sur des bases solides sa prospérité intérieure ». C'est la dénonciation de l'alliance francaise ; à soi seul l'adhésion à la Coalition : rompre le Blocus continental, c'est briser le système impérial.

Murat, qui fait un tel pas, croit-il que l'Empereur l'ignorera — et aussi cet ordre du jour qu'il adresse à ses soldats : « L'Armée napolitaine ne se verra plus exposée à l'avenir à aller combattre dans ces climats rigoureux pour lesquels elle n'est pas faite et ce n'est plus qu'en Italie qu'elle pourra être appelée pour la défense et l'indépendance de la patrie ? »

Cela est à deux fins, il est vrai : Ne pourrait-il point justifier à Paris, par son zèle pour l'Italie, ses attaques contre la politique française ? D'ailleurs, il pense sans doute qu'on n'en saura rien, tandis qu'on y lira dans le *Moniteur* napolitain : « Le roi a profité de la retraite de l'armée pour aller, avec la permission de l'Empereur, embrasser sa femme et ses enfants et retournera à l'armée dès qu'on y aura besoin de ses services. » Et, non content de cette déclaration officielle, il a écrit à Belliard : « A propos de guerre, la ferons-nous encore ? L'Empereur daignera-t-il m'appeler et aurai-je encore le général Belliard ? J'en conserve l'espoir et je ne désire aujourd'hui que l'occasion nouvelle de donner à l'Empereur des preuves irrécusables de mon dévouement. »

Voilà pour la France ; voici pour l'Autriche : Dès le 5, Gallo, après avoir raconté à Mier comment, de la cour de Vienne — ou plutôt du quartier général, — le roi attend une réponse que doit apporter Pescara, lui exprime le désir qu'il reste à Naples, au moins jusqu'à l'arrivée de cette réponse « qui doit décider des arrangements à prendre entre les deux cours ». « Le roi, lui déclare-t-il, veut mettre à exécution les intentions qu'il avait depuis longtemps communiquées à l'Autriche et que de malheureux incidents ont empêché d'exécuter. Il veut faire cause commune avec les Alliés. Il ne s'agit maintenant que de s'entendre sur la manière et sur les avantages que le roi peut en retirer. »

La surenchère seule est en cause ; la défection est acquise. Le 6, lorsque Gallo s'ouvre à Mier sur les compensations que le roi désire, Mier répond nettement que le roi a demandé, par le prince Cariati, qu'il conservât le royaume de Naples ; il a dit qu'il renoncerait à la Sicile et ne visait aucune acquisition ; qu'il souhaitait de l'Autriche une garantie qui assurât son existence future et qu'il était prêt, par contre, à soutenir la marche des Alliés, s'il le fallait, de toutes ses forces militaires : ce sont là les termes qu'il a employés et qui font foi. Jusqu'ici il n'a rien fait pour les Alliés que les combattre de sa personne. A présent que les Français sont en retraite sur tous les points, de quelle utilité sera le roi ? Cela ne laisse pas d'être logique et Gallo s'en trouve si embarrassé qu'il rompt l'entretien.



Il le reprend le 7, à la promenade où, comme par hasard, il rencontre Mier : d'abord il lui demande d'attendre l'arrivée de Pescara, puis, familièrement et sans avoir l'air d'y attacher plus d'importance qu'il ne faut, il raconte « qu'il lui est venu, le matin même, en causant avec le roi, une idée qui, si elle pouvait s'exécuter, unirait pour jamais les intérêts de Naples et de l'Autriche. C'est un double mariage entre le prince Achille et une archiduchesse, la princesse Lætitia et un archiduc ». Gallo a bien soin d'ajouter que cette idée — si intelligemment pressentie par Durand dès le 11 septembre — lui est personnelle, que Mier n'en doit faire en ce moment aucun usage, seulement sonder le terrain quand il sera rendu près du comte Metternich ; puis, Mier ayant objecté qu'un tel projet est bien prématuré, Achille ayant douze ans et Lætitia onze, Gallo s'empresse de battre en retraite, ayant seulement jeté l'idée qui, comme on a vu, vient d'abord de la reine. Le 7 au soir, il y a cercle à la cour et grande affluence ; le roi qui, depuis son retour, cherche toute occasion de se rendre populaire, « parcourt toutes les salles en adressant des paroles pleines de bonté à plusieurs personnes » et, ensuite, il se rend au théâtre Saint-Charles avec son auguste famille pour y recevoir les applaudissements des spectateurs.

Le 8, le roi qui, pour attendre Pescara, a remis de jour en jour de rencontrer Mier, se décide à le recevoir secrètement, à onze heures du soir, dans la maison du grand maréchal. Il débute par raconter ses négo-

ciations avec l'Autriche, les allées et les venues de ses agents au quartier général. « J'ai quitté l'armée française, dit-il, conformément au désir de l'Autriche et de l'Angleterre; je suis décidé à ne pas fournir les troupes qu'on me demande; mon parti est pris; je veux m'unir aux Alliés, défendre leur cause, contribuer à chasser les Français de l'Italie et j'espère qu'on me fera participer aux avantages qui devront en résulter. Je promets de renoncer franchement à mes relations avec la France; je veux me lier avec l'Autriche, et agir entièrement dans ses vues, pourvu qu'elle me soutienne en toute occasion et me procure des avantages indispensables, si elle veut que je ne lui sois pas à charge et puisse au contraire lui être utile. » Et il expose ses prétentions : S'il renonce à la Sicile, « il est juste qu'on lui donne quelque chose à sa convenance ». Que l'Autriche porte sa frontière sur l'Adige, le Pô ou le Mincio, qu'elle place en Italie des princes « intermédiaires », il n'y contredit pas; mais, si l'Autriche tient beaucoup à rétablir le Pape, « est-il indispensable que le Pape ait sa résidence à Rome ? Ne pourrait-on le transférer dans une autre ville de l'Italie ou de l'Allemagne »? Et, sur les objections de Mier, il réplique : Si l'on veut absolument replacer le Pape sur son ancien siège, est-il nécessaire qu'il possède la même étendue de pays ? « La ville de Rome, avec un joli arrondissement, un bon et sûr revenu et beaucoup d'encens, devrait suffire au Saint-Père. »

Il sent que, pour faire passer une telle demande, il doit donner des gages. « Demain, dit-il, paraîtra le

décret qui annule toutes les ordonnances qui ont rapport au Blocus continental. J'ouvre mes ports à tous les vaisseaux neutres ou amis... Cette mesure antifrançaise doit nécessairement me brouiller avec l'Empereur Napoléon, mais mon parti est pris; je veux suivre la marche des puissances alliées et me joindre à leur système. »

Il arrive enfin à exposer le plan qu'il a conçu depuis six mois pour trahir la France et en même temps conquérir l'Italie; il sent fort bien qu'il doit le faire agréer par l'Autriche, de façon qu'elle ne prenne pas de soupçons sur ses desseins ultérieurs et qu'elle lui laisse les mains libres. « J'ai déjà, dit-il à Mier, donné des ordres pour mobiliser 30 000 hommes de mes troupes. Elles pourront être sur le territoire français avant la fin du mois. Elles y entreront sous le prétexte de garantir les frontières de mon royaume et y maintenir la tranquillité, mais, au fond, c'est pour être plus à portée d'agir de concert avec l'armée autrichienne quand nous nous serons entendus sur les conditions de cette opération. » Pour cela, il compte sur Mier qui sera revenu du quartier général et sur l'arrangement qui sera conclu. « Alors, dit-il, les deux armées agiront d'un commun accord pour chasser les Français de l'Italie »; et, comme, après qu'il est revenu sur les avantages qu'on doit lui faire et les agrandissements territoriaux qu'il réclame, Mier lui demande s'il entre sur le territoire français comme ami ou comme ennemi : « J'entrerai, répond-il, sur territoire français comme ami, et je ferai semblant de l'être aussi

longtemps que la chose ira; mais vous concevez qu'il est impossible que la chose dure longtemps. Je tâcherai d'avancer ce moment pour avoir les mains libres. J'avancerai avec mes troupes vers le Pô où j'espère rencontrer votre armée et faire ma jonction avec elle; » et il ajoute, après beaucoup de compliments à Mier : « Sûr du côté de la mer, je peux joindre l'armée autrichienne avec 50 000 hommes de mes troupes. J'ai beaucoup de partisans en Italie et ma présence ne pourra qu'y faire du bien à la cause des Alliés. » Enfin, lorsque Mier prend congé, Murat lui demande de voir la reine avant son départ : « Parlez-lui franchement, lui dit-il, faites-lui bien comprendre la situation des affaires. Elle a de la confiance en vous. Vos discours ne pourront que raffermir ses bonnes dispositions. » Murat était-il donc un ironiste ?

Deux jours après, Gallo, pour lever tous les doutes que Mier pourrait conserver et surtout pour l'engager à reconnaître les prétentions du roi, lui propose de conclure « une convention dans le sens des ouvertures dont le roi l'a chargé pour son gouvernement ». Cette fois, la malice est trop grosse et Mier ne se laisse pas prendre, mais la proposition subsiste.

Le 9, un parlementaire anglais a été admis dans le port : Bentinck, qui est allé se faire battre en Espagne, au col d'Ordal, par le duc d'Albuféra et dont la descente a misérablement échoué, est revenu en Sicile. Le 10, Murat lui expédie Schinina pour négocier un armistice et des arrangements préliminaires pour le commerce des deux pays; le 11, il rend son décret rom-



pant le Blocus continental. Toutefois, il ne prononce pas le mot : « La situation du commerce, explique-t-il dans le préambule, exige que l'exportation du superflu soit favorisée et que l'agriculture et l'industrie soient encouragées » ; il « ne veut pas seulement prévenir que toutes les productions étrangères dont le pays a besoin ne manquent pas, mais aussi mettre des termes aux introductions secrètes », et c'est pourquoi il ouvre ses ports aux navires de toutes les nations.

Ces considérants, d'ailleurs aussi pauvres d'idée que de style, ont pour objet de tromper Napoléon sur la portée de la mesure qu'il prend. Murat a besoin de le tenir au moins dans l'incertitude jusqu'à ce qu'il ait mis la main sur les places occupées par les Français et qu'il se soit avancé le plus loin possible — « tant que la chose ira » — sur le territoire de l'Empire et du royaume d'Italie.

Avec Durand, il semble avoir renoncé à des précautions désormais oiseuses. Il ne l'a point vu depuis son retour; il ne l'a pas même fait inviter au grand bal qu'il a donné le 9. A quoi bon le ménager? Durand y voit clair; s'il n'apprend rien de positif, il suit avec une extrême sagacité la marche des événements; il devine ce qu'on lui cache, mais il n'en saurait fournir des preuves. C'est de l'Empereur que viendront les ordres et l'Empereur est loin. Tant que Durand et Norvins en seront réduits aux inductions, aux allégations, aux rapports policiers,

l'Empereur, qui ne saurait se faire à l'idée que Murat, et surtout Caroline, puissent le trahir, qui espère tout de l'intervention de Murat, qui attend avec une impatience fébrile le renfort que 30 000 Napolitains doivent apporter à l'Armée d'Italie, ne commandera pas qu'on se mette en défense contre eux ; il leur laissera prendre ses arsenaux, ses magasins, ses forteresses; peut-être même rangera-t-il ses soldats sous les ordres du roi de Naples. C'est donc l'Empereur que Murat doit tromper; c'est de l'Empereur que Murat doit le plus longtemps prolonger l'erreur; c'est de l'Empereur aussi qu'il doit obtenir les moyens de s'emparer sans coup férir de l'Italie, pour en traiter ensuite avec l'Autriche et les Alliés sur la base de *l'uti possidetis*.

Et c'est pourquoi le 12, il adresse à l'Empereur deux lettres [1]. La première a pour objet de prévenir l'effet que ne saurait manquer de produire le décret du 11 : « Sire, écrit-il, j'apprends que Votre Majesté est heureusement arrivée à Mayence et je m'en réjouis de tout mon cœur ; Dieu veuille que l'ennemi soit raisonnable et écoute vos propositions et que la paix nous soit donnée. Votre Majesté trouvera ci-joint un décret sur le commerce avec les neutres ; et, quand bien même je n'aurais pas eu votre consentement avant mon départ de l'armée, la nécessité, le besoin de mes finances, le vœu de mes sujets exprimé avec trop d'énergie, m'auraient forcé à cette mesure. Vous remar-

[1] Ces lettres sont inédites. De la seconde, très longue, contre l'usage suivi dans ce livre, je me crois obligé de publier le texte tout entier, convaincu qu'elle apporte sur le caractère de Murat et sur son âme un document sans prix.

querez qu'il ne s'agit que de denrées coloniales et que les marchandises anglaises continuent à être prohibées. Sire, l'Italie est en ce moment un véritable volcan ; Dieu veuille en arrêter l'explosion. Elle serait terrible. Je me trouve et vais me trouver bien embarrassé. Envoyez-moi bien vite vos instructions. Je serai toute ma vie votre meilleur ami. »

Pourquoi cette lettre en préface de l'autre ? Pourquoi cette division en deux parties ? Peu importe. Voici la seconde lettre qui prend toute sa valeur si on la rapproche du rapport de Mier sur la conversation qu'il a eue avec le roi le 8. Alors, Murat exposait à l'usage de l'Autriche son projet d'invasion en Italie ; à présent, c'est le même projet à l'usage de Napoléon :

« Sire, écrit-il, j'arrivai ici dans la nuit du 2 au 3 et j'ai voulu bien connaître l'état des choses avant d'écrire à Votre Majesté. Elle peut donc compter sur la vérité de ce rapport.

« J'écrivis à Votre Majesté de Milan, mais, crainte que ma lettre ne soit perdue, je lui en envoie ci-joint une copie, j'en ferai autant à l'avenir de toutes les lettres que je lui écrirai.

« Je trouvai l'Italie fort alarmée de la retraite du vice-roi et des progrès effrayants des Autrichiens. Le découragement et la terreur étaient à leur comble, d'autant plus que les événements de Leipzig commençaient à y être connus. Les membres du gouvernement faisaient leurs paquets et tout le monde était persuadé que les Autrichiens allaient bientôt arriver à Milan.

Je cherchai à rassurer les esprits et je déclarai à tout le monde que j'allais marcher à la tête de 40 000 hommes. Cette promesse parut rassurer et, depuis, chaque courrier m'apporte ici l'expression du désir qu'on a de me voir arriver promptement à Bologne. Les départements de la Romagne refusent de fournir leur contingent et on nous les dit en armes : on nous annonce en même temps que le vice-roi s'est retiré derrière l'Adige et qu'il a son quartier général à Villafranca ; qui empêche alors que l'ennemi ne jette des partis sur la rive droite du bas Pô et ne vienne appuyer ces premiers mouvements d'insurrection ? L'ennemi ne trouvera les provinces de l'État romain et de la Toscane que trop bien disposées à les imiter et cette première étincelle de révolte peut devenir un incendie général pour toute l'Italie ; si enfin l'ennemi passe le Pô, je puis être sans communication avec la France et avec l'Armée d'Italie, et cependant, dans ce cas, je devrais marcher avec mon armée pour pacifier ces provinces, et je ne me crois pas autorisé à pénétrer sur le territoire impérial ou italien avec mon armée. La malveillance qui s'attache toujours à me poursuivre resterait-elle alors inactive et ne me ferait-on pas un crime d'avoir violé le territoire de Votre Majesté? [Cependant[1], comme Votre Majesté me dit, en me séparant d'elle, de faire ce que je voudrais, et qu'en restant ici on ne puisse pas m'accuser d'être d'intelligence avec vos ennemis en

[1] La phrase entre crochets ajoutée en marge de la main de Murat.



les laissant agir sans les inquiéter, je vais mettre mon armée en mouvement.]

« Je n'ai pas trouvé les provinces de mon royaume animées d'un meilleur esprit et les Anglais y avaient soufflé avec succès des principes et des sentiments contraires au gouvernement. Ses ennemis commençaient à ne plus garder de mesure et ses véritables amis étaient consternés. Des placards, des proclamations révolutionnaires se trouvaient affichés toutes les nuits dans presque toutes les villes de la Calabre ; des nouvelles de ma mort ou de mes blessures s'y succédaient rapidement et le silence de vos journaux sur mon existence, qui semblait accréditer ces bruits, n'a pas peu contribué à ce changement si extraordinaire dans l'opinion publique. On ne parle partout que des défaites de la Grande Armée ; partout on exagère ses malheurs. En faut-il davantage pour exalter des têtes méridionales, pour révolter des peuples avides de nouveautés, qui n'aiment pas les Français et qui ne rêvent que réunion de toute l'Italie ?

« Je joins à ma dépêche quelques rapports du général Manhès, ainsi que des placards envoyés de Calabre. Il est bien permis de dire, Sire, qu'on n'est pas seulement ici près des volcans, mais bien sur des volcans. Cependant, comme je suis persuadé que je ne puis tarder à recevoir quelque instruction de Votre Majesté sur la conduite que j'aurais à tenir, soit que les Autrichiens passent l'Adige et poursuivent leurs succès sur le haut Pô, soit que l'insurrection inter-

rompe momentanément mes communications avec la France et l'Italie, je vais m'occuper avec la plus grande activité à organiser et à rendre mon armée mobile et à me mettre conséquemment à même d'agir avec succès dans la Haute-Italie. Mais j'ai besoin de bien connaître vos intentions. Que devrais-je faire si les circonstances dont je viens de vous entretenir se réalisaient ? Quel langage dois-je tenir ? Quels moyens puis-je employer ? Il n'y en a qu'un qui serait tout-puissant, celui de parler aux Italiens de leur indépendance et de la réunion de toute l'Italie. Ce langage ne peut être tenu sans autorisation de Votre Majesté et que lorsque les Autrichiens auraient passé le Pô ou conquis Milan. Une proclamation aux Italiens dans ce sens agirait d'autant plus fortement sur eux que le bruit est public, en Italie, que les Autrichiens veulent rétablir le Pape, diviser l'Italie et y rétablir plusieurs autres princes. Ce projet de l'ennemi est positif. Sire, hâtez-vous de me répondre. Une proclamation de Votre Majesté aux Italiens où elle leur annoncerait la réunion de l'Italie et son indépendance serait un coup de foudre pour l'Autriche. Les Italiens se lèveraient en masse et l'Italie vous devrait encore une fois son existence politique. Mais, je vous le répète, cette proclamation ne peut être faite ni par le vice-roi ni par moi, elle doit émaner directement de vous, et vous devrez charger un homme de votre confiance de ce noble et généreux projet. Sire, croyez-moi, je suis incapable de vous tromper, il n'y a que cette grande



détermination de Votre Majesté qui puisse sauver l'Italie déjà conquise à moitié et presque entièrement découragée. [Mais [1] cette détermination ne doit être prise que dans le cas où Votre Majesté se verrait dans le cas de ne pouvoir conserver l'Italie par la paix ou la défendre par les armes.] C'est alors, Sire, que cette couronne de fer que vous avez fait revivre sera conservée. Quel Italien et quel Français en Italie pourraient être sourds à votre appel ? Tous se rangeraient sous le drapeau de celui que vous auriez désigné pour être le conservateur de tout ce que vous avez fait en Italie et de toute la gloire dont vous l'avez couverte. Ce noble procédé, Sire, est digne de la magnanimité de votre âme. Eh ! pourquoi, si vous vous trouviez dans l'impossibilité de conserver ce beau royaume, ne pas prouver aux Italiens d'une manière si solennelle que Votre Majesté a constamment voulu sa gloire et son bonheur. Depuis la défection de la Confédération du Rhin, depuis les malheurs de Leipzig, les Autrichiens peuvent renforcer leur armée d'Italie autant qu'ils le voudront. Que feront contre elle 30 000 hommes dont je puis disposer ? Je le répète, Sire, ce ne sont plus des armées qu'il faut opposer aux Autrichiens en Italie, c'est une force morale, une force invincible, celle que doit inspirer à tout Italien l'espoir de voir toute l'Italie réunie en une seule nation. Jusqu'à ce moment j'avais parlé à Votre Majesté avec orgueil des sentiments d'amour

[1] La phrase entre crochets rajoutée en marge de la main de Murat.



que mes sujets me portaient. Ces sentiments ont été cruellement altérés par mon absence et par les circonstances et je n'ai plus d'espoir de conserver la couronne que je tiens des bontés de Votre Majesté que d'après la détermination que je viens de lui indiquer. Cependant, je ne dois pas cacher à Votre Majesté que mon retour a produit sur l'esprit de mes peuples un changement favorable, parce qu'on est généralement persuadé qu'il ne me reste d'autre parti à prendre que celui d'obtenir des puissances belligérantes la paix et ma neutralité. Je dois déclarer à Votre Majesté que ce parti répugne à mon cœur, parce que je veux lui être utile jusqu'au dernier moment, parce que je suis convaincu que si les ennemis pouvaient se déterminer à m'accorder la paix, ce que je ne crois pas, ils me feraient payer cher un jour mon imprudence. Je supplie Votre Majesté de ne voir dans tout ce que je viens de lui écrire que l'expression d'un cœur qui lui sera constamment dévoué, constamment reconnaissant et qui n'a jamais éprouvé de plus vive douleur que quand il a pu penser que vous pouviez douter de ses véritables sentiments. »

Tout est donc, dans cette lettre, des projets de Murat, même l'annonce déguisée, atténuée, mais formelle de ses négociations avec l'ennemi : c'est pour prévenir les rapports de Durand. Ainsi, Murat met Napoléon en demeure de lui livrer l'Italie et il réserve ce qu'il en fera ; car, nulle part il ne dit qu'il mettra



les forces italiennes à la disposition de la France, nulle part il ne prononce le mot d'alliance. Il veut simplement obtenir de l'Empereur une déclaration qui l'habilite à s'emparer sans lutte de tout ce qui appartient à la France et de tout ce qui ressort à l'Empire. Assuré qu'il se croit de la bienveillante neutralité de l'Autriche avec laquelle il compte son traité fait pour Naples et pour une partie au moins des États romains, il prétend la gagner de vitesse dans la Haute-Italie, occuper la Toscane et, s'il peut, monter jusqu'à Milan. Les Anglais le laisseront tranquille sur ses côtes, puisque Castlereagh n'a pu manquer de donner à Bentinck les mêmes instructions qu'il a envoyées à Aberdeen et que la politique anglaise s'est, en ce qui touche Naples, subordonnée à l'autrichienne. Seulement, il doit désormais aller vite, profiter de la double obscurité qu'il a jetée sur ses intentions, du désir qu'ont également les Autrichiens et les Français de voir arriver ses troupes et, en attendant que l'Empereur ait répondu à cette proposition d'abdiquer la couronne de fer pour la placer lui-même sur la tête de son beau-frère, se garnir les mains et se mettre en possession.

Et c'est pourquoi, le jour même où il écrit cette lettre à l'Empereur, il fait aviser Miollis que 30 000 hommes de troupes napolitaines et six mille chevaux, compris les trains d'artillerie, équipages et cavalerie, doivent traverser incessamment les États romains pour se rendre à Bologne. Le 13, Miollis en informe, comme de la meilleure des nouvelles, Borghèse, Élisa, Clarke,



Cessac, Rovigo, Eugène et Vignolle. Nul obstacle à craindre. Partout les bras ouverts. Maret vient, par ordre de l'Empereur, d'écrire (le 13) à Durand pour « engager le roi à ne pas différer de porter son armée en Italie, conformément aux dispositions qu'il avait annoncées à l'Empereur avant son départ ». Comme Murat, c'est Bologne que Maret a désigné pour point de concentration et l'Empereur, pour aplanir toute difficulté sur le commandement, a décidé que « l'armée napolitaine formerait un corps séparé sous les ordres du roi de Naples », ce qui donne à celui-ci toute liberté d'action.

Ainsi, Napoléon qui, le 15 novembre, plein d'inquiétude sur les desseins de Murat, écrivait à Fouché de se rendre en toute hâte à Naples; qui, le 18, écrivait à Eugène : « J'ai envoyé le duc d'Otrante à Naples pour éclairer le roi et l'engager à se porter sur le Pô ; si ce prince ne trahit pas ce qu'il doit à la France et à moi, sa marche pourra être d'un grand effet », se trouve le 20 entièrement rassuré. « Le roi de Naples, mande-t-il à Eugène, m'a écrit qu'il marche avec 30000 hommes. S'il exécute ce mouvement, l'Italie est sauvée, car les troupes autrichiennes ne valent pas les Napolitains. Le roi est un homme très brave ; il mérite de la considération ; il ne peut diriger les opérations, mais il est brave, il anime, il enlève et mérite des égards. Il ne peut donner des ombrages au vice-roi : son rôle est à Naples, il n'en peut sortir », et, le 22, il écrit à Clarke : « Si le roi de Naples entre

dans le pays de Rome avec son armée, en traversant les départements de la Toscane pour arriver sur le Pô il doit être très bien reçu et ses troupes traitées le mieux possible. »

L'Empereur est donc sa dupe; il l'est totalement et il n'est point le seul à être dupé : il a renvoyé à Caulaincourt, son nouveau ministre des Relations extérieures, la lettre de Murat en date du 12, en demandant un rapport, et il accepte comme une vérité acquise cette première proposition formulée par le ministre : le roi, revenant d'Erfurt, a annoncé qu'il allait se mettre à la tête de 40 000 hommes. « Le sentiment du danger commun l'a décidé à se mettre en marche. » Caulaincourt, à la vérité, s'inquiète ensuite du « projet formé par le roi d'arriver à l'indépendance de l'Italie », mais, ayant passé légèrement sur la rupture du Blocus continental et sur les liaisons avec le ministre d'Autriche — dont le prochain départ devra d'ailleurs inspirer à l'Empereur une nouvelle confiance — il n'établit entre les trois ordres de faits aucune liaison, il ne se demande pas si ce ne sont pas là trois manifestations d'un même système, et il conclut tout uniment qu'il y a lieu de faire surveiller les projets du roi de Naples par les gouverneurs généraux, — autant dire à laisser à Murat toute liberté d'agir.

L'Empereur entre si avant dans cet ordre d'idées que, le 3 décembre, il écrit à Eugène : « Le roi de Naples me mande qu'il sera bientôt à Bologne avec 30 000 hommes. Cette nouvelle vous permettra de vous maintenir en communication avec Venise et



vous donnera le temps d'attendre l'armée que je forme pour reprendre le pays de Venise. Agissez avec le roi le mieux qu'il vous sera possible ; envoyez-lui un commissaire italien pour assurer la nourriture de ses troupes. Enfin, faites-lui toutes les prévenances possibles pour en tirer le meilleur parti. C'est une grande consolation pour moi de n'avoir plus rien à craindre pour l'Italie. » Le même jour, il consent que, sur les 6000 fusils qui sont à Corfou, Clarke en fasse remettre 4000 au roi de Naples ; le 4, il écrit à Murat, qu'il croit arrivé sur le Pô, de passer ce fleuve, de marcher sur la Piave et de faire lever le siège de Venise ; le lendemain, il fait écrire par Caulaincourt à Durand : « Ne montrez aucun doute sur la fidélité du roi. Encouragez-le par tous les moyens. Il faut lui montrer même la confiance qu'on n'aurait pas. »

Ayant ainsi capté l'Empereur, Murat a paralysé les subalternes. Étant sur place ou à proximité, ceux-ci sont mieux informés, mais, même convaincus de la trahison du roi, ils ne sauraient, habitués qu'ils sont à une passive obéissance, enfreindre les ordres formels qu'ils ont reçus de l'Empereur et que l'Empereur ne peut révoquer avant vingt à trente jours — le temps nécessaire pour qu'un courrier aille et vienne. Napoléon ne s'en rapportera pas à une dépêche télégraphique et ne donnera pas de telles instructions par télégraphe. La ligne Paris-Turin-Milan-Mantoue-Venise n'a d'ailleurs point de rameau dans l'Italie centrale.

Toutefois, il importe à Murat de prolonger le plus

possible l'incertitude des agents français, par suite leur neutralité, et, à Naples en particulier, de maintenir Durand dans cette demi-ignorance qui l'empêche de formuler nettement les accusations. Sans doute l'a-t-il bien négligé depuis son retour et l'a-t-il en quelque façon mis en quarantaine. Jusqu'au 14 novembre, il ne l'a avisé de rien : c'est de sa chancellerie « qu'il a fait passer les offices nécessaires au gouvernement italien et à ceux des départements toscans et romains, afin qu'ils prissent les mesures nécessaires pour assurer les subsistances de l'armée » ; c'est « le ministre de Naples à Paris qui a reçu l'ordre d'en informer le Gouvernement impérial » ; mais cette situation faite au ministre de France ne saurait durer, sans amener à quelque moment des récriminations inquiétantes. Le 14 donc, le roi se détermine à faire avertir Durand qu'il met son armée en mouvement vers la Haute-Italie et qu'il va porter, par Ancône et Bologne, 30000 hommes sur le Pô. Le nom d'Ancône est ainsi prononcé pour la première fois : c'est un pas fait pour occuper la forteresse.

Le même jour, qui est celui où Mier quitte Naples, emportant les lettres les plus chaudes pour Metternich et laissant derrière lui Menz, son secrétaire, Durand est invité à la chasse royale à Carditello. Murat lui récite et lui développe la lettre qu'il a écrite le 12 à l'Empereur : « Partout on lui a dit que lui seul pouvait sauver l'Italie. » Mais il ajoute que, sans attendre la réponse, il a mis 50000 hommes sous les armes. Dans trois jours, le mouvement commencera. « Il pres-

sera même sa marche parce qu'il craint que, si les Autrichiens pénétraient sur le territoire de l'Empire et au cœur même de l'Italie, on ne lui en reprochât la perte. Que deviendraient les Toscans ? Que deviendraient les départements romains ? Que deviendrait-il lui-même sans communication avec la France ? En empêchant le passage du Pô, il conserverait les plus importants débouchés et assurerait à l'Empereur les moyens de faire arriver en Italie tous les renforts qu'il jugerait convenables. »

Durand ne prend que ce qu'il faut de ce flux de paroles gasconnes ; il reste en méfiance, mais tout ce qu'il apprend est confus : ce ne sont que propos de société dont il tire des considérations sans doute fort justes, mais qui ne fournissent point de faits certains. Quant au roi, il se réfère constamment aux réponses qu'il attend de l'Empereur et, par cette correspondance qui échappe au ministre, il le met dans l'impossibilité d'exiger des explications formelles. D'ailleurs, il n'est point ménager de promesses : ainsi le 24 lui dit-il que s'il a dû, à cause de l'esprit public, prendre des précautions pour faire sortir les troupes du royaume et les conduire sur le théâtre de la guerre, « une fois à leur tête et les tenant dans sa main, il saura bien les mettre en jeu ». Ce sont ces concessions à l'opinion qui l'ont forcé à laisser dans une espèce de vague ses intentions et ses vues et qui l'amènent encore à engager Durand « à ne pas trop parler de l'accord intervenu entre l'Empereur et lui ».



A Rome, la conviction de chacun est faite, mais qu'opposer aux ordres réitérés de l'Empereur ? Jour par jour, Norvins rend compte de ce qu'il apprend par ses correspondants de Naples. Le 16, il annonce que les décrets du 11 et l'ouverture des ports aux Anglais ont ruiné tous les établissements faits par les Français dans le royaume pour la culture du coton, de l'indigo, etc. ; que Naples est devenue l'entrepôt des marchandises anglaises ; que le royaume y perd les trente-deux millions que rapportaient annuellement les cultures de coton ; et que, malgré la marche annoncée des troupes, le roi, à ce que chacun dit, est fixé à un système de neutralité. Par une seconde lettre de même date, l'opinion générale est que le roi marche contre la France ; « que feront et que deviendront les fonctionnaires français » ? Le 20, il revient sur les décrets abolissant le système continental ; le 21, il prouve, par des articles du *Moniteur des Deux-Siciles*, que le roi a adhéré à la Coalition et il prophétise la prochaine occupation de Rome ; le 24, il relate la marche des troupes napolitaines, les excès commis sur leur route, Terracine mis à sac, les villages pillés, les populations terrorisées ; quant à lui, telle est sa confiance qu'il met en lieu sûr ses registres de correspondance.

Rœderer, le préfet du Trasimène, rend compte, de son côté, que son département est inondé de libelles contre les Français, d'affiches d'une prétendue Ligue italienne, appelant les Italiens à l'insurrection contre « un Gouvernement barbare, impie, perfide, perturbateur de l'univers entier », prêchant le refus de

l'impôt, la grève en matière de services publics. « Tout Italien attaché aux Français, qui, après cet avis, persistera dans son attachement ou s'emploiera de quelque manière que ce soit en leur faveur, sera horriblement puni. » Et la Ligue invite à déserter les soldats et les conscrits italiens : « Unissez-vous, leur dit-on, à notre ligue qui ne vous présente que peu de gêne et de danger et vous offre à la fois une solde considérable et le plus grand honneur ; » et la Ligue précise : A chaque soldat, par jour, vingt-quatre onces de pain, un litre de vin, huit onces et demie de viande, quatre onces et demie de soupe et dix baïoques. « Les officiers seront traités splendidement. »

A Miollis, premier lieutenant du Gouvernement général, général de division, grand-officier de la Légion, Murat — et non seulement Murat, mais le premier venu des généraux italiens, français ou napolitains qu'il a embauchés — parle comme à un caporal, et tel est l'esprit militaire que Miollis ne se rebiffe pas. Il en conçoit plus de déférence. Assurément, celui qui le traite ainsi, en se recommandant du nom de l'Empereur et en attestant le salut général, ne saurait manquer d'avoir tous les droits, et Miollis sollicite les ordres, les attend et les exécute. Le 18, le ministre de la Guerre napolitain réclame, pour les troupes qui vont passer par Rome, les vivres de campagne ; Miollis répond qu'il les donnera. Le 19, le général napolitain Aymé — frère d'Aymé le chambellan — lui fait savoir que Sa Majesté a donné des ordres pour que la première division de son armée se

réunisse à Rome ; il lui adresse l'itinéraire des régiments en le chargeant « de faire préparer tant sur les lieux de passage dans l'État impérial qu'à leur arrivée à Rome les établissements qui leur seront nécessaires et de faire assurer en même temps leur subsistance et leurs moyens de transport ». Il ajoute : « Le général Carascosa qui les commande a pour instruction spéciale de n'exécuter absolument que les ordres qu'il recevra de Sa Majesté. » Miollis, sur cette phrase, comme sur la substitution de Rome à Bologne comme point de concentration, devrait prendre l'éveil ; mais il a sa consigne et il s'y conforme. Le 23 passe à Rome le général Colletta qui, par ordre du roi, va établir son quartier à Bologne, avec mission de reconnaître toutes les routes jusqu'à Florence et de se lier avec le général Pino et les autres généraux italiens qui se trouveraient à Bologne ou dans les environs ; Miollis, que Colletta s'est bien gardé de voir, trouve cela d'un bon augure. Le même jour, arrive du Nord le général Paul de La Vauguyon, deux jours plus tard le général Lechi. Cela paraît tout naturel à Miollis, comme aussi l'annonce, par le chef d'état-major, des mouvements, sur Ancône et sur Rome, de la 2e division et des corps de la garde. Quoi de mieux que, à partir du 26, les troupes commencent à affluer à Rome, et qu'elles se préparent à être le 4 décembre à Ancône ? Pour rejoindre l'Armée d'Italie, il faut bien que les Napolitains suivent la route et Miollis n'a qu'à s'en réjouir.

Toutefois, à certain passage de la lettre que Murat



lui écrit le 29, Miollis prend des soupçons : Que le roi de Naples donne ses ordres au général Carascosa et qu'il lui enjoigne de suivre la route de Foligno de préférence à celle de Florence, cela s'explique ; qu'il réclame des vivres et des fourrages par excès, cela s'entend ; qu'il ait le ton haut, c'est son usage ; qu'il écrive : « Je ne conçois pas la conduite de M. Janet, encore moins celle de M. le préfet. Ils refusent les fonds nécessaires pour le service de mes troupes. Il me semble pourtant assez important pour le service de l'Empereur ; » cela peut être d'un allié besoigneux qui profite du besoin qu'on a de lui pour se faire payer un peu trop cher : mais Murat écrit encore : « Je vous prie de m'envoyer l'état des munitions de guerre qui existent dans le fort Saint-Ange et à *Civita-Vecchia*[1], combien de plomb, combien de coups par pièce et combien vous avez de fusils en magasin. Ces renseignements me sont nécessaires pour que je puisse régler les munitions que je ferai sortir du royaume ; je déposerai mes réserves de munitions au château Saint-Ange et à Ancône.

« Je vous demande formellement le départ pour Naples des fusils qui m'ont été accordés par l'Empereur. Ces armes me sont d'une absolue nécessité pour armer les conscrits que je dois appeler en remplacement de l'armée qui sort du royaume. Je vous rends responsable, auprès de Sa Majesté, de tout retard qui serait apporté dans cette expédition, car, si je ne

[1] Souligné dans l'original.



les reçois pas, la 3e division ne sortira pas du royaume et cependant l'Empereur me presse de la faire partir. »

Miollis n'a de l'Empereur aucun ordre pour les fusils ; l'Empereur n'a jamais parlé que des 4 000 fusils qui sont à Corfou, jamais de ceux qui sont à Rome, et la lettre de Clarke sur les fusils de Corfou est à peine expédiée ; mais Miollis ne peut croire que Murat mente : « la décision du roi de Naples devient un ordre d'urgence ; » il livre cinq cents fusils. Même, bien que la demande l'ait fort étonné, il envoie un état des munitions et des fusils existant au château Saint-Ange et à Civita-Vecchia — mais « par aperçu », comme il l'écrit à Clarke, auquel il s'empresse de rendre compte, sans lui cacher ses inquiétudes.

Ainsi, lorsque, le 30 novembre, Fouché arrive à Naples, après avoir été arrêté deux jours à Mole di Gaeta par les eaux furieuses du Garigliano, tout est accompli, et, pas plus pour arrêter la défection que pour y pousser, son intervention n'est justifiable. De même pour Mme Récamier qui, à moins d'intérêts singulièrement pressants, a choisi, pour voyager en Italie, un moment qui surprendrait si l'on ne pensait que, en émulation de son amie, Mme de Staël, qui se vante d'avoir conquis Bernadotte à la Coalition, Mme Récamier prétend employer pour la bonne cause ses charmes virginaux et fournir à la France un nouvel ennemi en la personne du roi de Naples.

Tout est accompli et, le 2 décembre, pendant que

Fouché rend compte à Napoléon de ce que le roi lui a dit la veille : « Que son cœur est toujours à l'Empereur, que seules les circonstances l'empêchent d'agir ouvertement ; qu'il a mis en route les 25 000 hommes promis ; qu'il laisse croire aux Anglais qu'il agit sur son compte pour que ses côtes ne soient pas inquiétées et que son royaume soit tranquille », ce même jour, Gallo reçoit Menz, le secrétaire de Mier, qui, muni de dépêches de Metternich en date du 28 octobre, insiste sur les pleins pouvoirs donnés à lord Aberdeen, sur « l'intention bien décidée de l'Angleterre de négocier et de conclure avec le gouvernement napolitain, conjointement avec l'Autriche, sur l'entente et l'union complète des Alliés ». Il paraît avoir pour objet de prémunir Murat, à la fois contre une négociation avec Bentinck qui soulèvera des difficultés et contre une négociation avec Londres qui entraînera des retards et, pensant qu'en tous cas, Murat ne se mettra point en marche tant qu'il n'aura point reçu des garanties au sujet de l'Angleterre, il prétend que celles qu'il offre de la part de Metternich semblent suffisantes. Gallo répond « que le roi est bien déterminé à renoncer à l'alliance de la France et à faire cause commune avec les puissances alliées, moyennant des arrangements de convenance réciproque », mais il ne s'engage pas davantage, l'exécution du plan n'étant pas assez avancée.

Le lendemain 3, dans une nouvelle conférence, Gallo pose en fait que le roi s'en tient aux instructions données à Cariati, mais que, en attendant, il

fera marcher sur le Pô, et sans dépasser ce fleuve, une armée de trente à quarante mille hommes qui entrera en opérations aussitôt après la conclusion des arrangements avec l'Autriche. Menz demande que la division d'Ambrosio, qui va arriver à Ancône, fasse, au nom du roi, des ouvertures rassurantes au feldzeugmeister Hiller et lui atteste que les troupes napolitaines ne contrarieront pas ses opérations.

Le 4, Gallo, par ordre du roi, prie Menz de faire savoir à Hiller « que les Napolitains marchent sur le Pô sans intentions hostiles contre l'Autriche et qu'ils ne franchiront pas ce fleuve jusqu'à l'arrangement définitif ; que les négociations secrètes avec l'Autriche et l'Angleterre ne peuvent laisser aucun doute sur la sincérité du roi ; que, par conséquent, le général en chef ne doit pas se gêner dans ses opérations ; enfin, que le général d'Ambrosio sera chargé d'établir une communication permanente avec le général Hiller et qu'on lui donne l'ordre d'expédier au plus vite au quartier général de l'armée autrichienne d'Italie les dépêches portant ledit avis ».

Dès lors donc la collusion militaire est établie entre les Napolitains et les Autrichiens contre les Français. La trahison, en ce qu'elle a de plus odieux et de plus vil, est un fait accompli.

Le 3 décembre, les Napolitains ont occupé la ville d'Ancône ; ils ont 17 000 hommes à Rome où le roi avait annoncé son arrivée pour les premiers jours du mois. Pourtant, il ne quitte pas Naples, il ne va pas



prendre le commandement de ses troupes, il ne les pousse pas en avant. Qu'attend-il ? Sont-ce des scrupules qui l'arrêtent au moment de porter les armes contre son bienfaiteur et contre ses compatriotes ? Fouché est-il parvenu, par ses exhortations et ses conseils, à détourner ou à retarder la défection ? Ni l'un ni l'autre : Murat ne se trouve pas rassuré par les déclarations d'Aberdeen à Metternich que Menz lui a transmises : avant de se mettre en marche, avant de laisser Naples sans défense contre les entreprises de Sicile, il veut avoir obtenu des Anglais une certitude. Il prétend que Bentinck lui garantisse que son royaume ne sera pas attaqué, que l'Angleterre est consentante aux promesses faites par Metternich. En quoi, il n'a pas si grand tort : Metternich est à Francfort ; Bentinck est à Palerme. En deux jours l'armée anglo-sicilienne peut être débarquée à Naples et, durant que le roi occupera Rome et Florence, son trône sera mis à bas. Murat veut en avoir le cœur net ; par deux côtés, il a adressé des émissaires à Bentinck, et, par les deux voies, il a obtenu le même résultat négatif.

Dès le 19 novembre, il a envoyé Schinina à Ponza pour reprendre les négociations engagées avant qu'il ne partît pour Dresde. Schinina a obtenu de Bentinck la permission de venir en Sicile et, le 27 novembre, il est arrivé à Palerme ; mais, pour approcher du général anglais, il a rencontré tant de difficultés que, le 2 décembre, Murat pensait à l'expédier à Londres, chargé, près du gouvernement anglais, d'une mission confi-

dentielle. Le 11 décembre seulement, Schinina reçoit l'autorisation de se rendre à Syracuse et, le 12, il est introduit chez Bentinck, auquel il présente tous les papiers attestant les autorisations adressées par le ministère anglais à lord Aberdeen en vue d'un traité avec Murat et l'adhésion de lord Aberdeen à tout ce que conclurait l'Autriche ; Bentinck répond obstinément que tout cela est antérieur à la victoire de Leipzig, qu'à présent Murat est dans un cul-de-sac et qu'on n'a rien à lui promettre ni à lui donner. A défaut d'un traité, Schinina demande un armistice, — refusé ; un passeport pour l'Angleterre, — refusé. Schinina n'a qu'à s'entendre avec lord Aberdeen, puisque seul lord Aberdeen est en cause. « J'ai rejeté ses ouvertures, écrit Bentinck à lord Castlereagh : 1° parce que j'ignore l'état exact des affaires sur le continent ; 2° parce que Murat n'avait qu'à s'entendre directement avec les Alliés ; 3° enfin, parce que, en ma qualité de ministre d'Angleterre en Sicile, ce n'est pas à moi qu'il appartient de sacrifier les droits de la famille royale de Sicile. »

Mêmes réponses au général Manhès que, dès son retour, Murat a appelé des Calabres où il commande et qu'il a chargé d'entrer en rapports avec les Anglais. Le 5 décembre, Manhès a développé à sir Robert Hall, autorisé par Bentinck à communiquer avec lui, les propositions du roi en vue de combiner avec les Anglais la marche de l'armée napolitaine et de conclure avec eux un traité d'alliance. Il a énuméré les services que pourrait rendre Murat aux souverains

coalisés, qui, depuis la veille de Leipzig, ne pouvaient plus considérer son gouvernement comme ennemi ; il a ajouté que, néanmoins, le roi ne ferait rien en faveur des Alliés avant d'être fixé sur les intentions de l'Angleterre à son égard. Le 8, sir Robert Hall est revenu en Calabre avec cette réponse de Bentinck : « Vous direz au général Manhès que je me refuse à répondre à ses propositions tant que je n'aurai pas reçu de plus amples informations par la voie de l'agent qu'on doit m'envoyer de Naples. Ajoutez que je considère le sort de l'Italie comme décidé et que j'attache peu d'importance au parti, quel qu'il soit, que prendra Murat. »

L'accueil qu'il a fait quatre jours plus tard aux propositions apportées par Schinina prouve assez que son parti est pris et il n'est point homme à revenir sur une résolution. Nulle tête au même degré que la sienne ne peint l'obstination : un front démesuré, un nez droit, des yeux à fleur de tête, une bouche sans lèvres, pincée et volontaire, une mâchoire de fauve, il est l'Anglais, l'Anglais convaincu que l'Angleterre seule mérite d'exister et que toutes les nations sont poussière devant elle. Il déteste et méprise Murat en tant que Français, que beau-frère de Napoléon, que plébéien, que soldat de la Révolution ; il se soucie fort médiocrement de la Maison de Bourbon, mais il entend garder la Sicile pour l'Angleterre et y rester vice-roi ; peut-être a-t-il conçu l'idée d'une Italie unifiée, alliée de l'Angleterre, subordonnée à sa politique et déversoir pour son industrie ; en tous

cas, il est disposé à y favoriser un mouvement unitaire qui détruise le système napoléonien et contrecarre les menées de Murat. Dans ce but, il a noué toutes sortes d'intrigues, recruté, entretenu et soldé des partisans, et, à ce moment même, il va tenter une expédition dont les résultats seront moindres sans doute qu'il ne les attendait, mais qui décèle au moins le but où il tend et dont ne l'écarteront à coup sûr ni les avances de Murat, renvoyant en Sicile, le 7, les prisonniers faits à Capoue sur les Anglais cinq années auparavant, ni les démarches de Menz lui adressant le 14, les dernières instructions, en date du 28 octobre — postérieures par conséquent de dix jours à Leipzig — qu'il a reçues de sa cour et qui attestent que lord Aberdeen est autorisé par lord Castlereagh à signer, conjointement avec l'Autriche, un traité avec le roi de Naples.

Le 27 novembre, Bentinck a adopté le projet qui lui a été soumis le 7 par un certain colonel Catinelli, officier autrichien au service de l'Angleterre, d'une descente à opérer, entre le golfe de la Spezzia et l'embouchure de l'Arno, par une troupe de 900 hommes, tirés de ce qu'on appelle la *Levée italienne*, déserteurs et aventuriers réfugiés en Sicile. Bentinck y a joint le 3e régiment italien et un détachement du 1er et a chargé sir Josias Rowley de les transporter vers Livourne : ils doivent y proclamer l'unité italienne, et c'est le coup mortel que Bentinck a préparé contre Murat ; c'est pour l'asséner sans scrupule qu'il a

retardé, du 19 au 27 novembre, l'autorisation pour Schinina de se rendre en Sicile ; qu'il a ajourné, du 27 novembre au 12 décembre, l'audience qu'il devait lui donner.

Le 29 novembre, le corps franc a été embarqué sur cinq navires anglais qui, le 9 décembre, mouillent près de Viareggio ; le 10, un parlementaire est adressé au capitaine Libibbi, commandant la place, qui sort, va seul au-devant du parlementaire et, après une conférence d'un quart d'heure, revient à ses troupes, invite les chefs des différents corps à le suivre et se retire sur Lucques. Catinelli fait débarquer ses mille hommes, et, à leur tête, n'ayant qu'un canon de cinq, mais déployant un drapeau portant pour devise : *Indépendance italienne*, il se met en marche vers Lucques. A onze heures du soir, il arrive devant la ville, où le Conseil d'État, représentant les souverains, n'a pris aucune mesure de défense. Il enfonce une porte de deux coups de canon et, ne rencontrant aucune résistance, entre, occupe les autres portes et les principaux postes, sans prendre même la peine de désarmer les soldats lucquois ni les douaniers français. Le lendemain matin, les habitants s'empressent à voir leurs conquérants, mais, sauf exceptions, ils témoignent un enthousiasme fort modéré ; au reste, Catinelli ne dépose pas les officiers du prince, ne publie aucun manifeste, commande seulement douze cents rations qu'il se fait livrer, s'empare des munitions de guerre, se nantit d'une partie du trésor de la grande-duchesse et, le 12, à



onze heures du soir, il évacue Lucques et revient à Viareggio.

Cependant, par la Toscane entière, l'alerte est générale. A Pise, le commandant d'armes qui croit être menacé, demande des secours au commandant de Livourne qui se démunit d'une partie de sa garnison, d'abord envoyée sur Viareggio. Le général Pouchin amène trois cents conscrits du 112ᵉ, trente chevaux et de l'artillerie : il y a six cents hommes à Pise. Sur la nouvelle de l'évacuation de Lucques, Pouchin, de Pise, se porte en hâte sur Viareggio et rejoint le premier détachement commandé par Mesnil, aide de camp du prince Félix; il attaque, mais au premier feu, ses cavaliers, Chasseurs originaires des départements romains, lâchent pied ; les conscrits du 112ᵉ s'enfuient ; seul, le 3ᵉ bataillon étranger tient assez pour que le général puisse faire sa retraite. Les artilleurs, gens du pays, se sont dispersés et, malgré l'intrépidité des officiers des douanes, tous les canons sont pris.

Catinelli ne s'attarde pas à profiter de ce succès ; il a appris que Livourne est dégarni ; il rembarque ses hommes et le 13, Rowley mouille entre Bocca d'Arno et Livourne. Là, Catinelli débarque et, sur la contrescarpe où des malveillants, peut-être affidés, l'ont guidé, il fait occuper les hautes maisons du faubourg. Il emploie la nuit à reconnaître les points faibles et à préparer l'attaque pour le lendemain. Le colonel Dupré, commandant d'armes, dispose d'une garnison de 633 hommes, dont le tiers conscrits arrivés

il y a six jours au 35ᵉ léger. Heureusement, il a les douaniers qui ont reflué sur la ville, il a les marins dont les bâtiments sont désarmés, il a les employés civils et les gendarmes. Quiconque est Français a pris le fusil et se bat. Le 14, au moment où le feu est le plus vif, le général Pouchin, avec ce qu'il a rallié après le combat de Viareggio, débouche par la route de Pise, qu'occupe une compagnie de débarquement anglaise. Au premier feu, ses conscrits se débandent encore; lui-même s'enfuit en voiture jusqu'à Pise.

Dupré, malgré cet incident, continue la défense sans se laisser intimider ni par les propositions des Anglais, ni par les déclarations du maire dont l'attitude est au moins suspecte. Vers le soir, le feu s'éteint. La nuit est tranquille; le 15, à la pointe du jour, l'ennemi a disparu; le 16, la division anglaise fait voile vers la Sicile.

Pendant qu'on se bat à Viareggio et à Lucques, le prince Félix n'a point quitté Florence. Un des officiers de Pouchin ayant demandé à Mesnil pourquoi le prince de Lucques ne paraissait point: « Monsieur, a répondu l'aide de camp, Son Altesse Impériale le Prince de Lucques et de Piombino, Commandant les Départements de la Toscane, ne veut point compromettre sa dignité en se mettant à la tête d'une troupe aussi peu nombreuse. » Élisa, du moins, après avoir mis en route, sous son protégé Pouchin, tout ce qu'elle avait de soldats, a multiplié les instances pour obtenir des secours. Elle a expédié à Naples son secrétaire des commandements, Lambert; elle s'est adressée au

général Filangieri, commandant « une petite colonne napolitaine qui s'était annoncée à Sienne. Filangieri a refusé d'y marcher, se retranchant derrière les ordres du roi. Il a d'ailleurs audacieusement demandé 8000 cartouches qu'il n'a pas obtenues et s'est rendu à Bologne avec sa brigade fort mal disciplinée ».

C'est là un symptôme qui s'ajoute à beaucoup d'autres et qui ne laisse guère de doutes sur ce qu'on doit attendre de Murat. Déjà, le 7, la grande-duchesse a rendu compte à l'Empereur que le général Pignatelli-Strongoli, aide de camp du roi, est venu lui demander 20 000 paires de souliers et la formation de magasins extraordinaires sur les derrières de l'armée napolitaine. A présent, elle dit que, devant Livourne, une députation des habitants étant venue, à bord de l'*America*, demander au commodore Rowley de retirer ses troupes et d'épargner à la ville une attaque qui ne pouvait manquer d'être infructueuse, vu la prochaine arrivée de 4 000 Napolitains qui étaient à Sienne, l'Anglais a répondu : « Nous savons ce que fait le roi de Naples, il a auprès de lui deux parlementaires anglais que lord Bentinck lui a envoyés. » A Bologne, le général Fontana qui y commande, demandant au général Filangieri qui vient d'arriver avec sa division, de porter un secours sur Livourne, Filangieri « oppose les ordres précis de Sa Majesté de ne faire aucun mouvement jusqu'à ce qu'elle n'en donne disposition elle-même en personne ».



De tous les points de l'Italie, les mêmes avis convergent aux Tuileries : C'est Norvins qui écrit de Rome, le 3 décembre, que, sur l'ordre du roi, les corps d'officiers des régiments napolitains sont allés rendre visite à Monsignor Attavanti, provice-gérant de Rome et représentant du Pape ; qui signale le soulèvement contre les aigles dirigé par le prêtre Battaglia, tentative qui avorte puisque Battaglia n'eut jamais plus de cinquante-quatre hommes tenant la campagne, pillant les caisses publiques et rançonnant les particuliers, mais complot qui s'est étendu très loin dans Rome et à des personnages d'importance, tels que Zuccari, consul général de Naples, individu singulièrement suspect, qui, dans ses lettres, ne met plus de bornes à son insolence. Et Norvins note les articles hostiles à la France parus dans le *Moniteur des Deux-Siciles*, les pièces de vers, d'impression napolitaine, qu'on jette dans les maisons par les fenêtres ouvertes pour provoquer à l'insurrection contre les Français ; il rapporte les propos des officiers napolitains annonçant que leur roi vient rendre au Pape les États pontificaux, les paroles de découragement et d'indignation des officiers français au service de Murat qui tous paraissent disposés à le quitter ; il fait remarquer que si, le 5, au *Te Deum* célébré à Saint-Pierre, pour l'anniversaire du Couronnement et de la victoire d'Austerlitz, le général Carascosa, sur des ordres qu'il avait reçus de Naples, a assisté en personne, avec son état-major, et s'il a fait ranger en bataille sur la place les compagnies d'élite de sa



division, après le *Te Deum*, les troupes napolitaines, au lieu de défiler et de porter les armes au général Miollis qui sortait de la basilique en grande cérémonie, ont tourné le dos et sont rentrées à leurs casernes. Ces troupes qui affluent à Rome et s'y accumulent, dont le nombre augmente chaque jour, touchent de l'intendance française le pain et le fourrage, mais le général Carascosa s'oppose absolument à ce que l'inspecteur aux revues passe des revues d'effectif. Le 8 décembre, c'est l'arrivée à Naples de Maghella, évadé de Paris sous un nom d'emprunt : il va, dit-on, reprendre, au départ du roi, les fonctions de préfet de police et le duc de Campo-Chiaro suivra Sa Majesté.

De Vérone, Eugène avertit aussi, et d'un ton qui sort de ses habitudes. Il est aigre et ironique, il n'a que faire de convaincre l'Empereur qui n'a pas voulu être convaincu. Pourtant, il a saisi une lettre écrite de Naples, à destination de Cariati : « La lettre de Naples est curieuse, écrit-il le 6 à l'Empereur ; elle prouve que l'ambassadeur napolitain est toujours à Vienne et que son ministre lui communique officiellement les mouvements des troupes et le prochain départ de son roi pour la Haute-Italie. Si les Napolitains viennent pour agir avec les troupes de Votre Majesté contre l'ennemi commun, il faut avouer que le duc de Gallo est d'une grande complaisance. » Au surplus, pour savoir à quoi s'en tenir, Eugène vient d'envoyer à Naples son aide de camp Méjan qui ne manquera pas de rapporter des nouvelles. Murat ne

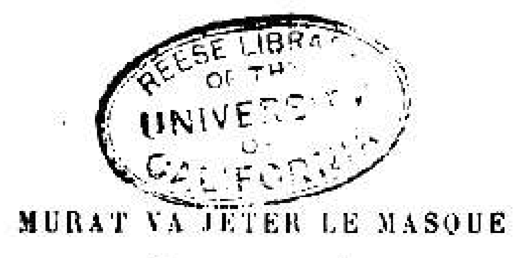
peut s'offusquer de cette ambassade ; il n'a pas encore adressé personnellement une ligne à Eugène, bien qu'il doive évidemment se concerter avec lui pour la subsistance de ses troupes ; il a tout laissé faire par sa chancellerie ; Eugène, le prévenant par déférence, « lui écrit qu'il a appris avec plaisir que ses troupes s'avançaient vers le Pô, qu'il a aussitôt donné dans le royaume d'Italie tous les ordres convenables pour qu'elles fussent reçues comme des alliés et d'utiles auxiliaires et que le palais de Bologne est prêt pour Sa Majesté elle-même ». Murat ne sentira point l'ironie et croira encore qu'Eugène est sa dupe.

A la réception de la lettre de Murat en date du 29 novembre, que Miollis lui a transmise le 2 décembre, l'Empereur a pris l'éveil. Le 11, dès qu'il en a recu communication de Clarke, il lui a écrit : « Donnez les ordres les plus positifs au général Miollis de ne fournir aucuns fusils au roi de Naples et de ne laisser entrer les troupes napolitaines ni à Civita-Vecchia ni au château Saint-Ange. Blâmez-le d'avoir envoyé 500 fusils... Écrivez la même chose à la grande-duchesse et au vice-roi. » Le même jour, lettre bien plus détaillée au duc de Vicence. Il fera appeler le ministre de Naples, lui fera comprendre combien l'Empereur doit être blessé de ces mesures ; il lui dira que les fusils qui sont à Rome sont destinés pour les conscrits français qui y arrivent ; qu'on n'en a pas accordé d'autres au roi que ceux qu'il doit faire prendre à Corfou. « Ajoutez, dit-il, que tout cela paraît fort extraordinaire, que le général Miollis n'a



pas à remettre au roi l'état de situation des forteresses, puisque l'ennemi n'est pas à Rome, mais au delà de l'Adige. Faites-lui comprendre combien il est ridicule de ne pas donner l'effectif des troupes dans un pays qui doit les nourrir. Que l'ambassadeur expédie un courrier pour faire connaître qu'on doit se comporter sur le territoire de l'Empire avec les égards convenables ; que cette manière d'agir mécontente beaucoup ici et à Rome; qu'on voit avec peine que les troupes napolitaines restent à Rome au lieu de marcher rapidement sur le Pô ; qu'on ne sait trop ce que cela veut dire. Parlez sérieusement à l'ambassadeur et faites-lui comprendre combien il serait maladroit au roi de prendre une fausse direction. »

« On ne sait trop ce que cela veut dire », écrit l'Empereur ; il en est encore au doute, à l'incertitude. Il ne parvient pas à *réaliser* la trahison. Même la lettre d'Élisa, en date du 7, ne lui ouvre pas les yeux. Le 16, il fait écrire par Clarke à Miollis et à la grande-duchesse qu'ils ne doivent obtempérer en rien aux réquisitions de souliers et de vêtements : « Le roi de Naples, dit-il, peut passer des marchés, mais je ne dois pas habiller ses troupes. Il n'y a également aucun marché à faire pour recevoir les troupes napolitaines à Florence. Elles ne doivent pas s'y arrêter ; elles vont rejoindre l'armée et ne doivent pas s'arrêter sur le territoire de l'Empire. » Mais, cela dit, il ne veut pas suivre plus loin sa pensée. Telle et si vivace est sa confiance que Murat ne peut pas le trahir, qu'il ne veut voir que des légèretés là où chacun verrait



la trahison accomplie. Même les preuves mises en ses mains, il doutera encore.

En Italie, Murat pourtant croit son travail assez avancé pour jeter le masque. A présent, il a groupé autour de lui ou il a mis en action, sur les points où ils doivent opérer, les artisans de son œuvre italienne. Maghella et Lechi sont à Naples. « Le roi se promène seul et en calèche avec ce général frais sorti des galères. » Lechi lui garantit qu'il n'a qu'à se présenter en Italie et qu'il y a un grand parti. A Durand qui vient lui répéter combien il est urgent d'accélérer la marche des troupes vers le Pô, Gallo répond par des déclamations sur l'indépendance de l'Italie si pressantes que le ministre de France ne peut s'empêcher de les rapprocher d'une phrase que le roi lui a dite : « Qu'une des choses qu'il redoute le plus en passant à Rome, à Florence, dans toutes les villes d'Italie, est de recevoir des propositions qui l'embarrasseraient. » A Rome, où les troupes napolitaines occupent la ville presque entière, La Vauguyon attend son heure et travaille avec Zuccari à préparer l'esprit public. A Bologne, Carascosa s'abouche avec Paolucci, chargé par le vice-roi d'organiser cinq bataillons de volontaires et obtient de lui la promesse que, si le roi se fait ouvertement le champion de l'unité, il passera sous ses drapeaux. « Toute l'armée italienne en fera autant. » Puis, Carascosa aborde Pino qui promet de passer de même, affirme que Zucchi et Palombini suivront. La

Toscane est tout entière envahie pacifiquement et la première colonne que commande Filangieri doit, le 19, faire son entrée à Florence. Murat peut à présent parler en maître [1].

Le 13, le général Aymé, son chef d'état-major, écrit à Miollis pour réclamer, à Foligno, la formation d'un magasin de subsistances pouvant alimenter, pendant un mois, 35 000 hommes d'infanterie et 6 000 chevaux; il exige encore l'établissement d'un service des transports au travers de l'État romain, et d'une route d'étapes passant par Foligno ; il annonce l'envoi à Rome du dépôt des cuirassiers de la garde qui s'y organisera et s'y remontera. Le 15, Murat confirme ces ordres en ajoutant de nouvelles exigences : un hôpital, un marché pour six cents chevaux de trait. Et il écrit à Miollis [2] : « J'aime à croire que M. l'intendant du Trésor des États romains (Janet) ne fera pas de difficultés pour donner les fonds nécessaires à la formation de ces établissements ; s'il en était autrement, je serais obligé de prescrire contre lui les mesures que les circonstances dans lesquelles se trouvent les États romains et en général l'Italie méridionale m'autoriseraient à prendre ; enfin, il faut bien qu'il se convainque que le service de mon armée doit

[1] C'est ici, dans cette invasion pacifique des départements romains et de la Toscane, que doit se placer l'action des sociétés secrètes. Elle est certaine, mais insaisissable, sauf dans un document postérieur qui témoigne que, dans certaines villes, Murat, arrivé enfin, présidera à des tenues de loges.

[2] Il y a deux lettres de Murat à Miollis de cette date du 15 : une est écrite sur papier anglais à filigrane : J. Kool.



passer avant tout. Si, malgré ces considérations, il faisait encore quelque difficulté, dites-lui que je l'ordonne et que je prends tout sur ma responsabilité. Vous ne recevrez plus d'ordres du vice-roi, car je commande dans tous les pays occupés par mon armée et, à l'avenir, c'est avec moi seul que vous devez correspondre pour tout ce qui concerne la défense des États romains. »

A Élisa, avec des formes moins acerbes, en l'assurant que, sur ses lettres du 9 et du 11 qu'il vient de recevoir, il donne l'ordre au général Filangieri de défendre Florence; en réclamant d'elle, pour 35000 hommes et 6000 chevaux, deux magasins, l'un de trente jours à Florence, l'autre de quinze jours à Sienne, « car il ne saurait jamais se déterminer à franchir les Apennins sans avoir fait former des magasins sur ses derrières », il dit : « C'est le moment d'employer à cet effet toutes les ressources de la Toscane et vous ne devez plus souffrir que les receveurs des départements toscans versent des fonds dans les caisses au delà des Apennins pour un service qui serait étranger à celui de mes troupes destinées à défendre la Toscane. Je viens de faire connaître au général Miollis que je prenais le commandement de tous les pays occupés par mes troupes et je lui ai prescrit de ne plus recevoir les ordres du vice-roi... Je vous prie de me faire connaître si Votre Altesse Impériale serait autorisée à exécuter toutes les mesures, toutes les dispositions que je serai dans le cas de lui donner pour la défense de la Toscane et à

ne pas exécuter les ordres du vice-roi, auquel je vais faire connaître la même détermination pour le commandement des départements italiens situés sur la rive droite du Pô. Si l'on m'opposait des difficultés ou des refus, j'arrêterais net la marche de mon armée et je me bornerais à la défense de mes États. » Suivent des injonctions aux commandants d'artillerie de Porto-Ferrajo et de Livourne de livrer à un officier qu'il envoie à Florence tous les fusils qui se trouvent dans ces deux places.

Sur tous les ordres expédiés aux autorités civiles et militaires, tant françaises et italiennes que napolitaines, s'étale désormais cette formule qui vaut un manifeste :

Nous, Joachim-Napoléon, commandant l'armée en Italie.

Miollis comme Élisa s'empressent de transmettre à l'Empereur les étranges lettres qu'ils ont reçues; Miollis réclame au roi les fusils qu'il lui a livrés mais qui ne sont pas encore partis de Rome; il adresse des ordres sévères à tous les commandants des places fortes de son gouvernement et les met en garde contre une tentative napolitaine, mais, au moment même où Élisa et lui doivent craindre le plus que, des menaces, Murat ne passe aux actes, une sorte d'accalmie très bizarre se produit.

Bien des explications sont plausibles au sujet des lettres que, le 21 et le 25 décembre, Murat écrit à l'Empereur : la première est qu'il craint que, l'Empe-



reur ayant accepté les conditions de la paix telles que les Alliés ont eu soin de les faire répandre dans le public par Saint-Aignan, leur complice peut-être inconscient, il ne soit point appelé au Congrès, qu'il n'y soit soutenu ni par la France, ni par l'Autriche. Dans les préliminaires de Francfort, son nom n'a point été prononcé : « Le comte de Metternich et le comte Nesselrode, a dit Saint-Aignan, m'ont demandé de rapporter à Sa Majesté... qu'en Italie, l'Autriche devait avoir une frontière qui serait un objet de négociations; que le Piémont offrait plusieurs lignes qu'on pourrait discuter, ainsi que l'état de l'Italie, pourvu toutefois qu'elle fût, comme l'Allemagne, gouvernée d'une manière indépendante de la France ou de toute autre puissance prépondérante. » Le plus pressant des intérêts de Murat, en l'absence d'un traité conclu avec les Autrichiens et les Anglais, est donc de se ménager l'Empereur, car, faute de cet appui, son royaume croule.

Le second des mobiles est vraisemblablement qu'une rupture formelle avec l'Empereur, ayant pour conséquence une série de coups de force dirigés contre les Français qui occupent les diverses places des 29e et 30e divisions militaires, des 4e et 5e divisions italiennes (Bologne et Ancône) entraine la désorganisation de son armée, épuisée par la désertion, et n'ayant comme éléments résistants que les Français. Le jour où il abattra les Aigles pour y substituer ses drapeaux, quiconque, né Français, a le respect de soi et le sentiment de l'honneur, foulera aux pieds la

cocarde napolitaine, et dût-il comme le colonel Chevalier, arriver nu aux avant-postes d'Eugène, dépouillera cet uniforme déshonoré par la trahison. Murat ne paraît avoir une puissance militaire que grâce à ces Français qui seuls donnent un air d'armée à ses bandes de lazzaroni et de forçats, recrutés à la diable, et toujours prêts à s'envoler. Il est bien obligé de compter avec leurs sentiments, leurs passions et leur patriotisme. Ce ne sera donc qu'après la conclusion d'un traité en règle avec l'Autriche qu'il se déterminera — encore avec quels ménagements et quels efforts pour les tromper ! — à leur laisser entrevoir sa défection.

Enfin, s'il obtient que l'Empereur lui livre bénévolement l'Italie jusqu'au Pô et qu'il ait en même temps conclu son alliance avec l'Autriche, il se trouve au Congrès, s'il parvient à y être représenté, dans une position admirable : il retient, au moins durant le temps nécessaire pour « faire figure », ces officiers et ces soldats qui occupent encore les places de l'Italie impériale; il a une puissance militaire respectable; il traite sur la base de l'*uti possidetis;* il devient, jusqu'à mieux tenter, le souverain de Plaisance, Parme, Modène, Bologne, Ferrare, des Romagnes, de la Toscane et des États pontificaux, avec le Pô pour sa frontière.

Et c'est pourquoi il écrit d'abord le 21 à l'Empereur cette lettre de compliment : « Sire, une nouvelle année va commencer. M'est-il permis d'offrir à Votre Majesté tous mes vœux? S'ils étaient exaucés, il ne

manquerait rien à votre bonheur ni à celui de votre famille. Que cette année soit le terme des malheurs de la guerre ; que l'année qui va commencer nous amène des jours plus tranquilles ! Puissiez-vous vous reposer longtemps à l'ombre de vos lauriers ! Votre Majesté a tout fait pour sa gloire ! Qu'elle fasse désormais quelque chose pour son bonheur et qu'elle nous donne la paix et qu'elle commande à l'Europe un nouveau genre d'admiration en lui présentant le modèle des gouvernements ! Mes vœux sont toujours avec elle, lors même que les circonstances feraient suspecter mes sentiments ! Sire, je vous aimerai toute ma vie ! Mon attachement à Votre Majesté sera toujours indépendant des événements politiques. »

Cela est comme l'entrée en matière ; le 25, — sans doute sur des nouvelles plus précises reçues de ses correspondants de Paris au sujet de l'acceptation par l'Empereur des bases de paix — il entre dans plus de détails, et en reprenant et, en développant à nouveau les propositions contenues dans sa lettre du 23 novembre, il laisse échapper des aveux qui, éclairés par la concordance des dates, ne laissent guère de doute sur les mobiles auxquels il obéit.

Il débute [1] en exposant que, seul, le mouvement qu'il a ordonné à son armée au delà des Apennins a suspendu les opérations de l'ennemi. « Les deux armées sont, depuis cette époque, dans une espèce

[1] Cette lettre du 25 décembre, récemment republiée comme inédite, avait été donnée par la duchesse d'Abrantès (*Mémoires*, X, 36) d'après une copie qu'elle dit avoir reçue d'Achille Murat qui l'avait collationnée et certifiée conforme à l'original.



d'armistice. » Il a donc rempli le but que l'Empereur lui avait indiqué. Mais, à présent, l'Empereur, par sa lettre du 4 décembre, exige de lui de nouveaux sacrifices. Il demande que l'armée napolitaine passe le Pô et se porte sur la Piave : le royaume de Naples reste sans défense ; la reine et ses enfants ne sont protégés que par l'amour des populations ; les Anglais peuvent, quand ils voudront, porter la guerre au sein des provinces, jeter des bombes dans la capitale et dans le palais même. « Sire, continue-t-il, je ne saurais tromper Votre Majesté. J'ai fait pour la France et pour elle tout ce qui était en mon pouvoir de faire. J'ai rempli les devoirs de la reconnaissance comme Français, comme ami et comme votre beau-frère. » Il a fait marcher son armée sur le Pô pour arrêter les progrès de l'ennemi et favoriser les négociations de paix, mais, si ses démarches ne devaient pas obtenir le but principal qu'il s'était proposé, celui de faciliter la paix, l'Empereur ne penserait-il pas que, ayant rempli ses obligations envers lui, le roi se verrait obligé de remplir ses obligations envers son peuple, en songeant sérieusement à sa propre défense et à la conservation de son royaume? Par cette voie détournée, Murat revient à sa proposition du 23 novembre : « J'avais, dit-il, indiqué à Votre Majesté le seul moyen qui restait à prendre. Elle l'a dédaigné ou du moins elle a gardé le silence et ce silence a dû m'avertir que ce plan n'entrait pas dans vos combinaisons. Sire, croyez-moi, la proclamation de l'indépendance de l'Italie en formant une seule puissance ou deux puis-

sances ayant le Pô pour limites, sauverait l'Italie. Sans cela, elle est perdue sans ressources. Elle va de nouveau être démembrée et le but de votre sublime pensée de délivrer l'Italie, après l'avoir couverte de gloire, est détruit. Mettez dès à présent les provinces en deçà du Pô à ma disposition et je garantis à Votre Majesté que l'Autriche ne passera pas l'Adige. Vous serez, dans les négociations de la paix générale, l'arbitre de l'Italie et vous vous serez créé en moi un allié sûr et puissant. Je puis faire d'un mot ce que les Anglais et les Autrichiens ont tenté en vain à Livourne, à Lucques et à Ravenne. Réfléchissez, Sire. L'ennemi exhorte les Italiens à l'indépendance qu'il leur offre. L'espoir qu'ils mettent dans mon armée les a rendus indifférents à cette proposition. Mais continueront-ils à rester sourds à ces offres si le roi de Naples ne réalisait pas leur espérance et continuait au contraire à affermir chez eux la domination étrangère? Non, non, c'est une erreur de le penser. Les Italiens sont prêts à se livrer à celui qui voudra bien les rendre indépendants. C'est la vérité, l'exacte vérité. Que Votre Majesté réponde et daigne s'expliquer sur un point aussi important pour elle. Le temps presse, l'ennemi se renforce; je suis réduit au silence et le moment ne peut être loin où je serai forcé à mon tour de prendre un parti envers ma nation et envers l'ennemi. Un plus long silence de ma part, suite de celui que vous gardez, me ferait perdre l'opinion et l'opinion est ma seule force. Une fois perdue, je ne puis plus rien, ni pour vous, ni pour moi. Répondez,



répondez, je vous en prie positivement. Je tirerai de ces pays toutes les ressources qu'ils renferment. Ils sont disposés à tous les sacrifices; les autorités françaises n'en obtiendraient aucun. De grâce, secondez de si nobles sentiments! Je vous le redis encore : cette noble détermination est digne de Votre Majesté. Que l'Italie, qui lui doit son premier affranchissement, lui doive encore son existence politique et son indépendance. Vous connaissez mon cœur. Les sentiments que je vous porte me feront tout entreprendre, et, possédant plus de pays, j'aurai plus de ressources pour vous aider et vous seconder. Répondez, répondez. Je pourrai recevoir votre réponse à Florence ou à Bologne. Je pars demain pour aller me mettre à la tête de mon armée. »

Et, en post-scriptum : « Sire, au nom de tout ce que vous avez de plus cher au monde, au nom de votre gloire, ne vous obstinez pas plus longtemps. Faites la paix, faites-la à tout prix. Gagnez du temps et vous aurez tout gagné. Votre génie et le temps feront tout le reste. Si vous vous refusez aux vœux de vos amis, de vos sujets, vous vous perdez, vous nous perdez tous. Croyez-moi, l'Italie est encore fidèle parce qu'elle croit entrevoir un meilleur avenir, mais elle ne le sera pas longtemps si ses espérances sont trompées. D'un mot, on peut la porter à tous les sacrifices, mais ces bonnes dispositions sont conditionnelles. Vous pouvez encore la conserver dans vos intérêts, mais les moments sont chers et précieux. Si vous n'en profitez, attendez-vous à l'avoir pour

ennemie. Les Italiens, une fois déchaînés, sont capables des plus grand excès comme ils le sont encore des plus grands sacrifices. Croyez-moi encore une fois. Mettez de côté toute passion ; il est temps encore de sauver l'Italie, mais expliquez-vous. »

C'est par cette lettre qu'on a prétendu établir que Murat n'avait point formellement trahi l'Empereur ; qu'il l'avait averti, et que l'obstination seule de Napoléon à ne point l'entendre, l'avait contraint à prendre un parti qui avait autant coûté à son patriotisme qu'à son cœur. La fourberie en effet est poussée dans cette lettre au point que, si l'on n'était prévenu, on penserait presque que, dans quelques parties au moins, Murat est sincère et l'on garderait des incertitudes sur l'état de son esprit. C'est bien dans ce but que cette lettre fut publiée d'abord par le fils aîné de Murat, et l'on peut se demander si, en l'écrivant, Murat lui-même n'a point eu en vue « sa gloire » et les besoins de son apologie. Les dates pourtant sont impitoyables : Murat se retourne vers l'Empereur parce qu'il a appris que l'Empereur a accepté les bases de Francfort et qu'il a remplacé Maret par Caulaincourt, l'homme de la paix ; parce que, en même temps, il n'a pas de réponse de l'Autriche et qu'il craint tout de ce côté. Tout ce qu'il a fait jusqu'ici avec les Autrichiens ou les Anglais, c'est causer. Rien n'est signé, rien n'est stable, tout est en l'air. Les nouvelles qu'il a des Alliés sont anciennes et vagues. De Francfort à Naples, que de détours si



l'on fait éviter aux courriers les territoires italiens ou français : c'est pourquoi d'ailleurs, afin de gagner du temps, Schinina, qui, le 18, est revenu de Syracuse avec les réponses négatives de Bentinck et que Murat expédie en toute hâte au quartier général des Alliés, sera remis le 27, par le général Gabriele Pepe, aux avant-postes autrichiens. De la sorte on abrège la route.

Mais elle est longue quand même et c'est pourquoi, dans l'inquiétude où il est, Murat ne s'est pas contenté d'écrire à l'Empereur, il a repris toutes les correspondances négligées pour se ménager des avocats et trouver des femmes qui s'entremissent : à Pauline il a écrit le 25 : « Faites-moi dire que votre santé est meilleure ; de grâce, faites-moi rassurer. La reine n'est pas bien portante ; je suis obligé de la quitter pour me porter vers la Haute-Italie. Je suis bien malheureux de la laisser dans des circonstances aussi critiques. Ici, nous sommes tranquilles ; on nous y aime un peu ; » et à Hortense : « Puissions-nous nous trouver bientôt réunis par une paix à laquelle l'espoir de cette réunion me fait attacher encore plus de prix. J'embrasse tendrement vos beaux et aimables enfants. »

Au moment où ses inquiétudes sont ainsi le plus excitées, il apprend que, à Manfredonia, dans les Pouilles, un officier autrichien, qui vient de débarquer, est retenu en quarantaine. Aussitôt, il expédie un attaché de son cabinet, pour l'amener à Naples. Dans

la nuit du 30 au 31 décembre, arrive le comte de Neipperg, général major, ci-devant ministre d'Autriche à Stockholm où il a négocié l'entrée de Bernadotte dans la Coalition[1]. Il est porteur d'une lettre de l'empereur François, en date de Francfort-sur-le-Mein, le 10 décembre. « L'objet de sa mission, écrit l'empereur à Murat, étant de resserrer davantage les liens d'amitié qui nous unissent en les faisant servir à l'intérêt commun des puissances dans les circonstances importantes du moment, je me flatte que Votre Majesté voudra bien l'accueillir avec bonté et confiance. »

Metternich qui, au 10 décembre, croyait encore Mier à Naples, lui adressait Neipperg pour « faire parvenir, directement et sans retard, au cabinet de Naples, l'ensemble des notions politiques et militaires qui devaient le déterminer à un parti positif ». Neipperg devait se concerter avec Mier « pour soumettre à Leurs Majestés Napolitaines des propositions propres à amener de leur part une détermination finale et catégorique ». L'Autriche, disait le ministre dans les instructions communes à Mier et à Neipperg, est décidée à voir clair. Elle veut savoir si le roi de Naples est l'ami ou l'ennemi de la cause de l'Europe. S'il se déclare en faveur des puissances alliées, l'Autriche prend fait et cause pour lui, mais elle a intérêt, dans ce cas, à connaître le rôle que joueront les troupes napolitaines. Elle ne saurait admettre la neutralité de Naples; si le roi veut rester neutre, elle rappellera ses représentants. L'Autriche tient le sort du roi entre

[1] Voy. *L'Impératrice Marie-Louise*, p. 601.



ses mains : seule elle peut amener les puissances, qui l'y ont autorisée, à accéder au traité qu'elle conclura avec Naples. Si Neipperg réussit, il se mettra directement en relations avec lord Bentinck et avec le feld-maréchal comte de Bellegarde, commandant l'armée autrichienne en Italie; s'il échoue, Mier et lui quitteront Naples sur-le-champ.

Le traité dont Neipperg est porteur et qui a reçu l'approbation expresse de lord Aberdeen, porte : Alliance offensive et défensive entre l'Autriche et Naples pendant le cours de la guerre actuelle; garantie des États que le roi possède actuellement; alliance défensive à conclure, après la signature de la paix générale, pour donner effet à cette garantie; contingent de Naples à régler, et, ici deux propositions, l'une : L'armée napolitaine, commandée par le roi en personne, sera renforcée par un corps autrichien sous les ordres du roi; l'autre, préférée : L'armée napolitaine, commandée par un général napolitain, sera placée sous les ordres du général en chef de l'armée autrichienne. Les autres articles patents, sur le butin et les trophées, sur la convention militaire à conclure pour régler l'approvisionnement et la coopération des armées, sur l'échange des ratifications. Par un article séparé et secret, auquel l'Angleterre a déclaré tenir essentiellement, l'Autriche doit, moyennant une juste compensation, procurer la renonciation du roi de Sicile à ses États de terre ferme.

Tel était au 10 décembre l'ultimatum de l'Autriche : à peine consentait-elle, au cas où le roi refuserait de



traiter s'il ne recevait des avantages territoriaux, à admettre un article par lequel « l'empereur s'engagerait à s'employer à la paix à l'effet de procurer à Sa Majesté le roi de Naples une frontière plus avantageuse, en indemnité des efforts qu'il aurait faits pour la cause commune. »

Depuis lors, il est vrai, Mier, arrivé le 20 décembre au quartier général, à Fribourg en Brisgau, a modifié les dispositions de Metternich et les a tournées en faveur de Murat. D'abord, le 20, Metternich a écrit à Mier que, dans le cas où Neipperg n'aurait pas réussi à conclure, il devait, non pas couper la négociation, comme il lui avait été prescrit le 10, mais attendre le retour de Mier. Le 25, il a autorisé Mier à offrir, en premier lieu, à Murat, une population de 500 000 âmes à prendre dans les départements du Tronto, du Musone et du Metauro (marche d'Ancône, duché d'Urbin); puis, si le roi n'acceptait pas, à lui céder ces trois départements entiers avec leur population de 717 647 âmes; enfin, s'il résistait encore, à lui abandonner la majeure partie du département du Rubicon (ancienne Romagne) à l'exception de Faenza. On lui ferait confidence des intentions des Alliés sur l'Italie où ils entendaient que Naples ne fût pas plus maîtresse que la France ou l'Autriche. On irait jusqu'à laisser l'espoir que le mariage du prince Achille avec une archiduchesse pourrait s'arranger si le roi suivait une bonne ligne de conduite. Tel était le besoin que l'Autriche croyait avoir des services de Murat qu'elle haussait ainsi le prix de la défec-

tion et, si elle n'hésitait pas à la payer de près d'un million d'âmes — à la vérité qui lui coûtaient peu, puisqu'elle les prenait au Pape — n'était-ce pas la preuve que Murat, resté fidèle à l'Empereur, eût contribué à le sauver ?

Seulement, c'était Mier qui devait faire « l'honnête courtier », et le 25, Mier était encore à Fribourg en Brisgau. Lui absent, c'est à Neipperg seul que Murat a affaire et Neipperg est, entre tous, l'homme qui convient pour une telle besoigne. Il a la politesse hautaine, les formes d'une courtoisie aristocratique, une bravoure tranchante dont il affiche les marques, l'habileté d'un homme à femmes pour conduire les hommes où il lui plaît, une main de fer, gantée de jasmin ou d'ambre : c'est l'homme dont, après Gallo, la visite est pour Mme Récamier à laquelle il apporte des nouvelles de Mme de Staël.

Le 3 janvier, l'affaire est faite : Neipperg écrit à Nugent de prévenir le général en chef que ses négociations semblent prendre une tournure favorable et que, dès que le traité sera entièrement développé et signé, l'Autriche peut compter sur la coopération de l'armée du roi de Naples ; Durand annonce à Caulaincourt que, si le traité n'est pas encore signé, il le sera dans quatre ou cinq jours ; Gallo déclare que « les Autrichiens et les Anglais ne veulent plus entendre parler de neutralité » ; ce jour-là même, Murat écrit à l'Empereur une lettre dont il importe de donner encore une fois le texte complet : l'homme

s'y est peint tout entier et, pour le confondre, pour confondre en même temps ses imprudents apologistes, il faut opposer à ses assertions nouvelles ses déclarations qui ont une semaine de date[1].

« Sire, écrit-il, me voilà parvenu au jour le plus douloureux de ma vie. Me voilà livré aux sentiments les plus pénibles qui ont jamais agité mon âme. Il s'agit de choisir, et je vois, d'un côté, la perte inévitable de mes États, de ma famille, de ma gloire peut-être, de l'autre, des engagements contraires à mon inaltérable attachement pour la France. Depuis quatre jours, un plénipotentiaire autrichien, le comte de Neipperg, est à Naples pour me proposer au nom de son souverain un traité d'alliance. Il m'a présenté une lettre infiniment obligeante de l'empereur d'Autriche, les offres les plus avantageuses pour mon royaume, et, ce matin, pendant qu'il était en conférence avec mon ministre des Affaires étrangères, une frégate anglaise sous pavillon parlementaire a amené un officier anglais porteur de l'autorisation de lord Bentinck pour signer un armistice, en attendant la paix que ce dernier est autorisé à conclure avant le départ du comte de Neipperg. Ces démarches éclatantes, faites au milieu du bouleversement général de l'Europe par deux grandes puissances qui triomphent et qui dans les temps les plus prospères de l'ancienne monarchie exigeaient tant de déférence de la cour de Naples, ont enivré d'espérances que peut-être accompagne un

[1] La lettre a été publiée pour la première fois par la duchesse d'Abrantès (*Mémoires*, X, 40).



peu d'orgueil tous les habitants de ma capitale. Ils voient que je suis le maitre de leur donner la paix et, de toutes parts ils la sollicitent. La force de l'opinion sur ce point est si puissante qu'elle ne saurait être bravée sans imprudence par un prince dont toute l'autorité se fonde sur l'opinion et sur l'amour de ses sujets.

« Cependant, Sire, j'ai temporisé et je temporise encore. J'ai voulu attendre et j'attends une réponse aux propositions, aux instances pour obtenir d'elle les moyens de la servir, de défendre l'Italie, de défendre mon royaume avec quelque espérance de succès. Daignez relire mes lettres du 23 novembre et du 25 décembre derniers: Je vous parlais avec toute la loyauté qui appartient à mon caractère, avec toute la franchise que les circonstances commandaient si impérieusement et ce que Votre Majesté m'a écrit jusqu'ici n'a pu avoir que le malheureux effet d'accroître mes embarras et mes incertitudes. Vous m'avez dit de faire avancer mon armée sur le Pô et je l'ai fait avancer. Mais vous ne m'avez donné aucun pouvoir dans les pays que je devais traverser, que je devais couvrir et où, nécessairement, je devais avoir mes dépôts, mes approvisionnements, toutes mes ressources, en sorte que, partout, j'ai rencontré des difficultés, des obstacles, des oppositions; partout j'ai vu l'autorité royale et le service compromis.

« Vous m'avez marqué de me porter sur la Piave, quoique j'eusse déclaré à Votre Majesté et quoiqu'elle sût parfaitement que je ne pouvais passer le Pô sans



exposer ma famille et mes États aux périls les plus imminents, puisqu'ils étaient menacés par plusieurs expéditions maritimes. Mais, en manifestant votre intention, vous n'avez pas déterminé à qui appartiendrait le commandement, lorsque mon armée se trouverait réunie à celle du vice-roi. Un tel silence rend évidemment inexécutables des opérations dont le succès, s'il était possible, devait être attaché au plus parfait ensemble, à la plus parfaite combinaison des mouvements. Vous m'avez annoncé sur mes demandes réitérées que vous aviez accepté des préliminaires de paix et qu'un Congrès allait se réunir ; mais vous n'avez pas daigné me dire sur quelles bases on allait traiter. Vous ne m'avez même pas parlé sur la garantie de mes États. Vous n'avez rien répondu aux instances que j'ai fait faire par mes ministres pour intervenir dans les négociations en envoyant au Congrès un plénipotentiaire napolitain. Je suis forcé d'ajouter qu'on m'a assuré que Votre Majesté avait proposé des stipulations contraires aux intérêts du roi de Naples. Mais je me serais cru très coupable si un instant j'avais pu le croire. Je ne saurais m'empêcher d'être frappé du contraste que présentent ces relations avec moi du souverain à qui j'ai consacré ma vie entière et celles des princes que je n'ai cessé de combattre. Le premier me montre une défiance que vingt ans de services et d'attachement devraient éloigner à jamais ; les autres me prodiguent, avec les témoignages les moins équivoques de considération, d'estime, de bienveillance, les offres les plus flatteuses. Toutefois, je ne balancerais pas si

Votre Majesté m'avait donné, si elle pouvait encore me donner les moyens de lui être utile, d'être utile à la France, ma première patrie, dont la gloire et la prospérité, tant que je respirerai, me seront si chères.

« Oui, Sire, si Votre Majesté avait mis à ma disposition les ressources que je pouvais trouver dans l'Italie méridionale, j'aurais 50000 hommes prêts à combattre pour elle et je crois qu'une telle armée ne laisserait aucun doute dans les chances de la guerre en Italie ou plutôt je crois qu'elle aurait fait cesser pour la France les désastres de la guerre en déterminant les ennemis à une paix honorable pour toutes les puissances.

« Encore aujourd'hui, je le déclare, si je croyais, par le sacrifice entier de mes intérêts, si je croyais, en me perdant personnellement, sauver la France des malheurs qui la menacent, je consentirais à me sacrifier, je consentirais à tout perdre. Mais dois-je sacrifier de même tout objet et toute espérance, les intérêts des peuples que la Providence m'a confiés et qui me montrent tant d'affection ? Dois-je perdre l'héritage de mes enfants ? Dois-je perdre sans retour tant d'hommes qui se sont consacrés à moi avec un si noble et si entier dévouement ? Les événements se pressent et deviennent à chaque instant plus menaçants. Certes, je sais braver les dangers, mais il est dans les devoirs d'un roi de calculer ses forces. J'ai la certitude que l'Autriche fait passer en Italie des troupes nombreuses. Toutes les lettres qui viennent de France annoncent que les Alliés, après avoir traversé la Suisse, inondent les provinces françaises et se portent dans la Savoie.



Déjà, vraisemblablement, les passages du Saint Gothard, du Simplon, du Mont-Cenis sont interceptés et, bientôt peut-être, les troupes de la Coalition viendront par les mêmes routes attaquer l'Italie... Il se prépare en Illyrie une expédition contre mon royaume. Il y a lieu de croire que les Anglais, après avoir évacué l'Espagne, viendront débarquer leurs troupes sur les côtes de l'Italie.

« Que puis-je faire, ainsi menacé de toutes parts et ne pouvant compter sur aucun secours ? Si je commandais une armée française, je hasarderais tout, je combattrais partout où je trouverais des ennemis, et, en tout événement, je chercherais à m'ouvrir une retraite, qui cependant serait bien difficile, par la rivière de Gênes. Mais, Sire, pensez-vous que je puisse agir ainsi avec des troupes napolitaines ? Croyez-vous que je puisse me flatter de les conduire au delà des Alpes ? Croyez-vous, quel que soit leur attachement pour moi, qu'elles n'abandonneraient pas un souverain qui abandonnerait leur patrie ?

« De telles circonstances peuvent me faire un devoir d'embrasser un parti contraire aux plus chères, aux plus constantes affections de mon cœur. S'il en était ainsi, que Votre Majesté me plaigne ! J'aurai fait à mes sujets, à mes enfants, à ma couronne, le plus douloureux sacrifice qui puisse m'être arraché.

« Mais il en est peut-être temps encore ! Ah ! s'il en est temps, prévenez les effets de ces circonstances cruelles. Je vous en conjure de nouveau, au nom de ce que vous avez de plus cher, au nom de la France, au

nom de l'Europe entière et par tous les chagrins qui me tourmentent en ce moment terrible, faites la paix ! Daignez vous rappeler que je vous faisais cette prière avant la bataille de Dresde, que je vous la faisais après cette bataille, que je vous la fis avant de me séparer de Votre Majesté en Allemagne, que je n'ai jamais cessé de vous l'adresser depuis votre retour à Paris. Je vous la renouvelle aujourd'hui avec des instances d'autant plus fortes que je me vois à la veille de me trouver sans communications avec Votre Majesté et dans l'impossibilité de combattre encore pour elle. Quelle que soit la détermination que la fatalité m'impose, croyez, Sire, que mon cœur sera toujours français, que je serai toujours l'ami de la France, que, partout où je serai, chaque Français trouvera en moi un protecteur affectionné et moi-même je trouverai mes seules consolations dans les services que je pourrai leur rendre. Sire, croyez aussi que votre beau-frère, votre ami le plus dévoué se montrera toujours digne de vous. Croyez que l'attachement qu'il vous porte est inaltérable et parle à son cœur avec d'autant plus de force qu'il vous voit en lutte avec la fortune que votre génie a si longtemps maitrisée. Ne lui ôtez pas votre amitié. Vous savez ce qu'il a fait depuis vingt ans pour la conquérir et la conserver. Il saura, n'en doutez pas, trouver encore les moyens de s'en rendre digne ainsi que de l'estime de la France. Sire, si la dure nécessité m'entraîne, ainsi que j'ai lieu de le craindre, dans des relations en apparence contraires à vos intérêts, mais qui peut-être seront utiles

à Votre Majesté et à la France, en me donnant quelque influence dans les négociations pour la paix, j'ose espérer que vous me jugerez avec calme et avec impartialité, avec la raison d'État, en considérant tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai voulu faire pour éviter un pareil malheur. »

Qui Murat veut-il tromper ? Est-ce Napoléon ? Est-ce à Napoléon que s'adresse ce plaidoyer redondant et mensonger, ou à la France, à la postérité devant lesquels son fils l'étalera? Certes, c'est bien à Napoléon qu'il adresse l'audace de ses reproches et cet étrange parallèle entre les égards que montrent à sa vanité les souverains alliés et l'indifférence que lui témoigne l'Empereur. Comme, à Mayence, Napoléon avait raison de dire à Daure : « Il y a deux hommes qui ne m'ont jamais pardonné d'être roi de France : Bernadotte et Murat... On dirait que je me suis mis à leur place ! » Sa vanité peut aller jusqu'à lui faire affirmer, avec la conviction qu'il trompera l'Empereur, que les Anglais sont d'accord avec lui, alors que rien n'est moins sûr encore; elle peut lui inspirer d'opposer le brillant de sa situation européenne à la misérable position de l'Empereur qu'il offre de protéger; mais elle ne saurait lui fermer les yeux sur les mensonges qu'il accumule et qu'un simple calcul de dates suffit à réfuter. Comment, le 3 janvier, avance-t-il qu'il ne se détermine à prendre son parti que parce qu'il n'a pas reçu réponse à sa lettre du 25 décembre ? Sa lettre n'est pas encore arrivée à Paris. Comment, le 3 janvier,

allègue-t-il qu'il a vainement demandé à être représenté au Congrès, alors que l'Empereur a accepté les bases de Francfort le 1er décembre, que la seule allusion qu'ait faite Murat à cette acceptation se trouve dans sa lettre du 25 décembre — laquelle est en route — et que, d'ailleurs, l'Empereur l'a si peu sacrifié que le 31 décembre, dans sa réponse à l'adresse du Sénat, comme le 4 janvier dans ses instructions à Caulaincourt, convaincu que Murat a traité pour son compte et s'est tiré du jeu, il procède par prétérition, et par l'unique allusion qu'il fait à Naples, établit qu'il considère son existence assurée ?

Aussi bien, faut-il discuter lorsque la fourberie est entièrement dévoilée, qu'on suit l'intrigue jour par jour, heure par heure, qu'on a seulement, en janvier 1814, à enregistrer un dénouement que Murat et Caroline attendent impatiemment depuis trois mois, que Murat a préparé durant douze, qu'il médite depuis trois ans — sinon depuis toujours, depuis le temps où l'Empereur l'a fait grand-duc de Berg — et qu'il regarde comme le couronnement de sa fortune !

Si, dès lors, le traité n'est pas signé — malgré que Neipperg ait eu raison, non pas d'hésitations et de scrupules que Murat n'a jamais éprouvés, mais des ambitions qu'il avait conçues sur l'Italie et des espérances d'annexion qu'il avait formées, c'est que Bentinck s'obstine et se renferme dans son attitude. Il n'a tenu compte d'aucune des communications que Menz lui a transmises de la part de son gouvernement; il ne

tient pas compte davantage des instructions que lui envoie lord Aberdeen. Par une lettre de celui-ci en date du 12 décembre, il sait qu'il est autorisé à signer, *sub spe rati*, une convention avec le roi de Naples, portant reconnaissance, en sa faveur, de la pleine possession du royaume, à condition de fournir une indemnité convenable à la famille royale des Deux-Siciles; il n'ignore pas que, devant la situation de Bellegarde, difficile si Eugène ne marche pas, désastreuse s'il marche, les Alliés ont besoin d'une prompte entente avec Murat; il sait que Neipperg, qui arrive à Naples, doit lui communiquer les pièces de la négociation et a ordre « d'agir de concert avec lui pour arriver au résultat désiré »; mais il n'est pas dupe de Murat; il est mieux instruit que qui que ce soit de la valeur militaire de l'armée napolitaine; il est éclairé par sa haine mieux encore que par ses espions; il voit à merveille que les Alliés font à Murat un marché d'or, que sa puissance est un mirage, son action promise un leurre, que cela ne compte pas « et ne peut pas payer ». Bien mieux inspiré que Mier, gagné par Caroline, que Neipperg, débarqué tout frais, avec l'intime conviction qu'en Murat il va susciter un Bernadotte du Midi et dans l'armée napolitaine une armée suédoise, il résiste autant qu'il peut, il oppose à tous une mauvaise volonté persistante, et, sans enfreindre les ordres de sa cour que Menz lui a transmis, il prétexte, pour gagner du temps, la nécessité de prendre des informations personnelles. Le 1er janvier, il décide d'envoyer à Naples son secrétaire particulier, Graham; il

lui donne pour instructions de réclamer un sauf-conduit pour se rendre au quartier général autrichien. Il lui enjoint de ne signer aucun armistice, quelques conditions qu'on lui offre, avant d'avoir pu communiquer avec les Alliés. Si on ne le laisse pas aller plus loin, il reviendra en Sicile. « Il faut, dit-il, afin qu'ils puissent bien juger de la situation, que les Alliés sachent ce que j'ai de forces en Sicile et ce dont dispose Murat. »

Graham, arrivé le 4 à Naples, déclare à Gallo que, depuis deux mois, son chef, lord Bentinck, n'ayant reçu de Londres aucun courrier, il ne saurait décider de rien avant d'avoir conféré avec Neipperg. Neipperg expose à Graham que Murat est en possession de la ligne Florence-Bologne-Rimini ; que, s'il combine son mouvement avec Eugène et marche contre les Autrichiens, ceux-ci sont dans le plus extrême danger ; il fait l'historique des événements, entre dans tous les détails, communique toutes les pièces. L'Anglais, impassible, y cherche et y trouve des contradictions sur les droits des Bourbons de Sicile et, conformément à ses instructions, refuse l'armistice. Neipperg insiste : « Commençons, dit-il, par chasser les Français ; nous pourrons toujours battre Murat, s'il faut en venir là. » Mais Graham n'a pas de pouvoirs ; Bentinck seul peut décider et il décidera lorsque le traité autrichien sera signé. Neipperg, tombant dans les idées de Bentinck, finit par offrir à Graham d'aller soumettre à l'approbation des Alliés le projet qu'avait formé son chef d'une descente en Corse, où il avait pu se ménager



des intelligences dont témoignera, le 11 avril 1814, l'insurrection des habitants de Bastia, appelant les Anglais et se livrant à eux.

Murat, singulièrement énervé de ne point obtenir l'armistice, auquel il subordonne sa marche sur l'Italie du Nord, croit faire un coup de maître et enlever la signature en dévoilant ses projets à l'émissaire de Bentinck, car, après l'expédition de Catinelli, l'italianisme de Bentinck ne fait point doute pour lui. Il envoie à Graham Jones, l'homme de Ponza et Campo-Chiaro, son ministre de la Police. Campo-Chiaro expose ce que le roi a fait et ce qu'il compte faire : « Il est avide de gloire et, ce qu'il veut, c'est devenir le chef de l'Italie unifiée, c'est faire de l'Italie une et indépendante un grand État capable de contrecarrer les projets ambitieux de la France. Il songe si peu à devenir le rival de l'Angleterre qu'il est tout disposé à céder sa flotte à la Grande-Bretagne. Qu'on lui garantisse le trône de Naples et il marchera sans hésiter pour conquérir et affranchir l'Italie. Pour cela, il lui faut l'alliance de l'Angleterre; lui sur terre et l'Angleterre sur mer, l'unité de l'Italie est faite. »

Graham écoute et enregistre ; ces armes que Murat lui fournit contre lui-même, il les rassemble avec soin, puis, muni de tous les renseignements qu'il pouvait souhaiter, il informe Gallo que, décidément, il ne signera rien et, le 8, il part pour Genève. Ce même jour, Menz part aussi pour le quartier général des Alliés : il est porteur de la déclaration que Gallo lui a faite le 17 décembre — huit jours avant que Murat,



le 25, écrivît à l'Empereur la lettre qu'on a lue : « Le roi s'en remettant à la loyauté, franchise et bonnes intentions de l'empereur d'Autriche, s'arrangera comme on le voudra ; il fera de sa personne tout ce qu'on lui demandera ; il se mettra à la tête des troupes qu'on lui confiera ; enfin, il se vouera aux désirs de la cour d'Autriche. »

En vérité, Bentinck a-t-il tort d'écrire à lord Castlereagh : « J'ai toujours craint de voir Neipperg se laisser jouer par la cour de Naples. Les conditions de ce traité sont à la fois impolitiques, inopportunes et inutiles. Il n'y a aucun fond à faire sur Murat et le traité ne nous crée pas seulement un rival, il peut rendre Murat maître de l'Italie... Sans compter, ajoute-t-il, qu'il est lamentable de voir de hautes récompenses accordées à un homme dont la vie entière n'a été qu'un crime, qui a été le complice le plus actif et le plus intime de Bonaparte et qui n'a trahi son bienfaiteur que sous la contrainte de la nécessité. Le traité qu'on veut conclure avec lui est une scandaleuse violation de tous les grands principes de justice publique ou privée. »

Plus Bentinck se dérobe, plus Murat le recherche et se jette à sa tête. C'est un commencement de satisfaction qu'il a obtenu, s'il est exact, comme Durand l'écrit, que le 5, la frégate anglaise la *Furieuse*, qui avait amené Graham, ait remplacé le pavillon parlementaire par le pavillon de paix et que, le 6, les officiers de la *Furieuse* aient accepté, ainsi que Neipperg et Graham, un grand dîner offert par le roi à bord du



vaisseau *le Capri ;* mais ce sont là politesses qui ne résolvent rien. Le 6, Manhès, en informant Bentinck de l'arrivée de Neipperg muni de pleins pouvoirs, est chargé de lui faire savoir « que le comte de Neipperg a aussi annoncé officiellement au cabinet de Naples que Son Altesse Royale le prince régent venait d'envoyer à son ministre plénipotentiaire en Sicile des pleins pouvoirs pour traiter avec le roi de Naples ; « il lui demande s'il a reçu ces pouvoirs, s'il est disposé à se rendre à Naples ou s'il préfère recevoir à Palerme un ministre plénipotentiaire du roi. » Bentinck répond le 8 qu'il préfère venir à Naples, mais il a soin de ne fixer aucune date.

Ce même jour, le 8, Neipperg lui écrit que le traité est signé ; il lui en communique le texte ; il lui demande de signer une convention d'armistice : « Un plus long retard de cet armistice pourrait, lui écrit-il, entraîner des suites incalculables pour le bien de la cause commune, » et il ajoute : « Je me vois obligé de déclarer officiellement, au nom de mon auguste souverain et de tous les hauts alliés, que vous et moi nous serons responsables envers eux, si nous retardons la coopération de cinquante à soixante mille hommes qui peuvent décider le sort de l'Italie et influer par là efficacement sur celui de l'Europe, vous, Mylord, en retardant plus longtemps les arrangements pour un armistice que j'ai eu l'honneur de vous proposer, et moi, de n'être pas parvenu par mes raisonnements de vous convaincre de ma sincérité. »

Bentinck ne se rend pas : tout au plus admet-il une



suspension d'armes tacite : Le 12, lorsque le général Berthemy, accompagné du capitaine d'Aspre, aide de camp de Neipperg, se présente au nom de Murat, il demande si Neipperg a apporté pour lui, Bentinck, quelque communication de lord Aberdeen ; il ne signera pas l'armistice avant d'avoir reçu des ordres formels. Il ne viendra pas à Naples. Un plénipotentiaire anglais va, dit-il, y être envoyé du quartier général des Alliés ; quant à lui, il n'a rien à y faire.

Le 18, Berthemy revient à la charge : il lui apporte des lettres de Gallo, des dépêches d'Aberdeen, une pressante invitation de Murat qui aspire à « faire sa connaissance personnelle » ; Bentinck esquive encore, promet d'abord de se mettre en route le 27, puis allègue qu'il doit attendre des instructions nouvelles de lord Castlereagh que ne manquera point de lui apporter Graham. En voilà pour le temps qu'il lui plaira.

En fait, s'il n'est point d'accord avec lord Aberdeen dont les pouvoirs sont actuellement périmés par l'arrivée à Bâle de lord Castlereagh, il est d'accord avec celui-ci, surtout avec l'esprit de son gouvernement, avec le génie de l'Angleterre. Il en participe, en est imbu et mieux que d'autres l'incarne. Il se soucie fort peu que l'Autriche subisse des échecs en Italie, cela peut davantage brouiller les cartes, ce qui est un gain : ce n'est point là que se décidera le grand débat. Comme il a la visière nette et qu'il connaît l'armée napolitaine, il sait que ce n'est pas cinquante à soixante mille hommes comme on l'a fait



croire à Neipperg, ni trente mille comme on s'en est vanté, que Murat peut mettre en ligne, mais, sa défection accomplie, pas même l'apparence de régiments; car alors, les Français seront partis. Il ne veut pas, pour un si mince avantage, prendre des engagements qui lieraient les mains du prince régent et qui, à tous les points de vue, auraient des conséquences. Il paraît désobéir et, de fait, il sert son pays comme celui-ci s'attend à être servi. « L'Angleterre compte que chacun fera son devoir », signalait Nelson à Trafalgar. Bentinck fait son devoir.

L'Angleterre, si, à un moment, elle arrive à céder aux instances formelles de l'Autriche, et à admettre à Naples une façon de statu quo précaire, n'aura jamais l'intention de se lier avec « la personne qui est à la tête du gouvernement de Naples » ; l'oligarchie anglaise n'admet pas plus Murat que Bonaparte, le roi de Naples que l'Empereur des Français. Si, pour abattre celui-ci, elle doit tolérer celui-là, ce ne peut être qu'en l'ignorant, jusqu'au jour où, volontairement crédule, elle acceptera comme authentiques les pièces, à dessein falsifiées, où ne se tromperait pas le dernier scribe du Foreign-Office et d'où elle tirera la condamnation du parjure.

Avec l'Autriche pourtant, tout est convenu. Le 7, Murat a écrit à l'empereur François pour lui accuser réception de la lettre que Neipperg lui a apportée. « La mission dont cet officier général a été chargé est une nouvelle preuve, a-t-il dit, de l'intérêt et de

l'amitié que Votre Majesté m'a toujours témoignés. Je la prie de vouloir bien en agréer mes sincères remerciements et d'être persuadée de mon vif désir de trouver des occasions pour lui donner les preuves les plus convaincantes de ma sincère amitié et de ma reconnaissance. J'envoie au quartier général de Votre Majesté le lieutenant-général prince de Strongoli-Pignatelli, l'un de mes aides de camp, pour lui remettre cette lettre et pour lui réitérer de vive voix mes sentiments. Je partage entièrement et bien sincèrement le vœu que Votre Majesté et ses alliés ont manifesté pour le rétablissement de la paix fondée sur un juste équilibre et sur l'indépendance des puissances. Votre Majesté peut compter sur mon empressement à concourir à ce but salutaire avec tous les moyens qui sont en mon pouvoir. »

Le 8, le traité est conclu, et, autant qu'on peut croire, Murat, à ce moment, n'a obtenu aucune indemnité ; mais Mier est annoncé et Neipperg surseoit à signer. Le 11 au matin, Mier arrive et, avant la signature, il a un long entretien avec Murat qui insiste avec la plus verbeuse éloquence sur l'indemnité qu'il devra recevoir lors de la paix générale ; Mier proteste que ses pouvoirs sont de tout point semblables à ceux de Neipperg, mais, à la fin d'une discussion qui dure toute la nuit, il se laisse arracher 400 000 âmes à prendre sur les États romains.

Le traité est signé : Quel est-il ? Tel qu'on croit le connaître, il stipule amitié, alliance et union sincère entre les deux souverains en vue de la poursuite de

la présente guerre; engagement de ne poser les armes que de commun accord; garantie du royaume de Naples; contingent à fournir, par l'Autriche, de 150 000 hommes, dont 60 000 en Italie, par Murat de 30 000 hommes; promesse d'augmenter ces forces en cas de besoin; commandement des forces combinées dévolu au roi de Naples s'il est présent à l'armée; convention militaire à conclure; réserve à celui qui les aura conquis des trophées et des prisonniers; interdiction de traiter isolément; concert des ambassadeurs; restitution par l'Autriche et ses alliés des prisonniers napolitains; en articles secrets : L'Autriche s'employant à obtenir la renonciation du roi de Sicile moyennant une indemnité convenable; le roi de Naples renonçant à la Sicile; l'Autriche médiatrice entre l'Angleterre et Naples; l'Angleterre cessant les hostilités; à la paix générale, avantages à assurer à Murat et conclusion d'une alliance défensive; enfin, en article additionnel et secret, l'avantage à faire à Murat fixé à 400 000 âmes à prendre dans les États romains.

Il convient de n'accepter ces indications qu'avec réserve : Tel qu'il fut signé à Naples, le 11 janvier, par Gallo au nom du roi, par Neipperg et Mier au nom de l'empereur, le traité n'est point tel qu'il fut publié. « Il était énoncé dans le préambule et dans les articles 2 et 3 que le but de l'alliance était le rétablissement d'un juste équilibre en Europe d'après les bases sommaires qui avaient été posées à Francfort et remises au baron de Saint-Aignan... Un des

articles stipulait que les troupes du roi ne seraient pas obligées de servir hors d'Italie et en France. Les articles secrets n'existaient pas ; ils étaient compris dans le traité presque textuellement. Le roi de Naples renonçait aux droits qu'il pouvait prétendre sur la Sicile et l'empereur d'Autriche *garantissait* : 1° la renonciation de la maison de Bourbon-Sicile au royaume de Naples, dont l'acte devait être remis au moment de la ratification, 2° la paix avec les souverains alliés, ainsi qu'avec l'Angleterre. L'indemnité du roi de Naples lui était assurée dans les Légations. »

Ces assertions se trouvent confirmées sur certains points par des documents positifs : sur l'alliance d'après les bases des préliminaires de Francfort, point de doute : Murat y fait une allusion formelle dans sa lettre à l'empereur d'Autriche ; l'on peut penser que d'autres modifications ont été portées au traité primitif, notamment à l'article concernant l'indemnité à accorder à Ferdinand IV en échange de sa renonciation ; enfin, si le principe de l'indemnité en faveur de Murat était dès lors stipulé, l'énonciation en était-elle aussi formelle et surtout aussi limitative ? Pour obtenir la coopération tant souhaitée de l'armée napolitaine, Mier n'avait-il pas fait d'autres promesses ou tout au moins donné d'autres espérances ?

Les incertitudes de la conduite de Murat durant les mois de février, mars et avril, qui paraissaient incompréhensibles et qui permettaient à quelques-uns de ses apologistes de supposer un débat et une

révolte dans sa conscience au moment de porter les armes contre sa patrie et contre son bienfaiteur, s'expliqueront à merveille dès le moment qu'on aura admis ce point de fait, savoir : que l'instrument officiellement publié n'est point l'instrument authentique signé à Naples le 11 janvier et que celui-ci a subi des suppressions, des modifications et des adjonctions qui l'ont dénaturé; la non-ratification du traité du 11 janvier et la crainte que, même modifié à son détriment et sans son consentement, le traité ne fût pas encore ratifié, ont motivé la plupart des actes qui de la part de Murat semblaient inexplicables.

*
* *

Devant la défection de Murat et son adhésion à la Coalition, quelle était l'attitude de Caroline ? Le roi avait promis au maréchal Pérignon qu'il le préviendrait lui-même lorsque le traité serait signé. Le 6, le maréchal est invité à dîner au palais : il s'y rend et, assez légèrement, la reine lui dit que c'est sans doute pour la dernière fois.

L'attitude de Pérignon depuis son retour a été au moins étrange. Il n'a rien tenté pour prévenir la trahison. Il n'a rendu compte de rien; aux Français, si nombreux, répandus dans toute l'armée, il n'a fait passer aucun avertissement; comme maréchal d'Empire, il avait le devoir de se jeter au travers de cette misérable intrigue, de faire entendre à Murat la voix de l'armée française tout entière, de déclarer

aux Français servant à Naples quel était le devoir. Il n'en a rien fait; mais, sans doute pour se couvrir aux yeux de Napoléon, il a insisté pour voir le roi et le voir seul. « La reine pourtant se trouvait auprès de son mari et ne le quitta point. Le maréchal, après s'être vivement et chaudement adressé à Murat qui répondait à peine, se tourna vers la reine : « Et vous, Madame, vous, sœur de l'Empe-« reur, si ce fatal traité doit se conclure, bien malgré « vous je n'en doute pas, sans doute vous partirez avec « l'armée française (?); sans doute la sœur de Napo-« léon ne restera pas ici, au milieu de ses ennemis et « protestera, par son départ, contre toute alliance avec « eux, si elle n'a pu l'empêcher. » A quoi elle répondit seulement, en souriant et s'inclinant devant son mari : « Monsieur le maréchal, vous ne l'ignorez pas, le « devoir d'une femme est dans l'obéissance » ; puis lui fit comprendre, en persistant dans ce ton léger, que la conversation avait assez duré ».

Certains ennemis personnels de Caroline ont prétendu lui attribuer en ce qui touche la conclusion du traité, une influence qu'elle n'eut point à exercer. Pour garder leur couronne à n'importe quel prix, pour traiter avec l'Autriche ou l'Angleterre contre l'Empereur et la France, les deux époux étaient d'accord, même sans avoir besoin de se communiquer leurs impressions : leurs âmes sont pareilles et leurs scrupules de même nature. Où ils se divisent, c'est sur la conquête et la possession de l'Italie. Là, Caroline ne suit plus Murat : « Elle est peut-être plus

décidée sur l'association complète avec l'Autriche ; elle la regarde, écrit Durand le 9 janvier, comme étant son propre ouvrage et, se flattant d'une influence positive dans cette cour, elle voudrait écarter toute autre idée de l'esprit du roi, mais il a mis tant de projets et tant de gens en avant sur ce projet de réunion qu'il lui paraît impossible d'y renoncer. » Et, à cette appréciation de Durand, vient s'ajouter le témoignage de l'Autrichien Mier : « La reine est parfaite. »

Ce n'est pourtant pas que, dans le double jeu qu'elle joue, elle manque de se ménager avec l'Empereur. Jusqu'au dernier moment, elle veut lui faire croire qu'elle a été contrainte, que toutes choses se sont passées malgré elle et que Murat n'a cédé qu'à la fatalité, à un concours inattendu de circonstances où il n'est entré pour rien. Fouché, qui a aidé Murat à tromper l'Empereur, qui du moins, jusqu'au dernier moment de son séjour à Naples, s'est fait l'interprète d'espérances dont il savait l'inanité, est revenu à Florence où il a sans doute entrepris une intrigue nouvelle. Il est, pour Caroline, l'intermédiaire appointé pour cette suprême fourberie. Aussi lui a-t-elle fait tenir cet avis que Fouché s'empresse de transmettre à l'Empereur : « Tout est encore changé dans notre politique depuis votre départ. Les rapports sinistres sur la situation de l'Empire, sur l'invasion de nos ennemis qui attaquent à la fois toutes les parties de la France, l'arrivée du comte de Neipperg, plénipotentiaire de l'Autriche, et de M. Graham, envoyé par

lord Bentinck, ont fait tout à coup sur les imaginations l'impression la plus vive. L'éruption du Vésuve n'a pas été plus prompte et plus éclatante que le bouleversement des têtes napolitaines. J'ai vu s'évanouir sans espérance de retour le résultat de nos entretiens avec le roi et de votre mission près de lui. Nous n'avons plus à délibérer que sur les conditions de notre alliance avec les puissances coalisées. Jusqu'à présent, le roi a rejeté la proposition d'entrer dans la guerre qu'on fait à la France, mais on persiste à ne vouloir aucune neutralité. Jugez de notre situation, vous qui connaissez mon amour pour l'Empereur ! Si le fatal traité est signé, vous en serez prévenu sur-le-champ. »

Si l'*avis* est exactement transmis, si Fouché ne l'a point arrangé pour que l'Empereur y trouvât à la fois l'attestation de sa fidélité envers lui, et l'explication de l'issue, si contradictoire à ses lettres, qu'a eue sa mission, il faut penser qu'il a dû être concerté entre Caroline et Fouché, avant que celui-ci ne quittât Naples. Seulement, Caroline, on l'avouera, ne s'est pas donné grand mal pour attester les combats qu'elle a dû livrer à sa tendresse fraternelle.

Murat en a pris davantage, lorsqu'il a écrit à l'Empereur le 15 janvier : « Sire, je viens de conclure un traité avec l'Autriche. Celui qui a combattu si longtemps près de vous, votre beau-frère, votre ami, a signé un traité, un acte qui semble lui donner une attitude hostile envers vous. C'est vous en dire assez.

Votre Majesté peut apprécier dès lors, et la nécessité à laquelle je cède, et le déchirement que j'éprouve. Il me serait inutile de rappeler le passé. Votre Majesté a toutes mes lettres sous les yeux ; celle surtout du 23 novembre et celle du 25 décembre. J'étais alors fermement persuadé qu'en agissant dans le sens que j'avais indiqué, on pouvait assurer l'indépendance d'une grande partie de l'Italie, peut-être de l'Italie tout entière ! Dans l'espoir d'une réponse précise et toujours attendue, j'avais fait marcher mes troupes et j'agissais déjà conformément au système préparé. Mais Votre Majesté s'est tue pendant deux mois entiers... ou bien ce qu'elle m'écrivait ne pouvait ni me rassurer ni me diriger. Cependant les événements se pressaient et, par le résultat même de mes mouvements, je me trouvais en présence des armées autrichiennes. Il n'y avait plus à délibérer, il fallait ou se battre, ou accepter la paix avec les conditions qu'on y mettait. Dans le premier parti, j'avais à combattre un ennemi dont les forces supérieures pouvaient s'augmenter chaque jour, disposant de toutes les ressources dans les pays occupés par ses armées. . . . .

« Pour comble d'inquiétude, j'avais laissé à découvert toutes les côtes de mon royaume. Je pouvais donc me voir tout à coup entouré d'ennemis et séparé de ce que j'avais de plus cher au monde et que j'avais laissé à Naples ! Enfin, tous mes sujets me demandaient hautement la paix et mon armée n'aurait combattu qu'à regret et sans énergie ceux qui nous

offraient cette paix si ardemment désirée. Ainsi, ce parti extrême des armes, funeste pour moi-même, aurait été sans objet pour la France, puisqu'à moi seul je ne pouvais espérer changer l'état des choses. Je n'aurais fait qu'affliger le cœur de Votre Majesté en lui offrant en moi le spectacle de son ouvrage détruit et en venant compliquer par mon infortune les difficultés pour arriver à une paix générale. . . . .

« Il a donc fallu me résoudre à traiter et à consentir presque malgré moi, à ma conservation, à celle de ma famille, à celle de ma couronne ! Et cependant, malgré l'évidence de ces considérations, j'hésitais encore quand je reçus le rapport de la Commission centrale et la réponse de Votre Majesté à l'adresse du Sénat. J'y vis que la paix était le vœu général de la France comme celui de Votre Majesté, que, pour la donner au monde, vous consentiez à renoncer à toute conquête. L'Italie n'était donc plus rien pour Votre Majesté. Cet avertissement que vous me donniez, sans doute à dessein, a été entendu. J'ai senti qu'il n'y avait plus un instant à perdre. . .

« Il m'a donc fallu signer un traité avec ceux qui sont encore vos ennemis ! Au milieu de ce changement apparent, mon cœur est toujours le même. Non ! je ne combattrai pas contre la France et contre vous ! Le champ de cette guerre malheureuse est assez vaste pour qu'on puisse espérer ne pas s'y rencontrer et cette paix générale, dont votre modération même nous donne l'assurance, viendra bientôt ôter à celle que j'ai particulièrement conclue, tout ce qu'elle peut

avoir eu d'amer pour vous. . . . .
. . . .

« Ou je me trompe, ou le résultat de cette paix particulière ne peut être sans quelque intérêt pour Votre Majesté elle-même. Au milieu des prétentions, des préjugés de toutes les vieilles dynasties régnantes, j'ai traité d'égal à égal avec elles. J'ai su prendre et garder mon rang parmi les débris qui couvrent l'Europe. Votre élève, votre beau-frère a conservé la couronne que vous lui aviez donnée et, après ce court orage qui nous sépare, vous retrouverez avec plaisir celui qui vous est éternellement attaché.

« Je ne saurais vous exprimer combien cette réflexion qui me porte à vous-même (?), qui me rattache encore à Votre Majesté, lors même que je parais m'en éloigner davantage, apporte d'adoucissement aux chagrins que j'éprouve. J'aime à penser aussi qu'elle [trompera] dans votre cœur le premier mouvement qui pourra s'élever contre moi. Ramené ainsi à des sentiments plus calmes, vous ne consentirez jamais, Sire, à me considérer, à me laisser traiter comme votre ennemi personnel.

« Les relations d'amitié et de famille doivent-elles être interrompues entre moi et Votre Majesté parce que celles de la politique l'auront été momentanément ? J'ai besoin d'apprendre que vous m'aimez encore parce que je vous aimerai toujours. Lorsque ces nuages seront dissipés, il faut pour mon cœur que je puisse vous revoir comme un ami après une pénible absence. Il ne faut pas surtout que, pendant cette séparation



forcée, il se passe rien qui puisse laisser de tristes souvenirs [1]. »

Il convient de s'arrêter à cette lettre qui constitue sans doute l'argument majeur en faveur de Murat, puisque ce fut son fils Achille qui jugea à propos de la publier. Il ne l'a point donnée *in extenso* et, sans doute, n'a-t-il point supprimé les passages qui renforçaient sa thèse, mais ceux qui l'infirmaient. La publication partielle est déjà une cause de suspicion et de condamnation, mais il est impossible de trouver dans cette lettre la moindre circonstance atténuante, même en prenant qu'elle soit écrite de bonne foi, ce qui ne sera soutenu par personne. L'argument essentiel de Murat est la réponse de l'Empereur à l'adresse du Sénat; il ne la connaissait point lorsqu'il négociait et concluait ce traité. De cette lettre, on a tiré bien d'autres conséquences : Un ministre de Murat, complice de sa trahison, Agar, comte de Mosbourg, s'adressant comme fondé de pouvoirs de la reine Caroline, aux Chambres françaises, l'a invoquée pour donner, de la défection de 1814, une explication presque aussi véridique que celle qu'il a fournie de l'exécution du duc d'Enghien et de la lieutenance de Murat en Espagne : « Les personnes initiées aux secrets de la politique de la dernière époque

[1] Le texte de cette lettre n'a été donné que par Mme d'Abrantès : il comporte des suppressions graves et de mauvaises lectures. Tel qu'il est, on est conduit à le retenir et à le prendre pour authentique, étant donné que le texte des lettres du 25 décembre et du 3 janvier, publié depuis lors d'après d'autres sources, s'est trouvé conforme à celui qu'elle avait imprimé. Quant au texte inédit de la lettre du 23 novembre, il a été pris sur l'original.



de l'Empire savent parfaitement, a-t-il écrit, ce qu'on doit entendre par ce qu'on a appelé la défection de Murat. Elles n'ignorent pas que celui que cette prétendue défection devait blesser le plus vivement et qui, dans la suite, s'en plaignit avec tant d'amertume, y donna dans le principe son assentiment sinon formel, au moins tacite. Murat qui avait sur les bras l'Autriche et l'Angleterre, devait être infailliblement écrasé; mais, quand il se déclara pour l'Autriche, avant de prendre un parti qui devait tant lui coûter, il exposa à diverses reprises sa situation à l'Empereur. Devait-il transiger ou résigner sa couronne? Que l'Empereur se prononce et le roi de Naples ne sera qu'un soldat de plus dans l'armée française. Napoléon se tut et ne rappela pas Murat. Napoléon croyait avoir assez des braves qui combattaient avec lui. Il était au contraire de la plus grande importance pour lui que Murat ne quittât pas l'Italie, dût-il, en y restant, prendre une attitude hostile. Mieux valait avoir affaire à un adversaire officieux, à un ennemi dévoué, qu'aux Bourbons de Naples appuyés par une armée anglo-autrichienne. Murat se dévoua donc. Il traita avec l'Autriche, mais, comme la chance tourna mal, nécessairement Murat fut un transfuge. Si la chance eût été meilleure, le transfuge eût conservé à la France un point d'appui en Italie et peut-être la prépondérance en Europe. »

Admettre entre Napoléon et Murat une telle connivence, prêter, en cette tragédie, un tel rôle de fourberie à l'Empereur, vouloir qu'après le malheur, il ait nié le consentement donné, affirmer cela sans apporter



même un commencement de preuve, ce fut sans doute, dans cette campagne de mensonges contre la mémoire de l'Empereur, la plus audacieuse des entreprises. Elle réussit pourtant : si l'on n'admit pas tout entière la thèse de Caroline et de M. de Mosbourg, on accorda à « l'infortuné prince » des circonstances atténuantes ; on adopta certaines au moins des excuses qu'on avait invoquées pour lui ; l'on tourna contre Napoléon les lettres que Murat lui avait écrites, alors que ces lettres seules motivent un impitoyable verdict.

La lettre du 15 janvier constitue, avec les lettres du 31 octobre, du 23 novembre, du 25 décembre et du 8 janvier, l'ensemble des communications faites à l'Empereur par Murat depuis son retour en Italie. On ne saurait y trouver, sauf dans la lettre du 31 octobre, la moindre allusion à une rivalité de commandement avec Eugène. Par suite, tombe l'argument présenté de ce chef par les défenseurs de Murat.

Le 16 octobre 1813, d'ailleurs, Murat avait formé avec l'Autriche l'accord dont il avait jeté les bases aussitôt son retour de Russie, vraisemblablement même avant d'avoir quitté la Grande Armée. Le 24 octobre, il ne se contentait plus de la garantie du royaume de Naples, il élevait des prétentions à une augmentation de territoire. Le 31 octobre, passant à Milan, il préparait l'intrigue qui devait lui livrer l'Italie impériale. Le 23 novembre, il jugeait le travail de ses agents assez avancé pour faire à l'Empereur la proposition formelle de lui céder l'Italie. En même temps, il avait endoc-

triné Mier, lequel allait se faire près des Alliés l'avocat de sa cause et lui procurer une indemnité de près d'un million d'âmes. Mis en possession par l'Empereur des départements impériaux jusqu'au Pô : Rome, Trasimène, Ombrone, Méditerranée, Arno, Apennins, Taro et Gênes, il rejoignait, par la côte de l'Adriatique, où l'Autriche lui cédait les trois départements : Musone, Metauro, Rubicon, les quatre départements : Crostollo, Panaro, Reno et Bas-Pô, qu'Eugène devait abandonner à son armée ; il s'appuyait sur la ligne du Pô qu'il avait des chances de garder comme frontière. Le 25 décembre, n'ayant pas encore reçu de l'Autriche la réponse attendue, mais comptant sur le retour de Mier, il presse l'Empereur comme il fait parce qu'il espère lui arracher un acquiescement qui, étant donnée l'occupation par ses troupes des États romains et de la Toscane, lui permettra de prendre possession sans contradiction, des territoires impériaux, d'opposer à l'Autriche le fait accompli et d'obtenir par un traité en règle la confirmation de tout ou partie de ces acquisitions. L'arrivée subite de Neipperg le déroute ; il cède à cet accoucheur de consciences, et, son travail n'étant pas au point de perfection, il conclut le traité. Au moins Mier survenant, obtient-il une aumône.

Mais il doit donner, vis-à-vis de l'Empereur, une conclusion à cette longue intrigue, rejeter, s'il peut, sur Napoléon la responsabilité de la rupture, prendre, devant la France, devant la postérité dont il parle sans cesse, l'attitude de l'homme cédant à des nécessités inéluctables, contraint par la destinée, sollicité



par l'Europe, maltraité par l'Empereur, surpris par les propositions autrichiennes et anglaises — et pourtant resté reconnaissant, dévoué, pour un peu il dirait fidèle, à son bienfaiteur et à sa patrie, l'attitude enfin d'un brave soldat, tout rond et sans malice, mauvaise tête et bon cœur, qui ne s'abaisse point aux vilenies de la politique, et qui, acculé dans une impasse, n'a pu en sortir autrement qu'il a fait.

Nul comédien qui l'égale, nul qui entre mieux dans la peau de ses rôles. Il les joue avec un entrain, une véhémence, une furie, qui simulent excellemment la nature. Sans doute force-t-il la voix, outre-t-il le geste, offre-t-il plus qu'on ne demande, mais on met cette exubérance au compte de sa nature méridionale, et cette sincérité débordante n'en produit pas moins son effet. Or, il est, plus qu'homme au monde, à combinaisons et à manœuvres. Son procédé, fort grossier à tout dire, consiste uniquement à déclarer à chacun, quel qu'il soit, dont il a besoin, qu'il n'aime que lui, qu'il l'adore, qu'il est prêt à lui tout sacrifier : il n'en croit pas un mot, mais il réussit à accréditer au moins une partie de ce qu'il dit. Si peu qu'on en prenne, c'est plus qu'il n'en pense et l'on reste sa dupe. Pour lui, il a la mémoire si courte que le temps de tourner sur ses bottes rouges, il a tout oublié. Landrieux, Barras ou Napoléon, c'est tout un. D'un bout à l'autre de sa carrière, il est le même ; ses manifestations d'ingratitude se suivent et se ressemblent. La dernière est plus éclatante. On en mesure l'ignominie à l'immensité des bienfaits mendiés, aux circonstances où elle

s'est accomplie, aux conséquences qu'elle a produites, mais elle procède des mêmes sentiments et atteste le même caractère. La bassesse d'une âme n'est ni d'un moment ni d'un jour, elle est d'une vie, et ici, la vie entière en témoigne.

*
* *

Les Français au service de l'Empereur n'avaient pourtant pas encore reçu notification officielle du traité et bien que, depuis le 6, le ministre de France eût acquis « de fortes raisons d'être assuré qu'une alliance offensive et défensive était déjà conclue entre Naples et l'Autriche »; bien qu'il en eût déjà fait passer l'avis à Miollis, lequel, aussitôt, en avait écrit à Élisa, à Eugène, au duc d'Otrante, au duc de Vicence et aux préfets de son gouvernement, il n'en continuait pas moins à résider à Naples et, par son exemple, à déterminer ses nationaux à l'imiter. Le 13, le *Moniteur napolitain* publie cette note qui devait enlever les dernières espérances : « Sa Majesté le roi, était-il imprimé, après être parvenu au plus haut degré de la gloire militaire, a conçu le noble et sublime dessein de se mettre à la tête d'une armée puissante, pour garantir, dans cette lutte sanglante, la tranquillité intérieure de l'Italie méridionale et concourir aux vues des puissances coalisées par une pacification universelle et durable. »

Cette déclaration ne suffit pourtant pas à convaincre Pérignon qui tenait à sa place. Il voulut recevoir de

la bouche même du roi, l'assurance que le traité était signé; il l'eut le 14, et, sans rien faire, sans rien tenter, sans donner aucun ordre, sans faire entendre aucune protestation, le gouverneur de Naples, nommé par l'Empereur, partit le 16 à quatre heures du matin.

Durand, moins empressé, bouclait sans hâte ses paquets, vendait ses meubles à la reine qui faisait retirer de l'hôtel de la légation le portrait en pied de l'Empereur qu'elle y avait fait placer. Il ne se mettait en route, avec ses trois voitures, que vers le 25 janvier; le roi lui avait donné pour l'accompagner un des aides de camp du général Tugny, ministre de la Guerre : ce qui ne l'empêcha pas d'être entièrement dévalisé, dans la nuit du 1er au 2 février, à San-Giovani, à quinze milles de Florence, par une troupe de cinquante brigands qui pillèrent ses trois voitures et le laissèrent sans une obole. Les bandits qui l'assaillirent avaient des goûts qui révèlent qui les payait : ils enlevèrent d'abord les caisses contenant les chiffres et les papiers. Sur la plainte que Durand adressa au général napolitain Minutolo, on lui rapporta quelques pièces insignifiantes; le 6, quand, à Bologne, il se présenta pour voir le roi, celui-ci, qui dînait avec Nugent et Mier, refusa de le recevoir et se contenta de lui faire exprimer ses regrets[1].

[1] Durand parti le dernier de Naples à mis sept jours pour gagner Florence; le 8 seulement, il est aux avant-postes franco-italiens, le 9 à Alexandrie, le 11 à Turin. Mais bien que son témoignage doive — ce semble — être singulièrement précieux pour l'Empereur, il a reçu, comme on verra, des ordres formels pour rester le plus longtemps possible à son poste.

Quant aux Français au service de Murat la plupart de ceux qui se trouvaient à Naples donnèrent leur démission[1]. Dans l'armée expéditionnaire, l'inquiétude était profonde et les événements qui se déroulaient à Rome et à Florence n'étaient pas pour la diminuer.

Le 6, le général Millet de Villeneuve avait adressé à la garde royale un ordre du jour reproduisant presque textuellement les phrases de la lettre adressée le 3 par Murat à l'Empereur. Cet ordre du jour envoyé de Naples eût dû ouvrir les yeux à Miollis : le 7 pourtant, il ne se doutait encore de rien et, attendant le roi de jour en jour, il avait disposé pour l'escorter la plupart des gendarmes du département ; il avait envoyé des détachements fouiller les bois et toutes les avenues suspectes et il priait en grâce le maréchal Pérignon « de lui faire savoir l'époque fixe du départ du roi aussitôt qu'il en aurait connaissance ». Par suite du désarmement et du renvoi du 2e régiment étranger, la garnison de Rome se trouvait réduite à environ mille hommes, tous conscrits, et à cent gendarmes. Miollis essayait d'organiser un nouveau régiment avec les Français, les Italiens et les Polonais sortis du 2e étranger, mais ce n'était encore qu'un projet, et les Napolitains casernés en

[1] Arcambal, intendant général de la maison du roi et directeur général de la Guerre, est démissionnaire le 27 janvier ; de même Briot, président de la section de Législation au Conseil d'État ; de Pamparrey de Chamitey, adjudant-général, les généraux Louis Compère, Detrès, Pégot, Romeuf, Tugny, les colonels Gobert et de Fleury, etc. Dans les provinces, le mouvement de démissions fut bien moindre.



ville étaient 4 500, avec deux cents chevaux et douze canons.

Le 8 seulement, Miollis apprenait de Durand que le roi avait conclu un traité d'alliance offensif et défensif avec l'Autriche et qu'il avait signé un armistice avec les Anglais. Les bruits les plus inquiétants se répandaient dans Rome; une sorte de panique se produisait parmi les fonctionnaires français qui craignaient tout de la populace. Miollis, sentant l'impossibilité de résister dans les départements que « les chefs des troupes napolitaines manifestaient par toutes sortes de détails le projet d'occuper », donnait au préfet du Trasimène et au général qui y commandait l'ordre de se retirer au besoin dans le Grand-Duché avec les fonctionnaires, la gendarmerie, la compagnie départementale et le détachement du 6e d'infanterie, seule force dont ils disposassent. Le 9, il était sommé par le général Pignatelli-Cerchiara de laisser entrer ses troupes au fort Saint-Ange pour y former le dépôt du 7e de ligne. « Le château Saint-Ange, répondait-il, est entièrement occupé par sa garnison et ses approvisionnements. » Le Napolitain ayant insisté, même réponse.

Le 11, le jour de la signature du traité, il reçoit de Murat une lettre, datée du 10, où le roi lui annonce qu'une expédition anglaise se prépare contre la Toscane et en particulier contre Livourne qui est presque sans défense, que l'ordre a été envoyé au général Pignatelli de diriger sur Livourne le 4e régiment d'infanterie légère; « mais Pignatelli ne doit faire

partir ce corps qu'après avoir occupé, conjointement avec les troupes françaises, le fort Saint-Ange ». « Il me serait impossible, dans la situation actuelle de l'Italie, ajoute le roi, de porter mes troupes en avant sans avoir établi entre elles et mon royaume des communications sûres. J'espère donc, monsieur le comte, que vous ne ferez aucune difficulté de recevoir, dans le fort Saint-Ange, au moins un bataillon napolitain. Vous ne voudrez sûrement pas confirmer par un refus les soupçons que la malveillance s'est plue à répandre sur mes sentiments et exposer tous les Français aux fureurs de la populace romaine qui n'est que trop indisposée contre nous. Au reste, je vous rends responsable aux yeux de la France et du monde des événements que votre refus pourrait amener.

« J'ai ici depuis onze jours un ministre plénipotentiaire autrichien; je n'ai voulu encore rien conclure avec lui parce que j'attends des réponses de l'Empereur.

« Je vous ai prévenu, par ma lettre du 15 décembre, que je prenais le commandement de tous les pays occupés par mes troupes. Vous ne m'avez pas répondu parce que, sans doute, vous ne vous y êtes pas cru autorisé et que vous avez voulu attendre des ordres de votre gouvernement que vous devez avoir reçus à l'heure qu'il est. Je vous déclare donc que si vous persistez à ne pas vouloir exécuter mes ordres, dans un moment surtout où nous sommes à la veille de voir nos communications avec la France interrompues, je me verrai forcé de pourvoir au commandement militaire des États



romains. J'aime à me flatter que, pénétré de votre position, de celle des Français en Italie et surtout de la mienne, vous m'éviterez ce désagrément et que vous voudrez bien, au contraire, concourir avec moi au maintien de la tranquillité des États romains et à la sûreté de tous les Français qui s'y trouvent. » Il ajoute en post-scriptum : « On me rapporte, monsieur le comte, que vous êtes dans l'intention de prendre des otages parmi les familles romaines. Je ne puis croire à une telle assertion, cinq mille hommes de troupes napolitaines étant plus que suffisants pour répondre de la tranquillité de Rome. »

Miollis répond le même jour, 11, à cinq heures du soir, qu'il attend les ordres de l'Empereur. « C'est son devoir. » Sur tous les points, dans des formes d'une parfaite courtoisie, même d'une respectueuse déférence, refus catégorique. Une seule allusion au traité, pour prouver qu'il n'est pas dupe : « Des soupçons, il est vrai, je le dis avec franchise à Votre Majesté, ont été appuyés par des propos et des observations de personnes attachées à son service à Rome ; j'ai jugé ces soupçons absurdes et je les ai repoussés. »

Miollis a fait avertir le général Barbou qui commande à Ancône ; il a envoyé des renforts à Civita-Vecchia avec le général Lasalcette qui doit en prendre le commandement ; il a fait entrer des troupes au fort Saint-Ange où il couche ainsi que les principales autorités, mais il ne peut faire plus, « les Napolitains étant considérés comme alliés et amis ». Il n'a pas même



ordonné la réunion de la 30ᵉ légion de Gendarmerie dont les brigades dispersées risquent d'être désarmées par les Napolitains ou massacrées par la populace. Des employés français, chez qui la terreur est au comble, plusieurs sont déjà partis, entre autres Janet, directeur du Trésor, qui a mis sa caisse à l'abri. Des mouvements se produisent où il est impossible de méconnaître l'action napolitaine : une révolte éclate dans une des prisons de Rome, mais des gendarmes arrivent à temps, fusillent six détenus déjà parvenus au dernier guichet : les six cents autres, qui allaient s'évader, rentrent dans l'ordre. A Montefiascone, pillage des caisses publiques et de la caserne de la gendarmerie, assassinat d'un gendarme, insulte aux écussons impériaux; mais un détachement que Miollis envoie a bientôt mis les révoltés à la raison.

Il est clair que Murat prépare ainsi son intervention; le post-scriptum à sa lettre du 10 le prouve. On assure que le général Pignatelli a depuis plusieurs jours l'ordre du roi de s'emparer de vive force du commandement, « mais les régiments qui sont à Rome ayant une grande quantité d'officiers français sur lesquels il est très difficile de compter pour agir contre les représentants de l'Empereur, Pignatelli a écrit au roi pour lui faire des observations à cet égard. »

Le 13, Pignatelli se plaint des patrouilles nocturnes de gendarmerie et somme officiellement Miollis de recevoir garnison napolitaine au fort Saint-Ange. Refus de Miollis. Le 14, Pignatelli envoie des grena-



diers napolitains prendre la garde au palais du roi d'Espagne, Charles IV, et au couvent des Saints Dominique et Sixte, résidence de la reine d'Etrurie ; le 15, il dispose des plantons à toutes les portes de la ville sous prétexte d'empêcher la désertion de ses troupes ; le même jour, Maghella arrive à Rome, et une députation de la noblesse romaine, composée du duc de Sora, des princes Barberini et Potenziani, alléguant les périls que courent les personnes et les propriétés, s'adresse au roi de Naples, l'invitant à prendre possession de la ville et à y installer un gouvernement provisoire.

Tout semble donc « indiquer que les changements politiques, annoncés ici depuis quelque temps, sont au moment d'être effectués » ; mais Murat est obligé de compter avec les Français qui font le meilleur de son armée et dont le départ simultané ferait crouler son apparence militaire. Vainement a-t-il fait circuler à Rome, tantôt sous la date de février 1813, tantôt sous celle de janvier 1814, une lettre comminatoire qu'il aurait, à en croire ses agents, adressée à l'Empereur, réquisitoire contre Eugène, contre Caroline, contre Napoléon lui-même, que garnissent de basses flatteries à l'égard des soldats français : il faut être Barras ou Colletta pour s'y laisser prendre ; pas un soldat n'y mord. On s'indigne et on murmure. Le général Aymé, si avant dans l'intimité et dans les confidences de Murat, dont son frère a été l'agent le plus affidé, n'a pu résister pourtant à se faire l'interprète de ces plaintes, et, par deux lettres, il a

signifié au roi que si, personnellement, il lui restait fidèle, il n'entendait, pas plus que ses camarades, combattre ses compatriotes. En même temps, le 15, le général Soye, commandant l'infanterie de la garde — grenadiers, vélites et voltigeurs — « a assemblé les officiers français de ces trois corps et leur a retracé en peu de mots, mais avec l'énergie et l'indignation qu'il ressentait, la position dans laquelle ils se trouvaient. Tous ont résolu unanimement de donner leur démission et de rentrer en France. Ce désir étant partagé par les sous-officiers et les soldats, le général Soye a envoyé aussitôt une estafette au roi pour lui faire part de la détermination qu'il venait d'adopter ».

Le 17, Murat répond à Aymé — et en même temps à Soye : « Vous connaissez mon cœur, vous savez combien je suis Français. Tous les Français doivent me plaindre. Il n'y avait pas à choisir. Il ne me restait que le parti que j'ai pris ; pouvais-je m'exposer à devenir la fable de l'Europe en perdant ma couronne ? Devais-je aller à Paris augmenter le nombre de tant de personnages détrônés ? Devais-je sacrifier ma famille et mes sujets ? Devais-je exposer tant de Français qui se sont dévoués si généreusement à mon service ? Non, non ! la postérité ne me l'aurait pas pardonné ! Pourquoi l'Empereur s'est-il obstiné à garder le silence à toutes mes propositions ? Pourquoi a-t-il traité sans moi ? J'eusse sauvé l'Italie. Il voulait mettre le roi de Naples sous les ordres du vice-roi ou du moins ne pas le mettre sous les miens.



Cependant je reculais toujours la signature d'un traité, mais l'Empereur a déclaré qu'il renonçait aux conquêtes et qu'il acceptait pour bases de la paix les Alpes etc., etc. Quand il cède l'Italie et qu'il ne me donne aucune garantie pour mes États, devais-je m'exposer à les perdre pour m'obstiner à vouloir défendre un pays qu'il a déclaré vouloir céder ?... Je vous envoie le *Moniteur* du 1er, vous y lirez sa réponse au Sénat... Adieu, rassurez tous les Français ; dites, leur qu'ils me trouveront toujours Français et toujours le même pour eux. »

Ainsi tout lui est bon et fait-il arme de tout. Ainsi s'explique-t-on les verbeuses apologies qu'il a adressées à l'Empereur et qu'il peut quelque jour vouloir imprimer pour sa défense. Tout ce qu'il affirme est mensonge ; même, pour justifier un traité conclu le 8 et signé le 11, va-t-il jusqu'à invoquer le *Moniteur* du 1er qui n'a pu lui parvenir avant le 15. On ne vérifiera pas. D'ailleurs ses arguments, vis-à-vis des Français que représente Aymé, sont simples, tels qu'il doit les fournir à des militaires, lui, soldat, général, brave homme, bon Français...

Mais il sent fort bien qu'au premier coup de fusil qu'il commandera de tirer contre le fort Saint-Ange, toute cette rhétorique tombera, et c'est pourquoi, comprenant qu'il n'aura pas raison de la fidélité de Miollis, il est disposé à toutes les concessions pour éviter d'avoir à procéder de vive force, pour obtenir, s'il est possible, que tout soit réglé avant qu'il n'arrive lui-même à Rome.

C'est l'objet de la mission de Maghella : Maghella, lorsqu'il est reçu par Miollis le 17 au matin, lui déclare que la pensée du roi est d'abord de pourvoir à la conservation de ses États, ensuite de garantir de tout péril les Français qui sont à Naples et dans la Basse-Italie, enfin de se mettre à même, à tout événement, de pouvoir être utile à la France et à l'Empereur. Et il développe « qu'à cet effet, le roi pouvait se trouver dans telles circonstances urgentes et tellement pressé par la Coalition et les Anglais qu'il serait obligé de prendre des mesures extraordinaires qui répugneraient sans doute à son cœur, en s'emparant du commandement et de la direction des pays qu'il occuperait ainsi pour les soustraire aux maux d'une invasion inévitable ou de souscrire à la condition de laisser les Anglais et la Coalition agir hostilement, les troupes napolitaines n'étant pas dans la disposition de se battre contre eux. » Miollis se contente de répondre que la place des troupes napolitaines est sur le Pô, « qu'aucune disposition ne peut varier ni changer le gouvernement des États de l'Empire que celles émanées directement de l'Empereur à qui il demande des ordres. »

Sur ce nouvel échec, Murat se détermine à agir. Pignatelli-Cerchiara se retire ; La Vauguyon, resté jusque-là dans la coulisse, prend le commandement. Murat a-t-il pensé qu'un Français, même renégat, vaudrait mieux pour rallier les Français ; qu'un grand dignitaire de la Franc-Maçonnerie exercerait une action directe sur ses frères, ou, dans une circonstance aussi grave, n'a-t-il voulu s'en rapporter qu'à



celui qui fut si longtemps son confident — et qui sans doute, malgré l'intermède avec Caroline, l'est resté ? Obligé d'aller prendre le commandement de ses troupes pour satisfaire aux engagements qu'il a contractés avec l'Autriche ; poussé en quelque sorte hors de Naples par la reine qui sent tous leurs intérêts compromis s'il ne paie pas de sa personne et s'il s'attarde encore pour recevoir Bentinck, qui d'ailleurs se croit bien plus forte pour liquider, lui absent, la situation vis-à-vis des Français et pour mener l'alliance jusqu'au bout, Murat est contraint d'en finir, mal ou bien, avec Miollis qu'il ne peut laisser derrière lui commandant à Rome au nom de l'Empereur.

Le 19, La Vauguyon, en sa qualité de lieutenant-général de Sa Majesté le roi des Deux-Siciles et de commandant supérieur dans les États romains, adresse aux habitants des départements du Tibre et du Trasimène, une proclamation par laquelle il notifie que « Sa Majesté, par son décret du 16 janvier présent mois, ayant daigné lui confier le commandement supérieur des États romains, il regarde comme le premier de ses devoirs d'annoncer que, dès ce moment, ont cessé, en tout et pour tout, les pouvoirs exercés par M. le général comte Miollis : il ordonne à toutes les autorités civiles et militaires de regarder ses pouvoirs comme lui ayant été transférés par les ordres de Sa Majesté le roi de Naples, son auguste maître. » « Sa Majesté, dit-il, nous a ordonné de faire provisoirement occuper les deux départements et de

prendre en même temps, jusqu'à nouvel ordre, les mesures de gouvernement qui, en cette circonstance, seraient réputées les plus propres à réaliser ses bienfaisantes et généreuses intentions et à faire ainsi cesser les désordres actuels comme à éloigner ceux dont ces États sont menacés [1]. »

En même temps, le 19, il fait parvenir à Miollis une lettre, en date du 20, où il lui signifie que le roi a reçu sa lettre du 11, que Sa Majesté a appris, à la fois, que des troubles s'étaient produits à Montefiascone et à Bolzano, qu'une fermentation inquiétante se produisait dans le district de Velletri, que l'agitation régnait dans Rome et que l'existence des Français y était compromise. « Cependant, continue La Vauguyon, ses troupes occupent Rome et couvrent les États romains et, depuis deux mois, vous vous refusez d'exécuter les ordres de Sa Majesté, tandis qu'avertis sur les dangers qui menacent leur sûreté, les Romains appellent à leur secours, par leurs vœux et par des députations, l'autorité royale. » Sa Majesté espérait toujours que le général Miollis se déciderait à exécuter ses ordres, mais la lettre qu'elle a reçue de lui ne lui laisse plus d'espoir à cet égard et, « ne voulant pas s'exposer au blâme de n'avoir pas empêché les troubles de Rome, le roi me charge, conclut La Vauguyon, de vous annoncer

[1] On a prétendu que le général La Vauguyon avait été obligé de signer cette proclamation rédigée d'avance par Maghella et Zuccari. On a fait effort pour innocenter ce La Vauguyon qui, devenu lieutenant-général français en 1816, et pair de France en 1828, tenait à une famille puissante. Mais c'est bien lui qui a tout mené, à Rome du moins.



qu'il m'a nommé commandant supérieur des États romains. Je vous préviens en conséquence que je prends dès à présent le commandement. J'espère que vous ne contrarierez pas Sa Majesté et que vous contribuerez, par votre déférence, à ses dispositions et à me mettre à même de maintenir la tranquillité dans les États romains et d'y veiller à la sûreté des Français, afin de sauver cette ville importante de l'anarchie qui menace de la dévorer. »

Miollis répond que, « placé à la tête du gouvernement de Rome par Sa Majesté l'Empereur et Roi, il n'a d'ordres à recevoir que de lui » ; qu'aucun danger ne menace la ville, que l'anarchie n'existe pas, que « rien ne peut motiver l'acte du commandement militaire dont La Vauguyon s'investit, que, pour lui, il ne peut, en aucune manière, reconnaître d'autre autorité que celle qu'il tient de Sa Majesté ». Puis, il donne, l'ordre aux autorités civiles des deux départements de se retirer sur la Toscane ; quant à lui, « faisant remettre aux napolitains les archives et tous les bureaux, » il s'enferme, avec tout ce qui est militaire, au château Saint-Ange. Compris les états-majors, l'administration, les détenus, les dépôts du 6e de ligne et du 22e léger, les détachements du 64e, du 14e léger, du 2e étranger, du 2e d'artillerie et de la gendarmerie, les femmes, les enfants et les forçats, c'est 1943 bouches à nourrir. L'approvisionnement, sauf en viande fraîche, est suffisant : dès les premiers jours, il faudra abattre, pour les manger, les chevaux d'artillerie. La plupart des soldats sont des conscrits, mais l'instruction est



si rapidement et si énergiquement poussée qu'en peu de jours la garnison se trouve prête à tout événement.

Murat pourtant a réussi ; pas un coup de fusil n'a été tiré ; le doute, par là, plane encore sur ses projets. Une résistance active les eût déconcertés. Au premier coup de canon parti du fort Saint-Ange, les trois régiments de la garde napolitaine se fussent ralliés autour des Aigles ; c'était plus qu'il ne fallait pour châtier la trahison. Victorieux ou non, Miollis eût dissipé ce prestige qui allait trop durer et porter pour l'Empereur les conséquences les plus graves. Mais il crut avoir assez fait en restant fidèle, et il ne pouvait se douter des suites qu'aurait sa passivité.

Ayant ainsi « provisoirement pris possession de l'État romain au nom des Alliés », Murat peut arriver. Il quitte Naples le 23, est le 24 à Rome où il entre en triomphateur et, le soir même, il envoie son aide de camp, le général Romeuf, proposer à Miollis de se retirer sur Gênes avec ses troupes ; éconduit, Romeuf revient une heure après, demandant de la part du roi « s'il existait des hostilités entre l'Empire et le royaume ». Miollis, trop courtisan pour rompre nettement en visière, répond pourtant que « les actes émanés au nom du roi annonçaient des dispositions hostiles qui le déterminaient à persévérer dans la résolution qu'il avait prise précédemment ».

De la part de Murat, ces pourparlers avaient pour objet de détourner l'effet des protestations violentes que lui avaient adressées les généraux français de son

armée. Vainement avait-il dit au général Soye qu'il l'avait nommé lieutenant-général et qu'il le renvoyait à Naples près de la reine pour y faire fonctions de capitaine des gardes : Soye avait refusé et demandé son congé. Aymé, moins intransigeant, s'était laissé faire et avait accepté ce que Soye avait dédaigné, mais si, à l'égard de l'Empereur, des défections se produisaient dans les hauts grades [1], dans les grades inférieurs, contre le roi la révolte était universelle. Au café, des officiers mettaient aux enchères la défroque napolitaine ; les grenadiers de la garde signifiaient leur volonté de ne pas combattre contre leurs compatriotes et le roi se trouvait trop heureux qu'ils voulussent bien retourner à Naples.

Telle était l'importance que Murat attachait à obtenir pacifiquement l'évacuation de Rome que, avant de partir pour Ancône, il chargeait La Vauguyon de faire encore une démarche près de Miollis, lui offrant toute facilité de se rendre en France, par terre ou par mer, à son choix. « Permettez-moi de vous faire observer que vous et vos troupes serez plus utiles en France qu'ici », disait La Vauguyon, et il ajoutait toutes les facilités qui eussent pu tenter un homme tel que lui. « Les Français que j'ai avec moi sont à leur poste », répondit Miollis et il coupa court.

A Civita-Vecchia et à Ancône, même attitude, même

[1] Il est certain que les généraux et colonels Aymé, Millet de Villeneuve, Manhès, Berthemy, Bauffremont, Carier, Chambry, Desvernois Fontaine, Fontanier, Livron, Montigny-Turpin, Merliot, Taillade, Galdemar, Roche, pour le moins, semblent être restés au service de Murat après sa trahison.



fidélité à l'Empereur, même mépris pour les sommations, qu'elles vinssent de La Vauguyon ou de Macdonald [1]. A Ancône, où il est arrivé le 30 janvier, après « une véritable marche triomphale » et des ovations qui, à Spolète et à Foligno, ont eu un air de délire, Murat, avec un dépit non dissimulé, a vu les couleurs françaises flotter sur la citadelle où s'était retiré le général Barbou. « J'espère, a-t-il écrit à son ministre Zurlo, faire commencer demain le feu contre la citadelle qui manque absolument de vivres et d'eau. » Le même jour, il a ordonné à Colletta de se rendre immédiatement à Civita-Vecchia et à Rome pour faire la reconnaissance et arrêter le plan d'attaque du fort Saint-Ange. Ce sont là au surplus de simples procédés d'intimidation. Jamais il n'osera attaquer cette bicoque du château Saint-Ange ; à Civita Vecchia, il se bornera à faire le blocus de la place à une lieue, et l'unique reconnaissance qu'il lancera contre elle sera dissipée par les artilleurs français à coups de canon ; à Ancône, ses menaces, plus sérieuses, seront appuyées de nombreuses batteries entourant la citadelle, mais Murat compte, infiniment plus que sur ses canons, sur les pourparlers qu'il multiplie avec le général Barbou et sur la désertion qu'il fomente dans les troupes italiennes, qui perdent ainsi plus de 300 hommes sur 1 500, du 17 janvier au 11 février. Toutefois, si des mots il ne passe pas aux actes, on en a vu les raisons, et il suffit des mots.

[1] Il ne faut pas confondre ce général napolitain qu'on retrouvera par la suite avec le duc de Tarente.

A quoi bon garderait-il encore des ménagements : Le lendemain, à son arrivée à Bologne, il va lancer cette proclamation imprimée à Naples avant qu'il en partît, qui, au moins, apporte un dénouement à la comédie qu'il joue depuis une année. Il faut en rappeler les termes : « Soldats ! aussi longtemps que j'ai pu croire que l'Empereur Napoléon combattait pour la gloire et la paix de la France, j'ai combattu à ses côtés; mais, aujourd'hui, il m'est impossible de conserver aucune illusion ; l'Empereur ne veut que la guerre. Je trahirais les intérêts de mon ancienne patrie, ceux de mes États et les vôtres, si je ne séparais pas sur-le-champ mes armes des siennes pour les joindre à celles des puissances alliées dont les intentions magnanimes sont de rétablir la dignité des trônes et l'indépendance des nations ! Je sais qu'on cherche à égarer le patriotisme des Français qui sont dans mon armée par de faux sentiments d'honneur et de fidélité, comme s'il y avait de l'honneur et de la fidélité à assujettir le monde à la folle ambition de Napoléon ! Soldats ! Il n'y a plus que deux bannières en Europe : sur l'une, vous lisez : Religion, Morale, Justice, Modération, Lois, Paix et Bonheur; sur l'autre, Persécution, Artifices, Tyrannie, Guerre et Deuil dans toutes les familles ! Choisissez ! ! » Et abrogeant son nom dynastique, il signe : JOACHIM.

*
* *

Depuis le 16, l'Empereur est averti. Toutefois, la pre-

mière dépêche de Fouché qu'il vient de recevoir, contredit encore les renseignements arrivés de Naples, de Rome, de Florence, de Vérone et de Milan. Le roi a affirmé que c'était les Anglais qu'il entendait jouer, que ses troupes étaient en mouvement, que leur marche avait été retardée par les pluies et par le débordement des rivières, mais qu'elles arrivaient. « L'Empereur, a-t-il dit, peut compter sur moi. » Le 25, parviennent à Napoléon les lettres de Murat en date du 15, transmises le 16 par Miollis, le 18 par Élisa. Il n'a plus guère à douter ; il écarte pourtant encore — au moins extérieurement — l'idée d'une trahison positive, tant les dépêches qu'il reçoit de Fouché lui paraissent contradictoires à ces lettres : « Il est nécessaire, écrit-il à Caulaincourt, que vous ayez une explication là-dessus avec le ministre de Naples. »

Avec Élisa il s'ouvre davantage, regarde l'abîme plus en face : « Ma sœur, lui écrit-il, il ne faut donner aucuns fusils aux Napolitains. Faites diriger sur Gênes les fusils qui sont à Porto-Ferrajo et ceux que vous avez à Livourne... Les intentions du roi me paraissent extravagantes. Vous ne devez souffrir d'aucune manière qu'il prenne le gouvernement civil. S'il vient dans cette intention, il ferait mieux de rappeler ses troupes et de rentrer dans ses États. N'obtempérez à aucun viol de caisse. Si le roi nous déclare la guerre, la France n'est pas encore morte et une trahison aussi infâme retomberait sur son auteur. Je compte dans cette circonstance sur votre caractère. Que le roi vous emprisonne ou vous

tue, mais ne souffrez pas qu'on manque à la nation. »

Le 26, il reçoit la dépêche, en date du 20, par laquelle Eugène rend compte de la mission à Naples de son aide de camp Méjan qui, le 12, a été reçu par le roi. « Le roi lui a dit et répété que l'Empereur ne savait pas tout le mal que lui, Murat, pouvait lui faire en Italie. » Il a insisté pour connaître les projets du vice-roi et, comme Méjan a répondu que le vice-roi exécuterait avec un entier dévouement les ordres qu'il recevrait de l'Empereur, il s'est plaint qu'Eugène était trop soumis; il a fait remarquer qu'il n'était autant aimé de ses sujets que parce que ceux-ci savaient qu'il les défendrait contre l'Empereur. Méjan a vu, mouillés sous le palais royal, deux navires anglais à pavillon parlementaire; il a appris que des courriers autrichiens allaient et venaient fréquemment. « Un orage se prépare contre nous dans le midi de l'Italie, conclut Eugène d'après ce rapport. Certes, en tout autre temps, il n'y aurait rien à craindre des folies du roi de Naples, mais aujourd'hui, avec une armée ennemie sur notre territoire, tout ce qui pourrait laisser espérer un peu de tranquillité aux peuples serait reçu avec plaisir et on ne met déjà plus en doute que le roi ait fait un traité avec les Coalisés. »

Fouché, rentré de Naples à Rome le 17 décembre, a, pour la première fois, à cette date, indiqué des inquiétudes, mais, s'étant sûrement mis d'accord avec Murat, il a soulevé la question du commandement, disant que le roi de Naples ne voulait en aucune façon se



mettre en contact avec le vice-roi. D'ailleurs, à Caulaincourt qu'il complimentait sur sa nomination aux Relations extérieures et auquel il protestait de son zèle à le seconder, il parlait surtout de police. Il lui recommandait de faire surveiller les entours de l'Empereur. « Les propos qu'on tient parmi les Autrichiens annoncent, écrivait-il, des projets d'attentat. On dit hautement que l'Autriche ne stipule avec les puissances coalisées que les intérêts de l'Impératrice et ceux du Roi de Rome... » Par là, ne tâtait-il pas Caulaincourt ? Et lorsque l'on songe aux paroles de Fouché échangées à Prague avec Metternich, à la liaison intime entre Caulaincourt et Talleyrand, — celui-ci, le membre le plus intéressant du Conseil de Régence — lorsqu'on rapproche ces paroles de Fouché de toute la série des actes accomplis par Napoléon depuis la fin de 1812 en vue d'assurer la transmission de la Couronne et de consolider la dynastie, n'apparaît-il pas que, de tous côtés, avec une sorte de consentement tacite de la part de l'Empereur, le problème était posé par tous les politiques, l'hypothèse de la substitution du fils au père et de la recherche de la paix moyennant l'ouverture de la succession impériale ?

Ainsi prévenu, averti par les lettres de Murat lui-même et par celles de Fouché, Napoléon prévoyait le désastre, mais se refusait à admettre qu'il fût possible tant qu'il ne serait pas accompli. Pour lutter, quels moyens ? Il n'a ni soldats, ni navires à diriger sur Naples; il ne saurait s'abaisser à des prières; il sait



les menaces impuissantes. Rattraper Murat n'est plus possible, pour le moment, mais telles circonstances peuvent se présenter où il revienne et où on le retrouve. Ce qu'écrit Fouché le 27 décembre se vérifiera peut-être. « Lors même qu'un traité serait signé, le roi peut nous servir encore : tant qu'il croira n'être pas sorti du devoir, il sera possible de l'y faire rentrer. » Il conviendra donc, sauf des circonstances exceptionnelles, de garder avec lui quelques contacts, de se maintenir, sous des prétextes, en correspondance avec lui, pour tirer parti des mortifications que sa vanité recevra ou des désillusions qu'éprouvera son ambition. Eugène et Élisa paraissent désignés pour ces relations tolérées et l'on y emploiera, si l'occasion se présente d'aller plus au fond, des personnages de moindre importance.

Pour le reste, rien à faire qu'attendre. Les gouverneurs généraux sont avisés, les commandants de place sont prévenus, les forts sont approvisionnés; les documents même flétrissant la trahison sont rédigés. La voie d'eau n'a pu être aveuglée; le navire s'emplit; debout sur la passerelle, les bras croisés, l'Empereur le voit s'enfoncer; mais, à la pointe des mâts, Rome, Ancône, Civita, flottent les couleurs nationales, et si le vaisseau coule, du moins n'aura-t-il pas amené.

Nulle manifestation qu'on connaisse de la pensée de l'Empereur. Le 29 décembre, Guichard, lieutenant-colonel des cuirassiers de la garde du roi de Naples, est arrivé à Paris d'où il est reparti le 31.

N'a-t-il rien apporté? Pendant les dix-huit premiers jours de janvier, silence absolu. Pourtant les indices deviennent de plus en plus certains : Qu'y faire? Le 19, l'Empereur a en mains la lettre de Murat en date du 3. Il ne peut plus douter et il écrit à Caulaincourt : « Il paraît que le roi de Naples a à peu près conclu son traité. C'est le général autrichien Neipperg qui en a été le négociateur ainsi qu'un colonel anglais avec qui le roi a traité sans qu'il eût de pouvoirs et même sans qu'il l'eût reconnu comme roi. Ces messieurs, comme il arrive en pareilles circonstances, voyant l'élan de joie et l'influence que leur présence occasionnait dans l'opinion de Naples, feraient au roi des conditions très hautes contre lesquelles il paraissait encore se débattre. »

Toutefois, il ne prend pas encore ses mesures. Le 21 seulement, il entre dans la voie des représailles. Norvins, a, de Rome, le 5 décembre, suggéré la mesure qui peut le plus embarrasser Murat. « Dans quinze jours, a-t-il écrit, le roi et ses trente mille hommes auront quitté le territoire des États romains. Dans un mois, cette armée, qui laisse le royaume de Naples sans défense, sera à Bologne au delà de la Toscane, engagée dans des mouvements quelconques qui doivent la retenir loin de ses frontières. Il est donc facile de lui en fermer le chemin et d'apprendre au roi Joachim qu'en quittant ses États pour aller usurper les droits de l'Empire, de son souverain, de son beau-frère et de son bienfaiteur, il a vu, pour la dernière fois, le royaume qu'il en avait reçu. Ce

moyen est simple : ce serait de soulever la population, ce qui serait l'affaire de moins de huit jours, et de faire arriver par mer, bien incognito, le Pape, par Civita-Vecchia, dans les murs de Rome. » La même idée est venue un peu plus tard à Lagarde, commissaire général de police dans le Grand-Duché : « Je ne connais en cet instant, a-t-il écrit le 24 décembre, qu'un ennemi véritablement redoutable à Rome pour le roi, s'il prétend l'occuper à son profit : le Pape même et la subite proclamation d'un traité de paix religieux et politique, avec son rétablissement dans on ancien patrimoine. Ce serait la tête de Méduse et le plus puissant obstacle à cette trame d'usurpation qui nous enveloppe peu à peu. »

L'Empereur, négligeant certains des moyens proposés par Norvins, s'arrête le 21 janvier à « faire partir dans la nuit du 21 au 22, avant cinq heures du matin, le Pape pour se rendre à Savone... L'adjudant du Palais dira qu'il le mène à Rome où il a ordre de le faire arriver comme une bombe ». Jeter ainsi le Pape au milieu des toiles d'araignée qu'a tissées Murat, c'est en rompre les points d'attache et lui enlever sans coup férir les États romains.

Telle est pourtant l'incertitude de l'Empereur qu'il laisse ensuite passer dix jours et lorsque, le 31, de Brienne, il écrit à d'Hauterive, chargé du portefeuille en l'absence de Caulaincourt, de faire expédier sur-le-champ à Durand la dépêche qu'il a approuvée le 23 avant de quitter Paris et le décret qu'il a préparé rappelant tous les Français du service de Naples, il

lui enjoint encore « de commander à M. Durand de ne les employer qu'à la dernière extrémité ».

Aux termes de la dépêche dont la rédaction lui appartient sans conteste, ses sentiments éclatent : « Aussitôt, écrit le ministre des Relations extérieures, qu'un acte de violence aura été commis, soit au château Saint-Ange, soit en Toscane, soit dans toute autre possession de Sa Majesté, ou dès qu'il vous aura été notifié que le roi a fait avec l'ennemi un traité d'alliance, vous répandrez ce décret dont je vous envoie cent exemplaires dans la persuasion que vous n'auriez pas la facilité de le faire imprimer à Naples et vous l'adresserez d'abord au général Miollis, à Madame la grande-duchesse, au vice-roi, pour qu'ils le fassent imprimer, publier et placarder partout.

« Je n'ai pas besoin de vous faire sentir quelle haute marque de confiance vous donne Sa Majesté et combien elle compte sur votre prudence et sur votre fermeté. Vous devez ne précipiter rien et ne faire aucune communication qu'à la dernière extrémité, quand des hostilités auront été commises ou que l'alliance vous aura été notifiée, ou lorsqu'on vous aura envoyé ou mis dans le cas de demander des passeports et que vous les aurez obtenus.

« La publication jointe à vos dépêches (du *Moniteur des Deux-Siciles*) semble jeter encore quelque incertitude sur la nature des engagements pris par le roi, puisqu'on annonce qu'il n'a souscrit à aucune hostilité contre son pays. Si, en effet, il n'a conclu qu'un traité de neutralité, quelque indigne que soit



cette défection, il faut que vous gardiez le silence, dévorant tout ce que votre position a de pénible et vous tenant à l'écart.

« Mais, si enfin les hostilités éclatent et si le roi s'est joint aux ennemis de Sa Majesté, lui-même aura reconnu l'impossibilité de vous garder. Remettez alors l'ordre de revenir en France à tous les Français civils et militaire, et même aux simples domestiques. Aucun Français ne peut rester au service d'un prince ennemi de la France.

« De toutes les épreuves auxquelles Sa Majesté a été soumise, il n'en est pas pour elle de plus douloureuse que de voir sa propre sœur, un roi qui lui doit sa couronne et dont le trône a été élevé et cimenté par le sang de tant de Français qui ont laissé leur vie dans la Calabre, devant Gaëte et partout où ses ennemis s'étaient portés, se déclarer lui-même ennemi de la France et unir ses bannières à celles des Autrichiens, des Russes et de toutes les puissances liguées contre elle. Lorsque ses résolutions ne pourront plus être mises en doute, alors le moment sera venu de s'expliquer sans ménagement et avec la plus grande force. Dites alors au duc de Gallo et au roi lui-même que la France existe encore et qu'un avenir, plus prochain qu'on ne pense, montrera ce que la Providence réserve aux ingrats et à ceux qui trahissent. Mais, dans le cas où il n'y aurait encore que de l'hésitation ou des intrigues, ou s'il arrivait que l'on s'en tînt à la neutralité, vous devez, je le répète, ménager tout, dévorer tout. L'Empereur vous en



saura gré. Aucune rupture ne doit venir de la part de la France et, tant qu'il reste un dernier lien, votre circonspection, vos soins doivent tendre à le maintenir. »

Cette longanimité, cette patience, ce sang-froid ne devaient servir de rien. La dépêche, non plus que le décret qui l'accompagnait[1], ne pouvaient parvenir en temps utile à Durand, déjà en route pour Florence; mais elle montre assez à quel point Murat avait réussi à tromper l'Empereur et quelles illusions, jusqu'au dernier moment, l'esprit de famille avait inspirées à Napoléon. Ce fut seulement le 8 février, à Nogent, qu'il envisagea froidement les suites de la défection du roi de Naples. L'Italie devenait intenable : la grande-duchesse et Miollis devaient donc « remettre toutes les places en y mettant pour conditions que tous les Français et employés se retireraient sur les Alpes, le Mont Cenis et Briançon avec armes

[1] En voici les considérants :

« Considérant que le roi de Naples a rompu tous les liens qui l'attachaient à notre Empire, qu'il a violé le traité d'alliance du 15 juillet 1806 et s'est mis en état d'hostilité contre la France en se liguant avec les puissances ennemies, même avec celles qui ne l'avaient pas reconnu comme roi de Naples ;

« Que cette conduite d'un prince français, pour qui la France a tout fait, n'est pas seulement le plus sensible de tous les coups dont il a plu à la Providence de déchirer aujourd'hui notre âme, qu'elle est encore ce qui doit révolter le plus tout cœur français ;

« Qu'il est du devoir de tous nos sujets de quitter le service d'un prince qui s'est déclaré l'ennemi de sa patrie, que ce devoir est prescrit par les lois et plus encore par l'honneur ; qu'il l'est surtout à ces braves soldats français, au sang desquels le roi doit sa couronne, qui ne l'ont versé que pour les intérêts de l'Empire et qui n'ont embrassé le service du roi que comme celui d'un prince allié de la France ;

« Nous avons ordonné, etc. »

et artillerie ». « Adressez au duc d'Otrante, s'il se trouve encore en Toscane, écrivait-il à Clarke, l'ordre d'aller vers le roi de Naples pour arranger cette convention. »

Quelque calme qu'il affectât au dehors, Napoléon était au dedans profondément ému, offensé, indigné : « Murat ! s'écriait-il, Murat ! Mon beau-frère, en pleine trahison ! Je savais bien qu'il était mauvaise tête, mais je croyais qu'il m'aimait ! C'est sa femme qui est cause de sa défection. Caroline ! Ma sœur ! Son armée réunie à celle de Bellegarde ! Murat fait tirer le canon contre des Français ! C'est abominable ! C'est odieux ! Le voilà le Bernadotte du Midi ! »

Et, malgré ces échappées de colère et de désespoir, il s'attachait encore à penser, en envoyant Fouché auprès de Murat, qu'il pourrait tirer de lui quelque parti, moyennant qu'on lui abandonnât Rome et Florence. — Au projet de jeter Pie VII comme une bombe au Vatican, il n'y avait plus à penser, le Pape ayant trouvé sur sa route des complaisances à souhait pour prolonger son voyage devenu triomphal. — Le 5 février, Fouché a écrit à l'Empereur : « Le roi de Naples continue à se dire le meilleur allié de Votre Majesté, qu'elle le jugera par le résultat. »

Cela l'induirait encore en illusions, n'étaient les preuves qui affluent : la proclamation de Murat à ses troupes, les lettres d'Eugène et d'Élisa, les dernières dépêches de Durand, les nouvelles de Miollis. Le 13, il a tout en mains. Prolonger davantage l'incertitude serait une inconcevable faiblesse. « Le roi de Naples

m'ayant déclaré la guerre, écrit-il à Caulaincourt, vous voudrez bien signifier à l'ambassadeur de Naples de quitter Paris dans les vingt-quatre heures et le territoire de l'Empire dans le plus bref délai. » Ordre au ministre de la Marine que tous les bâtiments de guerre ou corsaires courent sus aux bâtiments napolitains ; ordre au ministre du Commerce de saisir le Conseil des Prises ; ordre au grand juge de faire une déclaration rappelant tous les Français qui sont au service de Naples, soit civils, soit militaires [1] ; ordre à d'Hauterive « de préparer tous les documents relatifs à cette étrange guerre, l'usage étant que ces sortes de manifestes soient communiqués au Sénat et connus de la nation. » En même temps, il confirme à Fouché ses ordres antérieurs : « J'ai reçu vos différentes lettres, lui écrit-il ; la conduite du roi de Naples est infâme et celle de la reine n'a pas de nom. J'espère vivre encore assez pour venger, moi et la France, d'une ingratitude aussi affreuse. »

[1] Déclaration en date du 22, publiée dans le *Bulletin des Lois* du 24 février.



III

COMPLICITÉS ET RESPONSABILITÉS
ÉLISA. — EUGÈNE. — MURAT

9 novembre 1813 — 8 avril 1814.

Les Napoléonides, princes en Italie, s'accordent pour tromper l'Empereur. — Mensonges. — Demi-vérités. — Illusions.

Élisa. — Ses vengeances à Lucques. — Ses lettres. — Son caractère. — Fermeté apparente. — Faiblesse constitutionnelle. — Craintes qu'elle doit avoir. — Les Napolitains en Toscane. — Dispositions envers Murat. — Lettres à l'Empereur. — Menaces d'une expédition anglaise. — Élisa envoie à Naples son secrétaire Lambert. — Nouvelles lettres de Murat. — Précautions défensives d'Élisa. — Retour de Lambert. — Changement à vue. — Toute idée de défense abandonnée. — Élisa annonce à l'Empereur l'évacuation de la Toscane. — Lettres concertées avec Murat pour tromper Napoléon. — Le grand-duché envahi. — Combat de Pescia. — Fouché, chargé de traiter avec Murat de l'évacuation, est arrêté dans sa route. — Sa lettre à l'Empereur. — Arrivée à Lucques de M. de Mosbourg, auquel Élisa livre toutes les places de Toscane. — Capitulation honteuse imposée par Élisa. — Murat en possession de Livourne. — Salaire que Murat a promis à Élisa. — Déclarations de Murat à Mier. — à Catinelli. — Les conquêtes d'Élisa.

La convention de Lucques. — Fouché et Lechi. — L'argenterie. — Les retards. — Ancône. — Les fusils. — Tentatives pour obtenir les armes des garnisons de Rome et Civita. — Retards prémédités. — Complicité de Fouché avec Murat.

Eugène. — Explications plus difficiles que pour Élisa. — Eugène et sa femme. — A quel point il est dominé par elle. — Ses

sentiments vis-à-vis de Napoléon. — Sentiments de la princesse Auguste. — Mission du général d'Anthouard à Paris. — Ordres de l'Empereur pour la Campagne de 1814. — Le plan de l'Empereur. — Retour de d'Anthouard. — Entrevue d'Eugène et du prince de La Tour et Taxis. — Étrange proposition d'armistice. — Gifflenga envoyé par Eugène près de Murat. — Lettre de Fouché à Eugène. — Ordres de l'Empereur du 17 janvier. — Négociations de Napoléon avec la vice-reine. — Elle refuse de venir en France. — Eugène n'exécute pas les ordres reçus. — Il gagne du temps. — Communications avec Murat. — Démarches qu'il cache à Napoléon. — Réponse d'Eugène à la proclamation de Murat. — Ordres qu'il donne. — Lettres à Murat. — Les hostilités ouvertes par Murat ne semblent pas à Eugène une déclaration de guerre. — Officiers de Murat circulant en Italie. — Accord d'Eugène avec les Autrichiens. — L'Empereur convaincu qu'Eugène exécute ses ordres. — Preuves. — Lettres de l'Empereur du 8 février. — Il s'adresse à Joséphine. — Lettre de Joséphine à Eugène. — Dépêche télégraphique. — La bataille du Mincio. — Mission de Tascher près de l'Empereur. — Lettres d'atermoiement d'Eugène. — Ses justifications. — Discussion. — Arrivée de Tascher au quartier général. — Pourquoi l'Empereur admet les excuses d'Eugène. — Il n'admet pas qu'Auguste reste en Italie. Lettre sévère à Eugène. — Réponse d'Eugène. — Lettre d'Auguste. — Eugène complice de sa femme. — Grandeur d'âme de Napoléon. — Ses lettres — Jugement sur Eugène.

Murat et Eugène. — Objectifs divers de Murat. — Tout subordonné à la ratification de son traité par l'Autriche. — Ses divers envoyés près de l'empereur François. — Poussé hors de Naples par Caroline. — Armistice conclu par Caroline avec Bentinck. — Bentinck n'avait pas de pouvoirs. — Lettres de Castlereagh à Metternich. — Le traité modifié. — Murat reçoit ce traité le 4 février. — Lettre à l'empereur François. — Mission de Bauffremont. — Murat, tout à fait inquiet, rétablit les communications avec Eugène. — Murat reçoit une lettre de l'empereur d'Autriche. — Il lance sa déclaration de guerre. — Tactique d'Eugène et de Murat. — Murat se voit obligé d'abandonner ses *conquêtes*. — Il essaie de se faire une alliée



de l'Angleterre. — Ses propositions à Catinelli. — Ne recevant pas de nouvelles de la ratification du traité amendé, apprenant les victoires de Napoléon, Murat propose à Eugène un traité de partage de l'Italie. — Sa lettre à Napoléon. — Lettre d'Eugène. — Tentatives de l'Empereur pour reprendre Murat. — Mission de Faipoult, envoyé par Joseph. — Mission de Fouché. — Eugène chargé de traiter avec Murat. — Arrivée de Bauffremont à Modène avec une lettre de l'empereur d'Autriche. — Joie bruyante de Murat. — Ses déclarations à Mier, à Metternich. — Le guet-apens de Rubiera. — Rupture des négociations par Eugène.

Débarquement en rade de Livourne des corps anglo-siciliens. — Querelles avec les Napolitains. — Proclamation de Bentinck. — Témoignage de Mier. — Bentinck et Élisa. — Elle est obligée de fuir. — Entrevue de Bentinck et de Murat. — Ultimatum de Bentinck. — Murat renoue avec Eugène. — Lettre qu'il lui écrit. — Réponse d'Eugène. — Mission Cozza. — Négociations entre Zucchi et Carascosa. — Conditions inacceptables de Murat. — La négociation suspendue. — La vice-reine arrive à Mantoue. — Résultats de la mission Fouché. — Lettre de Murat. — Résultats de la mission Faipoult.

Au début d'avril, situation entièrement changée. — Rupture des négociations de Châtillon. — Arrivée du Pape. — La Toscane échappe. — Mission de Wilson près de Murat. — Murat accusé de déloyauté par les Anglais, par ses généraux, et par les Autrichiens. — Menaces de Caroline. — Arrivée du général russe Balachoff. — Murat ne connaît-il pas les événements de Paris ? — Entrevue à Revere avec Bellegarde. — Murat d'accord avec lui sur les opérations à entreprendre. — N'est-ce pas que Murat a joué tout le monde ?

Hypothèses au cas où Murat et Eugène fussent restés fidèles.

Si l'Empereur a tardé si longtemps à sévir, s'il l'a fait d'une manière incomplète et de façon à laisser quelque chance d'être crus aux apologistes de Murat, c'est que, de positifs et formels qu'ils avaient été jus-

qu'à un moment, les renseignements qu'il a reçus d'Élisa et d'Eugène se sont rendus, par des endroits, incertains et contradictoires. C'est qu'aussi on a constamment fait luire devant lui les espérances d'un retour.

L'Italie, en effet, à laquelle Napoléon a virtuellement renoncé, que la Régence — au cas où elle s'ouvrirait — s'empresserait d'abandonner, n'a pu manquer de devenir l'objet des spéculations les plus actives ; si Murat y est parti le premier en chasse, ceux qui y détiennent une part de l'autorité impériale n'ont point tardé à le suivre, et Fouché, qui s'est fait leur piqueur, les appelle, les excite, leur montre la bête à ses fins et la curée toute proche.

Ils commencent donc à se ménager les uns les autres, à écarter les paroles décisives, à prendre des arrangements pour n'être point entraînés à des actes irrémédiables, à cacher volontairement les hostilités déclarées, à dissimuler à l'Empereur la vérité. Le changement n'est point brusque et c'est par des gradations presque insensibles qu'il s'opère. Pour l'Empereur qui est loin, emporté dans le tourbillon de la lutte quotidienne, recru de fatigue physique, accablé de soucis, obligé à un travail forcené, les événements qui se passent là-bas, qu'il apprend vieux de quinze jours, par bribes insuffisantes, ne s'enchaînent pas, ne révèlent pas les responsabilités.

De plus, il reçoit, des agents secrets qu'il entretient au quartier général des Alliés, des rapports qui, en relatant exactement les répugnances qu'éprouvent

certains ministres à passer par les exigences de Murat, et les marchandages qu'ils lui font subir, lui font penser qu'il se révoltera, se ressaisira, lui reviendra.

De là, les illusions auxquelles il s'est attaché, auxquelles il s'attachera encore, essayant jusqu'à la fin de profiter du moindre indice d'un revirement de la part de Murat, sans soupçonner un instant que ce n'est plus par lui seulement qu'il est pris pour dupe, mais par les autres — tous les autres.

∴

Depuis l'attaque des Anglo-Italiens contre Livourne, Élisa a la fièvre. Ses États ont été envahis, sa capitale s'est livrée, ses ministres ont rivalisé de couardise avec ses sujets, ses soldats se sont faits les valets de l'ennemi. C'est là de quoi l'offenser mortellement et ses instincts, ses goûts, ses habitudes de domination en ont été à ce point révoltés que, pour venger ses injures, elle n'a pas reculé — au premier mouvement — devant des sévérités implacables.

Aussitôt qu'elle a appris que Catinelli avait évacué Lucques et que des troupes françaises s'y rassemblaient, elle a oublié sa grossesse et est accourue. Après de véhéments discours aux conseillers qui ont trahi le serment prêté à leur prince, elle a décrété l'état de siège, ordonné qu'on traduisît au conseil de guerre le commandant de Viareggio pour abandon de son poste et certains militaires lucquois pour embauchage au profit de l'ennemi. Pour les civils, la justice

civile et les tribunaux ordinaires, mais sous des recommandations princières. Le conseil a condamné à mort le commandant de Viareggio, dont, au reste, la grande-duchesse s'est hâtée de commuer la peine capitale en une prison perpétuelle à l'île d'Elbe. Mais, après cet effort, le grand juge Matteucci a si fortement incliné à l'indulgence que Élisa sabre ses rapports de notes irritées. Le fourrier Ricci, accusé d'embauchage, va passer en jugement ; Matteucci prévoit sa condamnation et, le 3 janvier, il demande si l'on ne doit pas surseoir à l'exécution. « Exécutez la sentence, écrit Élisa d'une écriture rapide et violente, j'apprends avec étonnement que les juges ont le projet de sauver Partiti. Dites à Matteucci que, si les juges se laissaient corrompre, mon parti est bien pris de destituer tous les juges et de faire juger par une commission militaire le sieur Partiti. Il y a plus de preuves qu'il n'en faut pour voir qu'il a été traître à son pays. Il y a le compte des guides qu'il a payés pour l'ennemi. Faites voir cette note à Matteucci. » Le fourrier Ricci a été condamné par le conseil de guerre à neuf années de détention, « attendu que, s'il avait engagé les soldats à déserter, il ne les avait pas engagés à déserter à l'ennemi, attendu que la troupe anglaise, admise amicalement dans la ville, ne pouvait, à l'époque du 10 décembre, être considérée comme une troupe ennemie ». Devant ces attendus, Élisa bondit : « Comment, griffonne-t-elle à la marge, pouvez-vous me transmettre le jugement de la commission militaire sans faire aucune observation



à un aussi étrange jugement ? Comment ! les Anglais entrés à Lucques sans capitulation sont amis, et les Français qui étaient à Pise et qui les auraient attaqués, s'ils y étaient restés un jour de plus, auraient donc été les ennemis des Lucquois ? Les Anglais amis — on ose écrire cela de sang-froid — et à qui ?

« A la sœur de l'Empereur, à la souveraine de Lucques. Je crois en vérité que tout le monde est devenu fou ou traître. Je casse ce jugement inique, je le casse comme infâme, et j'ordonne qu'on détruise ce jugement, ne voulant pas qu'une pièce aussi horrible existe dans les archives de la principauté. Toutes les pièces du procès, hors le jugement qui sera détruit, seront envoyées à Piombino. Il y a plus de dévouement et de fidélité dans ce petit pays que dans tout Lucques, On nommera une commission militaire à Piombino qui jugera Ricci, Partiti et Cie. Faites suspendre le procès de Ricci. Envoyez les prévenus à Piombino sous l'escorte d'un officier de la gendarmerie et de deux gendarmes, et que l'officier me réponde de ses prisonniers sur leur tête. Faites le décret qui casse le jugement de Ricci comme infâme et traître à la patrie. Envoyez-moi les noms des membres de la commission militaire. Le sieur Kaveski est un étranger. Je le destitue et dans un mois il sortira de la principauté. Le rapporteur, quel qu'il soit, sera destitué de même. Il faut se rappeler à Lucques que nous n'avons d'amis que l'Empire et les amis de l'Empire. »

Voilà qui est une profession de foi et, en cette forme qui, avec les violences, les répétitions, les

affirmations, le ton d'autorité, l'infaillibilité despotique, parodie Napoléon, coule en réalité de la même source et tient à la même veine. C'est « Sémiramis », a-t-on dit : une Sémiramis en baudruche. De même qu'hier elle a gracié le commandant de Viareggio, au grand scandale des douaniers français, elle graciera demain Ricci, Partiti et Cie : « Après avoir longtemps réfléchi, écrit-elle, j'ai décidé que le fourrier Ricci serait conduit à Piombino pour y subir les neuf années de détention et on écrira à Siméon de le faire mettre au cachot comme mesure de haute police. » Son glaive de justice est en carton ; son énergie, dont elle parle sans cesse et dont elle se fait honneur près de ses amis, tombe dès qu'il faut agir et, pour difficile qu'est la situation, elle ne la domine à aucun moment. Ce qu'elle dit d'elle-même lui vaut pourtant des compliments. Fontanes la félicite d'avoir l'âme aussi tranquille qu'au temps de nos plus grands succès. « Cette crise passera, lui écrit-il. Tant de grandes choses n'auront pas été faites en vain. Si la fortune était toujours favorable, il serait trop facile d'être un héros. C'est quand elle est inconstante qu'on peut juger ceux qui sont dignes de ce nom. » Mais parler est de la femme, agir est de l'homme, et Élisa est femme.

Il est vrai que, de tous côtés, elle doit craindre : tandis que, à Carrare, une populace imbécile envahit l'atelier de Bartolini, met en pièces un groupe de la Famille impériale et le modèle en plâtre de la statue colossale de l'Empereur, la première colonne des Napo-



litains, sous les ordres de Filangieri, se présente aux portes de Florence. Élisa, sans doute, a reçu l'ordre de ne leur livrer ni forts, ni châteaux, ni fusils, mais comment les empêcher de les prendre? Les officiers napolitains, qu'on doit encore accueillir en amis et en alliés, ne cessent de parler de l'indépendance de l'Italie, annoncent partout qu'ils ne marchent pas comme contingent, déclarent qu'ils ne dépendent que de la volonté de leur roi. Ils exaltent celui-ci à toute occasion jusqu'à l'hyberbole. Filangieri, à son arrivée à Florence, lorsqu'on en est encore aux politesses, ne l'a-t-il pas qualifié de *premier capitaine du siècle*; il est vrai que, voyant l'effet sur des Français, il s'est repris, a corrigé : le *premier capitaine d'exécution*. Cela fait rire les soldats ; cela fait penser Élisa.

Elle n'a point d'illusions sur son beau-frère qu'elle connaît bien. Elle ne « pense pas, comme on le fait généralement, que les conseillers et les guides du roi soient M. Zurlo et le duc de Gallo. Elle le juge capable d'avoir conçu et de suivre seul un pareil plan politique ». Elle sait qu'il n'hésitera pas à la sacrifier, pour peu qu'il y trouve son intérêt, mais, sous cette réserve, elle croit qu'elle peut compter sur lui. Elle n'ignore pas que, « dans le Grand Duché, le roi ne rencontrera que peu de résistance dans l'opinion, parce qu'ayant été fort connu dans ces pays, il a laissé des souvenirs assez agréables parmi la haute noblesse et le clergé qu'il a autrefois concouru à garantir de tout mouvement de révolution.

Toutefois, jusqu'à ce moment, elle n'en paraît pas

moins ferme dans sa fidélité. Le 9 janvier, annonçant à l'Empereur que le roi a traité avec les Autrichiens et obtenu des Anglais un armistice, elle écrit : « Cette fâcheuse nouvelle, ajoutée aux incursions qui désolent la Romagne et le Bolonais, met la Toscane dans la situation la plus critique et la plus embarrassante. Je n'en sens que plus mes devoirs envers Votre Majesté. Je ne négligerai rien pour les remplir. Quels que soient les événements, je ferai tout pour conserver la Toscane à la France. Je ne pourrai malheureusement pas attendre les ordres de Votre Majesté pour prendre les mesures que les circonstances prescriront, mais je supplie Votre Majesté de croire que je ne m'écarterai jamais des sentiments que je lui dois. » Et elle ajoute en post-scriptum, ce qui est d'une bonne sœur : « Il paraît que le roi, fâché de ne pas commander en chef en Italie, n'a pas eu assez de caractère pour résister à l'influence des agents étrangers. La reine en est désolée. »

Le 12, elle reçoit de Murat des lettres, en date du 7, où prenant prétexte d'une expédition anglaise prête à faire voile des ports de Sicile contre la Toscane, le roi l'invite à recevoir à Livourne son 4e régiment d'infanterie et où, sous couleur d'arrêter « les mouvements des insurgés et des brigands qui désolent la Toscane », il lui annonce qu'il va envoyer sa garde de Rome à Florence. D'ailleurs, assure-t-il, aucun traité n'est encore signé avec l'Autriche et, pour la conduite qu'il aura à tenir, il attend d'être fixé par une lettre de l'Empereur.

Élisa, dans le but — au moins l'écrit-elle — « d'éviter au roi une grande faute ou du moins d'en atténuer la gravité, en le déterminant à prendre des mesures propres à conserver à l'Empereur Rome et la Toscane » expédie à Naples Lambert, son secrétaire particulier, porteur « d'une lettre qui contient des représentations amicales et persuasives », et chargé d'observer ce qui se passe. Ce Lambert arrive justement de Naples où il était allé demander des secours lors de l'échauffourée de Lucques. C'est une sorte de factotum qui paraît avoir toute la confiance d'Elisa, peut-être un Lambert, commissaire des guerres, qu'elle recommandait à un ministre le 4 frimaire an VIII et, en ce cas, un vieil ami.

Le même jour où part Lambert, le 12, la grande-duchesse reçoit de Murat une nouvelle lettre, encore plus alarmante, sur l'expédition anglaise. « On négocie toujours sans rien conclure, écrit le roi, et je crois que les difficultés et les lenteurs que je puis rencontrer ne sont que pour donner le temps à toutes ces expéditions de s'emparer des ports les plus importants tels que Gênes, la Spezia et Livourne. » Élisa s'empresse d'envoyer à l'Empereur cette lettre avec la réponse qu'elle y fait. « Quoi qu'il arrive, ajoute-t-elle, si le roi ne cède pas à mes observations, si, ce que je ne puis croire encore, il ose porter les armes contre Votre Majesté, je ferai mon devoir. Les circonstances me pressent ; elles règleront ma conduite, mais, si Votre Majesté daignait éclairer mon zèle et m'aider de ses instructions, elle rendrait ma position moins embar-

rassante. » Les déclarations qu'elle fait alors sont en plein accord avec ses lettres : elle ne laissera pas entrer les troupes napolitaines à Livourne si elles s'y présentent. « C'est dans cette intention, écrit Lagarde, le 17, qu'elle a fait prescrire aux habitants de hâter leurs approvisionnements. »

Le 20, Lambert rentre à Florence : le même jour, changement à vue : la grande duchesse annonce au directeur de la police « qu'elle ne compte plus faire défendre la place de Livourne parce que les esprits y sont trop montés ». Le même jour, elle suspend les ordres envoyés de Paris par le directeur général de la Conscription pour lever 3600 hommes en Toscane.

Ces symptômes qu'on surprend se trouvent confirmés par cette appréciation et ce récit d'un témoin : « Un homme de confiance fut envoyé de Florence à Naples. Il revint content de sa mission; on parla même de présents reçus, mais, du moment de son retour, l'on crut pouvoir prévoir de grands changements et les événements qui ont succédé ont donné lieu de croire à bien des personnes que Florence était entré dans la défection. Nulle précaution n'est prise pour s'opposer aux plus légères entreprises des Napolitains qui ne sont qu'à deux marches de la capitale; l'on ne fait rien ou presque rien pour les forteresses. Tout est à craindre pour la sécurité de Florence et l'on envoie les meilleures troupes en cantonnement, l'on fait même partir pour la Spezia les seuls hommes qui faisaient la force du 12e régiment en garnison dans la ville de Florence. »

Fouché, qui est revenu le 6 janvier à Florence, s'y tient en observation. Sans doute, dans sa mission à Naples, n'a-t-il pu débattre avec Murat la possession de la Toscane en faveur d'Élisa, mais, du moins, a-t-il obtenu quelque promesse au sujet de Lucques ; et, ce même jour, 20 janvier, il écrit au roi : « N'oubliez pas la situation difficile où se trouve la grande-duchesse. Si elle est obligée de quitter Florence, elle doit l'abandonner avec dignité et pouvoir se retirer tranquillement et honorablement dans sa principauté de Lucques. »

Le 22, devant une sorte de conseil militaire composé du prince Félix, du général Pouchin, du chef d'état-major Mariotti et du colonel Vincent, la grande-duchesse expose le plan de l'évacuation du Grand Duché, telle qu'elle l'a sans doute arrêté avec Murat ; car elle témoigne, des intentions et des projets de celui-ci, une connaissance qu'elle ne peut devoir qu'à des communications directes : « Elle a la certitude que le roi de Naples repousse toute idée d'hostilité personnelle contre les Français employés dans ces pays ; mais, cependant, son entrée dans la Coalition commande des dispositions particulières. Le roi enverra, dans huit à dix jours, de Rome, des troupes en Toscane et y viendra peut être lui-même. On en prendra possession en son nom comme des États romains. Nous n'avons pas, dit-elle, de forces suffisantes pour résister efficacement, d'autant plus qu'il a lui-même écrit qu'il pourrait être précédé à Livourne par un nombreux débarquement d'Anglais et que le premier

arrivé aurait le droit d'y rester. Il a promis de ne laisser faire aucun mal aux fonctionnaires civils, mais il pourrait faire les militaires prisonniers et il importe de les conserver à l'Empereur qui pourrait en avoir besoin. » L'évacuation militaire aura donc lieu dès que les Napolitains approcheront de Florence à une vingtaine de milles. On laissera seulement quelque garnison dans les forts, « que le roi ne fera pas canonner, mais qu'il se bornera à faire bloquer, jusqu'à ce que les ordres de l'Empereur décident de leur sort ou que, leurs vivres étant épuisés, ils soient obligés d'accepter des capitulations honorables ». La grande-duchesse attendra à Florence, avec tous les fonctionnaires français, les significations *qu'elle sait* devoir lui être faites au nom du roi pour la remise du gouvernement général. Elle fera mettre alors en route tous les fonctionnaires et, écrit Lagarde, « elle partira après nous tous, probablement pour se retirer dans ses propres États. »

Dans la marche de retraite des troupes françaises, interdiction de passer à Lucques ; refus d'une garnison française à Lucques pour couvrir et assurer la retraite : « Son Altesse impériale a écarté cette idée comme inutile. »

Ainsi le marché est fait : il a été apporté tout rédigé de Naples par Lambert et Élisa y a mis sa signature. Impossible de méconnaître qu'elle connaît toutes les intentions du roi, et qu'elle y adhère, moyennant que, vis-à-vis des Alliés, dont elle se fait la complice, le roi de Naples s'entremette pour lui conserver sa princi-

pauté. Chose étrange : l'Empereur, cette fois, se trouve d'accord, sans le savoir, avec Murat et avec Fouché : « Il faut conserver Lucques à la princesse Elisa », a-t-il écrit, le 4 janvier, au duc de Vicence partant pour Châtillon. Mais, à ces vues bienfaisantes qu'elle ignore, Élisa a préféré les garanties que lui promettait son beau-frère. En échange d'une assurance, que Murat sera bien empêché de réaliser, elle lui a vendu — donc aux Coalisés, — les États dont elle a reçu de l'Empereur le gouvernement, la garde et la défense ; elle s'est associée à la trahison, elle en escompte le bénéfice et elle en attend le salaire.

Selon le plan élaboré, la plus grande partie des troupes françaises est mise en marche sur Pise, et le 30, on annonce que huit cents Napolitains, venant de Bologne, sont arrivés à Sesto, petit village à quelques lieues de Florence. Le prince Félix envoie un aide de camp pour les reconnaître et le général Minutolo, qui les commande, réclame l'entrée. Élisa refuse d'abord, et elle fait partir sa fille pour Lucques ; mais les Napolitains commettent des désordres et « les malveillants viennent en foule se joindre à eux ». Élisa révoque ses premières dispositions et ordonne que les Napolitains soient reçus le 31 à onze heures du soir. C'est l'heure où, en carnaval, on sort des spectacles. Les agitateurs en profitent; on insulte les officiers français; on arrache et on brûle les enseignes aux armes impériales ; la police a grand' peine à dissiper, au point du jour, les attroupements séditieux.

Le 1er février, au moment où Élisa part pour Lucques, elle est sifflée ; on jette des ordures sur sa voiture, devant laquelle dansent en chantant des individus qui ne sont pas tous « de la canaille ». A midi, une émeute se forme sur la place du Grand-Duc : on veut abattre l'écusson de l'Empire placé au fronton de la maison commune. La gendarmerie à cheval pousse une charge, en même temps que des colonnes d'infanterie serrées débouchent par les différentes rues : trois des émeutiers sont tués ; deux autres sont sévèrement châtiés par ordre de Minutolo.

Le prince commandant la division presse de toutes ses forces l'évacuation. Dès le 2 février, il veut faire partir le commandant de la place, « ce qui ne pouvait que mieux désorganiser la garnison française; » il donne des ordres impératifs et, le 3, à quatre heures du matin, les troupes et les administrations évacuent la ville dans le plus grand désordre. Toutefois, cinq à six cents hommes sont laissés au Fort-Bas et au Belvédère. Ils trouvent dans ces places des approvisionnements de choix : « L'une d'elles pouvait tenir trois mois. »

Le général Lechi est venu prendre au nom de Murat le commandement de la Toscane et, le 5, par une proclamation retentissante, il a célébré les bienfaits futurs de son souverain. Le 6, il envoie un officier à Lucques pour demander à Élisa de lui remettre les forts de Livourne et de Florence et lui proposer en même temps, de la part du roi, des troupes pour sa sûreté. La princesse répond que la garde des forts est

confiée à des Français qui feront leur devoir et, quant à elle, elle quittera Lucques si on y envoie des troupes napolitaines.

Cette réponse ostensible qu'elle a faite au sujet des forts est à l'usage de l'Empereur : en réalité, sur son ordre, dès le 2 février, le préfet de la Méditerranée a adressé à tous les chefs de service une circulaire invitant leurs subordonnés « à évacuer sans retard la ville et à se diriger sur celles de Pietra Santa et de Gênes », attendu que « des forces ennemies se dirigent sur Livourne. » L'ordre est restreint aux employés civils ou assimilés ; mais, parmi eux, se trouvent les douaniers qui, lors de l'attaque de Catinelli, ont fait le meilleur de la garnison ; les évacuer, c'est enlever au colonel Dupré tout moyen de résister, c'est livrer la ville.

Le 14, poursuivant l'exécution du plan qu'elle a arrêté avec Murat, Élisa écrit à l'Empereur que le prince de Lucques ne se trouve plus en sûreté à Pise où elle a concentré toutes les troupes de la division ; ayant reçu avis qu'une expédition anglaise de 6000 hommes se dirigeait de la Sicile vers Livourne, la Spezia et Gênes, elle vient d'ordonner au prince de continuer son mouvement sur Gênes. Elle ajoute — et par là l'Empereur peut continuer à s'y tromper : « Les projets des Anglais et des Autrichiens levant toutes les incertitudes que pouvait laisser la conduite personnelle du roi de Naples, je ne crois pas devoir cacher à Votre Majesté que j'ai reçu de lui plusieurs lettres bien en contradiction avec les mouvements de ses troupes. Le roi est dans un état violent d'agita-

tion; il s'étonne de ce que le vice-roi se soit retiré de l'Adige et que j'aie quitté la Toscane aussitôt que j'ai appris qu'il se déclarait l'ennemi de Votre Majesté et de la France. Il exprime hautement son dévouement et sa reconnaissance pour votre personne et il a souvent dit aux députés toscans qu'il aimerait mieux recevoir le premier coup que de tirer son épée contre un Français. Je ne sais comment concilier ce langage dont je ne suspecte pas la sincérité avec toutes les mesures arbitraires qui ont compromis mon autorité et celles qu'il m'oblige à prendre pour la sûreté des troupes françaises réunies à Pise. Votre Majesté appréciera ces contradictions qui me paraissent l'effet d'une résolution que le roi a jugée conforme à ses intérêts, mais à laquelle il a été poussé contradictoirement à ses affections. Je suis convaincue que les discours et la conduite du roi dans ses communications avec le vice-roi sont tout à fait semblables. »

Que, par Élisa, Murat, à ce moment en défiance contre ses nouveaux alliés, voulût se ménager quelque moyen de rentrer en grâce près de l'Empereur, cela est vraisemblable, mais qu'Élisa, en transmettant ses paroles, fût sa dupe, cela ne se peut croire. Les troupes napolitaines ont continué à avancer et peu à peu ont occupé tout le Grand-Duché. Le 16, leurs avants-postes menaçaient Pise, et, au moment même où Élisa, s'appuyant sur la lettre de l'Empereur en date du 8, ordonnait, sans attendre la convention générale qui devait être négociée et conclue par Fouché, l'évacuation de Livourne et des forts de Florence, le général

Minutolo attaquait à Pescia les quelques Français qui s'y trouvaient aux ordres du général Pouchin, les délogeait et les obligeait à se retirer sur Lucques. C'était là la première victoire qu'eût remporté pour son compte le roi de Naples.

Fouché, cependant, sur la lettre du ministre de la Guerre, est parti pour Bologne où il compte rencontrer Murat. Jusqu'à Florence, tout va bien, mais, à Florence, les nouvelles autorités lui signifient qu'il ne peut ni séjourner, ni continuer sa route et qu'il ait à rétrograder jusqu'à Prato pour y attendre la réponse de Sa Majesté. Prato étant insurgé, Fouché revient à Lucques où il se croit mieux en sûreté et, de là, il écrit à l'Empereur cette lettre où, au moment de livrer à Murat l'Italie impériale, il s'efforce encore de tromper sur les intentions de Murat, d'attendrir sur son compte, de le présenter comme un innocent qui s'est laissé prendre aux pièges des étrangers, mais qui ne demande qu'à se ressaisir : « Je ne sais, écrit-il le 18, ce qu'il sera permis au roi de répondre : les ministres autrichiens et anglais lui reprochent d'être français et surtout trop d'attachement à Votre Majesté. Les révolutionnaires qui gouvernent actuellement Florence disent hautement que le roi de Naples s'entend avec les Français, qu'il trahit les Italiens ; ils attribuent à mes conseils l'inaction des troupes napolitaines que les Coalisés voudraient voir marcher contre le vice-roi au moment qu'il allait être attaqué par le général Bellegarde. Le roi est malade de chagrin. Il sent parfaitement la situation où il est placé. Il m'est difficile

de lui faire arriver des conseils : s'il avait dans le caractère autant de décision qu'il a de qualités dans le cœur, il serait plus fort en Italie que la Coalition. »

Murat envoie à Lucques d'abord Mosbourg, qui traite avec Élisa, afin d'obtenir qu'on lui livre au plus vite les places de Toscane et surtout Livourne. Le 16, elle adresse en conséquence au colonel Dupré l'ordre de faire la remise de la place et de la citadelle aux troupes napolitaines, avec défense de faire feu sur elles ni sur la ville; le 18, une colonne napolitaine, commandée par Minutolo, se présente sous Livourne; les Français se retirent dans les forts, et Élisa, sans attendre la convention que Fouché est seul autorisé à négocier, établit avec M. le comte de Mosbourg, dans une conférence tête-à-tête, les conditions de la reddition. Le 19, à dix heures du soir, Dupré reçoit ainsi l'ordre « d'entrer en négociation pour l'évacuation des forts d'après les bases établies entre Son Altesse Impériale et le ministre des Finances de S. M. le roi des Deux-Siciles. »

Et, pour la place qui a repoussé victorieusement les attaques de Catinelli, pour le commandant qui l'a défendue, quelle honte qu'une telle capitulation, sans avoir combattu, sans avoir vu même l'ennemi — et quel ennemi! Plus déshonorante que celle signée cinq jours plus tard par Fouché, elle porte que « les canons des forts, les vivres et munitions et tous les autres effets appartiendront aux troupes napolitaines », que « les troupes françaises prennent l'engagement de ne

pas servir en Italie, pendant l'espace d'une année, soit contre S. M. Sicilienne, soit contre ses alliés » ; elle ne porte point que la garnison française emmènera son canon de campagne, et le brave général Minutolo, fort du texte qu'a apporté de Lucques M. Lambert, secrétaire des commandements de S. A. I., refuse à ces braves gens ce médiocre honneur. D'ailleurs, Lambert a, en même temps, apporté à Dupré l'ordre de se mettre en route dans la nuit même et de doubler les étapes.

Le fort Belvédère, le Mont Argentaro et Sienne sont livrés de même, mais c'est Livourne le point essentiel : Pour Murat il fallait y arriver avant que les Anglais ne l'attaquassent; il fallait l'occuper sans coup férir, obtenir les forts en même temps que la ville, et les forts munis, armés, approvisionnés. Élisa lui a donné tout cela. En échange, il s'est engagé une fois de plus à maintenir Élisa à Lucques.

Le 13 février, de Bologne, Mier écrit à Metternich : « La grande-duchesse s'est retirée à Lucques avec peu de troupes. Le roi veut la laisser en possession de cette principauté. » Le 16, au même, Bellegarde : « D'après ce que me dit Neipperg, le roi, en réclamant cette ligne, (une ligne de démarcation entre Autrichiens et Napolitains qu'il voulait prolonger jusqu'à la mer) veut protéger la princesse Élisa que sa grossesse avancée empêche de s'éloigner de ses États. » Le 17, Murat donne audience à Catinelli, envoyé par Bentinck auprès de lui et, à la fin, « ayant l'air de se ressouvenir d'une chose qui lui était très à cœur

et qu'il avait oubliée, [il] lui dit que, dans tous les cas, il attendait de la galanterie anglaise que l'on ne troublerait pas sa belle-sœur qui était à Lucques et qu'on la laisserait tranquillement en possession de sa souveraineté de Lucques ; que ce pays n'appartenait pas à la Toscane ; que la princesse était enceinte et qu'elle ne pouvait pas voyager ; que lui, le roi, lui avait offert un asile à Naples, mais qu'elle l'avait refusé. » Sur la réponse de Catinelli qu'il n'avait là-dessus aucune instruction, mais qu'il prévoyait « que lord Bentinck et, en général, tous les Alliés seraient extrêmement étonnés d'une demande si entièrement inattendue et qu'il avait toutes les raisons de croire qu'on s'y refuserait absolument », le roi reprend qu'il compte sur la galanterie anglaise, et, comme Catinelli répond qu'on fait en Angleterre fort peu profession d'être galant, le roi corrige : il aurait dû dire l'honnêteté anglaise.

C'est tout, mais c'est assez.

D'ailleurs, les actes d'Élisa[1] sont significatifs.

[1] Villemarest qu'il ne faut pas tant mépriser, car, s'il a collaboré à la rédaction de quantité de mémoires plus ou moins apocryphes — Constant, Adèle Boury, Mlle Avrillon, Bourienne, Blangini, etc., etc. — il savait infiniment de choses, avait en mains beaucoup de papiers et, comme secrétaire de Borghèse, avait suivi de très près les événements d'Italie, a publié une lettre d'Élisa à l'Empereur qui est peut-être supposée, bien qu'elle soit de son style, qu'elle ait son ton et, qu'elle résume très exactement la situation. En voici au moins le début : « Environnée d'ennemis puissants, menacée par terre et par mer, trahie par le roi de Naples qui déserte votre cause, je reste seule au milieu des armées nombreuses assemblées contre nous. Je suis seule, sans argent, sans troupes, sans munitions ; dans cette circonstance désespérée, que puis je encore pour Votre Majesté ? Ne pensera-t-elle pas qu'il est temps que je songe à mes intérêts particuliers, que je conserve à ma famille les États que je lui dois ?



Revêtue des pouvoirs de la Régence par un décret du prince en date du 19 février, elle reçoit à Lucques les hommages des autorités, leur déclare qu'elle rompt tout lien avec l'Empire et qu'elle entend assurer l'indépendance de ses États; elle ordonne aux fonctionnaires français de quitter leurs insignes, aux militaires français de remplacer la cocarde française par la lucquoise; elle diminue les droits des douanes de mer; elle supprime le surimpôt sur le sel et sur la mouture; elle règne. Bien mieux, elle conquiert. Ces enclaves toscanes si ardemment désirées, qui ont fait avec l'Empereur l'objet de tant d'inutiles négociations[1]: Barga au Nord, Pietra Santa, Serravezza, Stazzema au Midi, sur la mer, elle les occupe et s'en empare. Ce dernier trait achève le tableau : tel un matelot qui, sur le navire en perdition, vole les mouchoirs de son capitaine.

Cinq jours après qu'Élisa a livré Livourne, l'ex-ministre de la Police « arrange la convention » avec Lechi envoyé par Murat à Lucques. Il l'arrange en effet comme Murat eût pu faire — mieux même. Il livre tout, et l'honneur par-dessus le marché. Comme Fouché ne passe point pour inepte, à quel dessein stipule-t-il que les garnisons du fort Saint-Ange et de

Me jugerez-vous enfin coupable d'avoir traité avec vos ennemis dans le concours de circonstances plus malheureuses les unes que les autres ?... Pardonnez-moi donc de plier sous le joug d'une nécessité impérieuse et croyez que dans la situation où je me trouverai je n'en serai pas moins, etc., etc. »

[1] Voy. *Napoléon et sa famille*, III, 213, IV, 22.



Civita-Vecchia, emportant, à leur sortie, armes, bagages, caisses militaires des corps, et recevant les honneurs militaires, seront transportées en France par mer, alors que la mer est fermée par les Anglais, lesquels n'ont aucune raison de respecter les conventions d'un roi qu'ils n'ont point reconnu et avec lequel ils n'ont formé aucun traité. Pour quel intérêt, sinon pour celui de Murat, Fouché accepte-t-il cette clause flétrissante : l'obligation pour les troupes françaises de ne pas servir en Italie pendant une année, ce que consentent seulement des vaincus, des assiégés aux abois, alors que les Napolitains se sont bien gardés d'insulter ou même d'approcher des forts et que Colletta s'en est tenu à ses reconnaissances ? Il y a mieux : Fouché livre au roi des Deux-Siciles les vivres et munitions et tous les approvisionnements. « Ils appartiendront » à Murat. Et Murat volera ainsi l'argenterie de l'Empereur, sa vaisselle plate, les meubles et les objets les plus précieux du palais de Monte-Cavallo qu'on avait déposés au château Saint-Ange. En vertu de l'Article 8 de la Convention de Lucques, Miollis devra les remettre aux commissaires de Sa Majesté Napolitaine.

En vérité, outre les 170 000 francs de traitement arriéré comme gouverneur des Provinces Illyriennes, que le duc d'Otrante s'est, d'autorité, fait attribuer des fonds du Trésor français, à son retour de Naples, n'est-on pas en droit de penser qu'il a été touché par d'autres arguments tout aussi frappants ? En tous cas, les étrangetés abondent, aussi bien dans le texte de cette

convention signée le 24 février que dans les mesures prises pour l'exécuter.

La grande-duchesse a donné le 16 ses instructions pour l'évacuation des forts ; le 16, Fouché est parti de Lucques pour Bologne et Murat n'a pu manquer d'être aussitôt informé de l'objet de son voyage : pourtant, c'est le 24 seulement qu'est signée la convention qui doit avoir son effet « relativement à toutes les troupes françaises dans les États romains et la Toscane ». C'est que Murat aurait voulu par famine, même par force, obliger les places à capituler pour garder les fusils, les canons et peut-être les hommes. Ainsi a-t-il contraint la citadelle d'Ancône à capituler le 18 après un mois de blocus et de bombardement ; du moins, le 11, Barbou exaspéré du rôle qu'on lui faisait jouer, ainsi qu'à ses troupes, avait-il, par une reconnaissance offensive sur les positions de l'ennemi, donné aux Napolitains une sévère leçon. Sur quoi on l'a bombardé. Attendait-il que ces salves éveilleraient Eugène ? Sept jours plus tard, il a dû capituler, obtenant les honneurs militaires, mais remettant ses fusils et ses canons de campagne. Ses hommes devaient être conduits jusqu'aux avant-postes français, mais on n'avait point dit qu'on ne les embaucherait point et, lorsqu'il arriva à Parme, des 1208 hommes qu'il avait le 11 février, il lui en restait 600 à peine.

A Rome la convention signée le 24 février est communiquée le 4 mars seulement à Miollis : du 1er au 4, Murat a multiplié les tentatives pour se faire remettre les armes des garnisons françaises dont il

croyait les vivres épuisées. Se heurtant à l'inflexible résistance de Miollis dont les soldats, aguerris par un grand mois d'exercices continuels en face de l'ennemi, n'aspirent qu'à combattre et à châtier les traîtres, il se détermine le 5 à lui adresser le texte signé par le duc d'Otrante — lequel n'a point eu l'idée, tant il est sot, que ce texte devait être mis aux mains de Miollis par un officier français, et que l'emploi d'un tel parlementaire est universellement admis par toutes les nations civilisées : mais il convenait à Fouché de donner à son complice cet agrément de plus.

*
* *

Ce qui s'est passé entre Élisa et Murat ne laisse place à aucun doute : actes et lettres, tout concorde. L'une a fait son marché et a livré les places françaises en échange d'une promesse pour Lucques ; l'autre a cru pouvoir garantir — car il ne doute de rien — la possession des États lucquois. Qu'Élisa ait donné à l'Empereur des espérances de reprendre Murat, cela allait de soi : autrement, elle n'eût pu suivre son plan, obtenir des ordres qui lui laissaient vis-à-vis des Français et même de l'Empereur une apparence de fidélité, et en précipiter l'exécution.

En ce qui touche Eugène, il reste des doutes à éclaircir, des mystères à percer ; la psychologie est moins simple, les actes sont plus médités, la coupure est moins nette. L'homme cache une femme, et cette femme mène tout, et, en même temps qu'elle a des mortifi-

cations à venger et des revanches à prendre, son ambition à satisfaire, sa famille à établir, cette femme, princesse de vieille maison, éprouve — affecte au moins — des sentiments d'honneur qui ne manquent pas d'entraver sa marche. Elle est complexe et fuyante ; chez elle, la mentalité princière, la mentalité allemande, se greffant sur la mentalité féminine, rendent les énigmes encore plus obscures. D'ailleurs, hormis les papiers qu'elle a fait publier, les apologies qu'elle a suggérées, les plaidoyers qu'elle a soufflés, rien ou presque rien. Elle a fait l'histoire à sa convenance et on l'a crue.

Devant elle, Eugène est en adoration : rien n'est bien que ce qu'elle pense, dit, écrit et fait. Il n'aime pas seulement en elle la femme vraiment très belle, avec son col long, ses épaules tombantes, ses cheveux blonds, son noble et gracieux visage, sa taille souveraine et flexible, pas seulement la mère des quatre beaux enfants dont il s'enorgueillit, mais la princesse de Bavière, apparentée et alliée à toute l'Europe, mais la femme supérieure qui parle et qui agit à juste temps, avec une intelligence des situations qu'il trouve merveilleuse. Même cette sorte d'affectation bel-esprit qu'elle porte dans ses lettres lui paraît une preuve de génie, et il est trop le fils de son père pour ne pas priser comme de l'éloquence les développements de rhétorique allemande où elle se plaît.

A l'égard de l'Empereur, il s'est tenu jusque-là pour obligé au point que, quelles qu'aient été les mortifications qu'il ait subies dans son amour-propre, les



échecs qu'il ait reçus dans sa fortune, les désillusions qu'il ait éprouvées dans ses sentiments, il a, de Napoléon, tout supporté sans une plainte, avec une résignation qui, certains jours, a pu sembler surhumaine, et dont pourtant la sincérité ne paraît pas contestable. Auguste n'a pas les mêmes raisons de s'incliner devant la volonté de Napoléon ; elle ne lui doit rien de ce que lui doit Eugène ; ni son atavisme, ni son éducation ne la disposent à une soumission aussi complaisante, Des engagements que l'Empereur a solennellement pris avec elle, au moment de son mariage[1], aucun n'a été tenu. L'Empereur a successivement enlevé à Eugène — donc à elle et à ses enfants — le rang et le titre de fils adoptif ; il lui a enlevé la succession d'Italie, pour le réduire à l'éventuelle hérédité du grand-duc de Francfort ; il l'a tenu assez payé des services qu'il avait rendus en Russie et en Allemagne par les dérisoires principautés de Venise et de Bologne. Cela plaît à Eugène, soit ! Elle en prend l'orgueil d'être l'épouse d'un héros dont le désintéressement doit être mis en exemple ; mais elle est née princesse — et de quelle maison ! — elle en a l'esprit qu'ont formé dix siècles de domination ; elle ne pardonne pas les injures, et, en ce qui la touche, elle entend qu'au moins l'Empereur sache ce qu'Eugène fait pour lui et qu'il le reconnaisse ; elle entend n'avoir plus à subir les humiliations qu'elle a reçues dans les fêtes du Mariage lorsque, paraissant pour la première fois

[1] Voy. *Napoléon et sa famille*, III, 164 et suiv.

à cette cour où l'Empereur lui avait, par contrat, assuré la première place, elle a dû marcher au dernier rang; elle entend qu'après tant de paroles contredites et violées, on tienne enfin les engagements qu'on a pris vis-à-vis d'elle. Elle n'est point née Française, n'est pas devenue Italienne, est restée Allemande. Rien ne l'attire de la France, et si quelque chose à présent lui plaît en Italie, c'est d'abord d'y être chez elle, hors de la main de l'Empereur et des obligations qu'il impose, d'y être en son ménage et son à-part, avec son mari, ses enfants et ses femmes allemandes, d'y mener une vie indépendante selon son gré, car, d'avenir en Italie, elle ne saurait se bercer depuis 1810.

Pourtant c'est là ce qui lui fut promis, ce qui lui fut garanti; elle a lutté pour l'obtenir et s'est refusée tant qu'on ne lui a pas accordé. L'Italie l'attirait comme un rêve de Paradis. — Eût-elle sans cela été Allemande? Eût-elle participé de cette âme germanique dont Gœthe vient de se faire, devant les siècles, l'interprète inspiré? — Et ce paradis où elle était entrée en souveraine, qu'elle avait possédé en esprit, elle l'avait perdu, moins, encore dans la réalité précaire que dans l'avenir doré, l'avenir dont elle se berçait pour son mari et ses enfants. N'y saurait-elle rentrer? Ne pourrait-elle pas quelque jour se prévaloir des droits qui lui ont été solennellement reconnus, et ne serait-il pas de son devoir d'en réclamer le légitime exercice? Elle n'est point femme à trahir la foi jurée ni à pousser à la trahison l'homme qu'elle aime et dont elle a accepté de partager la fortune; mais il vient des jours où les

princes, ayant traité à égalité avec quelque prince, se séparent de lui et, de même qu'ils ont cherché des avantages dans son alliance, en cherchent de différents dans une autre liaison — surtout lorsque les promesses faites n'ont pas été tenues, que les conditions posées n'ont pas été remplies, que les bienfaits assurés sont tournés en injures. Elle ne sera pas disposée à accueillir, même de son père, des avances qui entraîneraient Eugène à prendre parti contre l'Empereur; elle ne pense pas un instant qu'il puisse se mêler à ses ennemis et porter les armes contre lui; mais, s'il arrive que l'Empereur, de façon ou d'autre, renonce à l'Italie pour lui-même et pour son fils, les droits d'Eugène s'ouvrent naturellement. Nul scrupule de conscience ne se présente pour l'empêcher de les exercer. Il est délié du serment qu'il a prêté; il est libéré du patriotisme français et du loyalisme impérial; il reprend son indépendance, et son premier devoir est alors de conserver à la femme qu'il a épousée et aux enfants dont il est le père, l'établissement qui fut la condition essentielle de son mariage.

Eugène, en tout ce qui est décision politique, paraît rester au second plan. Il subit entièrement les influences de sa femme. Si, en matière militaire, autant qu'on peut en juger, il reste lui-même, — sauf la part qui revient à Vallongne, son chef d'état-major, à d'Anthouard, son premier aide de camp, à Grenier et à Verdier, ses lieutenants, part qui, selon les juges, est majeure ou moindre, — il ne fait rien d'ailleurs sans consulter sa femme et, tant il l'admire qu'il se

range toujours à son opinion, même lorsque, au premier moment, il a pensé, écrit, agi différemment. Comme il a accepté les directions de l'Empereur, même en des occasions où sa tendresse filiale eût pu se révolter, il reçoit à présent l'impulsion de sa femme, même en des moments où sa fidélité pourrait s'alarmer : car elle a le droit, elle, d'envisager les événements d'un point de vue où, lui, n'a pas le droit de se placer; les devoirs qui lui incombent ne sont pas ceux qu'elle a assumés ; et le fils du général Beauharnais n'a pas à penser comme la fille du roi de Bavière.

A Vérone, le 9 novembre 1813, Eugène a chargé son premier aide de camp, le général d'Anthouard, « de se rendre sur-le-champ auprès de Sa Majesté l'Empereur et Roi pour y remplir la mission dont il est chargé ». Outre les dépêches du vice-roi, d'Anthouard emporte une lettre de la vice-reine où elle assure l'Empereur de l'entier dévouement de son mari et d'elle-même. « Il défendra, écrit-elle, le royaume jusqu'au dernier moment. De mon côté, je tâcherai de ranimer les esprits faibles qui se laissent abattre dès qu'ils entendent parler de danger. Si nous succombons, nous aurons au moins la consolation d'avoir fait notre devoir. »

D'Anthouard arrive à Paris le 19; le lendemain, il est reçu à Saint-Cloud par l'Empereur qui donne des instructions pour la campagne prochaine en Italie.

Dans la première hypothèse, les ennemis ne peuvent passer le Rhin avant le 1er janvier : A cette époque les

différents mouvements seront exécutés et l'Empereur sera en mesure. Alors « l'on peut, et l'on doit se battre partout, disputer le terrain pied à pied et l'Empereur, qui voit ses armées organisées, se réserve, suivant les chances, de leur adresser les ordres nécessités par les circonstances[1] ».

Dans la seconde hypothèse, les ennemis peuvent passer le Rhin dans le courant de décembre, plus ou moins prochainement, et l'Empereur est pris en défaut — « en flagrant délit » — sur plusieurs points où il faut aviser à ce contre-temps. Alors, Eugène doit tenir la ligne de l'Adige, aussi longtemps que possible, pour recevoir ses conscrits, fin novembre et courant de décembre, les organiser, les équiper, les armer; et, au moment où il craindra de voir forcer sa ligne, il doit conclure un armistice avec Bellegarde, moyennant qu'il lui remette les forteresses d'Osoppo et de Palma-Nova et qu'il en retire les garnisons. Bellegarde, ancien militaire, faisant régulièrement la guerre, sera enchanté d'obtenir aussi facilement deux forteresses imprenables qui se trouvent sur ses derrières et sur sa véritable ligne d'opérations. Aussitôt l'armistice conclu, Eugène étendra ses troupes, sous prétexte de

[1] Dans les papiers du général d'Anthouard dont j'ai publié la plus grande partie dans le *Carnet de Sabretache* se trouvent d'abord les instructions en date du 20 novembre onze heures du matin (publiées *Correspondance* n° 20928), puis d'autres instructions du même jour qui n'ont pas été dictées *en forme* par l'Empereur et qui renferment une série de développements que je résume d'après une des rédactions de d'Anthouard, celle qui paraît la plus contemporaine des événements. Toutes ces rédactions concordent d'ailleurs, entre elles, et avec les notes originales prises durant que parlait l'Empereur.



repos et de facilité de vivre, les portera en arrière sur les deux routes de Vérone à Milan et à Crémone, fera filer tous ses équipages sur les deux routes du Mont Cenis et du Mont Genèvre, ramènera successivement l'armée sur ces deux directions, en ne conservant sur la ligne de l'Adige qu'un masque de cavalerie légère et quelque infanterie qui devra rentrer à Peschiera et à Mantoue. Borghèse prévenu aura tout préparé dans les départements de son gouvernement. L'armée, forte de trente à trente-cinq mille hommes, avec cent bouches à feu, ayant ainsi gagné de l'avance, passera par Briançon et par le Mont Cenis pour déboucher sur Grenoble et sur Chambéry. « J'ai Dessaix à Chambéry, dit l'Empereur. Il est sûr; il a une grande influence dans le Valais, il s'y jettera au besoin et y lèvera cinq à six mille hommes. Marchand, à Grenoble, aura dix à douze mille hommes; Augereau, à Lyon, une vingtaine de mille hommes. Le tout formera 80 000 hommes sous les ordres d'Eugène. » Cette armée remontera par la Bourgogne et la Franche-Comté et débouchera par Langres et Belfort, prenant l'armée autrichienne en flanc. Elle sera rejointe en Lorraine par l'Empereur qui, à cet effet, fera un mouvement sur Saint-Dizier et qui, amenant sa garde, se mettra à la tête de l'Armée d'Italie, et renverra ses maréchaux couvrir Paris. Il prendra en Lorraine treize mille hommes qui y sont organisés par le général Durutte, il les dirigera vers Strasbourg, avec quelques troupes en Alsace. Pendant ces dispositions, les Autrichiens auront été repoussés : l'Empereur alors descendra le Rhin pour balayer les

ennemis, non pas pour les empêcher de passer le Rhin et d'entrer en France, mais pour les rejeter dans l'intérieur et en prendre le plus possible.

Ces deux bases de calcul peuvent être modifiées par la conduite du roi de Naples. Sera-t-il pour ou contre la France? S'il est contre, pourra-t-on arriver à le maintenir dans une inaction un peu prolongée? « Mais, avant tout, dit l'Empereur, c'est la France qu'il faut défendre. L'*Italie est en France et la France n'est pas en Italie*. Ce principe doit servir de guide dans tous les projets d'opérations. »

Dans ces instructions confidentielles, l'Empereur met en doute la fidélité de Murat; dans les instructions patentes, il fait état des 30000 hommes que Murat écrit avoir mis en marche; mais, dans les instructions confidentielles, il revient à Murat lorsqu'il prescrit les opérations de la première partie de la campagne. « Dans tout ceci, dit il, j'ai fait abstraction du roi de Naples : car, s'il est fidèle à moi, à la France et à l'honneur, il doit être avec 25000 hommes sur le Pô. Alors, beaucoup de combinaisons sont changées. » Donc, la défection admise, la seconde hypothèse est nécessairement ouverte. Aucune hésitation n'est possible.

D'Anthouard, en regagnant son poste où il doit communiquer au vice-roi « les intentions de l'Empereur », a dû, sur sa route, inspecter le Mont Cenis, Turin, Alexandrie, Casal, Plaisance et envoyer à l'Empereur des rapports circonstanciés : il ne rejoint Eugène, qui



l'attend « avec une grande impatience » que le 24 décembre. A ce moment, la première hypothèse qu'a posée l'Empereur est nettement écartée : les Coalisés, violant la neutralité du territoire helvétique que Napoléon avait imaginé qu'ils respecteraient, sont plus avancés dans l'invasion que s'ils avaient franchi le Rhin sur les points où la défense a commencé d'être préparée. D'autre part, Eugène n'a plus aucune incertitude sur la trahison de Murat : le 20, il a rendu compte à l'Empereur de la mission de Méjan à Naples, de la lettre du roi à la grande-duchesse de Toscane, « du mauvais esprit qui règne à Naples à commencer même par le roi », des parlementaires anglais mouillés sous le palais, du ministre autrichien récemment débarqué dans un des ports de l'Adriatique. « Un orage, a-t-il écrit, se prépare contre nous dans le midi de l'Italie. »

Jusque-là, il est fidèle. Le 22 novembre, il a refusé des propositions qui lui ont été faites au nom du roi de Bavière par le prince de La Tour et Taxis. Il en a rendu compte à l'Empereur ; Auguste, enivrée d'être la femme d'un tel héros à l'antique, en a écrit à sa belle-mère et à sa belle-sœur. Eugène lui-même, si content d'avoir inspiré tant « d'admiration pour son caractère », a jugé à propos de soigner près d'Hortense son renom de désintéressement. Sans doute peut-on s'étonner que, dans la réponse au prince de La Tour et Taxis, reprenant une proposition qu'il a déjà, le 15 octobre, fait passer par le roi de Bavière, il revienne à un armistice, non plus tacite, comme le

mois d'avant, mais formel. — « un armistice de deux à trois mois sur la ligne de l'Adige, espérant que, pendant ce temps, la tranquillité nous serait enfin rendue ». A cette date (22 novembre) où l'on attend Murat, où l'armée autrichienne d'Italie se trouvera, si Murat arrive, dans la plus périlleuse des situations, c'est une conception étrange, pour le chef de l'armée française, de solliciter une suspension d'armes; mais enfin, Eugène a averti l'Empereur. Jusqu'au milieu de janvier, l'on peut admettre qu'il n'a rien fait qui soit suspect, et il paraîtrait hors de justice de placer à une date antérieure des démarches hasardées.

Le 14 janvier, le vice-roi a, de Vérone, expédié vers Murat son aide de camp, le général Gifflenga, porteur d'une lettre par laquelle il l'invitait, dans les termes les plus courtois, à dire « ce que les sujets et les troupes de l'Empereur avaient à espérer ou à craindre de ses troupes ». « Sire, a-t-il écrit, je n'ai pas voulu croire à tous les propos répandus en Italie depuis deux mois, je proteste à Votre Majesté que je suis encore loin d'y ajouter la moindre foi. Mais, cependant, les moments se pressent ; les troupes de Votre Majesté sont bien avant dans le royaume et elles n'agissent pas contre l'ennemi. Serait-on enfin parvenu à persuader à Votre Majesté qu'il est dans ses véritables intérêts non seulement de séparer sa cause de l'Empereur, mais même de tourner ses armes contre lui ?... Des espérances de paix s'élèvent de toutes parts. Combien il serait désirable que Votre Majesté n'ait pas pris un parti public contre l'Empereur avant d'avoir



pu s'assurer que ces espérances ne sont pas sans fondement... Dans tous les cas, Sire, j'ose vous le dire, il serait indigne de votre caractère que l'homme qui défend ici les intérêts de l'Empereur fût informé par d'autres que par vous du parti auquel vous aurez cru devoir vous arrêter. »

Cette mise en demeure est de pure forme. Elle a de la galanterie, même une certaine noblesse, mais Eugène sait si bien à quoi s'en tenir que, le même jour, il a envoyé à Miollis un officier « qu'il charge d'instructions verbales sur les mesures qu'il lui paraîtrait convenable de prendre dans le cas où la rupture éclaterait. »

Gifflenga arrive à Naples le 20. Il ne sera de retour à Vérone que le 28. Dans l'intervalle, Eugène a reçu de Fouché une lettre datée de Florence le 21, qui renferme une insinuation — ou si l'on préfère, une information — pour le moins tendancieuse. « Une lettre de M. de Metternich, écrit Fouché, a décidé la reine de Naples à entrer dans la Coalition... La lettre de M. de Metternich est perfide; après avoir fait le tableau des forces de la Coalition et des désastres de la France, elle ajoute que l'Empereur Napoléon, dans des négociations avec les puissances coalisées, cède toute l'Italie et même Naples ; toutefois qu'il a fait demander par le roi de Bavière le Milanais pour Votre Altesse. » Voilà l'offre. Savary sera-t-il si mal informé lorsqu'il écrira à l'Empereur le 30 janvier : « Maintenant que l'orage approche de Florence, le duc d'Otrante dit qu'il va se rendre auprès du vice-

roi parce qu'on dit que ce prince se prépare à la même chose que le roi de Naples » ?

Que l'Empereur ait proposé aux Alliés de renoncer personnellement à l'Italie, nul doute; il l'a publié lui-même. Que le roi de Bavière, au nom des Alliés, ait offert le Milanais et même l'Italie à Eugène, Eugène le sait mieux que qui que ce soit, puisque la proposition, faite le 22 novembre, vient de lui être renouvelée le 17 janvier. Que le roi de Naples « se mette avec nos ennemis », cela ne saurait être contesté ; voilà les trois points essentiels : si Eugène est fidèle, il va exécuter sans tarder les instructions apportées par d'Anthouard, et renouvelées par cette lettre de l'Empereur en date du 17. « Aussitôt que vous en aurez la nouvelle officielle (de la défection de Murat) il me semble important que vous gagniez les Alpes avec toute votre armée. Le cas arrivant, vous laisseriez des Italiens pour la garnison de Mantoue et autres places, ayant soin d'emmener l'argenterie et les effets précieux de ma maison et les caisses. »

L'Empereur a pensé, en même temps, à dégager Eugène de toute autre préoccupation, à le rendre libre de ses mouvements, peut-être à ne point laisser à portée de s'exercer continuellement sur lui une influence telle que celle d'une femme très aimée, confidente et conseillère, et la fille du roi de Bavière. Il fait donc insinuer à Eugène qu'il pourrait envoyer en France sa famille, la vice-reine enceinte de près de cinq mois et ses quatre enfants.

« La princesse Auguste, écrit d'Anthouard, avait à choisir de venir près de l'Impératrice Marie-Louise ou près de l'Impératrice Joséphine, sa belle-mère. Elle refusa formellement l'un et l'autre... Alors l'Empereur proposa à la princesse de se rendre à Montpellier ou à Marseille où elle conserverait tout l'extérieur du rang qu'elle avait à Milan. Elle aurait pour sa garde une partie de la garde italienne. Même refus... Enfin, l'Empereur décida que la princesse se rendrait à Gènes avec les ministres italiens. Elle aurait une partie de la garde italienne pour sa personne. L'Empereur porterait la garnison à 15000 hommes, en donnerait le commandement au général Fresia, élevé à la cour de Piémont, dont les formes et les manières obséquieuses devaient convenir à la princesse. Nouveau refus. On prétexta qu'il fallait rester à Milan pour donner du courage aux Italiens et que l'on ne quitterait cette capitale que lorsqu'on y serait forcé. »

Le général d'Anthouard n'a pas imaginé de toutes pièces ces trois propositions successives : l'Empereur, sans doute, ne les présenta pas lui-même, pas plus que la vice-reine n'opposa à chacune un refus formel ; mais, quant à avoir été faites, on n'en saurait douter, car Joséphine attendait sa bru et ses petits-enfants pour le 9 février.

Telle était pourtant la répugnance d'Auguste à venir en France, que, le 17 octobre précédent, lorsqu'il s'était agi d'une retraite précipitée que les événements pouvaient rendre nécessaire, le vice-roi, fidèle reflet des sentiments de sa femme, ne lui avait



proposé d'aller ni à Malmaison, ni à Navarre, ni à Saint-Leu, ni à Saint-Cloud, ni à Paris, mais « à Genève, où, lui écrivait-il, ma mère a, comme tu sais, une petite maison hors de la ville. » Ensuite, le 5 janvier, il avait repoussé toute idée de chercher un asile pour sa femme, même dans le département du Léman, et il écrivait : « En dernier malheur, Mantoue ou Alexandrie nous offrirait un refuge pour attendre le dénouement. » A aucun prix, ni dans aucun cas, il n'admettra — est-ce lui ou elle ? — qu'elle se rapproche de Paris, de l'Impératrice, de sa belle-mère ou de sa belle-sœur[1].

Dans la lettre que, le 25 janvier seulement, Eugène répond à la lettre de l'Empereur du 17, il ne fait aucune allusion au départ de sa famille, aucune aux preuves nouvelles qui abondent entre ses mains de la trahison de Murat ; il n'entre dans aucun détail au sujet des instructions qu'il a reçues pour l'évacuation, il se contente d'écrire : « J'agirai de manière à remplir les intentions de Votre Majesté. » Mais, dès lors, il cherche à gagner du temps ; il ne tient aucun compte du plan de campagne qu'a tracé l'Empereur ; sans enfreindre directement ses ordres, il les discute, il entend ne pas quitter l'Italie, y « attendre le dénouement », s'y maintenir en possession du gouvernement et de l'armée. D'abord, dit-il, « l'armée serait

[1] Dans la lettre du 28 février, il dira encore, lorsqu'il pensera se trouver contraint à exécuter les ordres de l'Empereur : « Je désire que tu n'ailles pas à Paris ; je suis sûr que tu penses comme moi ; je préférerais donc une ville du midi de la France comme Aix ou Valence. »



bien aise de donner une leçon à ceux dont la conduite inspire tant de mépris et d'indignation » ; ensuite, « il est fâcheux de le dire et pourtant il le faut, car c'est la vérité : dès que l'armée aura quitté l'Italie, celle-ci sera perdue pour bien longtemps. Je n'envisage pas non plus sans effroi le mouvement rétrograde que je suis obligé de faire. Il est bien certain que, y compris les 7 000 conscrits que je viens de recevoir sur 15 000 promis, je n'ai pas 1 200 Français... Votre Majesté doit donc s'attendre, même dans nos rangs, à une désertion considérable. »

Ne reconnaît-on pas ici les arguments qu'employait tout à l'heure Joseph pour ne pas faire sa retraite d'Espagne, les arguments qu'emploie tout chef d'armée qui se ménage pour une occasion, réserve son intérêt personnel et s'abrite derrière des considérations politiques pour ne pas agir militairement ?

Le 28, Gifflenga est de retour à Vérone. Il a vu Murat le 21, a eu de lui une audience de trois heures, et, du milieu des déclamations, des justifications, des apologies qu'il a dû subir, il a tiré et il rapporte du roi une promesse ferme : « S'il se trouvait forcé à prendre un parti décisif, il ne ferait aucun mouvement qui puisse menacer l'armée du vice-roi sans l'en avoir préalablement informé. » Eugène retient cette promesse par laquelle Murat établit avec lui une trêve tacite. — Et pourtant il a appris de Gifflenga, qui, le 26, à son passage à Florence, en a fait la confidence à Lagarde, « que le roi s'est engagé à

balayer et occuper toute la rive droite du Pô, qu'il y aura, pour auxiliaires, sous ses ordres, un corps de 10 000 Allemands et qu'il en arrive déjà à Faënza, Imoli et Forli ».

Le 29, quoiqu'il connaisse les « mauvaises intentions tout à fait déclarées du roi de Naples », quoiqu'il ait reconnu l'impossibilité, qui en est la conséquence, de maintenir l'Armée d'Italie sur les positions qu'elle a occupées, Eugène, non seulement ne prend aucune mesure pour se mettre en retraite, comme il en a l'ordre de l'Empereur, mais il dispose toutes choses pour retarder indéfiniment l'évacuation, pour la rendre illusoire, pour éparpiller son armée de façon qu'elle se trouve à ce point réduite que l'Empereur révoque ses ordres. Il se repliera, écrit-il à l'Empereur, sur le Mincio, puis sur Alexandrie, mais il devra laisser 8 000 hommes à Mantoue, 3 000 à Peschiera, 3 000 à Legnano ; des 36 000 fantassins qu'il commande, il n'en amènera donc pas plus de 20 à 25 000 ; encore, la moitié au moins Romains, Génois, Toscans ou Piémontais. Et il demande à l'Empereur de préciser ses instructions : Repassera-t-il les Alpes ou les défendra-t-il ? Ira-t-il à Nice ou à Grenoble ? « Je supplie donc Votre Majesté de me faire connaître le plus tôt possible ses ordres précis et elle peut être sûre que je les exécuterai très ponctuellement. »

En attendant le retour du courrier, ce sera dix ou quinze jours qu'il aura gagnés — et, si c'est le 29 seulement qu'il a écrit à l'Empereur pour lui proposer, sous prétexte d'exécuter ses ordres, des plans

aussi contradictoires aux instructions apportées par d'Anthouard et à la lettre de l'Empereur en date du 17, dès le 28, il a écrit à Murat : « Je me repose sur la parole royale de Votre Majesté qu'elle ne fera aucun mouvement qui puisse menacer l'armée de l'Empereur qui m'est confiée sans m'en avoir préalablement et à temps informé. »

Écrivant le lendemain à l'Empereur, il ne notifie point cette trêve qu'il a conclue ; il n'y fait aucune allusion. Quelle preuve meilleure qu'à présent il joue son jeu, qu'il a pris au sérieux la renonciation de l'Empereur au trône d'Italie et qu'il en ménage la dévolution en sa faveur ?

Le 1er février, en réponse à l'ordre du jour de Murat du 31, il lance des proclamations à l'armée et au peuple italien. Dans sa proclamation à l'armée, où il flétrit la trahison napolitaine, il ne prononce pas une seule fois le nom de l'Empereur ; dans sa proclamation aux peuples du royaume d'Italie, il fait à l'Empereur une allusion fâcheuse : « Le souverain des Napolitains, écrit-il, est allié par les liens du sang au grand homme à qui nous devons tout, et ce grand homme est aujourd'hui malheureux » ; il dit bien encore : « Ralliez-vous autour du fils de votre souverain », mais est-ce ainsi qu'il parlait jadis de Napoléon ?

Il est si bien décidé à garder la ligne de l'Adige jusqu'à la dernière extrémité qu'il écrit le 2 à d'Anthouard : « Recommandez bien à tous vos avant-postes de ne point commencer les hostilités et de les laisser com-



mencer aux autres. Il n'est certainement pas dans notre intérêt de rien faire qui puisse accélérer leur mouvement », et, le même jour, à la vice-reine : « Je reste ici peut-être encore jusqu'à après-demain. Tout cela dépendra de ce que je saurai de Bologne » ; et ce qu'il sait de Bologne ne manque pas de le rassurer, puisque, ce même jour, Murat lui écrit : « Je vous réitère encore la promesse que vous avez reçue de ne pas commencer les hostilités sans vous avoir prévenu... Mais je ne puis prendre aucun engagement pour les troupes du comte de Bellegarde dont j'ignore entièrement les projets. » Et ce roi, qu'Eugène vient de flétrir dans les termes les plus outrageants, écrit le lendemain à ce même Eugène : « Je vous prie d'ajouter foi à tout ce que j'ai dit à votre officier d'ordonnance sur les sentiments d'amitié que je vous conserve toujours. Je vous prie de présenter mes hommages à la vice-reine. » Et, en post-scriptum : « Soyez assez bon, mon cher Eugène, pour me rappeler au souvenir de l'Empereur et de lui parler de ma douleur. Je verse des larmes en vous écrivant ce peu de mots. Je vous embrasse très tendrement. »

Qu'est-ce que ces gens qui s'insultent et se défient en public, tirent bruyamment leur épée et, convenant à basse voix qu'ils ne se battront point, s'embrassent « très tendrement » dans la coulisse? Qui veulent-ils tromper? Les Autrichiens ou l'Empereur? Les deux peut-être, mais celui-ci surtout. En tous cas, ils entendent l'un et l'autre garder leurs États

royaux ou vice-royaux, et c'est pourquoi Eugène qui tout à l'heure s'écriait, en brandissant son sabre : « Les Napolitains eux-mêmes ne sont pas invincibles ! » écrit à Murat, le 4 au soir, de Mantoue, où il vient d'arriver en quittant la ligne de l'Adige, pour lui demander de temporiser encore quelque temps. « L'Empereur, lui dit-il, a quitté Paris. Dans peu de jours, le temps des dangers et des incertitudes sera passé et Votre Majesté pourra trouver la politique d'accord avec les sentiments de son cœur. » Et il s'excuse des proclamations par lesquelles il a « fait connaître aux peuples de l'Italie et à l'Armée les motifs de la démarche qu'il a dû faire. J'espère, écrit-il, que Votre Majesté sentira que je n'ai pu agir autrement et qu'elle n'en agréera pas moins l'assurance de mes sentiments pour elle. » Et le 5, il écrit à d'Anthouard : « Je viens de recevoir, par mon officier d'ordonnance, le chef d'escadron Correr, une lettre du roi de Naples. Il paraît qu'il n'est point encore décidé à prendre le parti de la guerre et qu'il veut encore gagner du temps. Il me renouvelle aussi la promesse de ne point attaquer sans m'en avoir prévenu ; évitons donc également tout ce qui pourrait attirer sur nous le reproche d'avoir commencé les premiers les hostilités. »

Ainsi, la prise de possession des États romains, le blocus du fort Saint-Ange, les menaces de bombardement contre Ancône, l'occupation de Florence et des départements toscans ne constituent pas, aux yeux d'Eugène, des hostilités commencées. Rome et Flo-



rence, c'est terre d'Empire, et le vice-roi tient sans doute que, contre les soldats de l'Empereur, Murat peut tirer des coups de fusil, sans que l'armée française d'Italie — commandée par des généraux de l'Empereur et composée pour la grande partie, quoi qu'il en dise, de soldats français, — ait à prendre leur défense! Mais Ancône est terre du royaume. chef-lieu du département du Metauro, et, sauf que Barbou, qui y commande, est général français et que la garnison est en partie française, n'est-ce pas une place italienne que Murat a insultée et dont il essaie de s'emparer de vive force ?

L'entente est cordiale, témoin cette lettre d'Eugène à d'Anthouard : « Je sais, lui écrit-il, que vous avez fait rester à Plaisance un officier du roi de Naples qui se rend à Turin auprès du prince Borghèse : vous pouvez lui laisser continuer sa route en lui donnant un officier pour l'accompagner comme pour sa sûreté personnelle. C'est ainsi qu'il en use avec les nôtres. L'officier que vous enverrez aura soin de l'empêcher qu'il ne s'arrête trop longtemps à Alexandrie ou dans tout autre endroit où il aurait intérêt à faire des observations. » Donc, les officiers de Murat se promènent librement en terre d'Empire, pourvu qu'ils donnent un prétexte tel qu'une lettre à porter, et la lettre ici n'est rien moins qu'une tentative d'embauchage contre Napoléon. « Ce n'est pas moi qui abandonne l'Empereur, écrit Murat au gouverneur général des Départements au delà des Alpes, c'est lui qui m'a abandonné en renonçant à l'Italie et en accep-

tant pour base de la paix les Alpes. J'ai fait différentes propositions à l'Empereur pour sauver l'Italie, je n'ai jamais reçu de réponse. Tout mon espoir est maintenant dans la paix : qu'elle soit prompte et je n'aurai pas tiré mon épée contre mon pays. »

Ainsi, en laissant Murat adresser des communications personnelles aux grands dignitaires de l'Empire et en faisant escorter par ses officiers les émissaires de Murat, Eugène se rend-il son complice. Il fait mieux : le 12 février, sans aucune autorisation de l'Empereur, il donne pouvoir à son aide de camp Bataille, de signer à Bologne, avec le représentant de Murat, une convention stipulant le libre passage, avant le 1er mars, d'une part, des Napolitains venant de l'Armée du Nord ou de l'Armée d'Espagne pour rejoindre l'armée du roi, d'autre part, des Français, civils ou militaires, venant des îles Ioniennes ou de tous autres pays pour rejoindre l'armée du vice-roi.

Avec les Autrichiens, il s'est mis en même temps d'accord pour que la vice-reine, qui a refusé d'aller faire ses couches en France et même à Gênes, pût rester à Milan, même si l'armée l'évacuait, même si les Autrichiens l'occupaient — Et cette faveur, consentie par une lettre de Bellegarde du 3 février, sera soumise à l'empereur d'Autriche qui la confirmera et l'approuvera par une lettre en date de Troyes, le 18, adressée directement à la vice-reine. De cette négociation matrimoniale, Eugène n'a eu garde d'écrire un mot à l'Empereur.



Napoléon avait la ferme conviction que, le 22 janvier, aussitôt qu'Eugène aurait reçu ses ordres du 17, il aurait commencé son mouvement de retraite. Sans doute, ce mouvement était subordonné à la défection de Murat ? Mais cette défection était-elle douteuse et pour qui moins que pour Eugène, tout à l'heure encore si précis en ses informations, si net en ses conclusions, si sévère en ses jugements ? Au lieu de la mise en marche de cette Armée d'Italie sur laquelle il compte, dont il fait état dans ses prévisions, qu'il a annoncée comme positive, le 19 à Caulaincourt auquel il l'a fait écrire par La Besnardière, le 26 aux maréchaux quand, à Vitry, venant prendre le commandement de ses débris d'armée, il a conféré avec eux, ce sont des mesures dilatoires qu'Eugène lui propose, des objections qu'il lui soumet, des excuses qu'il lui présente : Eugène raisonne et discute ; il ne se révolte pas, il ne refuse pas d'obéir ; mais il prend des façons d'obéissance qui sont pires que l'insubordination. De la façon dont il perd quinze jours au moins pour solliciter de nouveaux ordres[1], il aggrave le péril de la France, il le rend presque insurmontable. Les minutes valent des heures, les heures valent des jours, et, trente jours perdus, quand

[1] Partie le 17, la lettre de l'Empereur a dû, malgré tous les retards supposables, arriver à Vérone avant le 24 et, je crois, le 22. Eugène n'y répond que le 25. Il demande de nouveaux ordres le 29 ; son courrier ne fait guère diligence, s'il n'arrive près de l'Empereur que le 8 février, mais, de quelque façon que ce soit, il ne saurait avoir réponse avant le 16. C'est donc un mois qu'il aura *volontairement* perdu.

il faudrait doubler les étapes et courir au feu, c'est l'ennemi victorieux.

Recevant la lettre d'Eugène du 29, l'Empereur, le 8 février, écrit à Clarke : « J'ai donné ordre au vice-roi, aussitôt que le roi de Naples aurait déclaré la guerre, de se porter sur les Alpes. Réitérez-lui cet ordre par le télégraphe, par estafette et, en triplicata par un officier. Vous lui ferez connaître qu'il ne doit laisser aucune garnison dans les places d'Italie et qu'avec tout ce qui est Français, il doit venir sur Turin et Lyon, soit par Fenestrelle, soit par le Mont Cenis ; qu'aussitôt qu'il sera en Savoie, il sera rejoint par tout ce que nous avons à Lyon. » Ce qui est dans le grand-duché de Toscane se retira sur les Alpes, le Mont Cenis et Briançon. Le duc d'Otrante arrangera cette convention. « Expliquez-vous bien : Sous quelque prétexte que ce soit, aucune troupe de la France ne doit rester dans aucune place d'Italie et tous doivent venir en masse sur Chambéry, Lyon et Grenoble. »

L'Empereur écrit en même temps au roi Joseph pour l'informer des ordres qu'il donne ; et, tant il est étonné et inquiet des réponses qu'Eugène a faites à ses ordres du 17, il s'adresse lui-même à Joséphine, la priant d'écrire à son fils. C'est Joseph qui fera remettre sa lettre en mains propres à Joséphine, qui recevra la lettre de Joséphine pour Eugène, et qui la fera partir par l'estafette.

En quel danger, en quelle agonie faut-il qu'il soit,



pour que lui, Napoléon, emploie une femme, l'immisce et l'invoque dans l'exécution d'un ordre militaire! Jamais, même au temps de sa passion la plus folle, il n'a confié à sa femme une phrase, un mot de ses opérations, jamais il n'eût toléré qu'elle s'y mêlât, et c'est elle, la répudiée, qu'il va chercher en sa retraite de Malmaison, pour la prier d'intervenir, d'obtenir de son fils, qu'il remplisse son devoir de soldat! Quelle preuve veut-on plus convaincante que l'Empereur en désespère? Quelle preuve plus positive qu'Eugène s'est rendu coupable en n'exécutant pas, dès qu'il l'a reçu, l'ordre du 17 janvier? C'est de lui que l'Empereur — et avec l'Empereur, quiconque est au courant de la situation — attend le salut de la France et le désastre de l'ennemi. Savary, ministre de la Police, transmettant le 14 février à l'Empereur les renseignements glanés par le général Reynier (récemment échangé contre Merfeld) au quartier général d'Alexandre, écrit : « Les Alliés ignoraient complètement le départ de l'Armée d'Italie pour la France. C'est au point que l'aide de camp du prince Schwarzenberg qui a ramené le général Reynier et qui était arrivé la veille de chez le général Bellegarde, en Italie, où il avait été envoyé en dépêche pour lui porter l'ordre de commencer ses opérations, n'en savait pas davantage. Cependant, nous savons à Paris que le vice-roi a commencé son mouvement le 3. » Savary est bien informé : Le vice-roi a en effet commencé un mouvement le 3, mais de Vérone sur Mantoue, de l'Adige sur le Mincio, non pas vers les Alpes,

non pas vers la France où l'Empereur est en perdition.

Le 9, Clarke reçoit la lettre de l'Empereur et il expédie aussitôt par le télégraphe cette dépêche : « Sa Majesté réitère l'ordre de se porter sur les Alpes aussitôt que le roi de Naples aura déclaré la guerre. Laisser garnison dans les places en troupes italiennes seulement et venir avec tout ce qui est français sur Turin et Lyon, soit par Fenestrelle, soit par le Mont Cenis. »

Le même jour, est expédiée l'estafette avec les lettres de Clarke et de Joséphine[1]. « Ne perds pas un instant, mon cher Eugène, écrit l'Impératrice. Quels que soient les obstacles, redouble d'efforts pour remplir l'ordre que l'Empereur t'a donné. Il vient de m'écrire à ce sujet. Son intention est que tu te portes sur les Alpes en laissant dans Mantoue et dans les places d'Italie seulement les troupes du royaume d'Italie. Sa lettre finit par ces mots : « La France avant tout ! La France a besoin de tous ses enfants ! Viens, donc,

[1] Voy. *Joséphine répudiée*, p. 310. La communication qui m'a été faite, par le comte d'Anthouard, des papiers de son grand-père et la publication par M. Weil de son livre, si abondant en documents : *Le Prince Eugène et Murat*, ont renversé l'opinion que je m'étais faite en 1901, après une étude superficielle, de la conduite d'Eugène. J'en ai repris tous les éléments et là où j'émettais des doutes, j'apporte des conclusions. Il faut reconnaître que, pour obscurcir la vérité, tout a été tenté ; qu'on a, sous le second Empire, employé tous les moyens, jusqu'aux condamnations juridiques, qu'on a publié en faveur d'Eugène des monceaux de brochures toutes apologétiques, et que je vais ici contre une opinion qui semble acquise. — Il n'en est pas moins certain que toutes ces brochures et tous ces livres, même les plus récents, ne peuvent rien contre des dates précises, des faits constatés, une suite de preuves telles que je les apporte.



mon cher fils, accours; jamais ton zèle n'aura mieux servi l'Empereur. Je puis t'assurer que chaque instant est précieux. Je sais que ta femme se disposait à quitter Milan; dis-moi si je peux lui être utile. Adieu, mon cher Eugène, je n'ai que le temps de t'embrasser et de te répéter d'arriver bien vite. »

La dépêche, remise le 9 au télégraphe, parvient à Mantoue dans la même journée — en un quart d'heure, dit d'Anthouard. Si mal qu'on soit renseigné sur l'organisation et le fonctionnement du service télégraphique de Chappe, on sait que, par cette voie, sur cette même ligne d'Italie, une dépêche — celle annonçant la naissance du Roi de Rome — expédiée de Paris à dix heures du matin, a été reçue le même jour avant midi à Milan et à Venise : c'était le 20 mars, ici le 9 février, mais le temps est clair[1].

« On pouvait répondre par le même moyen, dit d'Anthouard, mais le prince Eugène retarda sa réponse de vingt-quatre heures et l'expédia par un courrier qui mit cinq jours. »

Le vice-roi a bien autre chose en tête que d'exécuter les ordres de l'Empereur : il s'est convaincu qu'il était un grand capitaine, parce que, le 8, marchant aux Autrichiens, il a rencontré les Autrichiens marchant à lui; que, de cette mutuelle surprise, est résulté un combat où les divisionnaires et les brigadiers français et italiens firent preuve de ténacité et

[1] Il faut tenir compte aussi de la différence des longitudes, qui donne entre Paris et Mantoue un écart de plus d'une demi-heure.



de talents, où les troupes, ces troupes dont Eugène contestait ou exaltait la valeur, selon qu'il s'agissait de les mener en France ou de les laisser en Italie, montrèrent une solidité à toute épreuve, mais où, comme général en chef, il attesta simplement son ignorance des mouvements de l'ennemi et la pauvreté de ses combinaisons stratégiques. Cette bataille du Mincio, où Eugène fit tuer inutilement 3 000 Français pour une cause qui n'était plus la leur, dès qu'elle était devenue exclusivement la sienne, n'avait été, comme dit d'Anthouard, qu'une échauffourée, mais le vice-roi, qui l'avait cherchée comme une diversion à l'exécution des ordres de l'Empereur, voulut la faire retentir en victoire, de façon que, sur l'espérance qu'il en concevrait de reconquérir l'Italie, l'Empereur révoquât les ordres d'évacuation. Aussi bien, en ne les exécutant pas depuis quinze jours qu'il les avait reçus, en tergiversant, en opposant des contradictions, des raisonnements et des apologies, *en gagnant du temps de façon que le problème de la guerre fût résolu*, il les avait rendus caduques, puisque leur exécution devenait presque sans objet, mais, en même temps, il s'était placé dans la position la meilleure pour recevoir l'Italie septentrionale, soit de l'Empereur, soit des Coalisés, sans avoir, par un acte déshonorant et d'ailleurs impossible à réaliser, déserté ouvertement la cause de la France et formulé une trahison.

Il expédie, non le 8, ni le 9, mais sans doute le 11 à l'Empereur, comme messager de sa *grande victoire*,

son aide de camp, son cousin, son affidé, le comte Tascher. Si Tascher fait diligence, c'est dix jours encore que gagne Eugène, s'il s'attarde en route, quinze, durant lesquels — au cas même où l'Empereur ne révoquerait pas ses ordres — bien des choses auront été décidées.

Est-il exagéré de dire qu'il veut faire retentir sa victoire? Tascher emporte le 11 une part de courrier : des lettres pour toutes les trompettes de Paris et qu'on en juge par celle à Joséphine : « J'ai donné le 8 une grande bataille à M. le maréchal de Bellegarde et j'ai été assez heureux pour avoir la victoire. Pendant qu'il passait le Mincio, je le passais aussi et attaquais ses derrières. Le 9, j'ai fait un second mouvement pour me représenter devant lui et, hier 10, un combat assez heureux m'a fait obliger l'ennemi à repasser le Mincio. » Voilà le thème, on saura le développer à Malmaison, rue Cerutti et ailleurs.

Pas plus après le départ de Tascher qu'avant, il ne songe à exécuter l'ordre transmis par le télégraphe. Il a fait repasser le Mincio à ses troupes et a porté son quartier général à Volta, s'éloignant ainsi de plus de trois marches de la ligne de retraite. Le 16, il reçoit la lettre de Clarke en date du 9 et, s'emparant, avec l'adresse d'un casuiste, de cette phrase que l'Empereur a écrite et que Clarke a commis l'imprudence de transcrire : « *Aussitôt que le roi de Naples aurait déclaré la guerre* », il la retourne contre l'Empereur avec une audace inconcevable d'hypocrisie. Il n'ose pas dire pourtant que Murat *n'a pas déclaré la*

guerre ; puisque Murat, pour donner une satisfaction aux Autrichiens et leur faire croire qu'il allait enfin marcher, lui a notifié, le 15, sa déclaration de guerre, la fondant sur ce que Barbou était sorti d'Ancône et que les troupes françaises avaient commencé les hostilités en ouvrant le feu sur ses soldats ; mais il écrit : « Je reçois à l'instant votre lettre du 9 dans laquelle vous me faites part des intentions de Sa Majesté à l'égard de l'armée sous mes ordres, *dès que le roi de Naples se sera déclaré contre la France.* Vos informations sont entièrement conformes à celles que l'Empereur m'a adressées il y a environ quinze jours par une lettre chiffrée. J'agirai ponctuellement en ce sens.

« Jusqu'à ce moment, les Napolitains ne peuvent entrer en opérations puisque, bien que le roi ait fait un traité avec l'ennemi, il en attend la ratification et j'ai pris mes mesures pour être prévenu à temps.

« Ainsi donc, mon mouvement rétrograde, qui n'est d'ailleurs que conditionnel, sera le plus lent possible, à moins que la présence de mon armée étant nécessaire en France, vous ne me fassiez parvenir l'ordre positif de m'y porter.

« Je vous ferai observer que, dans cette hypothèse, vous devez vous attendre à une diminution à peu près des deux tiers de mes forces puisque vous savez que mes régiments sont, en grande majorité, composés de Piémontais, Génois, Toscans, etc. »

Sur la lettre de sa mère, apportée par la même estafette, et qui contient les ordres, on peut dire les prières de l'Empereur, il attend deux jours avant de



répondre à Napoléon. Ce n'est que le 18, et du ton d'un homme qu'ont blessé au vif d'injustes soupçons : « Que Votre Majesté, dit-il, me le pardonne, mais je n'ai mérité ni ses reproches, ni le peu de confiance qu'elle montre dans des sentiments qui seront toujours les plus puissants mobiles de toutes mes actions ; » et, reprenant cette théorie qu'il a exposée à Clarke, dont il va faire le thème à broder par sa sœur complaisante, sa mère, ses amis, ses aides de camp, sa femme, ses domestiques, ses avocats, ses historiens, il soutient que « l'ordre qu'il avait reçu était conditionnel, qu'il aurait été coupable s'il l'avait exécuté avant que la condition qui devait en motiver l'exécution eût été remplie. »

Soit ! mais alors, que ne l'exécute-t-il à présent ? Peut-il, après la lettre de sa mère, garder un doute, un scrupule même — en admettant que sa conscience soit si délicate. Mais non ! Il ne marche pas plus le 18 que le 16 ; il écrit à sa mère de verbeuses apologies ; le 21, il expose à Borghèse que « le traité du roi de Naples n'a pas été ratifié, que, jusqu'à ce jour, les troupes napolitaines *n'ont pas commis d'hostilité contre nous* et *qu'il a tout lieu de croire que le roi de Naples ne déclarera pas la guerre à la France* » ; et il a en mains, depuis le 15, cette déclaration de guerre ; il sait que, depuis le 13 à sept heures du matin, les batteries napolitaines ont ouvert leur feu contre la citadelle d'Ancône, en ont incendié les bâtiments et renversé les défenses. N'importe ; cela n'est point, à son compte, déclarer la guerre. Le 22, il écrit au duc de

Feltre « qu'il a reçu, par l'estafette du 13, le triplicata de sa lettre du 9, contenant les ordres que l'Empereur lui avait donnés pour l'évacuation conditionnelle de l'Italie. Je me réfère, dit-il, à la réponse que je vous ai faite et à la communication que je vous ai donnée de ma lettre à Sa Majesté ». Puis, ce sont de longs détails sur les opérations de Murat et cette phrase : « Je me suis mis en communication avec le roi ; je lui dépêche, sous divers prétextes, le plus d'officiers que je peux ; tous me rapportent que son intention ne serait d'agir offensivement contre les troupes que je commande qu'autant qu'il pourrait, ou, pour parler plus exactement, qu'il serait forcé d'entrer en communauté d'opérations avec les Autrichiens, dont les démonstrations actuelles n'offrent, depuis la bataille du Mincio et les petits succès qui l'ont suivie sur ma gauche, rien qui puisse m'inquiéter beaucoup pour le moment. » Et, après cette phrase et d'autres du même ordre où la rouerie parlementaire, la fourberie philosophique du Beauharnais qui fut bien son père, se décèlent et s'affirment, il conclut : « Aussi longtemps donc que toutes les opérations du roi vers le Pô se réduiront à des allées et venues, je pense que je pourrai attendre tranquillement le résultat des heureux événements qui se développent de vos côtés et ménager ainsi à l'Empereur les avantages attachés pour lui à la conservation de l'Italie. »

Cette phrase est là écrite : télégramme, lettre du ministre, lettre de Joséphine, triplicata, la France envahie, l'Empereur condamné, l'armée blessée à

mort, râlante mais debout et faisant face, croyant qu'il arrive au secours : « Je pourrai attendre tranquillement le résultat des heureux événements qui se développent de vos côtés ! » Ah ! Murat vaut mieux ; au moins avec lui, on sait à quoi s'en tenir !

Tascher parti, selon ce qu'il raconte, le 9 de Volta, le 10 de Milan, est arrivé le 16 à Paris et, le même jour, aurait rejoint le quartier général à Guignes, près Nangis. Cela n'a rien d'impossible. Pourtant, à moins qu'on ait couru de Volta après lui, comment aurait-il apporté à Joséphine des lettres du 11 ? S'il est arrivé le 16, à Guignes, pourquoi, dans la lettre qu'il écrit le 17, à Caulaincourt, son plénipotentiaire à Châtillon, l'Empereur, si empressé à se servir du moindre avantage ne ferait-il pas la moindre allusion à la victoire du Mincio que Tascher lui eût apprise ? Mais, au moment où Tascher a publié ses notes, il convenait, pour la défense d'Eugène, qu'il eût l'air de s'être empressé.

D'autres donnent la date du 18, bien plus vraisemblable. Ils disent que, « lorsque Tascher arriva, la première question de l'Empereur fut : Où est Eugène ? Quand arrive-t-il ? » Le prince Eugène, dans sa dépêche [1], parlait, disent-ils, de sa victoire, s'excusait de ne plus pouvoir quitter l'Italie, n'ayant plus la ligne de l'Adige, étant replié derrière le Mincio,

[1] Il est remarquable que cette dépêche du 9 qu'apporta Tascher n'a été publiée ni dans les *Mémoires* dits du prince Eugène, ni dans aucun des livres, brochures, apologies, consacrés à sa défense.



presque enveloppé, ayant sur les bras les Autrichiens, les Napolitains etc., en nombre quadruple de ses troupes, ce qui ne lui permettait pas de faire le mouvement sur France, mais qu'il restait en mesure de défendre le pays.

L'Empereur, de ce coup, voyait manquée la plus étonnante des opérations de guerre qu'il eût imaginées ; mais, le jour où arriva Tascher, il était en veine et la fortune semblait lui revenir, quoiqu'il se fût mis au jeu avec quelques hommes contre des milliers. Dans de tels retours, il cavait au plus fort et sa confiance rebondissant lui ouvrait de nouveau les horizons dorés des jours prestigieux. Sans doute la raison commandait-elle ; sans doute, par le plan qu'il avait imaginé d'abord, pouvait-il humainement trouver l'unique chance de salut ; mais à quoi bon le regretter puisque tout ce mouvement combiné était à présent périmé, puisque, par un étrange coup de dés — victoires à la fois sur la Marne et sur le Mincio, — il se croyait de nouveau maître dans la partie et, le 18 (eût-il attendu ainsi deux jours pour donner de tels ordres si Tascher était arrivé le 16 ?) le 18, il écrit : « Mon fils, j'ai reçu votre lettre du 9 février. J'ai vu avec plaisir les avantages que vous avez obtenus. S'ils avaient été un peu plus décisifs et que l'ennemi se fût plus compromis, nous aurions pu garder l'Italie. Tascher vous fera connaître la situation des choses. J'ai détruit l'armée de Silésie composée de Russes et de Prussiens. J'ai commencé hier à battre Schwarzenberg... Il est donc possible,

si la fortune continue à nous servir, que l'ennemi soit rejeté en grand désordre hors de nos frontières et que nous puissions alors conserver l'Italie. Dans cette supposition, le roi de Naples changerait probablement de parti. »

Tascher reçoit cette lettre qui peut être tenue pour le contre-ordre sollicité, le contre-ordre qui innocente Eugène, et, sans autrement se presser, il le rapporte à Volta où il arrive le 25.

L'Empereur, s'il a été la dupe d'Eugène, ou s'il a consenti à passer pour tel; si, voyant le plan qu'il avait conçu et dont il avait ordonné l'exécution, avorté par la désobéissance du vice-roi, il n'a point jugé à propos de rechercher les responsabilités et de punir les coupables, ne saurait admettre pourtant que son fils adoptif recherche, pour des intérêts familiaux, la protection de ses ennemis de préférence à la sienne. En vain a-t il réclamé que la vice-reine vînt en France pour y faire ses couches et qu'elle demandât asile soit à l'Impératrice, soit à sa belle-mère. Tascher ne lui a rien apporté, rien dit à ce sujet et il s'est bien donné garde de lui révéler l'espèce de convention conclue le 3 avec Bellegarde. Tascher parti, il l'apprend, peut-être par les agents qu'il entretient à Troyes et qui surveillent le quartier général autrichien, peut-être par des bavardages de Tascher avec des officiers de service qui lui auront été rapportés : en tous cas, c'est le 18 que l'empereur François s'adressant à *Son Altesse Royale* a écrit à la princesse Auguste qu'il



vient de donner l'ordre qu'on forme une garde d'honneur pour sa sûreté, qu'elle jouira en toute manière de la plus entière liberté, et qu'il ne fera que regretter les motifs qui la forcent à une détermination qui le flatterait sous tous les rapports ; et c'est le 19 que, de Surville, l'Empereur écrit au prince Eugène : « Il est nécessaire que la vice-reine se rende sans délai à Paris pour y faire ses couches, mon intention étant que, dans aucun cas, elle ne reste dans un pays occupé par l'ennemi ; faites-la donc partir sur-le-champ. »

Cette lettre, où l'Empereur n'entre dans aucune explication et qu'Eugène doit comprendre à mi-mot, car, si les motifs étaient exprimés, ils seraient, surtout après ce qui s'est passé, une accusation formelle de trahison, n'arrive au destinataire que le 27 au matin. Le soir, de Volta, le vice-roi répond « qu'il a été profondément affligé de voir par la forme de cet ordre que l'Empereur s'était mépris sur ses véritables intentions, en pensant qu'il eût jamais eu celle de laisser la vice-reine dans des lieux occupés par les ennemis de l'Empereur à moins d'un obstacle physique » ; il se retranche sur la santé d'Auguste qui a été mauvaise depuis trois mois et que les derniers événements ont aggravée, et il conclut : « Je vais lui communiquer les intentions de Votre Majesté, et, dès que sa santé le lui permettra, elles seront remplies. » Il se soumet donc, comme un écolier pris en faute ; sans doute continue-t-il à mentir, car il nie son accord avec Bellegarde ; il n'a pu manquer d'avoir connaissance de la lettre que son épouse bien-aimée n'a pu recevoir



que des avant-postes autrichiens, et il la passe sous silence, mais enfin, il s'incline et ne discute pas.

Auguste, c'est autre chose : du coup, elle se montre tout entière, elle dévoile tous ses sentiments à l'égard de la France et de l'Empereur; elle se dresse arrogante et hautaine, en Wittelsbach qu'elle est, très semblable à Catherine en ses jours de colère, et, par la lettre qu'elle écrit, elle fournit sur elle-même le document le plus expressif et le plus sincère : « Eugène, écrit-elle, vient de me communiquer l'ordre que Votre Majesté lui a donné. Il m'a extrêmement surprise, car je ne m'attendais pas qu'après toutes les preuves d'attachement qu'Eugène ne cesse de vous donner, vous exigiez qu'il risquât la santé et même la vie de sa femme et de ses enfants, seul bien et consolation qu'il a dans ce monde. S'il ne parle pas dans cette occasion, c'est à moi de le faire.

« Sans doute, je connais ses devoirs et les miens envers Votre Majesté. Nous en avons donné assez de preuves et nous n'y avons jamais manqué; notre conduite est connue de tout le monde ; nous ne nous servons pas d'intrigues et nous n'avons d'autre but que l'honneur et la vertu. Il est triste de devoir dire que, pour récompense, nous n'avons été abreuvés que de chagrins et de mortifications que nous avons pourtant supportés en silence et avec patience.

« Malgré que nous n'ayons fait de mal à personne nous avons des ennemis, je ne puis en douter, qui cherchent à nous nuire dans l'esprit de Votre Majesté,



car, si vous écoutiez votre cœur, vous ne nous traiteriez pas comme vous faites.

« Qu'ai-je fait pour mériter un ordre de départ aussi sec? Quand je me suis mariée, je ne pensais pas que les choses en viendraient là.

« Le roi, mon père, qui m'aime tendrement, m'avait proposé, pendant que les affaires allaient si mal, de me prendre chez lui afin que je puisse faire tranquillement mes couches. Mais je l'ai refusé, craignant que cette démarche ne jetât du louche sur la conduite d'Eugène, quoique ses actions parlaient pour lui, et, je comptais aller en France. J'ai été malade depuis et les médecins m'ont dit que je risquerais beaucoup, si je risquais un si grand voyage dans ce moment, étant déjà dans le huitième mois de ma grossesse et, alors, je me suis décidée à me retirer à Monza si Eugène était forcé de quitter l'Italie, croyant que Votre Majesté ne pourrait pas le trouver mauvais, mais je vois que vous ne prenez plus aucun intérêt à ce qui me regarde, ce qui m'afflige profondément.

« Malgré cela, j'obéirai à vos ordres, je quitterai Milan si les ennemis doivent y venir ; mais mon devoir, mon cœur me font une loi de ne pas quitter mon mari et, puisque vous exigez que je risque ma santé, je veux au moins avoir la consolation de finir mes jours dans les bras de celui qui possède toute ma tendresse et qui fait tout mon bonheur.

« Tel que sera son sort, je le partagerai et il sera toujours digne d'envie, car nous pourrons nous dire

que nous en avons mérité un plus heureux et que nous aurons une conscience sans reproche.

« Malgré les chagrins que Votre Majesté nous fait éprouver, je ne cesserai de me réjouir de son bonheur et de faire des vœux pour celui de l'Impératrice.

« J'ai l'honneur d'être, Sire, de Votre Majesté la respectueuse fille. »

Eugène a été transporté d'admiration par cette lettre : c'est un ange qui l'a écrite : « Il est impossible d'écrire une lettre plus convenable sous tous les rapports : il y règne de la franchise, de la dignité et les reproches y sont placés avec respect. Je te jure, écrit-il à sa femme, qu'il est impossible de faire mieux ; elle peint bien ta belle âme et ton beau caractère. Je suis tout fier de ma bonne Auguste et je t'engage non seulement à envoyer la lettre à l'Empereur, mais à en faire passer une copie à ma mère. »

Cela le peint aussi, le mari très humble, en admiration devant tout ce que fait sa princesse, mené par elle au point de tout oublier, approuvant ses révoltes contre l'Empereur et les publiant, insurgé à sa suite contre la loi dynastique et familiale, de même qu'il a été conduit par elle, sans en avoir peut-être la pleine conscience, à enfreindre la loi militaire et la loi politique. Parce que, une fois, il a repoussé publiquement une tentative de corruption si grossière qu'elle le déshonorait à jamais, il tient — et sa femme en juge ainsi — que, désormais, tout lui est licite pour acquérir, en manœuvrant et sans se compromettre, ce que tout à l'heure on lui avait offert au prix d'une trahi-



son manifeste — d'une trahison, faut-il ajouter, qu'il n'aurait pu réaliser : car, son armée est une armée française, que commandent des généraux français, qui a un état-major français, dont la plupart des corps sont français, et si les Français au service de Naples, n'ont pas voulu suivre Murat, traître à la France et à l'Empereur, pourquoi les Français servant dans l'Armée française d'Italie eussent-ils suivi Eugène? Quant aux Italiens proprement dits, on a vu qu'ils formaient, dans son armée, tout juste une division dont les chefs, pratiqués par Murat, n'étaient rien moins que sûrs. A Murat, les Français partis, et pas tous, certains demeurant attachés à sa fortune royale, restaient, outre les Napolitains, les Italiens venus à lui pour réaliser l'unité ; à Eugène, les Français partis, rien ne restait. Il fallait donc qu'il trompât en même temps, sur ses projets secrets, l'Empereur et les soldats de l'armée française qu'il commandait. On a vu comment il s'y était employé et comme il y avait réussi[1].

De ce qui se passe en Italie, l'Empereur ne paraît plus prendre souci : il s'est désintéressé des mouvements qu'il avait prescrits à l'armée, parce que, à force

[1] L'Armée d'Italie se composait des vélites, grenadiers et chasseurs de la garde italienne, à effectif singulièrement réduit et de huit régiments de la ligne italiens (nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 1er Dalmate,) et de vingt-neuf régiments d'infanterie française (nos 1, 6, 7, 9, 10, 14, 20, 35, 42, 52, 53, 62, 67, 84, 92, 101, 102, 106, 131, 132, 137 — 1, 3, 14, 25, 35, 36 d'infanterie légère, 1er et 2e étranger.) En cavalerie, la proportion était un peu moindre, puisque sur 6000 cavaliers, 3000 seulement étaient Français. Sur vingt-sept généraux de division et de brigade, vingt étaient Français, sept Italiens.



d'avoir été retardés, ils étaient devenus sans utilité pour la France ; il se désintéresse de même de ce que fera ou ne fera pas la vice-reine. Partout, la rébellion ou la trahison : mais il ne veut pas voir qu'ici on est à la fois rebelle et traître. Il lui plaît de ne pas approfondir, de ne pas discuter, et, puisqu'on fait appel à son cœur, de le laisser tromper, car il y a encore, à penser qu'on est aimé, une sorte de douceur. Puis, n'a-t-il pas eu des torts envers Eugène et Auguste, n'a-t-il pas manqué aux promesses qu'il leur avait faites, n'a-t-il pas, à des jours, abusé du mari et mortifié la femme ? Et, comme pris de remords, il cherche à s'acquitter ; d'abord, ces deux lettres qu'il écrit le 12 mars, ces lettres où il daigne se justifier d'avoir ordonné un voyage que tout rendait convenable et nécessaire, de n'avoir pas loué assez haut Eugène sur sa réponse au roi de Bavière : « Reconnaissez votre injustice, écrit-il à Auguste, et c'est votre cœur que je charge de vous punir. » Puis, bien mieux, ce contre-projet que, le 15 mars, il charge Caulaincourt de présenter au Congrès de Châtillon et, là, cet article IV : « Sa Majesté l'Empereur des Français, comme roi d'Italie, renonce à la couronne d'Italie en faveur de son héritier désigné, le prince Eugène Napoléon et de ses descendants à perpétuité. » Déjà, cette proposition, il l'a implicitement formulée dans les instructions qu'il a données à Caulaincourt le 4 janvier ; il l'a explicitement présentée le 22 février, lors de la première discussion par Caulaincourt du projet préliminaire de traité rédigé par les Coalisés ; à présent, après ce qu'il sait, après ces

défaillances d'Eugène et ces lettres d'Auguste, cette disposition qu'on peut dire testamentaire prend un tour de noblesse et de générosité qui ne saurait être égalé.

Mais de ce qu'il agit ainsi, l'histoire doit-elle, comme lui, rester muette?

Le prince Eugène a reçu le 22 janvier l'ordre d'exécuter les mouvements prescrits par l'Empereur le 20 novembre au général d'Anthouard : du 22 janvier au 25 février, pendant plus d'un mois, il a temporisé, cherché des prétextes, imaginé des mesures dilatoires ; par là, quelle que fût l'éventualité des opérations qui lui étaient commandées — chose qu'il n'avait point à examiner et qui n'était pas de sa compétence — il s'est intentionnellement placé dans le cas le plus grave où puisse se mettre un soldat, un général en chef, puisque, préférant ses intérêts particuliers à ceux de la nation dont une des armées lui était confiée, il a négocié pour son compte, a intrigué pour son compte, s'est battu pour son compte ; qu'il a, au moment du suprême péril de la nation, tenu hors de leur devoir, immobilisé à son profit et sacrifié pour sa cause, 35 000 soldats français dont l'apparition à Grenoble et à Lyon, l'emploi par l'Empereur sur la Marne eussent été décisifs. Si, à dater du 25 février, la conduite du vice-roi s'est trouvée, si l'on veut, couverte par la lettre de l'Empereur du 18, cette lettre a été simplement la constatation du fait accompli et, de la part de l'Empereur, envers ce fils qui l'avait méconnu et abandonné, le magnanime témoignage de son adoption paternelle.

A l'enfant qui était venu lui réclamer l'épée du général Beauharnais, au fils de sa Joséphine adorée, au collégien dont il a payé la pension, au petit soldat de Mombello, à l'aide de camp d'Égypte, au colonel des Chasseurs de la Garde, au vainqueur de Raab et de Malojarozlevitz, il a épargné la flétrissure dont un mot de sa bouche l'eût marqué à jamais et, dans ces jours où, pareil à César, il voyait s'abattre sur lui les couteaux — ce ne sont plus des épées — de ceux qu'il avait fait maréchaux, princes et rois, il n'a pas voulu désigner quel le frappait au cœur et nommer le parricide. Il a, d'un sourire paternel, enveloppé la trahison qui achevait sa fortune et il a fait aux Dieux inconnus ce suprême sacrifice.

Mais de telles et sublimes générosités ne regardent pas l'Histoire : plus son arrêt fut contesté, plus elle le proclame et l'affirme, comme la nécessaire et salutaire revanche de la Justice outragée.

*
* *

Ces correspondances et bien d'autres s'échangent durant qu'Eugène est en campagne contre les Autrichiens et les Napolitains, leurs alliés. Cette guerre laisse des loisirs. On y écrit infiniment plus qu'on ne s'y bat : les combats ne semblent qu'occasions à épîtres, et, pour si peu de sang qu'on verse, l'encre coule à flots. Ces produits de littérature épistolaire, si longs, si déclamatoires, si redondants, ne prennent un intérêt que si on les compare, les situe, leur rend leur

cadre, les décharne et les réduit au squelette. Si l'on ne prend que certains, on peut croire que Murat a été constamment agité par sa conscience et qu'il a toujours hésité devant l'horreur de tirer l'épée contre ses compatriotes et ses compagnons d'armes ; on peut croire qu'Eugène, en face des hésitations et des incertitudes de Murat, a pensé jusqu'au bout qu'il le ramènerait à son devoir et, pourvu qu'il ne tirât pas le premier des coups de fusil, qu'il rendrait à l'Empereur un serviteur fidèle, à la France un soldat intrépide et un allié souhaitable ; on peut croire au remords, à la fatalité, à l'espérance : avec cela on construit et on accrédite des légendes.

Murat a eu deux objectifs : tromper l'Empereur en lui annonçant qu'il se portait sur l'Adige et, sous ce prétexte, occuper les départements romains et toscans, de façon qu'au premier signe qu'il ferait, le drapeau tricolore fût amené et remplacé par ses couleurs. Il a rempli en entier ce programme, et, sauf qu'il n'avait pas assez compté avec la ridicule fidélité des officiers français, il a réussi.

Reste le deuxième objectif : vendre le plus cher possible aux Alliés sa coopération militaire et, partant du traité qu'il a conclu le 11 janvier et qui lui a paru une base assurée, se faire reconnaître par les Autrichiens, les Anglais et les Russes, comme souverain légitime, d'abord de son royaume, puis des territoires qu'il sera parvenu à usurper sur l'Empereur.

Subsidiairement : paralyser l'hostilité de lord Bentinck, qui, semblant agir pour son compte et parais-

sant fort peu touché des instructions qu'on annonce lui avoir été envoyées par le ministère britannique, peut, à quelque moment, risquer des entreprises singulièrement gênantes, qu'elles soient dirigées sur le royaume de Naples ou sur quelque point des côtes romaines ou toscanes, qu'elles se couvrent du nom du roi de Sicile, du leurre de l'indépendance italienne ou, pis encore, du prestige du pavillon anglais.

Tant qu'il n'est point parvenu à obtenir la ratification, par l'empereur d'Autriche, du traité du 11 janvier, il n'a qu'une conduite à tenir : se réserver et faire craindre aux Autrichiens qu'il ne s'unisse à Eugène contre Bellegarde. Aussi bien, a-t-il tout intérêt à ne pas demander à ses « glorieuses troupes » de faire leurs preuves sur le champ de bataille. Sur le papier qu'il a présenté à Neipperg et à Mier, son armée était admirable. En fait, sauf quelques régiments anciens, à cadres français, un ramas de conscrits, de prisonniers, de forçats, racolés à la diable, désertant par compagnies entières avant même qu'on fût sorti du royaume. A cela, rien n'a fait, ni le camp hors de Naples, ni la sévérité, ni la flatterie, ni l'argent. Depuis, le départ en masse des officiers français, l'obligation de renvoyer dans le royaume la garde française ont encore singulièrement affaibli, énervé, réduit, numériquement et moralement, cette armée dont il fait parade. Tout l'incite donc à préférer des opérations littéraires et des campagnes politiques. Autrement, si fort qu'il comptât sur son prestige personnel pour donner du cœur à ses soldats, l'exemple

de Damas et de Mack est pour l'avertir des vicissitudes que prépare la valeur napolitaine aux mercenaires étrangers qui s'avisent de vouloir lui donner des règles et la rendre effective. Encore Mack et Damas battus gardaient le droit de médire de leurs soldats, tandis que Murat n'eût pu accuser de ses défaites la lâcheté de ses sujets, sans dissiper à la fois le prestige de sa puissance militaire et celui de son génie stratégique. Pour expliquer ses allées et venues, il faut, en même temps que des autres facteurs, tenir compte de cette sage réserve : Murat battra des appels, arrondira des saluts, tirera au mur, mais il n'engagera qu'à la dernière extrémité son fer où il sait une paille.

Au début, sur la validité de son traité avec l'Autriche, il n'a pas la moindre inquiétude. Avant même de l'avoir signé, dès le 8 janvier, il a expédié à l'empereur François son aide de camp Pignatelli, avec sa réponse à la lettre que Neipperg lui a remise. Pignatelli est arrivé le 15 à Bâle, d'où, sur le conseil de Cariati, il a expédié à Metternich un courrier, et il a attendu la réponse. Le 30 seulement, à Langres, il a été admis à présenter sa lettre et à solliciter, de la part du roi, « d'entamer des négociations avec les Coalisés sous la médiation de l'empereur d'Autriche, de concert avec le prince Cariati », revêtu des pleins pouvoirs de Sa Majesté.

Dans l'intervalle, Murat, tant est grand son désir de recevoir les ratifications de l'Autriche et les adhésions de l'Angleterre et de la Russie, n'a point trouvé que Cariati, même doublé de Pignatelli, fût un négocia-



teur assez avisé et, le 22 janvier, il a expédié de Naples, avec une nouvelle lettre autographe pour l'empereur François, son homme de confiance, Campo-Chiaro, « chargé de se rendre près de Sa Majesté Apostolique et de son cabinet, pour conclure avec elle et, par sa médiation, avec les puissances alliées, toutes les stipulations qui résultent, a-t-il écrit, du traité d'alliance qui vient d'unir si heureusement les deux Couronnes. »

Il eût infiniment désiré ne point partir de Naples sans avoir reçu ces ratifications, et sans avoir conclu l'armistice avec Bentinck, mais il a été poussé hors de sa capitale par Caroline qui s'est toute livrée aux Autrichiens et, au dire de Mier, « est parfaite ». Au moins, a-t-elle nettement pris son parti et a-t-elle senti que, pour gagner la protection des Alliés, il fallait jouer franc jeu avec eux : C'est elle qui a le plus contribué au renvoi du ministre de l'Empereur et à la détermination qu'a prise le roi « de ne plus s'obstiner à vouloir garder les Français qui voulaient s'en aller ». Elle sent que la présence du roi, utile sans doute à Rome, pour calmer les officiers de la garde et tirer, s'il se peut, parti de Miollis, est indispensable sur le théâtre des opérations. Neipperg a fait valoir que, si le roi se portait sur la ligne, il achèverait de dissiper les incertitudes qu'au quartier général des Alliés on pouvait encore former à son sujet et qu'il obtiendrait bien plus facilement ce qu'il souhaitait.

Tout le monde aspirant à son départ, Murat s'y est déterminé et a laissé la régence à la reine. « Elle saura bien mieux et avec plus de fermeté, a écrit Mier,

tenir tête à tous les clabaudages et ne se laissera pas déranger de la ligne de conduite à suivre pour satisfaire aux engagements contractés avec l'Autriche. »

Mier espérait même qu'avec elle Bentinck se rendrait plus traitable qu'avec Murat, qu'il mettrait quelque sourdine à ce dédain superbe, à ce mépris insultant auxquels, en toute occasion, il donnait cours contre Murat — en quoi Mier n'avait pas si grand tort, car, si insolent qu'il se fût montré, Bentinck, débarqué à Naples le 31, à onze heures du soir, après avoir disputé pour imposer un projet d'action commune en Italie des troupes sous ses ordres et des troupes napolitaines et autrichiennes, a fini, le 3 février, par signer l'armistice pur et simple.

Or Bentinck n'avait pas de pouvoirs : ceux qu'il avait pu recevoir de lord Aberdeen étaient périmés ; ceux que Neipperg et Mier s'étaient vantés d'avoir eu à lui transmettre étaient verbaux, donc inacceptables ; ceux qu'il attendait n'étaient pas arrivés, et, le fussent-ils, ils subordonnaient la signature de l'armistice à des conditions qui n'étaient pas remplies.

En effet, lord Castlereagh s'était refusé à accepter le traité tel qu'il avait été signé à Naples le 11 janvier. Le 27 janvier, à Langres, accusant réception à Metternich « du projet de traité entre Sa Majesté l'empereur d'Autriche et la personne qui exerce actuellement le gouvernement à Naples », il lui a fait connaître que, malgré l'impression pénible ressentie par le prince régent en constatant « qu'on avait cru, dans l'intérêt général, nécessaire de conclure un arrangement qui constituera

un obstacle à la restitution à Sa Majesté Sicilienne de ses États héréditaires, il n'a pas hésité à envoyer au ministre de Son Altesse Royale accrédité près la cour de Palerme, une instruction lui enjoignant de cesser immédiatement les hostilités, eu égard à la promesse d'un arrangement juste et équitable qui accorde à Sa Majesté Sicilienne une indemnité en rapport au grand sacrifice qu'on lui demande de faire dans l'intérêt général »; mais, outre que, par cette même lettre, lord Castlereagh appelle l'attention de Metternich sur la nécessité « de conférer avec la cour de Palerme au sujet de l'arrangement en question avant qu'il puisse être question de mettre fin actuellement à l'état de guerre existant actuellement entre Sa Majesté Britannique et le gouvernement de Naples », il lui communique l'instruction qu'il adresse, sous cette même date, à Bentinck, par laquelle il enjoint à celui-ci de ne signer l'armistice qu'après avoir reçu du ministre d'Autriche à Naples, une copie certifiée de l'acceptation par Murat du traité tel qu'il a été renvoyé modifié par Metternich, et qu'après avoir collationné cette copie avec celle qu'il lui envoie du traité « ainsi qu'on propose de l'amender ».

Bentinck, à la date du 3 février, n'avait donc aucun pouvoir pour signer l'armistice : on peut même dire que l'instruction en date du 27 ne lui en conférait pas davantage, puisqu'elle subordonnait la signature à l'avis officiel de l'acceptation par Murat du traité *amendé ;* cette instruction, d'ailleurs, partie de Langres au plus tôt le 27, ne pouvait être parvenue, même à Naples, le 3. Pour couvrir ce que l'initiative de son



subordonné eût pu avoir de répréhensible, Castlereagh fit un faux et, pensant que son instruction suffisait pour autoriser Bentinck, il imposa, postérieurement, à cette instruction du 27, la date du 22, sous laquelle elle fut communiquée au parlement anglais et publiée.

Ainsi, loin d'incriminer Bentinck d'avoir outré vis-à-vis de Murat la politique de son gouvernement, il faut reconnaître que, dans ce cas particulier, il a, sous la pression de Mier, enfreint, en faveur de Caroline, les intentions du ministère anglais.

Le 4 février seulement, Murat a reçu à Bologne le traité amendé — jusqu'à quel point on ne sait, car, sur l'instrument authentique signé le 11 janvier, on est réduit aux conjectures — mais modifié surtout par ceux-là même qui n'y intervenaient pas, les Anglais. Castlereagh et Aberdeen ont voulu certaines atténuations à la forme « quelque peu impérative et par trop positive qu'on avait adoptée » ; on a donc diminué ou supprimé la plupart des garanties que l'Autriche avait accordées, tant au sujet de la renonciation du roi de Sicile au royaume de Naples, qu'au sujet de l'intervention médiatrice de l'Autriche près des cours alliées pour obtenir leur accession.

Et pourtant, la rage dans le cœur, Murat accepte le traité *amendé*.

Il est dans une impasse, les événements ont marché plus vite qu'il n'avait pensé, et, à force de jouer au fin, il s'est fourvoyé. Utile, presque nécessaire à un moment, son intervention qu'on lui eût payée le prix

qu'il eût demandé, quatre cent, sept cent, huit cent mille âmes, même un million, pour quoi on lui a peut-être laissé croire qu'on le laisserait en possession des territoires qu'il aurait occupés, est devenue oiseuse. Comme l'écrit Castlereagh à Bentinck, le 3 février : « La répugnance qu'on avait toujours éprouvée à conclure un traité avec Murat s'est accrue à mesure que son concours devenait moins indispensable. » A présent, c'est une aumône qu'on lui propose, en souhaitant presque qu'il ne l'accepte pas, ce qui simplifierait la question pour les Bourbons de Sicile. L'Autriche s'est engagée avec lui : sans doute ; mais elle a conclu en janvier, après une pleine année de retards imputables à Murat, et l'on est en février ; elle a signé pour qu'il trahît l'Empereur, le trahît effectivement, en prenant part à la guerre, et, occupé qu'il était à exécuter ses projets sur Rome et sur Florence, il n'a rien fait qui pût servir les Alliés ; car, si on l'a traité comme on a fait pour l'effet moral que devait produire sa défection, on n'était pas sans attendre de son intervention un effet matériel. En place donc du traité signé à Naples par Neipperg et Mier, l'Autriche en présente un nouveau, moins onéreux, non pour elle à coup sûr, car elle s'était bien gardée de jamais rien promettre qui fût à elle ou qui pût lui convenir, mais à la Coalition qui, regardant le territoire de l'Empire français comme *res nullius*, en fait masse jusqu'au moment où elle le partagera entre ses adhérents et ses complices. L'Autriche s'est engagée à obtenir l'accession de l'Angleterre — ce qui eût impliqué la reconnaissance de



Murat par l'Angleterre — et, bien que Castlereagh ait les pleins pouvoirs de son gouvernement, bien que Cariati et Campo-Chiaro aient les pleins pouvoirs de Murat, l'Angleterre, non seulement n'intervient pas au traité, mais ne livre aucun document attestant qu'elle admette un caractère souverain à « la personne qui exerce actuellement le gouvernement à Naples ». Bien mieux, l'Autriche exige que Murat signe de confiance, et qui peut dire qu'elle ne désavouera pas encore une fois ses agents comme elle a fait ci-devant ?

Murat sent tout cela. Il prétend au moins parer à un nouveau refus de ratification et, le 5 février, — sept jours avant la signature en forme du nouveau traité, laquelle n'aura lieu que le 12[1] — il adresse une nouvelle lettre autographe à l'empereur d'Autriche. Il lui dit que, « comptant sur la constante amitié dont Sa Majesté Impériale et Royale n'a cessé de lui donner des preuves, il a adhéré entièrement et sans aucune restriction à la nouvelle rédaction de ce traité et des articles additionnels et qu'elle peut regarder cette lettre comme une ratification préliminaire en attendant celle qui doit être échangée selon l'article du traité ». « Je me flatte, ajoute-t-il, qu'elle trouvera, dans cette franche et loyale détermination, une preuve de ma confiance et du désir que j'ai de seconder sans aucun

[1] C'est le texte de ce traité qui sera publié avec la *fausse* date du 11 janvier. On ne saurait croire à quel point cette accumulation de faux rend compliquée cette partie d'histoire, et quelque soin qu'on puisse prendre pour la rendre claire, il est à craindre qu'on n'y parvienne qu'au prix de répétitions dont on s'excuse.

retard ses efforts pour le succès de la cause commune. »

Pour porter cette lettre en diligence et rapporter, s'il est possible, une réponse formelle de l'empereur François, Murat choisit celui de ses officiers qui peut trouver le plus d'entrée à la cour d'Autriche : Alphonse de Bauffremont, prince du Saint-Empire, dont la maison, toute lorraine, a fourni à la Toison d'Or quatre chevaliers : Cet Alphonse de Bauffremont est le neveu de La Vauguyon et partage avec son oncle la confiance de Murat : l'on peut compter qu'il fera diligence et qu'il saura trouver des compères pour lui ouvrir les portes.

Mais, quelque espérance qu'il fonde sur cette mission, Murat n'en est pas moins dans une mortelle inquiétude. De tous côtés des symptômes graves lui révèlent que, si les Alliés consentent — ce qui n'est point sûr — à lui laisser son royaume, ils n'ont nulle intention de lui abandonner ces *conquêtes* auxquelles son ambition s'est attachée comme à la garantie nécessaire de sa puissance. Bellegarde vient de lancer une proclamation aux « Peuples de l'Italie » où il annonce que « la volonté généreuse des princes alliés est de rétablir, autant que le changement des circonstances pourra le permettre, l'antique édifice de l'Europe sur les mêmes bases qui ont si longtemps fait son bonheur et sa gloire » ; et il a ajouté : « A mesure que vos provinces seront délivrées des étrangers qui les oppriment, vos gouvernements seront rétablis sans secousse, sans violence, rien qu'avec



les modifications que les localités, les circonstances et vos besoins exigent. »

En même temps, Mier et Neipperg veulent exiger de lui, outre son acceptation du traité amendé, la déclaration « qu'il accède d'avance aux dispositions que les Alliés prendront pour l'Italie » ; enfin, Catinelli vient d'arriver à Bologne, et annonce la prochaine entrée en scène de Bentinck, lequel réclame la Toscane pour champ d'action. De quelque côté qu'il se tourne, l'édifice qu'il s'est proposé d'élever se lézarde et menace ruine ; si l'empereur d'Autriche refuse sa ratification au nouveau traité, c'est son trône même qui s'écroule, sa royauté qui disparaît.

Dans ces conditions, faut-il s'étonner qu'il cherche à maintenir le contact avec Eugène et avec l'Empereur, qu'il se ménage une rentrée pour le cas où l'Autriche le repousserait et où l'Angleterre l'attaquerait ? Il est en l'air et tout son travail doit consister à gagner du temps, à ne rien risquer jusqu'au moment où il tiendra au moins sa ratification : c'est ce qu'explique fort bien Mier, lorsqu'il écrit le 13 février à Metternich : « La non-ratification du traité du 8 janvier[1] et les retards apportés à la lettre de l'empereur qui nous avait été promise sous peu de jours ont rendu le roi plus méfiant. Je ne crois pas qu'on puisse l'amener à seconder efficacement nos opérations militaires avant

[1] Les Autrichiens donnent souvent cette date au traité de Naples, *conclu* le 8 et *signé* le 11.





l'arrivée de cette lettre attendue avec tant d'anxiété. »

Elle arrive le 14, cette lettre, apportée par le prince Pignatelli qui annonce en même temps la bataille de la Rothière. Ce n'est pas la ratification, mais c'est au moins une assurance d'amitié et d'alliance. Dès le lendemain 15, Murat notifie à Eugène sa déclaration de guerre. Il la motive, ce qui est puéril, sur la résistance que, à Ancône, le général Barbou a opposée à son invasion pacifique ; il ne peut pourtant la motiver sur ce qu'il a, à la fin, reçu une lettre de l'empereur François.

Au reste, Eugène ne tient pas plus de compte de la déclaration de guerre qu'il n'a tenu compte de l'occupation de Rome et de Florence, de l'attaque d'Ancône et de Civita et du combat de Pescia : s'il s'y attachait, il devrait faire retraite sur France et il n'entend pas quitter l'Italie. Il se maintient donc, comme on a vu, en correspondance avec Murat et, après comme avant le 15 février, les officiers vont et viennent en pleine sécurité d'un quartier général à l'autre.

De la part de Murat, même tactique que de la part d'Eugène ; mais ici l'objectif, assez vague, consiste à se maintenir en Italie, sans se compromettre, dans un état de trêve tacite, jusqu'au moment où, la grande affaire étant décidée en France, le roi de Bavière pourra intervenir utilement près de ses alliés en faveur de sa fille et de son gendre ; là, l'objectif précis consiste à conserver une échappatoire vers Napoléon et à lui donner des espérances de retour jusqu'au

moment où sera arrivée la ratification du traité[1] : toutefois il coûte infiniment à Murat d'abandonner ses *conquêtes ;* il fera tout au monde pour rester ce qu'il a cru si fermement être : le roi de l'Italie, au moins de l'Italie méridionale jusqu'au Pô.

Depuis que Bellegarde a lancé sa proclamation aux peuples d'Italie, il s'est fait battre au Mincio et s'est rendu plus prudent. Murat n'a pas signé la déclaration que Neipperg et Mier voulaient tenir de lui et il considère qu'il a les mains libres ; grâce à Élisa, il a occupé toutes les places de Toscane et Livourne va lui être livrée. Ses affaires peuvent donc se rétablir, surtout si, contre l'Autriche qui prétend

[1] Le jour même où il notifie la déclaration de guerre, le 15 février, Murat écrit, de Bologne, à la princesse Pauline : « Ma chère petite sœur, je ne saurais vous exprimer le bonheur que m'a fait éprouver votre lettre du 9 de Nice que la grande-duchesse de Toscane vient de m'adresser. Quand me sera-t-il permis de vous exprimer de vive voix les sentiments qui m'agitent en ce moment ? Comment vous peindre mes tourments et l'horreur de ma situation ? Je laisse à votre âme sensible, à votre constante amitié pour moi à l'apprécier : elle ne la supposera jamais aussi affreuse qu'elle l'est en effet. L'Empereur est aux prises avec les Alliés, la France est malheureuse et tout me fait un devoir de ne pas aller mourir pour la défendre. Tout m'attache à ma nouvelle patrie : le sort de mes enfants, celui de mes sujets l'a emporté ; je suis armé pour eux et en apparence contre l'homme que je révère et que j'aime encore plus. Cependant je ne suis pas encore ennemi et j'espère que la paix viendra avant que le roi de Naples ait pu se décider à agir. Ah ! ma sœur, plaignez-moi : vous m'aimez et vous savez combien j'aime l'Empereur. Je lui ai proposé de sauver l'Italie en la rendant indépendante : on ne m'a jamais répondu quand d'un autre côté les Alliés me demandaient de m'expliquer et me menaçaient du renversement du trône de Naples. J'avais rempli envers la France, envers l'Empereur, les devoirs de la reconnaissance ; j'ai dû remplir ceux de roi, ceux de père, quand je me serais perdu sans résultat et pour la France ! Ah ! ma chère sœur, plaignez-moi. Je suis le plus malheureux des hommes ! Que de larmes je verse !... »



l'éveiller de son rêve, il rencontre quelque autre allié qui veuille bien servir ses desseins.

Le voici cet allié : c'est Catinelli, revenu à Bologne le 17. A la vérité, il est peu engageant : il vient dire que lord Bentinck « ne veut pas être mis en contact avec les Napolitains et qu'il entend occuper la Toscane ». Un autre que Murat y regarderait à deux fois avant de présenter une nouvelle proposition d'alliance, telle qu'il la fit faire à Graham, le 5 janvier, par Jones et Campo-Chiaro, mais lui se lance à la charge; il n'a obtenu de Catinelli que des réponses coupantes qui auraient dû l'avertir, lorsqu'il a raconté « que les Toscans l'ont invité et prié à genoux d'occuper le pays ; qu'il a préservé ce pays de l'anarchie et d'une guerre d'insurgents ; que les Toscans sont très contents de son administration » ; lorsqu'il a allégué « qu'il n'avait pas de subsides et que, sans la Toscane, il ne serait pas en état de faire la guerre hors de son royaume » ; lorsqu'il a proposé de livrer Livourne dès qu'il l'aurait pris ; lorsqu'il a demandé que Bentinck débarquât à la Spezia où il enverrait aussitôt 5000 hommes pour lui donner la main. Il ne tient compte ni des épigrammes que lui lance son interlocuteur, ni de la morgue qu'il lui oppose, ni de la hauteur dont il le traite : soudain, il se jette en confidences, prend fortement le bras de Catinelli et lui dit : « Certainement j'ai tout à craindre et mon trône est bien chancelant tant que je serai en guerre avec l'Angleterre. Je tiendrai si on m'attaque et j'étonnerai le monde, mais je succomberai, tandis qu'avec

l'Angleterre je résisterai à toutes les puissances du continent. Je dois beaucoup à mon peuple, il m'aime et il m'a porté bien des sacrifices. Son bonheur m'est sacré. Pour l'Italie, cette nation mériterait certainement un autre sort que celui que lui prépare l'Autriche. Il n'y aurait que l'Angleterre qui pourrait y empêcher le mal que certainement on y fera. » Et son dernier mot c'est : « Quand on est sur le trône de Naples, il faut être aveugle pour ne pas s'apercevoir qu'il est de toute nécessité d'être bien avec l'Angleterre. »

L'amorce est trop grosse et le poisson est trop avisé pour y mordre. Catinelli rapporte cette conversation à Bentinck, qui en tient registre comme il fit du rapport de Graham, qui en prend un peu plus de mépris pour Murat, mais ne lui cède rien et n'a garde.

Repoussé par l'Angleterre qui dédaigne ses avances, qui, ainsi que l'écrit Castlereagh à Bentinck le 21 février, subordonne son action dans le sens du traité autrichien et la reconnaissance par elle du roi de Naples à deux conditions : « 1° qu'il se montre loyal dans la guerre, 2° qu'on trouve pour le roi de Sicile une indemnité raisonnable » ; qui, par surcroît, déclare que Murat « assurera son titre sur Naples en aidant à trouver une indemnité pour le roi de Sicile » et par là l'oblige à travailler pour son rival et pour son ennemi Ferdinand IV, Murat est, depuis le retour de Pignatelli, sans nouvelle de ce que veut l'Autriche ; point de lettre, point de ratification du traité, rien que des paroles vagues et qui n'engagent

point. Cariati, Campo-Chiaro sont là-bas, dispersés aux gîtes d'étapes des Alliés, Bauffremont y arrive et pas un courrier ! pas un mot qui lui fasse savoir qu'on tient compte de lui, qu'on désire sa coopération, qu'on a ratifié son traité — le silence, de nouveau, qui lui fait craindre l'arrêt de mort!

Là-dessus se greffe, comme Eugène l'écrit le 20, l'impression des victoires remportées par l'Empereur, les 10, 11 et 12 février; sans doute, mais ce n'est pas là la déterminante. Si fortement qu'elles retentissent ces victoires ne sauraient encore être décisives. Elles ne changent rien aux choses d'Italie, et Eugène ne les fait sonner que parce qu'elles n'y changent rien. Elles lui fournissent, pour y rester, un prétexte qu'il n'aurait pas sans elles. Murat, aussi bien qu'Eugène, n'a que peu d'illusions sur les chances de salut qui restent à la France, moins encore sur l'influence que pourrait conserver en Italie Napoléon, même s'il était victorieux au delà des Alpes. La paix la plus avantageuse que l'Empereur puisse obtenir le réduira toujours aux limites naturelles. L'Italie sera le partage de ceux qui en seront en possession. Donc, Murat doit se ménager Eugène. Il doit même se ménager l'Empereur, sans l'assentiment duquel le vice-roi pourrait ne pas se prêter à ce qu'il souhaite : il doit former de ce côté une contre-assurance, pour le cas où il n'obtiendrait rien des Autrichiens et des Anglais et où la fortune continuerait à sourire à Napoléon.

Il est d'autant moins embarrassé pour parler à

Eugène que celui-ci cherche toutes les occasions de conversation, faisant passer des journaux, recevant, en échange, des nouvelles précises de ce que fera Murat, des démonstrations militaires auxquelles il paraîtra se livrer pour donner confiance aux Autrichiens et dont on ne doit prendre aucune inquiétude. Toutefois, ce n'est point par des officiers que Murat fait passer ses propositions : c'est par Brunetti, le secrétaire de la légation d'Italie à Naples, qui, rejoignant Milan, traverse le 28 février son quartier général. Il dicte une note qui doit être transmise à l'Empereur et il charge Brunetti d'assurer le vice-roi que, jusqu'à ce que l'Empereur se soit expliqué sur le contenu de cette note il n'agira point hostilement contre l'armée française.

Qu'était cette note[1] ? Sans doute un projet de partage de l'Italie entre le vice-roi et le roi de Naples moyennant la réunion de leurs deux armées « pour empêcher l'étranger de faire la loi dans la Péninsule » : — propositions analogues à celles apportées verbalement le 1er mars au général Zucchi par le général Carascosa et aussitôt transmises à Eugène, propositions au fait qui reproduisent celles contenues dans la lettre du 25 décembre : « Proclamation de l'indépendance italienne en formant une seule puissance ou deux puissances ayant le Pô pour limite. »

Eugène envoie le 1er mars cette note à l'Empereur :

[1] On l'a vainement cherchée aux Archives Nationales, aux archives de la Guerre et des Affaires étrangères. Les héritiers du prince ont eu grand soin de ne pas la publier.



« Il ne lui communique cette pièce ridicule que pour lui donner une juste idée du délire qui s'est emparé de la tête du roi. »

Sans doute s'agit-il des termes, car, pour le fond, pour le partage possible de l'Italie, Eugène est-il si loin de Murat? N'y a-t-il eu entre eux aucune conversation sur ce sujet, aucune échange d'impressions? Mais, devant l'Empereur, Eugène doit parler comme il fait, paraître avoir été tâté pour la première fois. Et la forme, telle que Murat la présente, motive le qualificatif de délire : quel autre mot employer devant cette lettre qui ne porte point de date, et que, sans doute le 1er mars, Murat écrit à l'Empereur lui-même : « Sire, Votre Majesté court des dangers. La France est menacée dans sa capitale et je ne puis mourir pour vous, et l'ami le plus affectionné de Votre Majesté est en apparence son ennemi! Sire, dites un mot et je sacrifie ma famille, mes sujets; je me perdrai, mais je vous aurai servi, je vous aurai prouvé que toujours je fus votre meilleur ami. Je ne demande pour le moment autre chose, pourvu que le vice-roi vous fasse connaître ma conduite...

« Les larmes qui remplissent mes yeux m'empêchent de continuer. Je suis ici seul, au milieu d'étrangers. Je dois cacher jusqu'à mes larmes. Cette lettre vous rend entièrement, Sire, le maître de mon sort. Ma vie est à vous; aussi bien avais-je fait le serment de mourir pour Votre Majesté. Si vous me voyiez et si vous pouviez vous faire une idée de ce que je souffre depuis deux mois, vous auriez pitié de moi. Aimez-

moi toujours. Jamais je ne fus plus digne de votre tendresse. Jusqu'à la mort, votre ami ».

Folie caractérisée ou fourberie insigne ? Plutôt ceci. Dans le désespoir où le plongent le silence de l'Autriche et la crainte de Bentinck, Murat cherche où s'accrocher ; il a épuisé les termes par qui un homme atteste sa fidélité et son dévouement, et ç'a été pour préparer et accomplir sa trahison. Quels peut-il imaginer à présent pour faire croire qu'il revient et qu'on doit se fier à lui ? Ceux-là, désordonnés, incohérents, délirants d'amour.

Le 2 mars, le combat de Parme ne change rien à l'état des choses. Les Napolitains y participent, mais si peu. Au bon moment, Murat ordonne à ses soldats de se retirer, d'ailleurs ils ne demandent pas mieux. Ceux qui ne sont point partis assez tôt et qui ont été pris par Grenier, sont rendus sur l'ordre d'Eugène, qui, le 3 mars, profite de l'occasion pour inviter Murat à faire connaître ses intentions, et, jusqu'à ce qu'on ait reçu réponse de l'Empereur à la note du 1er, à respecter au moins l'espèce de trêve dont Murat a pris l'initiative : « Je ne me permettrai pas, écrit Eugène, de mettre sous les yeux de Votre Majesté les motifs qu'elle a de se déclarer franchement pour la cause de l'Empereur ; je me borne à la prier de vouloir bien du moins faire prendre à son armée des positions qui ne gênent point ce que j'ai à entreprendre pour les intérêts qui me sont confiés. »

Telle est donc, au matin du 3 mars, la situation des

affaires en Italie : Eugène, sans y apporter ni enthousiasme ni confiance, peut penser que, pour des raisons qu'il ignore, Murat pourrait coopérer à son action contre l'armée autrichienne.

*
* *

L'Empereur, instruit en même temps, par Fouché et Eugène, des angoisses de Murat, et par ses agents secrets, des dissentiments des Coalisés au sujet de Naples, écrit le 26 février au roi Joseph : « Mon frère, il paraît que les Alliés n'ont pas encore ratifié le traité du roi de Naples. Je désire que vous expédiiez quelqu'un des vôtres qui se rende en toute diligence auprès du roi ; que vous lui écriviez avec franchise sur l'iniquité de sa conduite, en lui offrant d'être son intermédiaire pour le faire revenir ; qu'il n'a que ce parti à prendre, sans quoi il est perdu, soit par la France, soit par les Alliés. Je n'ai pas besoin de rappeler ce que vous pourrez dire. Les Anglais même ne le reconnaissent pas comme roi. Il est encore temps à sauver l'Italie et à replacer le vice-roi sur l'Adige. Écrivez aussi à la reine sur son ingratitude que rien ne peut justifier et qui révolte même les Alliés. Écrivez-leur qu'une bataille n'ayant pas encore eu lieu entre les troupes françaises et napolitaines, tout peut encore s'arranger, mais il n'y a pas un moment à perdre. Comme le sénateur Fouché est encore dans ces cantons, vous pouvez lui écrire de s'entremêler de ces affaires avec la personne que vous envoyez. »

Joseph a près de lui Faipoult, son ancien ministre des Finances, un homme qui connaît tout le monde, a traversé toutes les carrières, ne s'est fixé dans aucune et, par là même, est utilisable pour toutes les besognes. Faipoult, en relations avec les Bonaparte depuis 96 qu'il était ministre à Gênes, où l'on frappait en médaille son effigie en pendant à celle du général en chef de l'Armée d'Italie, reçoit de Joseph ses instructions et part le 1er mars, avec un passeport sous le nom de Laporetti et des lettres très chaudes pour Élisa et pour Murat[1].

Le 12 mars, l'Empereur reçoit à la fois la lettre de Murat présumée du 1er, les dépêches d'Eugène du 2 et du 3. Il écrit à Eugène : « Je vous envoie copie d'une lettre fort extraordinaire que je reçois du roi de Naples. Lorsqu'on m'assassine, moi et la France, de pareils sentiments sont inconcevables. Je reçois également la lettre que vous m'écrivez avec le projet de traité que le roi vous a envoyé. Vous sentez que cette idée est une folie. Cependant, envoyez un agent auprès de ce traître extraordinaire et faites avec lui un traité en votre nom. Ne touchez au Piémont ni à Gênes et partagez le reste de l'Italie en deux royaumes. Que ce traité reste secret jusqu'à ce qu'on ait chassé

[1] Joseph n'avait point dit à l'Empereur que Faipoult serait « le quelqu'un des siens » qu'il expédierait. Il ne le lui écrit que le 16, ce qui explique le passage d'une lettre que l'Empereur, alors en pleine suspicion contre Joseph, écrit le 14 à Clarke : « Je ne puis que vous désapprouver d'avoir sans mon ordre donné une mission à Faipoult. Vous ne devez recevoir d'ordre que de moi et, en cas d'urgence, de la Régente qui a seule et exclusivement ma confiance. Toute autre marche est illégale et contraire à mes intentions. »

les Autrichiens du pays et que, vingt-quatre heures heures après sa signature, le roi se déclare et tombe sur les Autrichiens. Vous pouvez tout faire dans ce sens ; rien ne doit être épargné, dans la situation présente, pour ajouter à nos efforts les efforts des Napolitains. On fera ensuite ce qu'on voudra, car, après une pareille ingratitude et dans de telles circonstances, rien ne lie. »

Ainsi trois machines mises en jeu : Faipoult dont la mission est de famille et qui n'a reçu d'instructions que de Joseph ; Fouché qui devra se concerter avec Faipoult et qui doit annoncer sa mission et préparer sa réception ; enfin, Eugène qui, précédemment, agissait de son chef et sans dire son but, et qui désormais agira avec l'assentiment et même sur les ordres de l'Empereur. Peut-être même d'autres agents sont employés : ceux-ci sont les principaux : ils marchent, Faipoult et Fouché, sur la nouvelle donnée le 26 février par l'Empereur que le traité de Naples n'est pas ratifié par les Alliés, Eugène, sur les communications de Murat antérieures au 3 mars, motivées par le silence des Autrichiens à son égard.

Mais, le 3 mars, Bauffremont est arrivé à Modène où est Murat. Il a apporté une lettre, en date de Troyes, le 21 février, où l'empereur François, accusant réception de la ratification préliminaire envoyée le 3 février par Murat, l'accepte et s'engage à « faire expédier dans le plus bref délai le même traité dans les formes usuelles de la chancellerie. La détermination que

Votre Majesté a prise, ajoute-t-il, doit lui assurer tout mon appui et j'ai donné l'ordre à mon ministre de guider le prince Cariati dans toutes les démarches qui lui restent à faire pour déterminer l'accession des souverains mes alliés aux stipulations de ce traité ».

Cette promesse a déjà reçu un commencement d'exécution, puisque, le 15 février, les cours d'Autriche, de Russie et de Prusse, en signant, à Troyes, leur accession aux propositions faites par Castlereagh pour assurer au roi de Sicile un dédommagement du royaume de Naples, ont validé implicitement la garantie donnée à Murat. Cela, Bauffremont a dû l'apprendre et il doit le dire.

Murat passe de son désespoir de l'avant-veille à une joie délirante : « Ce n'est qu'à présent, dit-il à Mier, que je suis sûr de mon royaume, puisque sa possession m'est garantie par l'Autriche... Un autre que moi n'aurait sûrement pas fait autant que moi. Sans attendre d'être sûr de votre alliance, intimidé par la non ratification de mon premier traité, je me suis brouillé avec la France, j'ai chassé ses troupes et ses autorités d'une partie de l'Italie, j'ai appuyé les opérations de votre armée, pas avec la vigueur dont je suis capable, car je voulais ménager mes troupes. Aussi longtemps que vous ne m'avez pas garanti, et à mes enfants, le royaume de Naples, je n'avais espoir que dans ma petite armée. Maintenant que Naples m'est assuré, il m'est égal de perdre toute mon armée en combattant contre la France, car je suis toujours sûr de rentrer dans mon royaume comme roi et d'être

reconnu comme tel par toutes les puissances de l'Europe. »

Le lendemain 4, dans une longue et verbeuse lettre qu'il écrit à Metternich pour le remercier, le prier d'accélérer la conclusion des traités avec les autres puissances, lui exposer ses idées politiques, lui soumettre son plan de campagne, il dit : « Allié de l'Autriche, je me livre sans réserve à la confiance que doit inspirer la loyauté de ses princes et surtout du souverain qui règne aujourd'hui ; membre de la Coalition européenne, j'ai, plus qu'aucun autre souverain, un grand intérêt à l'accomplissement du système d'équilibre et de paix qui doit affermir tous les gouvernements et donner enfin la paix à l'Europe », et il se proclame, vis-à-vis de Napoléon, « l'irréconciliable ennemi de son système de domination universelle qui a coûté tant de trésors et tant de sang à la France, qui a versé sur l'Europe tant d'affreuses calamités. »

Le 5, il se débarrasse d'Eugène sous des prétextes vagues, sans toutefois rompre formellement et plutôt en lui donnant des défaites. On ne sait s'il dénonce l'espèce de trêve tacite sur laquelle l'Armée d'Italie doit encore mieux compter après les propositions qu'il a faites ; s'il la dénonce, c'est trop tard pour qu'on ait pris aucune disposition, quand, le 6, il fait attaquer Rubiera par des troupes austro-napolitaines décuples des françaises qui occupent la ville ; il l'emporte, mais il se heurte ensuite au général Severoli qui, avec 3000 hommes, fait tête à 10 000. Severoli, grièvement blessé, passe le commandement à Rambourg

qui se replie sur Reggio, s'y retranche, accepte ensuite la proposition que lui fait porter Murat d'évacuer la ville sans condition, et rejoint avec sa troupe le général Gratien : l'Armée d'Italie n'a pas été entamée.

Eugène, qui ignorait encore, le 7, les affaires de Rubiera et de Reggio, a, ce jour-là même, de Volta, écrit à Murat en lui proposant « une ligne que l'on ne pourrait pas passer sans se prévenir quatre à cinq jours à l'avance » ; le 8, instruit du guet-apens de la veille, il « rompt, jusqu'à de nouvelles circonstances, les communications qu'il avait continué d'avoir avec le roi de Naples. »

L'on serait donc en droit de penser que la triple machine que Napoléon a mise en mouvement va battre dans le vide. Le 12, Murat a repoussé la nouvelle transmise par Eugène d'un armistice signé en France entre les Impériaux et les Coalisés, et lui a répondu que, de toute façon, c'était à Bellegarde qu'il devait s'adresser. Sa trahison est cimentée par du sang français ; il semble qu'il n'ait plus à y revenir, mais, avec « ce traître extraordinaire », il faut s'attendre à tout.

Le 9 a débarqué, en rade de Livourne, le premier échelon du corps expéditionnaire formé par Bentinck en Sicile. Aussitôt, Murat a envoyé Filangieri pour complimenter le général anglais. Lechi a tout préparé pour recevoir ses troupes et a donné aux autorités napolitaines les ordres nécessaires. Le premier acte des Siciliens descendus à terre a été de répandre un ordre du jour par lequel le prince héréditaire, vicaire



général de Sicile, revendique hautement ses droits sur le royaume de Naples ; le 14, Bentinck fait publier une proclamation aux Italiens où il leur annonce que « la Grande-Bretagne leur tend la main pour les délivrer du joug de fer de Bonaparte ; que le Portugal, l'Espagne, la Sicile et la Hollande attestent les principes généreux et désintéressés qui guident cette puissance ». « L'Italie, s'écrie-t-il, veut-elle donc seule rester sous le joug? Les Italiens doivent-ils combattre contre des Italiens, en faveur d'un tyran et pour l'esclavage de leur patrie ? Italiens, soyez Italiens ! »

Cela n'est pas pour plaire davantage aux Autrichiens qu'à Murat. Mier sent que Bentinck apporte la guerre. « Toutes ses démarches, tous ses propos et ceux des aventuriers de toutes les nations qui l'accompagnent, ont prouvé clairement, écrit il à Metternich, sa ferme volonté de tout embrouiller et de perdre le roi de Naples. Avec lui, un millier de Napolitains au service de Ferdinand, brigands calabrais qui parlent de leur retour à Naples avec Ferdinand et du renvoi de Murat, cherchent querelle aux troupes napolitaines qui occupent Livourne, distribuent des proclamations, engagent les Toscans à prendre les armes contre les Napolitains, etc. »

Bentinck, dès le premier jour, a prouvé quelle courtoisie et quels égards les Bonaparte doivent attendre de lui. Élisa, qui est toujours à Lucques, lui a envoyé le marquis Jérôme Lucchesini pour lui demander qu'on la laissât tranquille dans sa principauté jusqu'à

la décision du grand débat qui s'agitait en France. « Dites à cette femme, a-t-il répondu, que, si elle ne se sauve pas, je la prends. » Elisa, qui n'a nul moyen de résister, pas même celui d'envoyer jusqu'à Reggio pour réclamer l'appui de Murat auquel elle a vendu le Grand-Duché, doit, dans la journée du 13, faire ses préparatifs de départ; elle adresse ses adieux à ses ministres et aux dignitaires de sa cour, et, le 14 à la première heure, malgré sa grossesse avancée, elle prend la route de Gênes qui seule reste libre; à Gênes, elle retrouve le prince Félix qu'elle débauche de son commandement, et, par Turin et Chambéry, elle rentre en France.

Tels ont été les débuts de Bentinck à Livourne. Il dédaigne à présent de s'entendre avec Lechi et Filangieri; il leur déclare qu'il ne veut pas se compromettre avec eux et qu'il veut conférer directement avec Murat : sur quoi, le 15, il arrive à Reggio. Il a, vis-à-vis d'Élisa, donné la mesure de sa courtoisie; ce sont ses façons à ce lord anglais. A Naples, n'est-il pas entré à cheval au palais royal, et, après avoir refusé de voir la reine régente, n'a-t-il pas exigé qu'on lui montrât de fond en comble les appartements royaux qu'il a parcourus bottes aux pieds et cravache en main ? A Reggio, il arrive chez Murat, le 16 au matin, avec « une énorme cocarde rouge à son chapeau », et c'est la cocarde silicienne; en lui parlant, à peine s'il lui donne du monseigneur; « il le traite en subalterne », alors que Murat « le comble de bontés, d'attentions, de

prévenances et se met en coquetterie pour lui plaire. » C'est Mier qui l'atteste.

Tout de suite, Bentinck aborde la question de la Toscane. L'Angleterre, si elle n'occupe pas le Grand-Duché, aura l'air d'être traitée sans considération et d'être obligée de demander l'aumône. Le roi répond qu'il a conquis la Toscane, allègue le droit de premier occupant et l'autorisation de l'Autriche. Bentinck nie le second point : d'ailleurs, peu lui importe ; il ne se mettra en opérations que lorsqu'il aura une base d'opérations et un territoire réel. Murat, alors, offre le commandement militaire et, pour le reste, il propose d'en référer à lord Castlereagh et aux Alliés. Refus : ce serait devenir le lieutenant de Murat et abaisser le prestige de l'Angleterre en laissant subsister l'administration civile des Napolitains. On examine pour la forme un plan d'opérations et on se sépare. En sortant, Bentinck déclare à Mier que, « s'il n'est pas mis en possession de la Toscane, il en chassera les Napolitains, révolutionnera le pays, se rembarquera avec ses troupes pour les débarquer dans le royaume de Naples et y proclamer le roi Ferdinand ». Le 19, dans un entretien qu'il a avec Gallo, il annonce que, si le roi se refuse à ce qu'il exige, il proclamera le grand-duc et formera un gouvernement provisoire : il fixe comme dernier délai le 21 au matin et, le 21, apprenant que Murat ne cédera pas, il part pour Vérone où il va soumettre le cas à Bellegarde. De ces entrevues avec Murat, dont on n'a le récit que de témoins médiocrement disposés pour celui-ci, une impression



se dégage d'insolence à ce degré poussée qu'on ne comprend pas que Murat, tout de même un soldat, n'ait pas sauté sur l'Anglais, ne l'ait pas souffleté, ne l'ait pas tué sur la place.

Il fait autre chose : il renoue les fils de son intrigue avec Eugène et avec la France. Dans l'attitude de Bentinck, parlant comme il fait au nom de l'Angleterre, il a vu sa condamnation et, lorsqu'il a voulu faire intervenir Mier, Mier s'est dérobé. C'est donc qu'il n'a guère à compter sur l'Autriche. Alors, dès le 18, il rentre en communication avec Eugène, lequel d'ailleurs est fort disposé à l'entendre : il prend pour prétexte des lettres de la reine ; il espère que « son cher neveu sera assez bon pour les faire parvenir à leur adresse » et, ce préambule franchi : « Je suis fâché, mon cher Eugène, que vous me teniez rancune et que vous ne m'envoyiez plus de journaux. Je vous avais aussi prié de me donner des nouvelles de l'Empereur et de la vice-reine. Vous me boudez, et certes vous n'en avez aucun motif. Personne ne vous est plus sincèrement attaché et ne désire plus que moi vous en donner des preuves. Adieu, mon cher neveu, croyez à toute mon amitié » et le « très affectionné ami » d'Eugène signe cette lettre : *Joachim Napoléon*.

Douze jours après le guet-apens de Rubiera !

Eugène l'attendait : il avait une note prête, en réponse à la note dictée à Brunetti ; il confirme à Murat le voyage de Faipoult, déjà annoncé par Fouché ; il va bien plus loin sans doute et échange



d'autres promesses : Murat écrit en effet le même jour, 18 : « Nous nous sommes entendus avec le vice-roi ; après avoir repris nos postes, je lui ai fait dire qu'il n'avait rien à craindre de moi. » Et ce n'est pas même cette trêve tacite qui doit faire l'objet de la mission du capitaine Cozza, des hussards de la garde royale de Sa Majesté le roi des Deux-Siciles : s'adressant au général Zucchi, devant lequel il a eu l'honneur à plusieurs reprises de se présenter en qualité de parlementaire de son roi, ce hussard lui écrit ce même jour 18 mars : « Des communications dont je suis chargé pour vous, mon général, dépend le bonheur, le salut des deux armées et de nos souverains. »

Du quel des deux vient donc l'initiative ? Peut-être, comme Eugène et Bellegarde au Mincio, chacun d'eux surprend-il l'autre par sa marche en avant. Ce qui est sûr, c'est que, le 19, Eugène répond en accusant réception des paquets de la reine Caroline : « Je reçois à l'instant une lettre de l'Empereur du 12. J'ai enfin obtenu l'autorisation de m'arranger avec Votre Majesté. Je la prie de vouloir bien désigner quelqu'un de confiance à cet effet. Tout sera très promptement terminé. Je la prie de suspendre toute opération jusqu'à ce moment. Je lui demande le plus grand secret. »

Eugène a, tout aussitôt, et, sous la même date, dressé des pleins pouvoirs, au nom du général baron Zucchi, pour « faire, conclure et signer, en son nom, pour Sa Majesté l'Empereur et Roi, avec le maréchal de camp Carascosa, au nom de Sa Majesté le roi des Deux-Siciles, un traité secret dont les dispositions seront

conformes aux instructions reçues de lui par le général Zucchi ». Ces instructions sont, pour les grandes lignes, conformes à la lettre écrite par l'Empereur le 12 : partage de l'Italie en deux royaumes, Gênes et le Piémont exceptés ; réserve au sujet de la forme à donner à la souveraineté temporelle du Pape ; attribution au roi de Naples, s'il s'en contente, de la Toscane et des trois départements du Metauro, du Rubicon et du Musone ; concession plus ample de territoire moyennant que le traité reste secret jusqu'à l'expulsion des Autrichiens et que, vingt-quatre heures après la signature, Murat se déclare et tombe sur les Autrichiens.

Le 22, après certains incidents, les deux généraux Zucchi et Carascosa se rencontrent à San-Giacomo du Pô, près de Guastalla. Mais au lieu d'accepter le partage de l'Italie en deux royaumes, séparés par les Apennins et par une ligne conventionnelle dans la Romagne, tel que le propose Zucchi, Carascosa revendique, pour l'Italie méridionale, les limites du Pô et du Taro : il exige le renvoi de l'armée française, et ne consent à attribuer à l'Italie septentrionale Gênes et le Piémont que si l'on s'engage à faire sauter les routes des Alpes.

Est-ce sur les nouvelles reçues de France que Murat élève ainsi ses prétentions dans le but d'amener Eugène à une rupture et de recouvrer lui-même sa liberté vis-à-vis des Alliés ? Les échecs subis sous Laon par l'Empereur, le 9 et le 10, doivent en effet être connus au camp napolitain et ont dû modifier les dispositions de Murat.

Eugène qui paraît exaspéré par ces exigences, au point que, « s'il avait dix à douze mille hommes de plus, il ne craindrait pas d'attaquer à la fois les Autrichiens et les Napolitains », pour « faire payer cher une pareille conduite à ceux qui la tiennent », rend compte le 23 à l'Empereur, et, pour suspendre la négociation, il prend prétexte, vis-à-vis de Murat, que Carascosa a réclamé de Zucchi des pleins pouvoirs délivrés par Napoléon lui-même. Le même jour, se méfiant de l'avenir, il approuve que la vice-reine, au lieu de rester à Monza, vienne à Mantoue pour y faire ses couches : elle y arrive avec ses enfants le 28. D'innombrables caisses l'y avaient précédée : des recommandations de l'Empereur, celle-ci au moins avait, semble-t-il, été observée, mais ce n'était point sur la France que les caisses avaient été dirigées.

Entre Murat et Eugène, tout n'est point rompu pourtant après l'entrevue de San-Giacomo. Le 25, avant de quitter Modène et Reggio, Murat a un long entretien avec Brunetti envoyé par le vice-roi ; le 26, Livron, envoyé par Murat à Mantoue, y confère pendant deux heures avec Eugène ; le 28, passe un autre émissaire qui est vraisemblablement Faipoult ; mais, sur la mission de celui-ci, comme sur l'action de Fouché, l'on est mal renseigné.

Fouché a quitté Lucques le 1er mars, il a passé le 2 à Florence, d'où il est allé prendre à Bologne la route directe sur France : cette route l'a conduit à Modène où il a vu Murat. De là, a-t-il, comme cer-

tains le prétendent, poussé jusqu'à Volta pour conférer avec Eugène, cela n'est point impossible, mais, sûrement, il a reçu sur sa route la nouvelle de la prochaine arrivée de Faipoult et de la mission dont il était chargé. Sur quoi, le 7, il a écrit à Murat pour l'avertir, puis il a continué son voyage, car on le trouve sûrement à Turin le 9. Murat a reçu le 13 seulement (au moins le dit-il) la lettre de Fouché en date du 7 ; mais, à ce moment, il était dans l'enivrement de son alliance autrichienne et il comptait encore s'entendre avec Bentinck ; ç'a été le 18 seulement, après la conférence de Reggio, et en même temps qu'il renouait son intrigue du côté d'Eugène, qu'il en a accusé réception : « Quel bonheur elle m'a fait éprouver ! s'est-il écrié. Vous le concevrez, vous qui vîtes mon âme si brisée de douleur. L'espérance renaît dans mon cœur. Puissé-je bientôt paraître ce que je suis, ce que je serai toujours. J'attends avec la dernière impatience la personne que vous m'avez annoncée. Je vous envoie des passeports pour elle. Je tiendrai un officier aux avant-postes : qu'elle n'ait aucune inquiétude. »

Il ajoute : « Toutes les puissances ont fait des proclamations [contraires] à l'indépendance de l'Italie ; toutes ont insulté aux braves Italiens, puisque toutes veulent rétablir les anciennes dynasties. Moi seul n'ai encore rien dit. Sans doute, je voudrais réellement cette union et cette indépendance. Moi seul je puis être entendu des Italiens. Je voudrais donc une proclamation à l'indépendance de cette Italie que



l'Empereur lui-même doit vouloir sauver. Cette proclamation me servirait de prétexte pour rompre avec les Autrichiens. Je voudrais donc une phrase qui dît positivement que mon armée s'unira sincèrement à celle des puissances qui voudra l'indépendance de l'Italie et la sauvera du retour des anciennes dynasties. Mon armée fera des prodiges : elle demande à grands cris à sauver l'Italie... Il est impossible que l'Empereur ne rende pas justice à mon cœur et à ma conduite. »

Fouché, qui est à Turin le 9, ne voit vraisemblablement pas Faipoult qui paraît ne passer à Gênes que le 11. Pourtant, dès le 16, Joseph transmet à l'Empereur une première dépêche de Faipoult « qui est, dit-il alors seulement, la personne que j'ai choisie pour porter au roi de Naples la lettre que Votre Majesté m'a mandé de lui écrire ». Faipoult n'était point arrivé à Reggio le 18, comme en témoigne la lettre de Murat à Fouché. Il a pu y tomber vers le 20 : On dit qu'il eut avec le roi plusieurs entrevues et que « tout faisait espérer le succès des négociations qu'il avait tentées près de ce prince ». C'est lui vraisemblablement qui passe le 28 à Mantoue; en tout cas, il est de retour à Orléans le 10 avril et rend compte : « L'armée est belle, écrit Joseph à l'Empereur sur son rapport; le vice-roi est tranquille à Mantoue. Le roi de Naples fait des vœux pour vous, si vous en faites pour la paix générale et pour l'indépendance de l'Italie. »

Qu'importe à présent!

Comme Fouché, Faipoult, pour d'autres causes,



disparaît devant Eugène : Fouché se dérobant tant il a hâte de rentrer en France et d'y jouer un rôle ; Faipoult s'attardant sur les routes, mettant treize jours pour gagner Gênes, son ancienne résidence, vingt-deux au moins pour gagner Reggio. Entre les deux principaux intéressés seulement, l'entente eût été possible pour ce lambeau de l'empire d'Alexandre — à la condition pourtant que, en France, Napoléon continuât à résister avec succès, et remportât assez de victoires pour que les Alliés traitassent avec lui sur les bases de Francfort.

Mais, tout à fait au début d'avril, la situation a totalement changé pour Murat.

D'abord, il a appris que les négociations de Châtillon ont été rompues le 19 mars : c'est la guerre à outrance entre la France envahie de tous côtés et l'Europe. Les chances de l'Empereur sont nulles : celles de ses ennemis sont immenses.

Ensuite, ainsi que l'Empereur en avait menacé, le Pape arrive. Vainement Murat a essayé de gagner du temps, de le retenir soit sur le Taro, soit à Parme ; car, par le retour de Pie VII à Rome, tout s'écroule du plan d'annexion des départements romains. Le 25 mars, le Pape a été remis aux avant-postes autrichiens ; le 1er avril il est à Bologne où il reçoit et rend la visite de Murat ; puis il rentre dans *ses États*.

En même temps que Rome, la Toscane échappe : Bentinck est allé trouver à Vérone le maréchal de Belle-



garde auquel, le 25 mars, il a adressé contre Murat un réquisitoire en dix points terminé par une sorte d'ultimatum, mettant le maréchal en demeure, s'il n'enlevait pas la Toscane aux Napolitains pour la donner aux Anglais, de choisir entre la coopération anglaise ou napolitaine. Bellegarde a répondu que les puissances alliées ayant décidé que la Toscane reviendrait à son ancien souverain, actuellement grand-duc de Wurtzbourg, il ne s'agissait, pour les Napolitains comme pour les Anglais, que d'une occupation telle qu'elle serait nécessaire à leurs opérations militaires ; que les uns avaient besoin d'une base et d'un port, les autres d'une communication directe avec le royaume de Naples ; donc, que le moyen de tout concilier était de proclamer et d'installer le grand-duc et d'attribuer aux Napolitains et aux Anglais des territoires nettement séparés par une ligne de démarcation. Bentinck, se prévalant de cette réponse, bien qu'elle ne le satisfît pas, a chargé le 27 le major-général sir Robert Wilson de réclamer de Murat, pour les troupes britanniques, la plus grande partie du territoire toscan. Arrivé le 28 à Bologne et reçu le 29 par le roi, Wilson a eu le 30 une première conférence avec Gallo. D'abord, on a discuté honnêtement sur la cession aux Anglais de parties de la Toscane et en particulier du port de Livourne ; puis, à un moment, Wilson a changé de sujet, élevé la voix, abordé les négociations mystérieuses de Murat avec Eugène, les missions de Carascosa et de Livron au quartier général du vice-roi. Gallo a excusé comme il a pu son souverain et levé la



séance. Le lendemain, Gallo annonce que le roi consent à céder à Bentinck Viareggio, Pise et Lucques; mais Wilson s'est renseigné, il a interrogé Livron qui a reconnu s'être rendu à Mantoue près du vice-roi. Livron a ajouté, il est vrai, que, depuis lors, les correspondances ont entièrement cessé et que, pour agir résolument, le roi n'attend plus que la ratification de son traité par l'Angleterre.

C'est là ce qu'atteste Murat le 1er avril lorsqu'il reçoit Wilson : il est prêt à évacuer de suite la Toscane pourvu que Bentinck signe avec lui un traité de paix. Aux reproches qu'il essuie sur ses communications avec les Français, il répond en reconnaissant qu'on lui a fait des ouvertures au sujet de l'indépendance de l'Italie; mais il vient d'envoyer Livron à Bellegarde pour lui communiquer toutes les pièces dans toute leur étendue. Un incident, à ce moment, manque de tout rompre. Avant l'audience, Wilson a remis à Gallo une note de Bentinck, et Gallo présente cette note au roi : or, dans cette note, Bentinck, après avoir exposé les intentions de son gouvernement, s'est mis personnellement en scène et, en son propre nom, il a contesté résolument la loyauté et la sincérité du gouvernement napolitain. Murat lit ce papier que Gallo lui présente et, arrivé à la phrase où sa duplicité est constatée, il s'arrête, relit, tend le papier à Gallo et, d'un signe, congédie Wilson.

Le geste est royal, mais la suite moins; l'effet est produit : si, le 2 avril, Gallo remet à Wilson une contre-note où il appelle de Bentinck au Gouvernement



anglais, si, le 3, il riposte par un mémoire adressé au ministre d'Autriche, ce n'est là que de la poussière : Murat a senti la nécessité d'en finir.

Son armée est en train de lui échapper pour courir il ne sait quelles aventures : ses généraux se sont concertés et, le 31 mars, par une lettre signée de deux d'entre eux, ils ont exigé et obtenu de donner au roi leur avis sur les opérations militaires et sur les affaires relatives à la guerre.

Le cabinet autrichien a pris l'éveil et commence à trouver sa conduite étonnamment suspecte. Metternich a écrit, de Chaumont, le 8 mars au comte Mier : « Si le roi ne nous sert pas, il nous forcera à épouser de fait les intérêts de la Sicile. » Mier sait qu'il peut compter sur la reine. Caroline en effet vient de se distinguer le 12 février, en ordonnant « la prise de possession définitive de Bénévent et de Ponte-Corvo, la saisie de tous les bâtiments français de guerre ou de commerce qui sont dans les ports du royaume ou qui pourront y aborder, le renvoi à Corfou ou en France de tous les officiers ou agents du Gouvernement français en mission à Otrante ou dans aucune autre des places, la rupture de toute communication entre le royaume de Naples et l'Empire français, et l'apposition des scellés sur toutes les caisses appartenant au même gouvernement ». Résolument, elle est entrée dans l'alliance et elle s'y tient.

Avertie par Mier de la tournure que prenaient les affaires, elle a pensé venir rejoindre le roi à Bologne

et, détournée du voyage par l'état de sa santé et les craintes que lui inspire l'opinion à Naples, elle a dépêché au roi le comte de Mosbourg et le duc de San Teodoro Caracciolo, grand maître des cérémonies, « avec des lettres et des déclarations si fermes et si énergiques, le menaçant de le quitter, de séparer entièrement son sort du sien et de faire prendre au gouvernement napolitain le parti que lui prescriraient ses véritables intérêts, si jamais il osait se déshonorer en manquant à ses engagements avec l'Autriche (ce qui attirerait sur son royaume des malheurs inévitables), qu'elles produisirent, écrit Mier à Metternich, tout l'effet qu'on pouvait espérer. Le roi reconnut ses torts, en fut honteux, coupa court à toutes les communications avec le vice-roi et se prononça fermement à ne plus vouloir en entendre parler ».

Enfin, le 29, est arrivé à Bologne, en même temps que Wilson, le lieutenant-général russe de Balacheff, porteur d'une lettre autographe de l'empereur Alexandre, datée de Chaumont le 25 février, par laquelle l'empereur, avec beaucoup de compliments, annonce son intention d'accéder au traité du 11 janvier et la remise au général Balacheff « des pleins pouvoirs nécessaires pour négocier et signer pour lui un traité basé sur les principes adoptés ».

Ne faut-il pas ajouter que, vraisemblablement plus tôt que qui que ce soit, Murat connaît les événements qui se sont produits les 29 et 30 mars à Paris? Comment ne les connaîtrait il pas? Lui qui a multiplié,

durant toute la durée de l'Empire, les agents et les correspondants, n'aurait-il plus personne qui le renseigne? Fouché, de Lyon, où il est arrivé à la mi-mars, ne lui aurait-il rien fait dire? Aucune dépêche télégraphique ne serait-elle parvenue à Turin? Borghèse serait-il brouillé avec son cher beau-frère au point de ne lui faire passer aucun avis?

Murat s'est décidé, le 6, à avoir à Revere une entrevue avec Bellegarde pour discuter et arrêter le plan des opérations : c'est le 7 qu'elle doit avoir lieu. En huit jours, un simple courrier fait du chemin : mais, autour de Murat, on ignore sûrement la nouvelle et l'on considère que, en le décidant à voir Bellegarde, on a remporté une grande victoire : « Depuis plus d'un mois, écrit le 6 Mier à Metternich, je travaillais à le décider à remettre le commandement de ses troupes au maréchal de Bellegarde et, pour sa personne, à retourner à Naples. C'était le seul moyen de faire cesser toutes les méfiances, toutes les cabales, de nous assurer de lui et de donner un ensemble aux opérations des deux armées. J'avais fait prier la reine de me seconder à cet égard. Elle a entièrement approuvé mon projet et l'a fait agréer au roi qui est décidé de remettre le commandement de ses troupes au maréchal de Bellegarde dès que le vice-roi sera forcé dans sa position sur le Mincio. Le roi une fois à Naples, sous la surveillance de la reine, nous pouvons être tranquilles sur sa conduite. »

Le 7 en effet, a lieu à Revere l'entrevue annoncée : Murat est encadré par les généraux russes Balacheff



et Thuil[1] et par le ministre autrichien Mier. « Il se déclare prêt à faire tout ce qui dépendra de lui », parle longuement des opérations et, Bellegarde lui ayant remis un plan, « il promet de l'exécuter sérieusement et entièrement et il part pour prendre les mesures relatives à son exécution ». On est à ce point émerveillé par sa faconde qu'on lui accorde que Bentinck ne restera pas en Toscane et qu'il sera dirigé sur Gênes.

Si, au moment où il se donne ainsi l'air de céder, où, tout compromis qu'il est, il trouve le moyen de se faire adresser des remerciements et de se faire garantir au moins son royaume en échange d'une coopération qu'il sait illusoire, Murat sait ce qui s'est passé à Paris, il faut avouer que cette suprême fourberie doit, par sa réussite, le fournir d'une confiance singulière en son génie et d'un grand mépris pour l'ineptie des hommes. De fait, il aura joué tout le monde, Napoléon et François, Eugène et Bellegarde, Mier et Bentinck, et il se sera tiré d'affaire avec un bonheur insolent, grâce à une certaine habileté et à des moyens qui, pour enfantins qu'ils sont, réussissent presque toujours, tant les hommes sont disposés à prendre pour comptant la déclaration d'amour d'une femme — et même d'un homme.

*
* *

[1] Ce Thuil serait curieux à examiner. Voy. *Napoléon et sa famille*, VII, 396.

Ce qui arrive à Murat n'importe plus à Napoléon. Depuis le 18 février, l'Italie ne compte plus dans ses calculs militaires ; par deux fois, il pouvait être sauvé par elle ; par deux fois, les soldats qu'il y a établis ses lieutenants ont méconnu ses ordres et trahi sa cause. Si, en décembre, Murat avait amené ses 30 000 hommes à Eugène, sa garde française, ses généraux et ses officiers français ; si alors, l'armée combinée, prenant l'offensive, avait bousculé Bellegarde, elle n'eût plus trouvé un régiment autrichien sur la route de Vienne et, recommençant les étapes glorieuses de la campagne de 1809, elle eût accompli la plus étonnante des diversions, contraint Schwarzenberg à revenir en hâte sur le Danube et sauvé à la fois la France et l'Italie ; si, s'élevant par Trente et Insprück, elle avait coupé les lignes de communications des Alliés, elle eût, sans autant risquer peut-être, donné à l'Empereur des avantages égaux.

Si même, Murat étant hors de jeu par sa défection, Eugène, dès qu'il avait reçu la dépêche du 17 janvier, s'était mis franchement en retraite et, sans même qu'il eût rempli le plan tracé par l'Empereur le 20 novembre, qu'il fût seulement arrivé à Lyon, qu'il eût écrasé les corps autrichiens, et, ramassant l'armée d'Augereau, qu'il se fût élevé en Bourgogne avec tous les patriotes à sa suite, quel coup pour les Coalisés ! Moins par les renforts qu'il eût amenés que par l'effet moral de son entrée en lice, la face des choses était changée. Mais Eugène pensait à Milan, Murat à Naples et à Rome, Élisa à Lucques : Nul, durant qu'il imaginait

de subtiles trahisons pour assurer son règne et conserver ses États, ne se disait que, durant ces heures mesurées par le destin, la France agonisait et que l'Empereur allait périr. Nul ne sentait que, la France tombée et l'Empereur déchu, c'était fini de leurs royaumes et de leurs principautés, qu'avec le chêne dont ils précipitaient la chute, ils périraient, eux, les parasites, et que leur rentrée dans le néant apaiserait seule la conscience universelle.

XXXI

LA CATASTROPHE DE L'EMPIRE

(10 Janvier — 8 Avril 1814.)

JOSEPH. — Il reprend ses prérogatives et ses privilèges. — Est salué par les Grands Corps de l'État. — Fonctions qui lui sont attribuées. — Nécessité à laquelle cède l'Empereur. — Absence d'hommes. — Napoléon n'a pas à choisir. — LOUIS. — Entrevue avec Napoléon. — État mental. — Ses poésies. — Il s'occupe de publier une nouvelle édition de *Marie*. — JÉRÔME. — Son séjour à Compiègne. — Inquiétudes de l'Empereur à son sujet. — Il vient sans autorisation s'installer a Stains. — L'Empereur refuse de le recevoir avant son départ. — Joseph est donc seul. — Incertitudes de l'Empereur avant de lui abandonner quelque part du pouvoir. — Instructions. — Décret du 28 janvier. — Contradictions. — Maison militaire. — Que peut faire Joseph ? — Impuissance à laquelle il est réduit par Napoléon même. — Activité durant la premiere crise. — Lutte avec les Ministres. — Exemples d'anarchie. — L'Empereur veut tout faire. — Joseph est de bon conseil. — La Châsse de sainte Geneviève. — La Commission de Gouvernement. — Le départ de l'Impératrice. — La lettre de Napoléon du 8 février. — Prévoyance de Joseph. — Il prêche la paix. — Éloge qu'on peut faire de lui. — LOUIS, proposé à l'Empereur comme président de la Commission de Gouvernement. — Ses lettres. — Ses discours. — JÉRÔME. Il rentre à Paris. — Demande à être employé. — Conditions qu'y met l'Empereur. — Refus par Jérôme. — Il renouvelle les querelles anciennes. — S'arrange pour ne rien faire.



Les conditions de la paix telles que les alliés les proposent. — Dangers intérieurs. — Prétendants au trône et leurs partisans. Talleyrand mène toute l'intrigue et tient tous les fils. — Talleyrand et Joseph. — Jusqu'où vont leurs confidences. — Entre Napoléon et Joseph, discussion au sujet de la paix. — Les limites de 92 ou les limites naturelles ? — La paix à tout prix. — Satisfactions qu'essaie de donner Napoléon à Joseph. — Mission Franzemberg et Mission Faipoult. — Le Grand Conseil du 4 mars. — Il réclame la paix. — Joseph insiste. — Essai de conspiration contre l'Empereur. — La paix ou l'abdication. — Réponses de l'Empereur. — Il retire sa confiance à Joseph. — Pourtant, le 16 mars, c'est à lui qu'il confie le sort de l'Empire.

De quels moyens dispose Joseph ? — Ils sont nuls. — Pourquoi ? — Ordres formels au sujet du départ de l'Impératrice et du Roi de Rome. — Joseph, sur ce point, irréprochable. — Mais, ordre aussi formel de faire partir tous les personnages du Gouvernement. — Talleyrand en particulier. — Comment Joseph l'exécute. — A-t-il lié partie avec eux ? — Est-ce ineptie ou affolement ? — Il fait partir la Famille. — Madame et Louis. — Départ d'Hortense. — Elle se sépare de la Famille et va retrouver sa mère. — Départ de Julie.

L'attaque de Paris. — Joseph reste contre les ordres de l'Empereur. — Proclamation aux Parisiens. — Ce qu'il fait durant la bataille. — Jérôme vient le retrouver. — Ordre de capituler. — Arrivée d'un aide de camp de l'Empereur. — On pourrait lutter. — Fuite de Joseph. — Les deux millions. — Arrivée à Rambouillet. — Joseph n'envoie pas de nouvelles à Marie-Louise. — Il ne va pas à Fontainebleau. — Il reste à Chartres. — Y reçoit-il des lettres de l'Empereur et quelles ?

La Révolution de Paris. — Comment et par qui elle est faite. Lutte entre les *Blancs* et Talleyrand. — La Restauration par ordre des étrangers vainqueurs. — Le Gouvernement provisoire. — Lettre écrite de Vendôme par Joseph à l'Empereur.

Marie-Louise à Blois. — Lettre de Napoléon à Joseph sur la Famille. — Réponse. — Joseph part pour Orléans. — Il ne pousse pas jusqu'à Fontainebleau. — L'abdication. — La nouvelle apportée à Blois. — Conditions stipulées pour la



Famille. — Conseil de famille. — Nul ne vient à Fontainebleau. — Tentative de Joseph et de Jérôme pour enlever Marie-Louise et le Roi de Rome. — Essai d'explication. — Le départ pour Orléans. — Le viatique. — Lettre de Jérôme à Élisa. — Lettre de Joseph à Napoléon.

Fontainebleau. — Le traité. — La solitude. — L'agonie.

Le 10 janvier, l'Empereur a vu Joseph ; il a causé avec lui ; il a réglé, tant bien que mal, une situation qui, sans cette intervention décisive, eût jeté dans ce drame des derniers jours des scènes d'un comique inattendu, eût introduit dans les dialogues épiques des répliques d'une fantaisie déconcertante, et, sous les murs de la capitale qu'allaient investir ces souverains plus nombreux qu'en une Iliade, eût amené des rencontres telles que de Sancho Pança et même de Don Quichotte — le comte de Téba ne sera-t-il pas blessé, dit-on, en défendant les Buttes Chaumont ? — avec M. le baron Thunder-ten-Tronckh.

Que l'Empereur, en arrêtant ce débordement, dans les jardins du Luxembourg, d'un Mançanarès qui n'était pas même authentique, en consignant à la porte d'un de ses palais impériaux cette mascarade espagnole, ait prétendu rendre un air de sérieux et une apparence de dignité à son frère aîné ; que, pour une infinité d'excellentes raisons, il ait souhaité, de la part de Joseph, une renonciation qui, marquant, de sa part à lui, l'abandon de toute prétention sur l'Espagne, aplanît les négociations avec le prince des Asturies et facilitât la paix avec l'Europe, rien de plus opportun, de plus sensé et de plus logique.

Mais, du même coup, Joseph a repris le rang, les prérogatives et les privilèges de premier prince du sang et de grand électeur. Le 16 janvier, le Sénat, le Conseil d'État, les Cours de Justice, les hauts fonctionnaires sont venus le saluer comme tel et lui ont été présentés par les officiers de sa maison, M. de Jaucourt, premier chambellan, s'empressant à son service.

Dès lors, est-il possible de le laisser dans la coulisse, sans charge et sans emploi ? Peut-on penser que, s'il reste à Paris sans être admis dans le gouvernement, il ne se laissera pas entraîner ou impliquer dans quelque intrigue, même dans quelque conspiration ? D'autre part, s'il est dans le gouvernement, n'y sera-t-il pas plus dangereux encore ? L'Empereur l'a constamment redouté puisque, pour cette unique raison, il l'a maintenu, coûte que coûte, en Espagne. Il a appris — au moins par ses lettres doit-on le croire — ce que vaut Joseph ; il connaît l'histoire de ce règne : ces cinq années désastreuses, cette succession ininterrompue de sottises militaires et d'inepties politiques que couvre d'une redondante apologie une suffisance que rien ne démonte. Pourtant, s'il veut occuper Joseph et l'empêcher de nuire, il lui doit la première place : c'est une conséquence inéluctable des Constitutions impériales, de la loi d'hérédité telle qu'il l'a faite lui-même, de l'esprit de famille qui l'a inspiré.

Lui livrer une part majeure du pouvoir serait pourtant incompréhensible si Napoléon avait *réalisé* le



caractère de son frère ; s'il avait, autrement que par boutades, sous la pression des faits, par une sorte de contrainte de la vérité, émis des opinions, et que ces opinions, si équitables et si pénétrantes, fussent des jugements définitivement acquis. Mais, là comme toujours, en cet extrême péril comme aux jours les plus sereins de son règne fortuné, il retourne avec une sorte de maladive passion à ses illusions. Il a constaté en juillet ce que valait son frère ; dès novembre, il l'a presque oublié ; en décembre, il n'en a plus qu'un souvenir vague, confus et qui s'efface. En janvier, on peut croire que tout a disparu de sa mémoire et que, en mettant Joseph au premier rang de ses collaborateurs, ce n'est point à la nécessité qu'il cède, mais à la confiance qu'il a prise dans les talents de son aîné, comme administrateur, politique et même militaire.

Pourquoi pas les deux en même temps ? Napoléon n'a personne qu'il puisse employer dans une place où il sent, cette fois, la nécessité d'avoir un représentant, la Régente ne pouvant vraiment, quelque opinion qu'il ait pris d'elle, passer des revues, organiser des troupes et donner ou même transmettre des ordres militaires. Des grands dignitaires, Cambacérès est tout à fait déprimé ; Lebrun, revenu de son gouvernement, se dit malade et s'abstient de paraître ; Talleyrand, qui au contraire se prodigue, en sorte qu'on ne voie que lui — tel le criminel qui se crée des alibis — n'est rien moins que sûr ; des ministres, certains sont dévoués et honnêtes, comme Gaudin,

Mollien, Montalivet, Bigot, Collin, Lacuée ; d'autres se ralentissent dans leur zèle et paraissent étrangement mous ; d'autres enfin se préparent à trahir, si ce n'est déjà fait. D'ailleurs, dans une crise, ce n'est pas un ministre, pas même un grand dignitaire qui peut représenter l'Empereur. Moins encore un maréchal, dont l'ambition peut toujours inquiéter. Il faut donc revenir aux frères, comme en 1805 ; mais, des frères, un seul, et c'est l'aîné, c'est le premier prince du sang, a consenti — bon gré mal gré — à abdiquer ses prétentions royales, à reprendre son rang dans la Famille, à se ranger auprès du trône pour lutter contre l'invasion.

⁂

Napoléon n'a pas à choisir : Louis à la vérité s'est résigné à admettre un tempérament : Comme le Nassau a pris sa place, au mépris des sentiments des Hollandais dont il ne doute pas, il consent, pour le moment, à rester en France sans faire valoir ses droits, mais il n'entend y « recevoir ni rang, ni apanage, ni titres, lesquels eussent été en opposition avec sa déclaration de Lausanne, lesquels l'eussent empêché de s'éloigner de la France dans le cas où la victoire eût rendu la Hollande à celle-ci et qui, dans ce cas, eussent été un assentiment tacite à la Réunion. » Il ne trouve pas que les qualifications de roi ou de majesté soient des titres, car il les reçoit fort bien ; de même, s'habille-t-il en grenadier hollandais,

en grenadier de sa garde, dont il survit seul, et porte-t-il ses ordres, ceux qu'il créa et dont il reste seul décoré, mais il ne les sort guère. Il vit chez sa mère, voit assez peu ses frères, souvent ses enfants, jamais sa femme, n'a paru que deux fois aux Tuileries, le 10 janvier, où il a été reçu par l'Empereur « par la médiation de l'Impératrice » — l'entrevue a été froide — et le 23, veille du départ de l'Empereur pour l'armée. D'ailleurs, « il est dans un état de santé déplorable et presque perclus de tous ses membres ». Il a « essayé vainement de se tenir à cheval et il ne peut même pas rester debout quelque temps de suite ».

Dans cet état, il est devenu extrêmement dévot et il emploie beaucoup de temps à ses oraisons ; même il chante en vers *la Perte des illusions* en mettant toutes ses souffrances physiques et morales aux pieds du Créateur. Il fait bien du reste de se tourner vers Dieu, car il n'a guère éprouvé de joie à retrouver sa famille :

> Des nœuds du sang l'étroite chaîne
> Est une habitude qu'entraîne
> Et qu'affaiblit l'âge glacé...

Et ses sentiments pour l'Empereur sont tels qu'à Gratz :

> Équité, devoir, conscience
> Ne sont dans l'esprit des puissants
> Pour dompter la faible innocence
> Que les utiles instruments...

Il n'a pour consolation que la littérature et, en atten-



dant que la deuxième classe de l'Institut décide s'il sera loisible de faire des vers sans rime — ce qui le délivrera lui-même d'une grande inquiétude — il a jugé le moment opportun pour réimprimer son chef-d'œuvre, *Marie ou les Peines de l'Amour;* seulement, vu les corrections à y faire pour le porter au degré de perfection, il a appelé un collaborateur — et quel!

Robineau dit Beaunoir, père des *Pointus*, fournisseur ordinaire de Nicolet, auteur de plus de deux cents parades, personnage follet qui passa à la Bibliothèque royale, dirigea le Théâtre de Bordeaux, émigra, joua en Belgique un bout de rôle politique, fut presque une puissance en Russie où, trois années durant, il présida aux trois théâtres de la Cour, prit en Prusse des airs de lecteur de la reine, rentra en France en 1801, fit divers à-propos pour les fêtes impériales, et, pour ne pas déchoir, car il avait le sens de ce qu'il devait à Nicolet, s'improvisa correspondant littéraire de divers princes, et eut, entre autres clients, le roi de Westphalie et le roi de Hollande. Mais, depuis le baron de Grimm, le métier a bien perdu de ses agréments; il ne mène plus l'écrivain aux postes diplomatiques et aux pensions moscovites; il ne lui assure même plus la modeste aisance dont se contentait un Helvète tel que Meister. — Il n'est tel que d'être étranger pour parler congrûment de la littérature française. — Robineau, dit Beaunoir, n'a point été payé, par le comte de Saint-Leu, de neuf mois de correspondances adressées à Gratz en Styrie, ce qui, à cinq napoléons par mois, fait exactement 900 francs. « A la place de



cette petite somme qui dans ce moment paraît le gêner, il accorde très volontiers à Robineau, dit Beaunoir — et même M. de Beaunoir — la permission d'être l'éditeur de son roman de *Marie ou Beauté et Bonté*, à condition qu'il y fera des changements qu'il croira nécessaires et qu'on ne soulèvera qu'en partie le voile dont il veut être entouré. » Beaunoir, à son tour, prétend traiter avec un libraire, mais comment sera-t-il payé? « Le prince ne veut pas que son écriture paraisse ; il faudra donc que l'on copie en entier son manuscrit sous ses yeux et qu'on y fasse ensuite les changements. Ce sera un ouvrage de deux mois en y donnant tout son temps. » La lettre étant datée du 28 janvier, voilà du travail pour Louis jusqu'au 30 mars : le 30 mars !

Et c'est en vérité à cela qu'il s'occupe : mais *Marie* n'est pas au bout de ses aventures ; elle changera encore de sous-titre : Elle a connu *les Peines de l'Amour*; elle porte à présent *Beauté ou Bonté*, elle s'appellera *ou les Hollandaises*, dans la deuxième édition, revue et corrigée, qui ne paraîtra qu'après la paix, car Louis compte que les événements nuiraient à son succès.

Comme Napoléon n'écrit point des romans, mais qu'il fait de l'histoire, il devra se passer de la collaboration du comte de Saint-Leu.

* * *

Pour Jérôme les choses vont encore moins simple-

ment que pour Louis : Jérôme n'a point abdiqué son trône de Westphalie ; sa royauté l'accompagne et, à Compiègne, il reste roi pour ses maîtresses, ses ministres, ses aides de camp, ses pages et ses cuisiniers, tout comme il l'était à Cassel — si bien qu'à cette cour, durant que la France agonise, ce sont des partis qui se forment, des cabales qui se montent, des appétits qui s'aiguisent et chacun s'ingénie à attirer sur soi les bonnes grâces de ce maître dont la bourse se vide, dont le crédit est suspendu, dont la ruine est toute proche, et qui, cependant, comme s'il disposait d'un inépuisable trésor, répand à pleines mains les napoléons — la frappe des jérômes étant suspendue.

L'administration impériale fait tout ce qu'elle peut pour contenter les exigences de ce roi qui n'est jamais satisfait et pour lui rendre tolérable ce séjour dans un palais où il ne veut voir qu'une prison. Les gens de service réclament-ils, dans cette maison impériale si bien fournie, meublée, pourvue, des objets nouveaux ? le Garde-Meuble, sans broncher, en achète pour 3 200 francs. Un valet de pied du roi, de complicité avec l'emballeur de la reine, augmente-t-il ses gages de vols de mobilier ? le gouverneur recherche et découvre les coupables, mais ne les saisit ni ne les arrête et se contente de faire son rapport. Le roi, ayant le goût de prendre l'air en forêt et de se promener sans doute jusqu'à Paris, fait-il, à deux heures du matin, dans la nuit du 27 décembre, sauter le cadenas et forcer la serrure de la grille qui ferme la communication du parc avec le palais ? le gouverneur n'a

garde de faire des représentations, quelque audacieux que l'acte doive lui paraître.

L'Empereur, qui est informé de tout, qui reçoit de son frère de continuels désagréments, n'en pense pas moins à son avenir et, le 4 janvier, dans les instructions qu'il donne à Caulaincourt pour le Congrès de Châtillon, il a soin de formuler : « Si on ne laissait pas au roi de Westphalie ses États en Allemagne, il faudrait lui donner une compensation en Italie. »

Le remerciement ne se fait pas attendre : pour infiniment de raisons, Napoléon désire que Jérôme reste à Compiègne. Cantonnée dans le château, la cour westphalienne peut le saccager, mais ses éclats n'en sortent pas, ou, s'ils retentissent dans la petite ville, celle-ci n'est point bégueule ; « le Bien-aimé » y a réglé le ton, et l'on y a l'expérience de ces histoires. De Compiègne à Paris, il y a assez loin pour que ces bruits se perdent ou du moins s'atténuent, malgré que, en vérité chaque jour, deux ou trois des courtisans de Sa Majesté Westphalienne fassent, on ne sait pourquoi, le voyage.

De plus, pour les négociations engagées avec les souverains, où le royaume de Westphalie est d'avance sacrifié, la présence de Jérôme à Paris serait un embarras et un danger. Jérôme n'entend ni quitter son titre ni dissoudre sa cour : si l'Empereur tolère à Paris l'affichage de telles prétentions, quel argument contre sa bonne foi ? Jérôme, d'ailleurs, ne se laissera pas dépouiller sans protester, sans que Catherine pro-



teste ; il voudra que Furstenstein le représente à Châtillon ; il intriguera, comme il a fait déjà, près du roi de Wurtemberg ou de l'empereur de Russie. De Compiègne, il est moins malfaisant.

Enfin, si faible que soit Napoléon à l'égard de ses frères, et de ce dernier-né en particulier, il n'a pu vraiment oublier si vite, après le généreux pardon de Dresde, les incartades nouvelles de Jérôme : l'évacuation de Cassel, la méconnaissance de ses ordres, et l'achat de Stains. — Cela surtout.

Or, malgré les ordres qu'il a donnés, il apprend que l'on continue plus activement que jamais de tout préparer à Stains pour l'établissement du roi. Le 13 janvier, il écrit à Savary de faire appeler l'architecte, de prendre des renseignements sur toutes les espèces de travaux qu'on y fait, et de lui donner l'ordre de congédier tous les ouvriers ; même injonction à l'homme d'affaires du roi : l'Empereur a commandé qu'on fît cesser tous les travaux, qu'on ne reçût personne et que la maison fût fermée. A la moindre contravention, le séquestre sera mis sur la terre, aucun prince et roi étranger ne pouvant acquérir en France sans la permission de l'Empereur. De plus, Savary « fera connaître à l'homme d'affaires du roi (mais il faudrait qu'il fût un Français et non un étranger) qu'il est nécessaire qu'il reste à Compiègne et ne s'en éloigne pas à plus de deux lieues ; qu'il est scandaleux que, dans la position des affaires, on ne voie que ses cuisiniers et sa livrée aller dans tous les sens. Vous lui ferez dire cela, termine-t-il, par un Français qui aura



sa confiance et vous chargerez ce Français de lui faire connaître qu'on ne transgresserait pas mes ordres impunément ».

Cela est du 13. — Or, depuis le 11, Jérôme est venu tranquillement s'installer à Stains avec Catherine et il a omis d'en informer l'Empereur. Il est roi, il fait ce qui lui plaît et, quant aux menaces fraternelles, il sait le compte qu'il en faut tenir. A Compiègne, le froid, bien autrement vif, paraît-il, qu'à Stains, nuisait essentiellement à la santé de la reine, dans l'état de grossesse où elle se trouvait. « Ce château, très grand, très vaste, n'étant chauffé que par des cheminées, ne pouvait, écrit le 14 Catherine à son père, être habitable par un froid de dix à douze degrés, sans parler des frais énormes que ce séjour nous occasionnait, dans un moment où le roi ne retire rien de chez lui.. » C'est pourquoi ils sont venus à Stains « avec quelques personnes de leur cour. »

Bravé ainsi en face, avec cette préméditation d'insolence — et dans quel moment ! — l'Empereur, malgré les menaces qu'il a faites, recule devant le scandale et ne prend aucune mesure contre son frère révolté. Seulement, il le met en quarantaine, le bannit de sa vue, n'admet pas qu'on prononce son nom. Il l'abandonne à ses amours, ses critiques, ses apologies et il coupe.

Le 23, la veille de son départ, il reçoit Louis et cause avec lui ; Jérôme qui, sans rien demander, est venu à Paris, envoie à l'Empereur, par le général de division comte de Wickenberg, une lettre où il solli-

cite une audience. L'aide de camp est congédié sèchement et le roi reçoit l'injonction de retourner à Stains.

*
* *

Ainsi Joseph seul. L'Empereur est bien décidé à l'employer, mais l'on peut se demander s'il sait bien à quoi. Le 21 janvier, lorsqu'il règle, dans un Conseil extraordinaire, la forme du gouvernement durant son absence, il décide bien que l'Impératrice-Régente aura deux conseillers, l'un pour le civil, Cambacérès, l'autre pour le militaire, Joseph. Mais de quel militaire s'agit-il ? Le 23, à cette mémorable scène où, dans la Salle des Maréchaux, l'Empereur recommande aux officiers de la garde nationale sa femme et son fils, Joseph assiste, et pourtant l'Empereur n'a point la pensée de le présenter, de le faire reconnaître pour son lieutenant, pour le commandant en chef de demain. On dirait qu'avant d'abandonner à son frère une telle part de son pouvoir, il hésite, qu'il a besoin de se consulter, de se convaincre que la nécessité à laquelle il obéit est inéluctable. Le 24 seulement, il se décide à lui adresser ses instructions en même temps qu'il ordonne au trésorier de la Couronne de lui remettre 500 000 francs « en imputant cette dépense sur les gratifications de l'année 1814 ».

Malgré cette décision du Conseil extraordinaire, malgré les instructions dictées par l'Empereur, Joseph n'a reçu encore aucune investiture officielle. Ce sera seulement à Saint Dizier, le 28 janvier, que l'Empe-

reur signera le décret par lequel « son bien-aimé frère le roi Joseph est nommé son lieutenant-général ; il aura en cette qualité le commandement de la garde nationale de Paris tel que l'Empereur se l'était réservé, et celui des troupes de ligne et des gardes nationales de la 1re division militaire ; il commandera la Garde impériale sous les ordres de la Régente ; il prendra toutes les mesures nécessaires pour la défense de la capitale et de ses environs. »

Ce décret donne force exécutoire aux instructions plus détaillées du 24, lesquelles atténuaient dans une mesure cette autorité qui eût pu sembler immense. Joseph, en sa qualité de lieutenant-général de l'Empereur, commandera sans doute la garde nationale, mais en faisant passer ses ordres par le maréchal Moncey, major-général ; il commandera de même les troupes de la 1re division militaire à travers le général Hulin, les dépôts de la Garde à travers le général Ornano. Pourtant, il aura un bureau militaire dont le chef sera le major Allent, et un état-major composé de quatre aides de camp généraux, de quatre officiers d'ordonnance et de huit capitaines-adjoints de la garde nationale. Officiers d'ordonnance et aides de camp sortent du service espagnol, et ces généraux n'ont guère paru qu'à la cour de Madrid. Strolz, qui, en 1806, a quitté la France pour Naples était alors major ; Expert, à la même date, chef de bataillon ; Lecapitaine, en 1808, chef de bataillon ; Tascher, en 1806, lieutenant : ce sont à présent les généraux de division qui, ayant, depuis huit ans, perdu tout contact avec les



troupes françaises, serviront de guides et de conseillers militaires à Joseph. Tous les autres Français-Espagnols ont été employés par l'Empereur qui a refusé ceux-ci; peu importe à Joseph qu'ils soient incapables, pourvu qu'il leur donne les étoiles.

Le service, avec rapport tous les matins et revue tous les jours ou au moins tous les deux ou trois jours, n'est pas que de parade. Activer l'organisation des douze légions de la garde nationale, trouver des armes, provoquer l'instruction, recevoir les rapports des aides-majors généraux; former douze compagnies de canonniers avec les élèves de l'École Polytechnique, les Invalides, les étudiants en droit et en médecine; constituer le génie de la garde nationale dont le chef est le général Chasseloup, et qui aura pour officiers les ingénieurs de tous grades des services publics; mettre en état de défense les trente barrières et, s'il est possible, remuer un peu de terre sur les points les plus exposés, ce n'est encore que le moindre objet de la mission de Joseph.

Pour les troupes de ligne, pour l'artillerie, pour les dépôts de la Garde, pour la cavalerie, le détail est immense, mais Joseph n'aurait qu'à exercer une surveillance sur des sous-ordres tels que les généraux Fririon, Roussel, Charpentier, Ornano, d'Aboville, Deriot, pour tirer parti des éléments qui vont affluer. Seulement, outre que cela oblige à un travail continuel de transmissions, Joseph, bien que ses instructions lui confèrent une action directe sur tous les offi-



ciers généraux, fera passer ses ordres par Clarke dont le zèle est singulièrement ralenti.

Ces détails d'administration se rattachent à l'ensemble des mouvements militaires dont Paris est le centre et dont il peut devenir l'objectif. Par là, une immense responsabilité va peser sur celui qui exercera une telle mission et qui, loin de disposer de moyens extraordinaires — révolutionnaires, si l'on veut — pour attirer les ressources dont l'emploi lui est prescrit, doit agir comme si elles affluaient d'elles-mêmes entre ses mains, comme si elles étaient fournies régulièrement par l'organisme normal de la nation, alors que déjà la plupart des rouages fonctionnent à peine, qu'ils ont été affaiblis, loin d'en être renforcés, par l'envoi dans les départements de sénateurs, commissaires extraordinaires de l'Empereur — réminiscence fâcheuse de la Convention, — et que, sur vingt-quatre points du territoire, Somme, Deux-Sèvres, Seine-Inférieure, Calvados, Vaucluse, Dordogne, Vendée, Nord et Pas-de-Calais, on signale des insurgés en bandes, la plupart conscrits réfractaires, faisant tête aux colonnes mobiles dans des rencontres sanglantes et attestant leur patriotisme par le cri de : Vivent les Russes !

Le détail de l'administration intérieure, combien réduite ! reste aux mains de l'archichancelier et des ministres, en sorte qu'au lieu d'une direction unique, concentrant tous les efforts et tous les moyens en vue de procurer des soldats, de les habiller, de les nourrir, de les armer, de les payer, c'est le tiraille-

ment perpétuel entre hommes qui ne veulent point sortir de leurs habitudes, transgresser leurs règlements, tolérer des empiètements, déranger leur routine. Pour obtenir un concours qu'ils sont toujours au moment de refuser parce que les formes ne sont pas suivies, il faut des conseils, des délibérations, la signature de l'Impératrice-Régente. Si c'est Joseph qui préside, la résistance ne sera que plus vive venant d'hommes qui, la plupart sincèrement dévoués à l'Empereur, n'en sont que moins bien disposés pour ce frère dont ils ont depuis vingt ans apprécié le caractère.

Et pourtant, Joseph devra exercer une surveillance assidue sur tous les éléments politiques du Gouvernement, renseigner à tout instant l'Empereur sur la situation politique de Paris, se tenir constamment en communication avec l'Impératrice pour la rassurer et, au besoin, la diriger, sans toutefois lui communiquer rien qui l'effraie et en ayant soin de ne pas se rendre assidu au point d'éveiller la jalousie maritale de Napoléon et de lui inspirer des soupçons sur ses intentions. Comme ses pouvoirs ont été strictement limités et qu'une certaine défiance a dicté leur teneur, il observera sans gouverner, il renseignera sans qu'on lui réponde, il commandera sans être obéi, car les ministres, continuant à correspondre directement avec l'Empereur, peuvent à tout moment lui opposer des ordres qu'ils auront reçus, et, s'il surveille, il ne manquera pas d'être surveillé.

L'Empereur lui assigne une tâche à laquelle lui

seul pourrait suffire, à condition encore qu'il fût libre d'agir, qu'il n'eût point sur chaque article à référer et à discuter, qu'il pût, pour le bien de la chose, prendre telle mesure qu'il croirait nécessaire, l'imposer d'autorité, l'appliquer par des moyens extra-légaux. Sur ce dernier point, qui sait s'il ne se fût point arrêté? C'est le respect de la légalité qui a tué l'Empire : dans la correspondance du Gouvernement avec les préfets et avec les généraux, ce qui surprend le plus, c'est le fétichisme des règlements, c'est la religion de la loi. Faute de subordonner au salut de la nation les droits des particuliers et de mettre en réquisition permanente les ressources dont ils disposent, faute d'agir sur le territoire entier comme dans une place assiégée, on laisse inutilisées les forces qui pourraient seules refouler l'invasion et, par suite, on livre à l'ennemi les moyens qu'on n'emploie pas. Cela serait *révolutionnaire* et l'Empereur, s'il veut la guerre *nationale*, n'entend pas, pour la soutenir, revenir aux formes du Comité de Salut public. Il veut que tout soit fait avec ordre, avec méthode, selon les règles qu'il a posées et qui sont légales, par le moyen des administrations qu'il a instituées, avec le visa et le timbre des autorités compétentes, car ce despote est un formaliste.

Quelque homme qui fût mis en cette place, il eût été inférieur à la tâche. Tel que le programme était tracé, telle que l'exécution en était prescrite, tels que les obstacles se dressaient à chaque pas, le plus hardi eût frissonné et, plutôt, se fût enfui pour s'enrôler dans

le premier régiment qui passât. Mais Joseph semble trouver que cela est tout simple ; il ne cherche point à se dérober ; il n'allègue pas son incompétence en matière militaire, l'ignorance où il vit depuis huit ans des hommes et des choses de France, l'immensité du labeur, les difficultés de la position, l'absence de pouvoirs positifs et d'autorité définie, l'impopularité qui l'entoure et le prestige qui lui manque. Il accepte la lieutenance de l'Empereur, comme il a accepté la légation de Parme ou le trône de Naples, le commandement du 4e de ligne ou le trône d'Espagne. Dès lors qu'il se présente, il doit réussir. D'un bout de sa carrière à l'autre, l'homme est pareil ; la vie ne lui a rien appris, n'a modifié en rien le fond corse. Mais il a aussi les qualités de sa race : il est prévoyant et politique. Il a, lorsqu'il ne s'agit point de lui-même, du bon sens et des vues justes.

A quoi sert-il et que fait-il ?

Dès le 26, quoique le décret l'investissant ne soit pas arrivé, il assiste au Conseil des ministres tenu aux Tuileries sous la présidence de l'Impératrice et l'on peut croire que, dès ce moment, et jusqu'à la terminaison de cette première crise, il se donne autant de mal qu'il est dans sa nature d'en prendre, pour préparer la défense. « Il presse beaucoup tous les généraux qui sont ici, écrit Savary à l'Empereur le 27, mais quoi qu'il dise ou qu'il fasse, cela n'ira jamais aussi vite que lorsque Votre Majesté y est elle-même. » D'ailleurs, certains généraux n'ont qu'une activité et

une bonne volonté médiocres. Le général Chasseloup « ne met aucune bonne grâce aux travaux du génie et prétexte des infirmités » ; le roi se décide à charger du commandement le général Dejean, « qui est d'un zèle digne des plus grands éloges ». Chasseloup, tant qu'il a dirigé le génie militaire, s'est refusé à employer le corps du génie de la garde nationale ; il n'a même pas voulu des élèves de l'École Polytechnique, les éléments civils, disait-il, ne valant rien pour la défense.

Il est vrai que ce génie de la garde nationale n'existe que sur le papier A la date du 29, aucun des officiers n'est encore nommé et la procédure qu'on institue pour leur désignation montre assez, par le formalisme des ministres, comme ils ont peu le sens des événements. Le ministre de l'Intérieur « autorisé par l'Empereur à présenter à l'Impératrice-Régente les nominations de la garde nationale, quelque grade qu'elles comprissent », adresse simplement au secrétaire de la Régence, le duc de Cadore, le projet de décret pour être revêtu de la signature impériale ; et, si le secrétaire de la Régence « n'avait pas cru devoir donner connaissance de ce projet à S. M. le roi Joseph », celui-ci, commandant en chef de la garde nationale, n'aurait été informé que par le *Moniteur* — en admettant qu'on la publiât — de la nomination des officiers.

Il est ainsi dans la plupart des cas. Les ministres et, les hauts fonctionnaires voient d'un mauvais œil cet intrus qui pourrait empiéter sur leurs attributions et se mêler de leurs affaires. Ils n'acceptent pas volon-

tiers de lui soumettre leur travail, se croiraient diminués s'ils ne continuaient à correspondre directement avec l'Empereur, et chacun tire de son côté.

Pourtant, en quel moment eut-on davantage besoin de s'unir? En quel moment la nécessité s'imposa-t-elle plus d'une volonté forte, groupant les énergies et brisant les résistances? A Paris, l'anxiété est immense ; « les espérances se rattachent uniquement à des bruits d'ouverture de congrès à Châtillon dont on ne parle encore que vaguement » ; de partout, des nouvelles désastreuses : défection de Murat, invasion de la Toscane, les Echelles forcées, surtout Paris menacé par l'ennemi. « On y est calme, mais de ce calme qui tient de la stupeur. » L'archevêque a ordonné, à la suite de l'office ordinaire, les prières de quarante heures et un *Miserere* à grand orchestre, ce qui a achevé de bouleverser toutes les figures. Le désordre est partout. Il y a, à Paris, deux mille pièces de canon dont on ne sait quoi faire. C'est le ministre de la Police qui, soudain, a l'idée qu'il y a, à Saint-Cyr et à Saint-Germain, des Écoles militaires dont les cadres et les élèves pourraient servir : « Je la communique, écrit-il, au roi et au ministre de la Guerre. » On n'a garde d'en tirer parti ; le 30 mars seulement, on s'avisera que le bataillon de Saint-Cyr devrait être évacué sur Tours, et, pour l'escadron de Saint-Germain, malgré qu'il se soit révolté le 6 mars, pour obtenir de marcher à l'ennemi, on trouvera bon de l'envoyer à Evreux. On voit, aux revues, des cons-

crits en quantité, pleins de bonne volonté, gais — et sans armes. A onze heures du soir, des agents de police rencontrent, dans le faubourg Saint-Martin, un détachement qui, entré en ville le matin et devant partir le lendemain pour l'armée, a attendu toute la journée devant le bureau des logements, sans obtenir d'être logé, et s'est égaré à la recherche du commissaire des Guerres qui devait lui faire délivrer des vivres et qui habite rue Saint-Dominique. Des traînards, quittant leurs corps, arrivent par bandes, entrent comme ils veulent aux barrières. La ville est pleine de militaires de toutes les armes ; les cafés, les restaurants, les cabarets ne désemplissent pas. Nulle mesure n'est prise par la police militaire ; mais une organisation secrète — dont le chef est le munitionnaire en chef des Vivres-viande de l'Empire — s'occupe de ces isolés, les nourrit, les abreuve, les solde, les empêche de rejoindre et, au profit du Comte d'Artois, paralyse ainsi la défense.

Les étudiants en droit et en médecine, réunis aux élèves de l'École Polytechnique dans l'amphithéâtre de l'École de Médecine pour l'appel des canonniers de la garde nationale, poussent des cris séditieux, tirent des pétards, insultent le sénateur Lespinasse qui, en qualité de commandant en chef de l'artillerie, préside au tirage, le chassent de la salle, le poursuivent de huées jusque chez lui. Nulle répression.

A la Bourse, le 5 p. 100 consolidé, descendu fin janvier à 46 francs, ne remonte légèrement que sur les bruits de paix. Tout ce qui est financier est hostile.



Tous les ressorts se relâchent, tous les dévouements faiblissent. « On a grande envie de bien faire, écrit Savary, mais on trouve la besoigne difficile. »

« On », c'est Joseph.

En cette première crise, de la fin de janvier au 19 février, où chaque jour l'Empereur, comme un sanglier aux fermes, fait tête aux chiens avec ces quelques soldats qui fondent entre ses mains — les bons tués, les médiocres aspirés par la grand'ville si proche — où, chaque jour, il force, sur un point, l'ennemi à reculer, où, à la fin, victorieux à Champaubert (10 février) à Montmirail (11 février), à Vauchamp (14 février), à Montereau (18 février), il donne à Paris un peu d'air et semble ramener sous ses aigles la fortune contrainte, dans cette crise qui le dépasse, Joseph, au moins, fait ce qu'il peut. Non qu'il s'ingénie, qu'il prenne des initiatives, qu'il crée des ressources, qu'il découvre des armes, qu'il pourchasse les déserteurs, qu'il contraigne les récalcitrants par des mesures de rigueur, mais il s'applique, il s'efforce, il renseigne, il préside des conseils, il passe des revues, il propose des décrets ; de lui-même, il ne s'enhardit point à rien décider, mais l'Empereur le tolèrerait-il ? Même un changement, si léger soit-il, aux nouvelles qu'il envoie pour le *Moniteur*, doit lui être soumis. Si, de Moscou, il entendait tout régir, combien plus de Nogent, de Château-Thierry ou de Meaux ? S'il a établi l'Impératrice comme régente et s'il a nommé un des ministres qui avaient le plus de part à sa confiance secrétaire de la Régence, ce

n'est pas pour que Marie-Louise décide sur les propositions de Champagny, c'est, semble-t-il, pour que Champagny, secrétaire de la Régence, centralise les projets et les envoie à Maret, secrétaire d'État, lequel suit le quartier général ; Maret alors les présentera à l'Empereur, qui les approuvera ou non, et il les retournera à Paris où ils seront mis en forme et promulgués sous le seing de la Régente. La jalousie que Napoléon a de son pouvoir ne lui permet pas d'en abandonner la moindre parcelle — même à sa femme, moins encore à Joseph, en sorte que, loin de concentrer l'autorité, de la rendre plus active et plus nerveuse, il n'a fait que la ralentir et la discréditer en compliquant les rouages et en multipliant les transmissions.

Joseph, dans la mesure que lui a tracée non le décret de Napoléon, qui est extensif, mais son caractère, qui est restrictif, s'efforce à sa mission qui consiste à recevoir des lettres, à transmettre quelquefois des ordres, à entendre les rapports que veulent bien lui faire les ministres, à rassurer l'Impératrice, à rendre compte à son frère du peu qu'il apprend, à passer des revues où il ne voit rien et où rien de ce qu'il pourrait voir ne lui apprendrait rien : dans cette position étrangement fausse, même douloureuse pour tout autre, il montre une sorte d'activité qui, si elle ne peut avoir des résultats, prouve au moins de la bonne volonté, car, pour la déployer, il fait sur lui-même un grand effort.



Même, sortant à des moments de la passivité de son rôle, il se prend à ouvrir des avis, à donner des conseils où il est impossible de méconnaître un sens droit. Ainsi fait-il en ce qui touche les prières ordonnées par le cardinal-archevêque, le projet qu'a formé la Régente de venir en pèlerinage à Sainte-Geneviève et de faire sortir, pour la promener solennellement, la châsse de la patronne de Paris. Cambacérès estime que « cela serait fort goûté du public », Joseph, qui ne partage pas cette opinion, écrit à l'Empereur : « Pour les bons catholiques, que Votre Majesté se persuade bien que, tant que sa réconciliation avec le vicaire de Jésus-Christ ne sera pas publique, le Gouvernement n'obtiendra rien d'eux. Non, Sire ! il n'y a pas en France d'autres sectaires religieux que ceux qui reconnaissent le Pape pour chef spirituel. Les autres ne sont pas des catholiques mais des incrédules ou des protestants. Ainsi, tant que je ne lirai pas dans le *Moniteur* : « Le Pape est retourné à Rome ; l'Empereur a ordonné qu'il y fût accompagné et reçu comme il convient », je ne pense pas qu'aucune cérémonie religieuse ait aucun bon effet pour Votre Majesté dans l'esprit des catholiques. »

Six mois plus tôt, Joseph eût eu cent fois raison ; à présent, devant l'invasion menaçante, est-il croyable que ceux des catholiques qui sont en même temps de bons Français aient besoin, pour prendre les armes, qu'on leur annonce la délivrance du Pape? Est-il vraisemblable que leur ressentiment contre le persécuteur de Pie VII ait paralysé jusque-là leur patriotisme? Et

pour les autres, ceux qui couvrent leur haine contre la Révolution du masque de la religion, leur parti est pris de longue date et ce ne sont pas des notes au *Moniteur* qui les ramèneront à l'Empire ; ils appartiennent à la royauté légitime, qu'ils rêvent la vassale des prêtres et qui, en attendant, est la protégée des Cosaques. A de tels catholiques, ce ne sont pas des avances qu'il faut faire, ce sont des commissions militaires qu'il faut envoyer.

Sur un autre point, Joseph prend plus heureusement l'initiative, lorsque, d'accord avec Cambacérès, il ouvre la question de ce qu'il conviendrait de faire au cas où l'Empereur éprouverait de grands revers et où l'Impératrice devrait quitter la capitale. Cela est courageux, car, à toute occasion, l'Empereur repousse l'idée, refuse de s'y arrêter, se jette dans le vague, et, lui si précis, n'a plus, devant le désastre, que confusion dans l'esprit et colère dans la voix. Cela est politique, car, de ce côté, rien n'a été prévu et le danger vient de là.

Joseph a le sentiment très exact que, si l'Impératrice part sans laisser à Paris une espèce de gouvernement quel qu'il soit, mais qui soit réellement dévoué à l'Empereur, « les premiers intrigants se mettront à la tête d'un mouvement quelconque ». S'il emploie cette forme pour désigner les royalistes, c'est que, malgré les avertissements qu'il a reçus, malgré les manifestations qui se produisent, l'Empereur ne veut pas encore admettre que les Bourbons soient un péril. Il ne voit

derrière eux qu'une infime minorité française, en quoi il a raison ; mais il ne voit, ni que cette minorité agissante recrutera infailliblement tous les chevaliers d'industrie et tous les déclassés qui se trouvent à Paris, ni qu'elle aura pour protecteurs les souverains coalisés contre la France, ni que, la trahison s'en mêlant, plusieurs des hauts fonctionnaires de l'Empire pourront, sans mandat que d'eux-mêmes, s'improviser gouvernement pour traiter avec les Bourbons. Joseph est mieux renseigné ou mieux inspiré : aussi vise-t-il les royalistes ; aussi voudrait-il qu'une commission de gouvernement provisoire, ayant à sa tête un prince, même un prince du sang, reçût des pouvoirs pour maintenir l'ordre, entre le moment du départ de l'Impératrice et celui de l'entrée de l'ennemi. Une telle proposition cache-t-elle un piège de sa part? Se destine-t-il à lui-même un rôle qui pourrait, à coup sûr, promettre d'étranges succès à celui qui ne le jouerait pas avec un dévouement et une fidélité admirables? L'idée peut en venir. Elle ne paraît pas venir à Napoléon qui pourtant, d'instinct, écarte Joseph, peut-être parce qu'il le destine à suivre l'Impératrice et qui tourne sa pensée sur Louis qui se dérobe. Puis, devant la fortune qui paraît lui revenir, il laisse tomber ce projet d'une commission de gouvernement, seul moyen qui eût pu prévenir le renversement de la dynastie.

Joseph est allé plus loin : bien que, avant son départ de Paris, l'Empereur eût formellement ordonné que l'Impératrice quittât la capitale si l'ennemi s'approchait de façon à la menacer, Joseph ose écrire à

son frère, le 7 février, à onze heures du soir : « Je fais bien des vœux pour que le départ de l'Impératrice puisse n'avoir pas lieu. Nous ne pouvons nous dissimuler que la consternation et le désespoir du peuple pourront avoir de tristes et funestes résultats. Je pense, avec toutes les personnes dont on pourrait apprécier l'opinion, qu'il faudrait supporter bien des sacrifices avant d'en venir à cette extrémité. Les hommes attachés au gouvernement de Votre Majesté craignent que le départ de l'Impératrice ne livre le peuple de la capitale au désespoir et ne donne une capitale et un empire aux Bourbons. »

Mais, sur ce point, Napoléon est intraitable. La lettre de Joseph « l'étonne beaucoup ». « J'avoue, répète-t-il, que votre lettre m'a fait mal parce que je ne vois aucune tenue dans vos idées et que vous vous laissez aller aux bavardages d'un tas de personnes qui ne réfléchissent pas. » Les idées qui se pressent dans son cerveau, qui angoissent son esprit, qui torturent son cœur, il les jette pêle-mêle en cette lettre du 8 février, si émouvante par ses répétitions, ses retours, ses affirmations brusques, ses formes désespérées, dans ce testament de mort qui atteste sa volonté de ne point survivre à la chute de son empire, dans cette lamentable prophétie où il annonce la succession des crimes que médite la maison d'Autriche — vaticination inspirée d'une Cassandre pleurant sur la ruine prochaine de sa patrie, de sa cité et de sa famille. Jusqu'à cette écriture que la nervosité crispe à la rendre indéchiffrable et qui, par le mystère de ses

hiéroglyphes, ajoute une part d'incognoscible qui accroît le mystère et l'émotion[1]...

[1] Il faut remarquer ici qu'il existe de cette lettre quatre versions : celle de la *Correspondance* où la lettre est publiée « d'après l'expédition originale communiquée par les héritiers du roi Joseph » ; celle des *Mémoires du roi Joseph* (X, 27), celle du *Supplement à la Correspondance de Napoléon Ier* (p. 200) et celle de *Les Rois frères de Napoléon Ier* (p. 66.) Ces trois dernières versions ont été fournies par M. le baron Du Casse, chargé, comme on sait, par les héritiers du roi Joseph de publier certains de ses papiers sous le titre de *Mémoires*. Or, telles phrases diffèrent totalement dans les quatre versions et si, sur certains points, les différences portent sur les incidences, ailleurs elle se trouvent modifier essentiellement des passages capitaux. L'importance de cette constatation semble telle que je n'hésite point ici à donner les textes :

1er §.

Correspondance : « Je vous ai répondu sur l'éventualité de Paris. Vous n'avez plus à y revenir. Cette fin-là touche à plus de gens qu'a nous ! »

Mém. du roi Joseph : « Je vous ai répondu sur l'événement de Paris pour que vous ne mettiez plus en question la fin qui touche à plus de gens qu'à moi. »

2e §.

Correspondance... « et vous êtes de l'opinion du premier homme qui vous parle et qui paraît refléter une opinion. »

Mém. du roi Joseph : « et vous êtes de l'opinion du premier homme qui vous parle et qui vous reflète cette opinion. »

3e et 4e §§.

Correspondance : « Je vous répète donc en deux mots que Paris ne sera jamais occupé de mon vivant.

J'ai droit à être aidé par ceux qui m'entourent par cela même que je les ai moi-même aidés.

Mém. du roi Joseph : « Je vous répète donc en deux mots que Paris ne sera jamais occupé de mon vivant.

J'ai droit à être cru par ceux qui m'entendent...

7e §.

Correspondance : « C'est la première fois depuis que le monde existe que j'entends dire qu'il faudrait une somme de 20 000 napoléons à l'Impératrice-Reine pour vivre trois mois. »

Mém. du roi Joseph : le § est supprimé.

Supplément à la Correspondance : « C'est la première fois depuis que le monde est monde que j'entends dire qu'en France une population de 500 000 hommes assiégée ne pourrait pas vivre trois mois. »

Les Rois frères de l'Empereur : « C'est la première fois depuis que le



L'Empereur n'a qu'une idée : c'est que l'Impératrice et le Roi de Rome soient soustraits à l'ennemi. Il y revient cinq fois : « Je vous ai ordonné, pour l'Impératrice et le Roi de Rome et notre Famille ce que les circonstances indiquent... Si, par des circonstances que je ne puis prévoir, je me portais sur la Loire, je ne laisserais pas l'Impératrice et mon fils loin de moi parce que, dans tous les cas, il arriverait que l'un et l'autre seraient enlevés et conduits à Vienne. Cela arriverait bien davantage si je n'existais plus... S'il arrivait bataille perdue ou nouvelle de ma mort, faites partir l'Impératrice et le Roi de Rome pour Rambouillet... mais ne laissez jamais tomber l'Impératrice et le Roi

monde existe que j'entends dire qu'en France une population de [*illisible*] âmes assiégée ne pouvait pas vivre trois mois. »

11e §.

Correspondance : « Tout notre parti se trouverait par là détruit par cette horrible ligue entre les républicains et les royalistes qui l'auraient tué au lieu que dans le cas opposé l'esprit national et le grand nombre d'intéressés à la Révolution rendraient le résultat incalculable. »

Mém. du roi Joseph : « Tout parti se trouverait par là détruit, car... au lieu que, dans ce cas opposé, l'esprit national du grand nombre d'intéressés à la révolte rendrait tout résultat incalculable. »

Supp. à la Corresp : le § est supprimé.

12e §.

Correspondance : « Ce malheureux roi de Saxe eut le tort de se laisser prendre à Leipzig. Il perdit ses États et fut fait prisonnier. »

Mém. du roi Joseph : « Ce malheureux roi de Saxe arrive en France. Il perd ses belles illusions. »

Supp. à la Corresp. : Supprimé.

Les Rois : Même version qu'aux *Mém.* avec la mention *deux lignes indéchiffrables.*

N'ayant point eu en mains le document, j'ai dû m'en rapporter à ceux qui ont pu l'examiner : les employés du bureau de la *Correspondance* et M. Du Casse. Il semble bien que l'on ne doive retenir que les portions sur lesquelles tous se sont mis d'accord en adoptant la même version.



de Rome entre les mains de l'ennemi. Soyez certain que, dès ce moment, l'Autriche, étant désintéressée, l'emmènerait à Vienne avec un bel apanage et, sous le prétexte de voir l'Impératrice heureuse, on ferait adopter aux Français tout ce que le régent d'Angleterre et la Russie pourraient leur suggérer... — L'Impératrice et le Roi de Rome à Vienne ou entre les mains de l'ennemi, vous et ceux qui voudraient se défendre seraient rebelles. Quant à mon opinion, je préférerais qu'on égorgeât mon fils plutôt que de le voir jamais élevé à Vienne comme un prince autrichien et j'ai assez bonne opinion de l'Impératrice pour être aussi persuadé qu'elle est de cet avis, autant qu'une femme et une mère peuvent en être. Je n'ai jamais vu représenter *Andromaque* que je n'aie plaint le sort d'Astyanax survivant à sa maison et que je n'aie regardé comme un bonheur pour lui de ne pas survivre à son père. »

« Laisser l'Impératrice à Paris dans le cas où l'ennemi se rapprocherait, c'est trahir. » Cela clôt tout débat ; Joseph n'a plus le droit même de présenter une objection et, si l'éventualité se réalise, quelque motif qu'il puisse avoir de penser différemment, il n'aura qu'à obéir. Il écrit : « Votre Majesté peut être assurée que ses intentions seront remplies autant que cela dépendra de moi et que, dans divers cas, cette lettre pourra être utile à l'accomplissement de votre volonté et que, sous ce rapport, ma lettre aura obtenu un grand but, celui de l'expression écrite de la volonté de Votre Majesté, ce qui peut devenir indispensable

pour décider divers personnages dont l'incertitude serait ainsi terminée. »

Mais, là, Joseph s'arrête : soit qu'il craigne de revenir sur un sujet aussi douloureux, soit que, le péril s'éloignant, il le juge hors de propos, soit enfin que la manifestation des idées de l'Empereur lui paraisse suffisante ou que, devant le refus de Louis, il craigne de se mettre lui-même en avant et qu'il ne trouve nul homme à proposer dont il soit à peu près sûr, il ne sollicite plus des ordres en vue de préparer une organisation quelconque de Commission pour le cas où la Régente serait obligée de quitter Paris. L'Empereur ayant ordonné que les grands dignitaires, les sénateurs, les conseillers d'État partissent avec la Régente, il en résulte qu'on n'y laissera que des autorités locales, ayant des pouvoirs nettement définis pour la police et l'administration, mais réputées incapables de prendre des engagements au nom de la nation.

Quoi qu'il en soit de l'issue, Joseph a fait preuve, en ce cas, d'une prévoyance dont on doit lui tenir compte et qui, vis-à-vis de l'Empereur, est presque de l'audace. Le 10 février, le secrétaire de la Régence, le duc de Cadore, s'est enhardi jusqu'à communiquer au duc de Bassano ses inquiétudes au sujet des Archives de la Secrétairerie d'État, mais en quels termes ! avec quelles réticences ! « Votre Excellence, a-t-il écrit, est sûrement instruite de l'alarme qui règne dans Paris. Cette capitale n'avait jamais vu l'ennemi si près de ses murs. Mais, entre l'ennemi et nous, se trouvaient l'armée et le génie de l'Empereur. Il y a donc beau-



coup de motifs de sécurité. » Et ce n'est qu'après cet exorde qu'il introduit timidement, par un *cependant* une demande d'instructions. « C'est surtout, finit-il, dans une pareille circonstance que nous avons à nous féliciter d'avoir si près de nous le chef dont nous devons suivre l'impulsion et exécuter les ordres. »

Si tel est, vis-à-vis du secrétaire d'État, le langage du ministre qui a été établi le conseiller et le directeur de la Régente, celui de Joseph vis-à-vis de l'Empereur n'est-il pas courageux ?

Et, de même, lorsqu'il presse l'Empereur de faire la paix : lui aussi semble partager cette commune illusion que la paix dépend de la volonté de Napoléon, que Napoléon n'a qu'à signer les propositions de Francfort, ces propositions fameuses dont M. de Saint-Aignan, beau-frère de M. de Caulaincourt, est seul à présent à attester la réalité. Conscient ou non, M. de Saint-Aignan a été le plus merveilleux instrument que les Coalisés pussent trouver pour répandre et accréditer leur sincérité, leur modération, leur désir de traiter avec l'Empereur ou à tout le moins avec sa dynastie, leur respect des droits de la France — quoi encore ! Napoléon seul sent, et confusément encore, que ces belles dispositions ne sont que mensonge et fourberie. Mais Joseph y donne à corps perdu ; il croit à M. de Saint-Aignan, à M. de Caulaincourt, à l'empereur Alexandre. Il prêche l'Empereur, croyant n'avoir qu'à le convaincre pour que la paix soit conclue, ne se rendant pas compte un instant que, pour un siècle encore, l'Europe monarchique verra

constamment dans les Napoléons, organisateurs de la démocratie, soldats — même malgré eux — de la Révolution, ses pires ennemis et que, pour frapper d'impuissance ou de décomposition cette misérable France, elle n'hésitera à leur imposer que les légitimes ou les anarchistes.

Le 9 février, Joseph écrit : « Les choses sont plus fortes que les hommes, Sire ; et lorsque cela est bien démontré, il me paraît que la véritable gloire est de conserver ce qu'on peut de ses sujets et de son territoire, et le parti de commettre une vie précieuse à un danger trop évident n'est pas glorieux, puisqu'il n'est pas avantageux à une masse d'hommes qui ont attaché leur existence à la vôtre. » Le 11, il écrit : « Les serviteurs les plus dévoués de Votre Majesté se distinguent plus particulièrement par l'intime conviction qu'ils ont qu'avec la paix, Votre Majesté trouvera dans les ressources de son génie et dans la confiance de la nation, les moyens de rétablir bientôt les affaires. »

Au fort de la crise, l'Empereur n'a pas mal accueilli ces exhortations. Lui-même était disposé à signer, même aux pires conditions : « Il devait ce sacrifice de son amour-propre à sa famille et à son peuple ; » mais, le succès obtenu, Joseph persiste et l'Empereur se déjuge. « Dès qu'ils ont refusé, dit-il, que la chance de la bataille a eu lieu et que tout est rentré dans les chances d'une guerre ordinaire où le résultat de la bataille ne peut plus menacer la capitale et que toutes les données possibles sont pour lui, il doit à l'intérêt

de l'Empire et à sa gloire de négocier une véritable paix. » Joseph comprend qu'il ne gagnera rien, et, pour le moment, il se tait, mais à toute occasion, risque à être accusé de faiblesse et presque de trahison, il recommencera à protester en faveur de la paix.

Telles sont, à la terminaison de la première crise, les positions prises. Joseph, s'il n'a point déployé des qualités d'initiative et d'organisation, que, si même les avait eues, il n'aurait pu montrer sans offusquer l'Empereur, a fait preuve de bonne volonté, de bon sens et d'un certain courage moral. Même, par la réserve de son attitude, est-il parvenu à n'éveiller chez l'Empereur aucun sentiment de jalousie. A peine s'est-il fait reprendre une fois, d'un ton encore plutôt attristé que violent et sur un sujet qui pouvait être envisagé de différentes façons.

Le plus bel éloge qu'on puisse faire de Joseph, c'est qu'il a cherché à se rendre utile.

* * *

On n'en saurait dire autant de Louis et de Jérôme.

Le 5 février, Joseph a eu l'idée de proposer Louis à l'Empereur pour rester à Paris « en qualité de commissaire impérial », si, par un des plus grands malheurs qui puissent arriver, l'ennemi devait entrer dans la capitale... Entre le départ de l'Impératrice et l'entrée de l'ennemi, a-t il écrit, il y aurait un intervalle pendant lequel une commission de Gouvernement provisoire devrait avoir à sa tête un prince. » Bien qu'au-



cun nom n'eût été prononcé, l'Empereur n'a pu s'y méprendre et, sans s'arrêter à l'hypothèse qu'il pût s'agir de Joseph lui-même, il a répondu le 6 : « Dans tout événement imprévu, l'idée de mettre à la tête de Paris le roi Louis me paraît très bonne. » Le 7, Joseph parle donc à Louis de rester à Paris ; mais Louis n'a garde de donner une réponse de premier mouvement et d'accepter, si cruel que soit le devoir, la seule mission que sa santé lui permette de remplir. Il écrit une « longue lettre » à Joseph qui prend le parti de l'envoyer à l'Empereur, et l'Empereur répond le 8 : « J'ai lu la lettre du roi Louis qui n'est qu'une rapsodie. Cet homme a le jugement faux et met toujours à côté de la question... » « Le roi Louis parle de la paix, c'est donner des conseils bien mal à propos, » dit-il dans la même lettre et, à la fin : « Quant à Louis, je crois qu'il doit vous suivre ; sa dernière lettre me prouve qu'il a la tête trop faible et il nous ferait trop de mal. »

Ce qui est étrange, c'est que, le connaissant, il ait pu même avoir l'idée de le mettre en une telle place. — Mais il n'a que lui.

Le malheur est que cette marque de confiance — quoique avortée — a eu pour conséquence d'enhardir Louis à accabler son frère de déclamations oiseuses sur la nécessité et les douceurs de la paix, de prédictions factieuses sur l'écroulement prochain du Gouvernement impérial. Cela lui procurera par la suite l'orgueil de triompher de « ces mots prophétiques » et l'occasion d'écrire cette phrase mémorable : « La for-

tune n'est jamais plus trompeuse que lorsqu'elle commence une prospérité extraordinaire ; tout réussit, tout succède aux vœux de ses favoris ; les voiles sont enflées ; la mer et les éléments favorables et dociles aux désirs ; mais, que l'on attende la fin de la course, et l'on verra que les maux sont en raison des biens ; que le temps perdu par le malheur est regagné par lui ; tout est compensé dans ce monde et dans l'autre. » Telle sera la morale que le roi de Hollande tirera de la catastrophe de l'Empire : elle n'attestera guère ses sentiments fraternels, mais elle montrera qu'il a lu Azaïs.

*
* *

Jérôme, ne se croyant point en sûreté à Stains, ou s'y ennuyant, est rentré à Paris le 1er février, et, sans solliciter de qui que ce soit aucune autorisation pour y résider, s'est établi dans l'hôtel du cardinal Fesch. De là, il a écrit, demandant à être, ainsi que la reine, reçu par l'Impératrice-Régente. Marie-Louise en a référé à l'Empereur qui, le 2, a répondu par la défense de recevoir, sous aucun prétexte, le roi ou la reine, soit en public, soit incognito. L'Impératrice en faisant part à Joseph de cette décision l'a prié de leur peindre tous ses regrets.

Jérôme qui, avec ses vingt-neuf ans, est ingambe et leste, a conscience pourtant du rôle misérable qu'il joue, lui qui porte l'uniforme, qui a des prétentions au militaire, qui a commandé des armées, en restant seul, bras ballants, pendant qu'on se bat à vingt lieues

de Paris. Le 5, il demande à Joseph « de rappeler à l'Empereur qu'il est prêt à remplir la destination qu'on jugerait à propos de lui donner ». Silence de Napoléon. Le 6, même proposition et même silence. Le 7, Joseph écrit : « Jérôme est contrarié que Votre Majesté ne se soit pas encore expliquée sur la demande que j'ai faite pour lui dans deux de mes précédentes lettres. » Même silence. Ce n'est que le 21, sur une nouvelle insistance de Joseph, que l'Empereur fait connaître ses intentions sur le roi de Westphalie : il l'autorise à prendre l'habit de grenadier de la Garde impériale, autorisation qu'il donne à tous les princes français. « Le roi donnera congé à toute sa maison westphalienne : ils seront libres de retourner chez eux ou de rester en France. Il présentera sur-le-champ à la nomination de l'Empereur deux ou trois aides de camp, un ou deux écuyers et un ou deux chambellans, tous Français, et, pour la reine, deux ou trois dames françaises pour l'accompagner... Tous les pages de Westphalie seront mis dans des lycées et porteront l'uniforme des lycées... Immédiatement après, le roi et la reine seront présentés à l'Impératrice et ils seront autorisés à habiter la maison du cardinal Fesch. Le roi et la reine continueront à porter le titre de roi et reine de Westphalie, mais ils n'auront aucun Westphalien à leur suite. Et, cela fait, ajoute l'Empereur, le roi se rendra à mon quartier général, d'où mon intention est de l'envoyer à Lyon prendre le commandement de la ville, du département et de l'armée, si toutefois il veut me promettre d'être toujours



aux avant-postes, de n'avoir aucun train royal, de n'avoir aucun luxe, pas plus de quinze chevaux, de bivouaquer avec sa troupe et qu'on ne tire pas un coup de fusil qu'il n'y soit le premier exposé. »

L'Empereur est si bien convaincu que Jérôme acceptera avec joie de telles conditions qui ménagent jusqu'à sa vanité royale, qu'il écrit au ministre de la Guerre et qu'il annonce des ordres pour Jérôme. « Il pourrait, pour ne pas perdre de temps, écrit-il, faire partir pour Lyon sa maison, c'est-à-dire une très légère voiture pour lui, une voiture de cuisine, quatre mulets de cantine et deux brigades de six chevaux de selle ; un seul cuisinier, un seul valet de chambre, avec deux ou trois domestiques et tout cela composé de Français. Il faut qu'il fasse choix de bons aides de camp : que ce soient des officiers qui aient fait la guerre, qui puissent commander des troupes et non des hommes sans expérience, comme les Verdun, les Bruguière et autres de cette espèce. Il faut aussi qu'il les ait tout de suite dans la main. Enfin, il faudrait voir le ministre de la Guerre, pour lui choisir son état-major. »

Ainsi, selon sa façon, l'Empereur, en pardonnant, abolit le passé ; il ne récrimine point ; il ne revient sur aucun de ses griefs, mais il prend ses précautions pour que Jérôme, après avoir juré pour la dixième fois qu'il suivra religieusement les ordres de son frère, ne renouvelle pas les aventures de 1809 et de 1812. Qu'après l'expérience des deux évacuations de Cassel, il prenne assez de confiance dans les talents et dans le sang-

froid de Jérôme pour lui confier la seconde ville de l'Empire, c'est sans doute de quoi s'étonner ; mais au moins pense-t-il que Jérôme est fidèle et, à Lyon, il a besoin d'être assuré d'un lieutenant qui ne trahisse pas sa cause et qui ne livre pas aux Coalisés « la ville, le département et l'armée. »

On pourrait croire que Jérôme va sauter sur cette proposition, remercier et partir. Que non pas ! D'abord il discute et chicane. Il n'entend pas — et Catherine sans doute pas davantage — renoncer à sa cour westphalienne. Il consent à la réduire, mais il en veut l'ombre au moins pour entourer son ombre de royauté, car, s'il cessait de paraître roi, on ne lui rendrait pas son trône à la paix, ce sur quoi il compte fermement. « Il a déjà congédié beaucoup de ses Westphaliens ; une partie des pages s'en va aussi, » écrit Joseph à l'Empereur le 5 mars ; mais un tel roi ne saurait se passer d'avoir à sa suite au moins quatre généraux de division de son armée. Comme si ce n'était point assez pour prouver son goût à aller aux avant-postes, Jérôme renouvelle la querelle qui, en 1812, a fait l'occasion de sa désertion ou qui du moins en fut le prétexte ; il marque derechef la prétention que l'Empereur a si vertement rétorquée le 31 juillet 1813 : « Il tiendrait beaucoup aussi, écrit Joseph, à ne recevoir dans son commandement d'ordres que de Votre Majesté. »

Cela doit tout rompre, et rompt tout en effet. Jérôme ne peut se flatter que l'Empereur lui répondra autrement qu'il n'a fait jamais, et, en présentant

cette demande, il ne saurait avoir aucune illusion : c'est donc de propos médité qu'il retire à la France son concours et qu'il se réserve pour la Westphalie. « En attendant, nous vivons ici d'une façon fort retirée, » écrit Catherine à son père. Cela s'explique.

*
* *

En écartant de Paris par ses victoires le péril immédiat, en émoussant l'acuité de la crise, en arrêtant les entreprises audacieuses des Alliés, en leur prouvant qu'il y aura une France et une armée tant qu'il existera lui-même, Napoléon a cru enflammer le sentiment national, réunir toutes les volontés pour chasser l'ennemi du territoire, susciter un mouvement irrésistible qui fournît à son génie militaire les éléments nécessaires pour terrasser, sur le sol français, les Coalisés qui l'ont osé souiller.

Etrange illusion ! Les Coalisés, en répandant et en faisant répandre qu'ils ont offert la paix à Napoléon, ont d'avance réduit à néant tous les efforts qu'il pourrait tenter pour rendre nationale la résistance à l'invasion. Ce ne sont point eux qui veulent la guerre, c'est lui.

Napoléon voulait une paix honorable qui laissât à la France ses limites naturelles et lui maintînt en Europe le rôle qui, depuis des siècles, lui incombait. Il n'admettait point qu'elle dût subir toutes les exigences du vainqueur précaire dont il avait déjà rabattu l'orgueil et dont il s'apprêtait à confondre l'insolence. Mais il ne lui eût servi de rien de se déclarer prêt à

tout accepter. Les Coalisés n'eussent pas manqué d'élever, à chaque concession, une prétention nouvelle et leurs surenchères eussent bien su le contraindre à la révolte qu'ils attendaient. Le but est trop marqué, les démarches trop certaines, les intrigues trop bien nouées pour qu'un doute puisse subsister. Dès leur entrée en France, les Coalisés avaient chacun formé leur système et désigné leur candidat pour régner en France, suivant que, pour eux-mêmes, ils en attendraient plus ou moins — mais ils étaient unanimes contre Napoléon.

Napoléon pourtant n'est plus l'Empereur-Roi affectant l'universelle monarchie ; il n'est plus le successeur de Charlemagne, hésitant entre Rome et Paris pour y fixer la capitale de sa domination ; il n'est plus le chef de cette fédération où se rangeaient sous son sceptre, en attitude de vassales, l'Espagne et l'Italie, l'Allemagne et la Pologne ; il n'est plus le maître de l'Occident, celui dont la parole était reçue comme un ordre des frontières de l'Albanie jusqu'aux Colonnes d'Hercule et aux embouchures de l'Elbe. Mais il est redevenu ce qu'il fut aux jours glorieux du Consulat — il est la France, et il est la Révolution.

Or, ce que les Coalisés prétendent, ce n'est pas tant abaisser l'orgueil de celui qui les a vaincus, humiliés et dépouillés, c'est, alors que les puissances continentales se sont, depuis vingt années, démesurément étendues, agglomérées et enrichies, réduire la France, enfermée dans ses limites de 89, à prendre l'attitude et le rôle d'un État secondaire, à perdre dans les



conseils de l'Europe la voix délibérative que lui assurent trois siècles d'histoire et, en abandonnant ses traditions, ses doctrines, le juste orgueil qu'elle a pris de sa civilisation, de sa force et de sa gloire, à mener, sous l'œil de ses maîtres, l'existence tolérée d'une nation mineure. Ce qu'ils veulent, c'est partager la France, rompre l'équilibre heureux qui, de tant de races diverses, amalgamées au même creuset, a fait éclore une nationalité résistante et souple, compréhensive et spirituelle, aussi bien prête aux grands efforts de la pensée qu'aux audaces immodérées de l'action ; c'est rejeter dans l'ombre où les nations, dont le rôle est terminé, se consolent avec le vain souvenir des siècles morts, cette France gouailleuse et révoltée, cette France vaniteuse et superbe, cette France prête à tous les sacrifices et préparée pour toutes les grandeurs, dont ils détestent autant Louis XIV que Napoléon, Condé que Marceau, Hoche que Turenne, dont ils envient toutes les gloires, dont ils haïssent tous les héroïsmes, dont ils voudraient — les nains ! — abolir toute l'histoire !

Napoléon n'est plus en question, mais la France. Si l'on a formé la résolution de ne point traiter avec lui, quelque disposé qu'il soit à prouver sa modération et sa bonne foi, c'est que l'on sait bien qu'il n'acceptera jamais pour la France une telle déchéance. Si l'on est prêt à traiter avec d'autres, c'est que, pour ce rôle qu'un soldat de fortune repousse comme un déshonneur, l'on a sous la main des *légitimes* qui s'offrent et sollicitent et qui en mendient l'oppro-

bre. Et ce sera ceux-là que la France devra subir, si, comme il semble, elle veut la paix à tout prix.

La lutte qu'elle mène depuis 1792 a été rude. Elle a détruit dans la nation bien des éléments de résistance ; elle a écrémé, sur vingt générations, les êtres les plus audacieux, les plus mordants, les plus capables d'activité et de dévouement, mais jamais, même aux pires jours, la France n'a réalisé pour la résistance, ce que la Prusse réalise en ce moment pour l'attaque. Si, dans quelques parties du territoire — et surtout pour comprimer des révoltes civiles — la République, au temps de la Convention, a décrété la levée en masse, cette levée en masse a été nominale, passagère, civile, elle n'a point été organisée militairement, ni d'une façon permanente ; jamais Bonaparte consul ou empereur n'a appliqué à toutes les classes de la société le service militaire obligatoire, qui, dans d'autres États monarchiques d'Europe, est légal et paraît entré dans les mœurs.

La France n'est pas épuisée comme on le dit : la preuve en est dans le nombre des réfractaires à la conscription qui passent deux cent mille, dans le nombre plus grand encore des réfractaires à la garde nationale mobile, dans le nombre infini des jeunes hommes riches qui, par quelque moyen, se sont soustraits au service. Dans certaines régions, pas un homme ne marche, et ceux-là surtout crient à la tyrannie qui ont su éviter d'aller aux coups.

Pourtant, il suffirait des braves gens que fournissent certaines provinces pour continuer la lutte, si la bour-



geoisie, se sentant pour la première fois atteinte dans ses enfants jusque-là jalousement préservés, n'était disposée à abandonner la patrie même pour obtenir la paix.

Cette bourgeoisie, toutefois, ne prendrait pas dans les départements l'initiative d'un mouvement contre l'Empire. — Au nom de quoi le ferait-elle? Elle en laisse la responsabilité à ces émigrés rentrés auxquels Bonaparte a rendu une patrie, un foyer, une fortune, et qui. secondés par quelques prêtres qui lui doivent la vie. la liberté et le droit de professer leur religion, prouvent leur gratitude en servant de guides et d'éclaireurs à l'envahisseur. Cela est peu de chose : il suffirait pour réduire ces traîtres à une discrète abstention, de quelques exemples bien frappés.

Ce n'est pas en province qu'est le danger, c'est à Paris. C'est de Paris que sont partis tous les mouvements révolutionnaires, acceptés ou subis par la province. Celle-ci, même ayant pour elle le droit et l'immense majorité de la représentation nationale, a toujours été vaincue.

Tant que Napoléon a été aux Tuileries, les factieux n'ont point osé se réunir; lors de la crise immédiate et brusque du début de février, ils n'ont eu le temps encore d'échanger que quelques propos vagues, ce qui a produit « ces petites intrigues particulières » que Savary voyait poindre le 8 février, entre « ces mêmes hommes qui pensent bien plus à eux qu'à l'intérêt général ». ces hommes « au caractère ingrat, a-t-il ajouté le 9. que l'Empereur a spécialement comblés de bontés

depuis nombre d'années ». A présent, ils se cherchent, ils s'entendent, ils forment des groupes; ils contractent des assurances mutuelles. Eux aussi sont unanimes contre l'Empereur, mais certains accepteraient la Régence pourvu qu'ils jouassent dans ses conseils le rôle principal; d'autres vont aux Bourbons, certains au fils d'Égalité, à un prince étranger, à n'importe quoi, pourvu que leurs têtes, leurs fortunes, leurs places et leurs titres — ce qu'ils nomment les principes et les intérêts de la Révolution — leur soient garantis. Ils se prêteraient d'ailleurs aux projets quelconques des Coalisés.

Sur un seul nom, Alexandre, s'il s'obstinait, trouverait une résistance et c'est celui de Bernadotte : Lorsque, avec le général Reynier, récemment échangé contre Merfeldt, il a eu, à Langres, cet étrange entretien de deux heures d'horloge, où il s'est efforcé à provoquer contre Napoléon la révolte des généraux et où il a mis en avant, pour remplacer Napoléon, Bernadotte « qui, a-t-il dit à Reynier, a de la popularité chez vous, qui a un beau caractère », c'est par un sourire de mépris que Reynier a répondu d'abord, puis, poussé : « C'est, a-t-il dit, de tous les généraux de l'armée le moins estimé et celui qu'on recevrait le dernier. » A Paris, on n'est guère mieux disposé pour Bernadotte, et, bien que l'on ait dépêché, pour tâter à son sujet les chefs de l'Armée du Nord et les administrateurs de la frontière, un émissaire, dont le nom seul prouve les attaches, on ne trouve pas en général au prince de Suède le caractère convenable, non plus qu'on n'attend de lui des sûretés suffisantes.

Le centre autour duquel gravitent tous ceux qui, croyant à la chute inévitable de Napoléon, cherchent à séparer leur fortune de la sienne et à la préserver sous quelque régime que ce soit, c'est le prince de Bénévent. Il est l'homme le mieux renseigné de Paris et il l'est de première main. A-t-il conservé quelque moyen de correspondre avec l'empereur Alexandre, et le « cousin Henri » qui, en 1811 et 1812, se faisait l'informateur — d'ailleurs peu désintéressé — de M. de Nesselrode, de concert avec M. le duc de Vicence, a-t-il par celui-ci, plénipotentiaire de l'Empereur à Châtillon, ou par un des sous-ordres qui l'accompagnent — et qui sont ses hommes à lui — maintenu le conctact avec les Coalisés? En tous cas, il est averti le premier, par La Besnardière et par d'Hauterive, si ce n'est par Caulaincourt, de tout ce qui s'écrit et se dit à Châtillon ; par le duc Dalberg qui est son homme, il reçoit les informations des Alliés et, par lui, il expédie M. de Vitrolles au comte d'Artois comme, d'accord avec lui sans doute, il a expédié Roux-Laborie à Bernadotte. Mais, par Dalberg, il garde encore d'autres contacts. La duchesse Dalberg est dame du palais comme la comtesse de Périgord ; par elles, par Mme de Brignole, par Saint-Aignan, le grand ami de la duchesse de Montebello, dame d'honneur, Talleyrand sait tout ce qu'on dit aux Tuileries, lorsqu'il n'y est pas — et il n'a garde de manquer un conseil, un lever, un cercle. Chez Clarke, il a tout le monde qu'il veut, à commencer par Clarke, et, comme les nouvelles arrivent quelquefois d'abord chez Joseph, il a au Luxembourg



son bon ami, M. de Jaucourt, premier chambellan, qui les recueille d'origine pour les lui porter toutes fraîches. Jaucourt est le mari de cette Perrette Bontemps, divorcée du duc de La Châtre, qui fut toujours pleine d'égards pour l'évêque d'Autun, et, pour Jaucourt, ce protestant renforcé — mais non rigide, témoin les adoptions qu'il fera — il est lié avec Talleyrand depuis la Constituante pour le moins. En constatant l'étonnante coïncidence des mouvements des Coalisés avec l'émission des ordres de Paris, en relevant, dans le département de Seine-et-Marne, l'existence de relais mystérieux, de château à château et de presbytère à presbytère, qui ont leur direction vers l'ennemi, on se demande si le premier de ces relais et le point de départ des émissaires n'est pas au château de ce Jaucourt, au château de Presles, près de Gretz. En tous cas, Jaucourt est une des chevilles ouvrières de la machine ; mais l'on serait embarrassé de dire jusqu'où M. de Talleyrand a étendu ses procédés d'informations et combien de correspondants il a recrutés pour son agence. Il a du monde à lui aux Tuileries comme au Luxembourg, à Malmaison comme à la rue Cerutti, rue de Grenelle et quai des Théatins. Place Vendôme, M. Molé, grand juge, est tout à lui, mais pas plus que le préfet de Police, M. Pasquier, au quai des Orfèvres et le préfet de la Seine, M. Chabrol de Volvic, à l'Hôtel de Ville. Même le redoutable gendarme Savary se rend sensible et éprouve le besoin de donner des gages à la faction, au point qu'il confie à Saint-Aignan allant au quartier général « beaucoup de petits détails qui

ne peuvent pas trouver place dans une dépêche officielle. »

C'est donc un gouvernement occulte qui siège rue Saint-Florentin, à l'hôtel de l'Infantado. De là, le vice-grand électeur tient tous les fils et fait agir tous les pantins — les officiels au moins, car, très au-dessous, très loin, très bas, dans des régions que dédaigne Talleyrand, qu'ignore Savary et qui étaient familières à Fouché, s'agitent des conspirateurs qui envisagent l'Empire comme une diligence et qui emploieront pour l'attaquer des procédés pareils. De cela, S. A. R. le prince de Bénévent ne prend point souci. La grandeur de sa race qui l'obsède et qui légitime à ses yeux tous ses actes dont il n'est comptable qu'envers ses ancêtres, l'empêche de le voir.

On ne saurait douter que sa très ancienne liaison avec Joseph ne lui donne sur celui-ci des moyens d'action particuliers. A Mortefontaine, lors du traité américain, à Lunéville, à Amiens, ils se sont rendus de mutuels services et ont stipulé l'un pour l'autre des agréments qui n'ont pas figuré dans les instruments des traités. A-t-il tout à fait oublié qu'après Eylau, il disait à Dalberg « qu'au cas où l'Empereur mourrait, il faudrait lui donner pour successeur son frère Joseph, en se hâtant d'annoncer à l'Europe que la France rentrait immédiatement et sans nulle réserve au delà du Rhin »? Joseph a largement payé, après Tilsitt, la reconnaissance de Naples par la Russie, comme si Talleyrand y avait influé ; et c'était un lien



que le vice-grand électeur disait avoir formé avec le grand électeur que d'avoir été choisi par l'Empereur pour le suppléer. Plus tard, n'était-ce qu'à Murat que Talleyrand avait pensé et l'étrange discours que tenait Rœderer en 1810 n'avait-il pas été concerté avec lui?

Comme la Régence, comme les Bourbons, comme Bernadotte, Joseph fournit encore une hypothèse aux spéculations politiques : du moins, en lui faisant croire que son nom peut venir sur le tapis ou que sa personne peut être comprise dans une combinaison de régence, Talleyrand garde sur lui une influence et paralyse une mauvaise volonté qui, de la part du lieutenant de l'Empereur, serait de conséquence.

L'on ne saurait dire jusqu'à quelle intimité les conversations ont été poussées : Si les deux grands électeurs ne les eurent point tête-à-tête, Jaucourt, allant constamment de l'un à l'autre, pouvait servir de messager et les intermédiaires complaisants ne manquaient pas.

Par contre, de l'Empereur à Joseph, le fossé s'élargit chaque jour, par suite de leurs opinions différentes sur la paix. Après les victoires qu'il vient de remporter, Napoléon s'est rendu moins facile. De ce qu'il les a arrachées à la Fortune, il croit que celle-ci lui revient tout entière ; il n'est plus disposé à céder tout ce que les Coalisés exigent. Il s'en tient aux préliminaires de Francfort — les limites naturelles — et il prétend encore ne s'y soumettre que l'ennemi étant chassé hors du territoire. Or, les Alliés n'ont garde à

présent d'accepter pour leur compte les « bases » prétendues dont ils ont fait un appât pour la crédulité française et, contre l'Empereur, la mieux fourbie des armes de guerre.

Joseph paraît croire (lettre du 18, onze heures du soir) qu'il dépend de l'Empereur seul de les agréer. « Ces bases, écrit-il, peuvent très convenablement être signées par les deux parties. Quant à Votre Majesté, que l'ennemi ait, ou non, repassé le Rhin lors de la signature, peu importe, s'il signe en deçà du Rhin ce qu'il a proposé au delà. Cette signature prouvera qu'il a eu tort de refuser des conditions qu'il avait proposées d'abord et je trouve l'honneur français aussi sauf par la signature des conditions proposées à Francfort, soit qu'elles soient signées ici ou là, pourvu que les limites naturelles soient reconnues. »

L'Empereur, en réponse, envoie le 20 à son frère copie des propositions des Alliés : « Vous verrez par là, écrit-il, que vos sermons sont hors de saison et que je n'ai nullement lieu d'être prêché pour signer une paix honorable si elle est possible. »

Joseph paraît s'incliner ; il semble partager l'indignation de l'Empereur : « Je ne pense pas, écrit-il, qu'il y ait un seul Français qui puisse avoir des opinions différentes. » Il y revient le 21 : « Tout le monde convient que Votre Majesté n'a pas dû accorder de suspension d'armes. Tout le monde désire la paix avec les limites naturelles. Personne aujourd'hui ne voudrait des anciennes limites. »

Le lendemain, le vent a tourné. D'abord, ce sont les



mauvaises nouvelles qu'il a reçues des départements du Midi ; les rapports que lui ont fait l'archichancelier, les ministres de l'Intérieur et de la Police ; les soupçons qu'il a formés contre Soult, sa bête noire, « le seul homme en place dont il pourrait se permettre de suspecter les intentions » ; puis, c'est l'administration qui tombe en dissolution, l'argent qui manque, le système des réquisitions qui finit par neutraliser toutes les affections et isoler le Gouvernement ; c'est l'impossibilité qu'il allègue de doubler la garde nationale de Paris sans la dénaturer, de faire d'elle un instrument de guerre « au lieu d'une sauvegarde contre les désordres anarchiques ». « La ville de Paris, écrit-il, ne peut être mue, exaltée, que par l'espoir d'une paix prochaine et n'est nullement disposée à entreprendre aucune défense réelle contre un corps d'armée, ni à envoyer hors de son enceinte des détachements de sa garde nationale. »

C'est là manière de revenir à la paix, la paix à tout prix, même avec les anciennes limites, et l'Empereur le comprend à merveille ; pourtant il répond avec calme et il discute : « Il y a remède à tout, écrit-il, avec du courage, de la patience et du sang-froid. Il n'y en a pas, quand on réunit tous les faits pour en former des tableaux et qu'on se bouleverse l'imagination. Cette manière de voir n'est propre qu'à faire naître le découragement et le désespoir. » Il accepte même les idées que Joseph suggère ; par une incroyable faiblesse — préférant ainsi, à la défense de Paris par le peuple, l'ordre et la hiérarchie bour-

geoise ; par crainte d'effrayer ceux-là même qui sont déterminés, comme l'atteste Joseph, à ne pas se battre, et d'éveiller dans la capitale de l'Empire, les souvenirs de la Révolution, il renonce à doubler la garde nationale « du moment que cela lui paraît mauvais ». Il envoie à Soult des ordres sévères ; il donne des nouvelles qu'il veut rendre bonnes ; il s'efforce de rassurer les âmes, d'exciter les courages. Il ne s'émeut point, comme il eût fait, contre des opinions qui le blessent au plus vif de son orgueil.

Comme s'il voulait prouver à Joseph, en même temps que la confiance qu'il place en lui, la bonne volonté qu'il met à chercher à traiter, il le charge, à deux jours d'intervalle, d'envoyer au prince de Suède « quelqu'un qui lui fît sentir la folie de sa conduite et le porte à changer », et « d'expédier en toute diligence » à Murat quelqu'un des siens « pour le faire revenir ». On a vu le résultat de la mission Faipoult. A Bernadotte, Joseph expédie un nommé Franzemberg, médecin que jadis le général ramena de Vienne[1] et qui depuis huit ans est attaché comme secrétaire à Désirée. Chiappe, qui est mêlé à toutes les affaires de la princesse, paraît bien intervenir dans celle-ci, et Désirée a remis à Franzemberg des lettres pour son mari. Franzemberg s'en va à Lille, d'où le général Maison l'adresse à Bernadotte, qui est à Liège. Bernadotte lui donne une audience de deux heures dont il

[1] Voir les *Diplomates de la Révolution*, p. 193. Franzemberg passait pour Français et était, comme médecin, établi à Vienne depuis longtemps, lorsque Bernadotte l'employa en 1798 pour les affaires fâcheuses de son ambassade.

ne dit rien aux Anglais qui sont à son quartier général. Il le garde sept jours et le congédie avec des mots : qu'il temporise pour donner le temps à l'Empereur de faire la paix. Franzemberg est de retour le 13 mars à Paris, d'où Joseph l'expédie le 15 au quartier général. L'Empereur attache assez d'importance à ce qu'il rapporte quoique, « parmi de bonnes choses, il en dise beaucoup qui sont fausses », pour désirer, le 17, que Joseph le renvoie au prince de Suède avec la déclaration qu'ont faite les Alliés à Châtillon « qu'ils voulaient, à eux quatre, traiter pour toutes les puissances ».

Cela ne pouvait mener à rien, sauf peut-être à compromettre Bernadotte aux yeux de ses alliés, et, moyennant un complet retour de la Fortune, à l'attirer vers une nouvelle trahison. Cela n'allait pas au but et, si Joseph s'y employait, c'était avec la certitude de ne pas réussir ; il ne voyait à la situation qu'un remède : la paix, et, dans ses lettres, il continuait à y multiplier les allusions. L'Empereur à la fin paraît lui céder. Le 2 mars, il ordonne « de réunir, sous la présidence de la Régente, les grands dignitaires, les ministres, les ministres d'État et le président du Conseil d'État... et de leur faire donner lecture des pièces qui font connaître l'état de la négociation de l'armistice, afin, dit-il, que les conseillers naturels de mon gouvernement connaissent l'état de la question. Le duc de Cadore, ajoute-t-il, tiendra procès-verbal de ce que dira chacun. Je ne demande pas un avis en forme, mais je suis bien aise de connaître les diverses sensations des individus. »

Cette fois, les conditions sont si nettement posées qu'il est impossible qu'on équivoque : d'une part, l'Empereur accepte nettement et formellement la paix sur les bases de Francfort ; d'autre part, les Alliés refusent tout ce qui n'est pas la capitulation pure et simple de la France, réduite à ses limites de 92 et renonçant à toute influence en Europe.

L'Empereur a jugé ses ministres et ses conseillers d'après lui-même. Il a pensé qu'en leur montrant la France obligée d'abandonner ses limites naturelles, les limites qu'elle a atteintes sous la Convention, que, en arrivant au Consulat, il a trouvées telles, et qu'il a juré solennellement de maintenir, il provoquera une explosion de patriotique indignation, qui, devant le pays, légitimera la résistance.

Retardé de deux jours par l'envoi des pièces que les secrétaires n'ont pu joindre à la lettre de l'Empereur et qui n'arrivent à Paris que le 3 à dix heures du soir, le Conseil est tenu le 4. « On s'est assez généralement réuni à penser, écrit Joseph, que la nécessité de voir la France réduite au territoire qu'elle avait en 1792 doit être acceptée plutôt que d'exposer la capitale. On regarde l'occupation de la capitale comme la fin de l'ordre actuel et le commencement d'une guerre et d'une convulsion dont on ne prévoit pas l'issue. Tout l'art donc (dans le cas où de nouveaux succès ne permettraient pas à Votre Majesté d'exiger les conditions de Francfort) serait de faire signer un traité définitif qui restreignît la France aux limites de la monarchie du dernier Bourbon, mais



qui la délivrât sur le champ de la présence de ses ennemis, lui rendît ses prisonniers... La paix prochaine, quelle qu'elle soit, est indispensable, mais. bonne ou mauvaise, il faut la paix. » Et il dit encore : « Sans argent, sans armes au-delà de celles qui sont aux mains de vos soldats, que peut faire Votre Majesté aujourd'hui ? Ne point désespérer du lendemain. — C'est là où est le courage, l'honneur, tout est là, puisque là est le salut de l'État. Vous resterez à la France, elle vous restera, la même France qui a étonné l'Europe. » Et non content d'avoir ainsi formulé avec dureté un avis qu'il sait partagé par les principaux serviteurs du régime, et qui prend ainsi une importance décisive, il y revient le 9 mars. « Après la nouvelle victoire que vous venez de remporter (à Craonne), écrit-il, vous pouvez signer glorieusement la paix avec les anciennes limites. Cette paix rendra la France à elle-même, après la longue lutte commencée depuis 1792, et n'aura rien de déshonorant pour elle, puisqu'elle n'aura rien perdu de son territoire et qu'elle aura opéré dans son intérieur les changements qu'elle aura voulus. » Et il essaie alors d'enguirlander l'Empereur, en le comparant à Louis XII, Henri IV et Louis XIV « si, renonçant à un caractère factice et à de grands efforts journaliers, il consent enfin à faire succéder le grand roi à l'homme extraordinaire ». Enfin le 11 : « Votre Majesté doit sentir qu'il n'y a plus d'autre remède que la paix, et la paix la plus prochaine. Chaque jour de perdu nous fait personnellement un tort considé-



rable ; la misère particulière est à son comble et le jour où l'on serait convaincu que Votre Majesté a préféré la prolongation de la guerre à une paix, même désavantageuse, il n'est pas douteux que la lassitude tournera les esprits d'un autre côté... Je ne peux pas me tromper parce que ma manière de voir est conforme à celle de tous. Nous sommes à la veille d'une dissolution totale : il n'y a d'autre salut que dans la paix. »

Déjà l'Empereur s'est énervé à certains bruits et à certains rapports. Sa jalousie s'est éveillée et elle n'est pas seulement politique. Il a cru comprendre que son *lieutenant* prenait un peu trop au sérieux le rôle de consolateur qu'il lui avait attribué près de l'Impératrice. Soit sur l'ordre qu'il lui en a donné, soit d'elle-même, Marie-Louise a subitement modifié le protocole de ses lettres et, de l'intimité de *Mon cher frère*, a sauté à l'officiel de *Monsieur mon frère et très cher beau-frère* — détail qui serait insignifiant n'étaient les êtres, n'était l'aveu par Marie-Louise que « cela doit contenter l'Empereur que le roi ne vient plus chez elle le matin ». Joseph, de plus, pour tirer l'Empereur davantage vers la paix, a prétendu employer l'Impératrice qui serait intéressée à la Régence ; mais Marie-Louise n'a pas donné dans le piège ; elle a écrit tout simplement à Napoléon ce que lui avait dit Joseph. « J'ai vu avec peine que vous avez parlé à ma femme des Bourbons et de l'opposition que pourrait y faire l'empereur d'Autriche, a écrit l'Empereur. Je vous prie d'éviter ces conversa-

tions. Je ne veux pas être protégé par ma femme. Cette idée la gâterait et nous brouillerait. » Déjà, sous la réserve du ton, se marque là une volonté très nette de couper court aux conversations, mais ce n'est ici que le mari, voici l'Empereur.

Le 10 ou le 11 mars, le fidèle Meneval, qu'il a placé comme secrétaire des Commandements près de l'Impératrice, lui écrit qu'on machine quelque chose et qu'il doit se méfier. Déjà, à la fin de février, il y a eu, entre certains hauts fonctionnaires, un échange d'idées : on a proposé à Joseph, sinon de provoquer la déchéance de l'Empereur, au moins d'exiger son abdication ; après quoi, Joseph, lieutenant-général de la Régence, eût traité avec les Coalisés aux conditions que l'Empereur repoussait. Joseph a reçu la confidence et il n'en a pas rendu compte à Napoléon.

C'est bien mieux à présent. La délibération du 4 mars que l'Empereur a provoquée et que Joseph, dit-on, a ainsi formulée : « Sire, vous êtes seul, votre Famille, tous vos ministres, votre armée, veulent la paix que vous refusez, » n'a pu rester secrète. Trop de gens y ont été mêlés qui ont fait leurs confidences, et qui ont profité des avis qu'ils ont recueillis pour répandre le découragement. Ils ont abrité leur opinion individuelle, qu'ils n'eussent point sans doute osé émettre, derrière l'irresponsabilité collective d'un conseil convoqué par l'Empereur et, tous ensemble, ils ont émis un avis contraire à celui qu'il attendait et dont il est décidé à ne pas tenir compte : « Partout, écrit-il en effet, j'ai des plaintes du peuple contre les maires et



les bourgeois qui les empêchent de se défendre : je vois la même chose à Paris. Le peuple a de l'énergie et de l'honneur. Je crains bien que ce ne soient certains chefs qui ne veulent pas se battre et qui seront tout sots après l'événement de ce qui leur sera arrivé à eux-mêmes. »

Alors, puisque l'Empereur ne tient pas compte de la délibération qu'il a provoquée, on imagine de le contraindre par une manifestation qu'on rendra publique : une adresse signée par les membres du Conseil de Régence, les ministres, les sénateurs, les conseillers d'État, le mettra en demeure de conclure la paix ou, sinon, d'abdiquer. Et l'on suivra dans ce dernier cas la procédure imaginée un mois auparavant.

Mais l'Impératrice et Meneval ont prévenu l'Empereur : « La première adresse qui me serait présentée pour demander la paix, répond-il à Meneval, je la tiendrais pour une rébellion. » Le 14, il ne se contente pas de faire connaître au roi qu'il ne tolérera pas de semblables démarches, il prend des mesures pour mettre hors de ses mains le trésor de la Couronne, la seule puissance effective qui lui reste. « Mon intention, écrit-il à La Bouillerie, est que vous n'avanciez aucun fond sans un ordre de moi et, au cas d'une urgente nécessité, d'une signature de la Régente qui a seule l'autorité, moi absent, et en qui seule réside entièrement ma confiance. » A tous, il marque les mêmes sentiments, accusant, par « sa confiance exclusive » en l'Impératrice, la défiance que lui inspirent Joseph et ses serviteurs espagnols. « Ces gens-là, écrit-il à



Clarke, ont un esprit particulier. Cela sent la faction et je ne veux pas de factions. » A Savary qui est « ou traître ou bien maladroit » — peut-être l'un et l'autre — il reproche de rien écrire de ce qui se fait à Paris. « Il y est question d'adresses, de régence et de mille intrigues aussi plates qu'absurdes et qui peuvent tout au plus être conçues par un imbécile comme Miot. Tous ces gens-là ne savent pas que je tranche le nœud gordien à la manière d'Alexandre. Qu'ils sachent bien que je suis aujourd'hui le même homme que j'étais à Wagram et à Austerlitz ; que je ne veux dans l'État aucune intrigue ; qu'il n'y a pas d'autre autorité que la mienne et qu'en cas d'événements pressés, c'est la Régente qui a exclusivement ma confiance. Le roi est faible ; il se laisse aller à des intrigues qui pourraient être funestes à l'État et surtout à lui et à ses conseils, s'ils ne rentrent pas bien promptement dans le bon chemin... Sachez que si on avait fait faire une adresse contraire à mon autorité, j'aurais fait arrêter le roi, mes ministres et ceux qui l'auraient signée... Je ne veux pas de tribuns du peuple : qu'on n'oublie pas que c'est moi qui suis le grand tribun. »

Hélas ! Il se paye de mots ici, comme lorsqu'il écrit à Joseph : « Aujourd'hui, comme à Austerlitz, je suis le maître ! » Il n'est plus le maître. Dès que la victoire cesse de lui être fidèle, il a tout à craindre, et de ceux-

[1] Miot de Mélito qui a connu cette lettre a allégué qu'il ne s'agissait pas de lui, mais de son frère le colonel Miot, écuyer du roi, dont les agents qui écoutaient chez Talleyrand, où Jaucourt rapportait tout se qui se disait au Luxembourg, avaient retenu le nom qui revenait souvent. Mais cela ne prouve rien.

là surtout dont il a le plus élevé la fortune : car, pour conserver les biens qu'ils ont reçus de lui, ils sont prêts à entrer en composition avec quiconque les leur garantit. Il annonce qu'il fera arrêter tous les hommes de son gouvernement. — Par qui? — Par Cambacérès peut-être, car celui-là seul trouve grâce. « Je suis assuré, lui écrit-il, le 16 mars, qu'on ne vous a pas fait part de ces projets insensés parce qu'on était sûr d'avance que vous les blâmeriez. »

Ainsi Cambacérès seul ! Pourtant, le 16 mars, au moment de risquer le seul coup de partie qui puisse le sauver, au moment d'abandonner la défense de Paris pour aller manœuvrer sur les derrières de l'ennemi, ce n'est pas à Cambacérès, mais à Joseph qu'il confie ses volontés. Il ne s'occupe pas de ce qui se passera à Paris; il ne revient pas sur les idées que Joseph avait suggérées en février; il ne nomme point le commissaire impérial dont il avait parlé alors; il ne donne aucun ordre, aucune indication, ni pour la défense, ni pour la répression des intrigues royalistes, celles-ci pourtant formellement dénoncées par Joseph. S'il ne sait pas que, dans le Midi, dès le lendemain de Vitoria, l'entente a été conclue entre les royalistes et les Anglais; s'il ignore encore que, le 13 mars, ces mêmes royalistes ont livré Bordeaux à Wellington; il ne saurait se dissimuler, car Joseph l'en a averti à tout instant, l'esprit pacifique de la garde nationale, telle qu'il a cru devoir l'organiser; il a été pour le moins instruit — car l'attitude de Savary étant devenue des plus



suspectes, l'on se demande jusqu'à quel point il a été renseigné — des placards royalistes affichés dans Paris, sinon des réunions tenues en divers lieux et des conjurations préparées; il ne peut garder aucune illusion sur l'état d'avancement des travaux de défense, puisque, jusques et y compris le 13 mars, il a repoussé tous les plans que Joseph lui a soumis, les trouvant « trop compliqués », voulant « des choses très simples », de façon que ce sera le 23 seulement que Joseph pourra donner l'ordre au comte Dejean de commencer les ouvrages destinés à protéger les environs de la capitale et que, ce même jour, le général comte Maurice-Mathieu, chef de l'état-major de S. M. le roi Joseph, adressera au général Hulin et au maréchal Moncey des espèces d'instructions sur la défense, par les gardes nationale *à organiser* dans les faubourg, des ouvrages *à construire*, dès que S. M. l'Empereur aura approuvé le plan du projet qui est sous ses yeux. Et ce plan, l'Empereur ne le renverra point !

Q'a-t-il pensé? Que l'ennemi n'arriverait jamais à Paris? Que, même s'il se hasardait jusque-là, l'armée, la garde nationale, le peuple lui tiendraient tête? Mais il n'y a pas d'armée, la garde nationale n'est qu'une garde bourgeoise, et le peuple est désarmé. Alors quoi? Il semble n'avoir réalisé qu'à des moments très brefs l'idée de l'ennemi « s'avançant sur Paris », pas s'en emparant; ne s'y être arrêté que le moins possible, ne s'être jamais fixé aux mesures à prendre dans ce cas extrême, qu'il n'envisage pourtant pas de la même façon le 8 février et le 16 mars. Le 8 février, si l'ennemi



arrive à Paris, c'est qu'il aura perdu la bataille et qu'il sera mort. Le 16 mars, ce sera que, contre toutes les probabilités, l'ennemi, sans s'inquiéter du mouvement qu'il va faire sur sa ligne de communication, aura écarté le rideau de troupes qui seul lui cache Paris et qu'il y aura marché. Paris ne manquera pas de se défendre assez de temps pour qu'il puisse accourir. Dans son esprit, semble-t-il, ce Paris qui n'a ni fortifications, ni soldats, ni gardes nationaux armés, est pourtant quelque chose d'intangible devant quoi les Coalisés reculeront. Le Paris de la Révolution, le Paris qu'il a commandé en vendémiaire est resté dans sa mémoire et lui fait illusion — mais c'était là le Paris « anarchiste » auquel, sur les représentations de Joseph, il a renoncé à donner des armes.

Paris se défendra, voilà qui est acquis, mais la première précaution sera de mettre à l'abri l'Impératrice et le Roi de Rome. Sur ce point, les ordres sont formels ; il ne prêtent ni à discussion ni à controverse : « Ne pas permettre, dit-il, que, dans aucun cas, l'Impératrice et le Roi de Rome tombent entre les mains de l'ennemi. » Et il écrit : « Si l'ennemi s'avançait sur Paris avec des forces telles que toute résistance devînt impossible, faites partir dans la direction de la Loire, la Régente, mon fils, les grands dignitaires, les officiers du Sénat, les présidents du Conseil d'État, les grands officiers de la Couronne, le baron de La Bouillerie et le Trésor. Ne quittez pas mon fils et rappelez-vous que je préférerais le savoir dans la Seine plutôt que dans les mains des ennemis de la France. Le



sort d'Astyanax, prisonnier des Grecs, m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire. »

Pas plus qu'il n'a le droit de suppléer à la nomination par l'Empereur du commissaire impérial, Joseph n'a le droit de retarder le départ de l'Impératrice, dès que se présente l'éventualité prévue par l'Empereur.

Le 28 mars, lorsque Marmont et Mortier arrivent sous Paris, suivis de si près par des forces ennemies auxquelles il paraît impossible qu'ils puissent résister, Joseph n'aurait pas même à mettre en discussion, devant le Conseil de Régence, s'il est préférable que l'Impératrice reste ou parte, il n'aurait qu'à obéir et qu'à faire obéir. Ce qu'on peut lui reprocher ici, c'est d'avoir ouvert une délibération, d'avoir provoqué des votes, d'avoir décliné la responsabilité en disant à Marie-Louise qu'elle décidât elle-même.

Le Conseil de Régence peut être unanime dans l'opinion que l'Impératrice doit rester ; Hortense peut s'indigner qu'on décapite la défense en emmenant l'Impératrice et le Roi de Rome ; Jérôme peut se rendre aux Tuileries, prétendre forcer les portes du Conseil, « réclamer de l'Impératrice qu'elle l'appelle à donner son avis sur le départ » — ce qui amène simplement Marie-Louise « à lui envoyer l'archichancelier pour lui exprimer tous ses regrets de ne pouvoir faire droit à sa demande » ; il peut revenir le lendemain au moment où l'on monte en voiture, nul n'a le droit de discuter, dès que Joseph a présenté l'ordre de celui qui ne commande pas ici seulement comme empereur, mais comme mari et comme père



Mais Napoléon n'a pas enjoint seulement de faire partir sa femme et son fils, et que doit-on penser de Joseph, lorsqu'il néglige sciemment d'exécuter la seconde partie politique de ses instructions? Le 8 février, l'Empereur a compris dans l'énumération de ceux qui devraient partir tous les sénateurs et les conseillers d'État : il s'est restreint, le 16 mars, aux grands dignitaires, aux ministres, aux officiers du Sénat, aux présidents du Conseil d'État, aux grands officiers et au trésorier de la Couronne : mais cette liste est précise, elle comprend vingt-six noms seulement : Cambacérès, Lebrun et Talleyrand, seuls grands dignitaires présents à Paris, Molé, Gaudin, Decrès, Mollien, Clarke, Bigot, Montalivet, Lacuée, Savary, Colin de Sussy, ministres, Lacépède, Valence, Pastoret, Laplace, Lefebvre, Clément de Ris, officiers du Sénat, Boulay, Regnaud, Defermon, présidents du Conseil d'État, Montesquiou, Ségur, Champagny et La Bouillerie, grands officiers de la Couronne. C'est vingt-six lettres à faire écrire et à faire porter par vingt-six estafettes, travail qui n'a rien de surhumain. Joseph connaît la nécessité de faire quitter Paris aux grands fonctionnaires de l'Empire ; il s'est réjoui le 9 février de tenir « l'expression écrite de la volonté de l'Empereur, ce qui peut, a-t-il écrit alors, devenir indispensable pour décider divers personnages dont l'incertitude serait ainsi terminée ».

Or, c'est le 30 mars seulement, vingt-quatre heures après le départ de l'Impératrice, alors que mille excuses peuvent être alléguées, mille procédés dila-

toires employés par ceux qui se disposeraient à trahir, alors que toute mesure de coercition est impossible, que l'ennemi est en vue et que la poudre parle, c'est alors que le lieutenant de l'Empereur écrit à Lebrun : « Monsieur l'architrésorier, je pense qu'il est convenable que les grands dignitaires se retirent de Paris, sur les traces de l'Impératrice, route de Chartres. Veuillez prévenir les autres grands dignitaires. » Les autres grands dignitaires, qui est-ce ? Il n'y en a qu'un et c'est Talleyrand, puisque Cambacérès est parti avec l'Impératrice. Et c'est sous cette forme dubitative et anonyme, en ce style étrangement courtois que Joseph invite à suivre l'Impératrice celui dont l'Empereur écrivait le 8 février : « Méfiez-vous de cet homme. Je le pratique depuis seize années, j'ai même eu de la faveur pour lui, mais c'est sûrement le plus grand ennemi de notre maison, à présent que la Fortune l'abandonne depuis quelque temps. »

S'assurer de Talleyrand, le mettre personnellement en demeure de partir, l'y contraindre, si besoin est, c'est le premier devoir de Joseph. Qu'il laisse à Paris Lebrun qui proteste de ses maladies, cela déjà est méconnaître les ordres qu'il a reçus, mais qu'il y laisse Talleyrand, nominativement désigné comme l'homme dangereux, cela est bien autrement grave et ouvre toutes les hypothèses. Faiblesse ou négligence, dira-t-on, mais n'est-ce que cela ?

Et, à ce Talleyrand, il abandonne tous les éléments dont sera formé demain l'espèce de gouvernement qui, siégeant au nom et par la grâce des Coalisés, don-

nera l'apparence de la légalité à l'emploi qu'il leur plaira faire de la France. Si, se conformant à la lettre de l'Empereur du 8 février, Joseph avait fait partir sur la Loire le Sénat et le Conseil d'État, point de Jaucourt, de Beurnonville, de Dalberg, ni de Louis ; point de Gouvernement provisoire ! Mais il attend jusqu'à la dernière heure. C'est seulement le 30, vers une heure de l'après-midi, qu'il écrit au grand juge, M. Molé : « Monsieur le comte, je pense que vous devez prévenir les ministres qu'il est convenable qu'ils se retirent sur les traces de l'Impératrice. Prévenez les sénateurs, les conseillers d'État, etc. » Et c'est par un homme à la livrée du grand juge, que, vers deux heures, les présidents du Conseil d'État sont avisés. Vient qui veut ou qui peut. Quiconque est dans le secret, quiconque, sans y avoir été mis, sait qu'il y a un secret, quiconque désespérant de la fortune de l'Empereur ménage sa propre fortune, les vétérans de Révolution habitués à tourner lestement de Robespierre à Barras et de Barras à Bonaparte, les idéologues qui, depuis Brumaire, attendent leur revanche, les royalistes qui, sur leur fauteuil sénatorial, compriment depuis quatorze ans leur dévouement pour leurs princes, ces figurants qui, pour l'honneur qu'ils ont d'une lointaine alliance avec Joséphine ou avec les Beauharnais, sont parvenus à glisser leur nom sur les listes des promus, tous ceux-là, jacobins nantis, monarchiens en mal d'un Bourbon, girouettes en attente d'un vent de fortune, n'ont garde de se conformer à ces invitations gracieuses et, pour cette fois, violent « les convenances ».



Joseph a-t-il pensé à rester avec eux à Paris? On serait presque tenté de le croire. Il est si étrange que l'homme sur qui retombe brusquement la responsabilité entière de la défense — puisque, à dater du 21, il ne reçoit plus aucune nouvelle de l'Empereur ; l'homme qui devrait, par un immense effort, porter tous les Parisiens à remuer la terre et qui les trouverait aussi bien disposés pour construire des redoutes que jadis pour terrasser le champ de la Fédération, l'homme qui a sous la main des milliers de canons à disperser sur tous les points de l'enceinte ; l'homme dont ce peuple attend des armes, des munitions, un semblant d'organisation, et qui n'a qu'à tenir trois jours pour sauver Paris, la France et l'Empire, ne remue pas une motte de terre, ne bouge pas un canon, ne distribue pas un fusil, — en huit jours ne prévoit rien, ne fait rien, ne commande rien. — Si ! des parades où, les bras croisés, en attitude impériale, il voit défiler devant lui la garde nationale au grand complet, tous les dépôts de la Garde et jusqu'aux voitures des équipages, des vivres et des administrations. En vain chercherait on des ordres militaires — hors celui qui enlève à la défense les dix huit cents cavaliers de la Garde dont il fait, sans aucune utilité, l'escorte de l'Impératrice ; en vain, des mesures prises pour fortifier, armer, approvisionner la ville : même des indications sur les impressions qu'il a pu subir : Par jour, on trouve une lettre au ministre de la Guerre, rarement deux, souvent pas — et l'on ne saurait douter que, de ses archives, on n'ait tiré pour le

publier tout ce qui paraissait avoir pour sa mémoire un intérêt et servir à son apologie.

Est-ce indolence, ineptie, crainte des responsabilités ou bien est-ce entente avec ceux qu'il va laisser derrière lui et qui, s'ils n'ont pris des engagements, lui ont au moins donné des espérances ? A-t-il perdu la tête et s'est-il dit qu'après tout, ce n'était pas son affaire à lui, mais celle de l'Empereur ? A-t-il, jusqu'au dernier moment, compté que cela n'arriverait point, que cela n'était pas possible, qu'un hasard heureux sauverait Paris ? Ou bien, se tenant volontairement lié par les instructions qu'il avait reçues, s'est-il contenté de les suivre à la lettre ? C'est alors un de ces cas où la lettre tue.

Mais, admissible pour ce qui est des préparatifs de défense, cette explication ne vaut rien pour les départs. Quoi qu'on tente pour justifier la conduite de Joseph, ce point reste obscur et de là, on peut et on doit tout soupçonner.

Au lieu de faire partir ceux qui sont dangereux, il fait partir ceux dont la présence n'aurait aucun inconvénient. Peut-être certains partent-ils d'eux-mêmes, car la panique est partout ; néanmoins, il ne semble pas. Le 6 février, l'Empereur lui a écrit : « Vous vous souvenez de tout ce que je vous ai dit pour les princesses » ; il a répondu le 7 : « Il me semble que Votre Majesté m'a dit que les princesses devaient suivre l'Impératrice ; s'il en était autrement, il faudrait que je le susse d'une manière positive. » Et

le 8, l'Empereur lui a mandé : « Je vous ai fait connaître que Madame et la reine de Westphalie, logée chez Madame, pourraient bien rester à Paris. Si la vice-reine est revenue à Paris, vous pourriez aussi l'y laisser. » Les ordres — encore donnés par prétérition — ne concernent donc que Julie et Hortense. Or, Catherine, souffrante, enceinte, ayant mille raisons de rester à Paris, devance l'Impératrice et se trouve déjà à Rambouillet lorsque Marie-Louise y arrive, le 29, à cinq heures et demie du soir. Madame, qu'accompagne le roi Louis, y arrive dans la soirée.

Hortense, qui est pour rester, « qui ne veut pas être prise sur une grand'route », a attendu, dans le salon de l'Impératrice, la décision du Conseil au sujet du départ, et de là, elle a écrit à sa mère qui est à Malmaison et à laquelle personne n'a pensé. Elle lui a conseillé de partir pour Navarre et lui a envoyé un ordre pour se faire suivre de sa garde — seize hommes, tous blessés. — « Car, lui a-t-elle mandé, si l'on décide que l'Impératrice doive rester, on fera sûrement le siège de Paris et tu serais fort mal à Malmaison. » Après avoir dit des mots piquants à Marie-Louise, qui ne peut en vérité que se conformer aux avis du Conseil et aux ordres de l'Empereur, elle est rentrée chez elle, rue Cerutti, où, trois fois dans la nuit, on la réveille pour lui présenter des lettres de Louis. Il lui écrit que, l'Impératrice partant, elle ne peut, à cause de ses fils, rester à Paris et que, bien qu'il blâme le départ, on ne doit pas moins se soumettre. Hortense promet de partir ; puis, pendant que ses fils sont chez

leur père qui a voulu les voir, elle change d'avis et, à Regnaud de Saint-Jean d'Angely qui, en colonel de la garde nationale, est venu lui parler du découragement produit par le départ de l'Impératrice, elle promet de rester, si bien qu'elle laisse Louis s'en aller à Rambouillet, convaincu que ses fils le suivent et qu'il va les revoir tout à l'heure. A la nuit tombante, nouvelle visite de Regnaud qui vient rendre à la reine sa parole et qui l'engage à ne pas perdre un instant. — D'ailleurs lui-même rejoint. Puis, message de Louis qui réclame ses fils, et fait dire à la reine que, Paris étant pris, « on pourrait s'en saisir comme otages ». Sur ce mot, affollement d'Hortense qui, à neuf heures du soir, se met en route. Seulement, elle n'a garde d'aller tout droit à Rambouillet où est son mari ; elle s'arrête, pour coucher, à Glatigny, près de Versailles où la mère d'une de ses compagnes de pension a une maison. De là, le lendemain, 30, elle s'en va d'abord au petit Trianon, puis à Versailles, enfin à Rambouillet, où elle arrive fort tard et reste à coucher. Dans la nuit, arrive un officier, messager du roi Louis, lequel, craignant pour ses enfants, envoie « l'ordre exprès de la Régente pour que la reine ait au plus tôt à venir se réunir à eux à Blois ». Sur quoi, elle s'écrie — c'est sa confidente M[lle] Cochelet qui le rapporte : « Est-il possible qu'au milieu de si cruels événements, j'aie encore à redouter des persécutions particulières au lieu de l'intérêt et de la protection que j'aurais le droit d'attendre... J'allais à Blois, mais maintenant je vais près de ma mère à Navarre. » Et le lendemain, sépa-

rant, elle Beauharnais, sa fortune de la ruine des Bonaparte, enlevant ses fils au mépris du droit paternel et des promesses qu'elle a renouvelées la veille, elle s'en va tout simplement en Normandie, se libérant ainsi, par un coup d'audace, du mari qui lui est insupportable, de la famille qu'elle déteste et de la dynastie qui ne lui sert plus à rien. Peut-être n'est-ce là que de l'inconscience — mais telle que chez sa mère.

Julie a mis plus d'intelligence dans ses décisions, plus de suite dans ses actes, plus de décence dans sa conduite. Elle risquerait davantage, étant logée au Luxembourg, palais impérial, si elle y attendait l'ennemi; elle n'a plus à Paris d'hôtel qui lui appartienne depuis que Joseph a vendu ou donné, le 21 août 1810, l'hôtel Marbeuf à sa nièce Anthoine, alors Mme de Salligny, duchesse de San Germano, à présent la duchesse Decrès; mais elle trouverait toujours un asile chez sa sœur, la princesse de Suède, dans cet hôtel de la rue d'Anjou, don du Premier Consul, où Désirée, qui n'a garde de sortir de Paris, attend avec confiance les alliés de son mari — sinon son mari lui-même, car il préfèrera descendre à l'hôtel Marbeuf.

Le 29, Julie ne s'est point souciée d'accompagner Marie-Louise; le 30, quand, à la pointe du jour, la canonnade commence à gronder, elle refuse encore de partir si on ne lui apporte un ordre précis et circonstancié; elle dit qu'elle l'attendra; elle ne saurait approuver la conduite de l'Impératrice et elle a là-dessus des idées qu'elle expose aux divers envoyés de son mari. A

huit heures, l'ordre arrive, mais en une forme qui n'a rien d'impératif : « Je pense toujours que, si ta santé te le permet, tu dois partir avec les enfants, Miot, Presle et les autres personnes que tu voudrais avoir avec toi... La maison de ta sœur est ton meilleur refuge, mais j'espère que tu pourras partir. » Point d'affaires : elle reste. A dix heures enfin, Joseph lui expédie le général Expert, son aide de camp, ci devant son majordome, avec une injonction cette fois formelle : Elle part donc, avant midi et, étant arrivée tout droit à Rambouillet avec ses propres équipages, elle trouve ses chevaux trop fatigués pour continuer la route ; elle prend donc la poste et, dans la soirée, rejoint l'Impératrice à Chartres.

Joseph a donc su, au moins par sa femme, devant laquelle il semble pourtant bien petit garçon, se faire écouter et obéir. Sans doute, ces ordres si piètrement donnés, ces directions si maladroitement indiquées, cette étrange façon de dire en un tel moment : « Faites donc comme il vous plaira », cette inconscience des responsabilités encourues, cette absence de précision sur telle matière que ce soit, peuvent tenir à une sorte de désarroi mental : tel Joseph se montre ici que lors des trois évacuations de Madrid et de la bataille de Vitoria. Peut-être doit-on lui infliger des circonstances atténuantes qu'on tirerait de son ineptie ; ou n'y a-t il pas lieu de penser qu'il s'est tenu à des velléités et que, pour trahir, comme pour servir, il n'a pas su prendre de décision ?



« Ne quittez pas mon fils » lui a écrit Napoléon le 16 mars. Il fait partir le Roi de Rome et il reste à Paris. Il y reste, a-t-il dit, « d'après la proposition qu'il en avait faite au Conseil, ainsi que les ministres de la Guerre et de la Marine et le premier inspecteur du Génie, afin d'atténuer le mauvais effet que devait produire le départ de l'Impératrice et pour reconnaître par eux-mêmes les forces ennemies qui marchaient sur Paris et ne quitter la ville, pour rejoindre la Régente sur la Loire, qu'après s'être assurés de l'incontestable supériorité de l'ennemi. »

Ce n'est point là ce qu'il a dit dans une proclamation aux « citoyens de Paris » qu'il a fait afficher le 30 mars au matin. Il y disait : « Le Conseil de Régence a pourvu à la sûreté de l'Impératrice et du Roi de Rome : *Je reste avec vous*. Armons-nous pour défendre cette ville, ses monuments, ses richesses, nos femmes, nos enfants, tout ce qui nous est cher. Que cette vaste cité devienne un camp pour quelques instants et que l'ennemi trouve sa honte sous ses murs qu'il espère franchir en triomphe! L'Empereur marche à notre secours ; secondez-le par une courte et vive résistance et conservons l'honneur français. »

« Ne quittez pas mon fils », dit l'Empereur. « Je reste avec vous », écrit Joseph. Ou il désobéit ou il ment — peut-être les deux ensemble.

Il a passé la nuit du 29 au 30 dans son palais du Luxembourg. Le 30 à cinq heures du matin, il en part et va s'établir à Montmartre, sur la route de Clignancourt, au point où elle coupe la route des Cinq-



Moulins, dans un pavillon où Jérôme vient le retrouver. il y a déjà pléthore de chefs : les maréchaux Marmont et Mortier commandant les débris de leurs corps d'armée, le général Compans avec l'ombre de sa division, le général Ornano avec les dépôts de la Garde, le général Hulin avec quelques dépôts de la ligne, le maréchal Moncey avec la garde nationale ; de plus le général Clarke qui s'étonne de voir le feu, le général Lacuée, qui en 1792, aurait pu le voir aux Pyrénées s'il y était resté, et l'amiral Decrès pour qui c'est une nouveauté, et, sans parler des généraux sans commandement qui abondent, un immense état-major, dont le chef est le général Maurice-Mathieu réclamé par Joseph comme « un homme de conseil et de cœur », parce qu'il est neveu par alliance de Julie, une foule de généraux aides de camp espagnolisés auxquels se joignent les Westphaliens dont Jérôme s'est fait suivre, et tout ce monde disserte, critique, discute, et nul ne songe à se battre, et pas un ordre n'est donné.

Jérôme, à en croire un fragment de récit qu'a laissé son fils, aurait eu au moins des velléités d'énergie. « Lorsque tous les faubourgs demandaient des armes, il reprocha au ministre Clarke de ne pas faire distribuer des armes qui étaient dans l'arsenal et dont il connaissait l'existence. Pour toute réponse, celui-ci repartit brusquement : L'Empereur ne m'a pas prescrit de recevoir les ordres de Votre Majesté. — C'est fort heureux pour vous, lui répondit Jérôme en lui tournant le dos, et, se retournant vers son frère, il lui dit : Entouré d'hommes tels que le ministre de la Guerre,

vous ne pouvez qu'échouer. » A un moment, il voulut sortir du rôle de spectateur qui lui était imposé « et demanda avec instance, à son frère, deux bataillons pour reprendre à l'ennemi un point qu'il jugeait important. » Cette proposition ne fut pas accueillie, mais Jérôme qui tient à s'innocenter, cite des témoins.

Dans ce désarroi du commandement, chacun, Marmont, Compans, Mortier se bat pour son compte. Vers onze heures du matin, toutes les attaques de l'ennemi ont été déconcertées, sauf au village de Montreuil. Mais le major Allent, qui suit les mouvements des Coalisés sur la *Carte des chasses*, voit leurs masses s'épaissir à tout moment. Le capitaine des sapeurs-pompiers Peyre, tombé la veille dans leurs avant-postes et renvoyé par eux, arrive porteur de la proclamation du prince Schwarzenberg aux Parisiens ; on ne peut plus douter que Paris ne soit attaqué par les deux grandes armées des Alliés.

Joseph délibère avec les ministres et son major général et, à midi un quart, il expédie, par son aide de camp, le général Strolz, à Mortier et à Marmont « l'autorisation, s'ils ne peuvent plus tenir leurs positions, d'entrer en pourparlers avec le prince Schwarzenberg et l'empereur de Russie qui sont devant eux : ils se retireront sur la Loire ».

Vers une heure et demie, le général Dejean, aide de camp de l'Empereur, arrive au Luxembourg : il n'y trouve que Miot à qui parler : Il dit que l'Empereur est à Fontainebleau, qu'il a avec lui une partie de sa Garde, que, si Paris veut tenir un jour



— le jour même où l'on est — l'Empereur sera infailliblement le lendemain sous les murs et en état de défendre la ville. Miot ne peut que lui indiquer Montmartre, quartier général du roi. Dejean rejoint Joseph — on ne sait à quel endroit — et c'est pour s'entendre dire « qu'il est impossible aux corps des ducs de Trévise et de Raguse de faire tête aux ennemis ».

Rien n'est perdu; l'empereur Alexandre a donné ordre qu'on arrêtât les colonnes d'attaque en vue de la ville. Quelques boulets sont tombés dans les rues, mais il n'y a, dans la population, ni panique, ni désespoir, au contraire un enthousiasme pour la défense et une ardeur dont témoignent les gardes nationaux, qui, quoi qu'en ait dit Joseph, vont au feu hors des murs et tiraillent en braves gens. A juger les âmes des Parisiens d'après la sienne, ce roi aurait pris les moyens de déshonorer nos pères, si, pour sauver au moins l'honneur, quelques légions n'avaient, contre ses ordres et après sa fuite, continué le combat.

Joseph, emmenant une prodigieuse escorte, son frère, les ministres, son somptueux état-major, file à cheval par le bois de Boulogne et le pont de Sèvres sans donner aucun ordre militaire, sans prendre aucune mesure en ce qui touche Paris, sans laisser aux autorités civiles aucune instruction. Il a dit qu'il n'avait passé les ponts qu'à quatre heures du soir, pour faire croire qu'il était resté à Paris tant qu'on s'était battu; or, à quatre heures, on constate son passage à Versailles

« Notre armée n'avait pas de chef, comptant pour rien le roi Joseph qui était à Montmartre, » a écrit



le général d'Aboville qui commandait l'artillerie. « Joseph Bonaparte se sauva de Paris pendant la bataille : c'était un brave militaire », a écrit cruellement Langeron qui, avec ses Russes, prit Montmartre.

Tel est le désarroi de son départ, qu'il en oublie, aux écuries de l'Empereur, deux millions, chargés par ses ordres, depuis la veille 29, sur un fourgon tout attelé. « Ces fonds destinés à un service urgent, » ont été confiés par bonheur à un honnête homme, M. Scheffer, sous-caissier du Domaine extraordinaire, désigné par La Bouillerie, trésorier général. Scheffer ne doit partir que sur l'ordre du roi ; il n'en a reçu aucun : il s'adresse au général Dériot, chef d'état-major de la Garde, pour avoir une escorte, mais les dépôts sont partis pour se rendre à Chartres ; il ne reste que des chasseurs à cheval démontés dont Dériot lui donne cent cinquante avec deux officiers. Scheffer fait diligence, arrive à Chartres le 1er avril, rejoint Joseph à Blois, lui rend compte qu'il apporte les deux millions. « C'est bon, dit le roi, mettez-les là. »

Les rois sont donc venus tout d'une traite souper à Rambouillet où leur suite et leur escorte ont rempli si bien le château et ses dépendances qu'Hortense arrivant, ne peut trouver pour ses gens ni logement ni nourriture.

Joseph n'oubliait pas son souper, mais, durant ces journées du 29 et du 30, il n'avait pas même songé à envoyer des nouvelles à l'Impératrice. De Rambouillet,

le 29, à cinq heures et demie, Marie-Louse lui écrit pour lui en demander : pas de réponse ; le 30, pas de courrier. L'Impératrice part à onze heures et demie de Rambouillet, elle fait toute la route jusqu'à Chartres et, à Chartres, à sept heures et demie du soir, c'est par un officier que Jérôme envoie à Catherine que l'Impératrice apprend qu'on se bat devant La Villette et que l'ennemi se replie ; dans la nuit, encore par Catherine, que les rois sont en route et qu'ils seront rendus à Chartres à cinq heures du matin.

Mais, si Joseph voit un instant l'Impératrice avant qu'elle parte pour Châteaudun, il ne l'accompagne pas ; Il n'a pas davantage l'idée d'aller retrouver l'Empereur à Fontainebleau où, par Dejean, il sait son arrivée. Il reste à Chartres et, des lettres de Berthier étant arrivées pour Cambacérès, il les ouvre et y trouve l'ordre de diriger l'Impératrice sur Orléans et sur Blois, point sur Tours. Il transmet ces lettres et d'autres que l'Empereur écrit à l'Impératrice. En même temps, l'Empereur lui a enjoint sans doute de quitter Chartres avec les ministres qu'il y a gardés, on ne sait pourquoi, et qui ne partent que dans la nuit.

Dans ces lettres, que les héritiers du roi Joseph n'ont pas publiées et qui importeraient essentiellement à sa justification ou à sa condamnation, n'y avait-il rien autre ? L'Empereur sans doute a dû louer, comme ils le méritaient, le courage, l'activité et le dévouement du roi Joseph : il a dû les louer dans les mêmes termes qu'après Vitoria. Mais, en même temps, l'on peut croire qu'il a révoqué les pouvoirs de son lieute-

nant. Désormais au moins, Joseph ne prend plus ce titre, il ne met plus son nom à aucun acte officiel. Il rentre dans le néant, dont son frère l'a tiré pour son malheur et pour le malheur de la France.

Le 2 avril, il rejoint l'Impératrice à Vendôme, au moment où elle part pour Blois et, sous des prétextes de commodités et de chevaux, il ne la suit qu'à un jour d'intervalle, s'attardant sur la route, comme s'il s'attendait à être rappelé par ses amis de Paris.

A ce moment tout est consommé. Les conspirateurs royalistes, sortant de l'ombre où Savary les a laissés s'organiser, ont étourdi de leurs acclamations les souverains alliés et ont proclamé à Paris la contre-révolution [1]. Le prince de Bénévent qui, s'il a échangé des propos avec Joseph, ne les a point tenus pour plus sérieux que ses serments, s'est empressé pour ne point se laisser devancer par les royalistes purs qui pourraient arracher la restauration sans phrases de l'ancien régime, et il a suggéré à l'empereur de Russie, son hôte, la déclaration que les « Alliés ne traiteraient plus avec Napoléon Bonaparte ni avec aucun membre de sa famille », mais en même temps « qu'ils reconnaîtraient et garantiraient la Constitution que la nation française se donnerait ». « Les souverains alliés ont

[1] Dans une étude sur *l'Affaire Maubreuil*, j'ai tenté de condenser les renseignements que j'avais rencontrés sur la conspiration royaliste et d'indiquer par quoi et comment elle a déconcerté certains des plans de Talleyrand. Il m'est impossible, quoique par bien des côtés cette affaire touche aux Bonaparte, d'introduire ici des détails qui pourtant mériteraient d'être rapportés.



invité par conséquence le Sénat à désigner un gouvernement qui pût pourvoir aux besoins de l'administration et préparer la Constitution qui conviendrait au peuple français. »

Par là, le prince de Bénévent, en même temps qu'il se débarrassait de la Régence comme du roi Joseph, a cru parer le coup droit que les *Blancs* lui avaient porté, et il a rallié autour de lui tous ceux qui redoutaient le retour de l'ancien régime et la contre-révolution.

Le 1er avril, sous cachet aux armes du prince vice-grand électeur et sous son contre-seing, il a expédié à chaque sénateur présent à Paris ce billet : « Le prince de Bénévent reçoit de Sa Majesté l'empereur Alexandre l'invitation de porter au Sénat les propositions des puissances alliées. Il se rendra au palais du Sénat à trois heures et demie précises. Il vous prie de bien vouloir vous y trouver. »

Tel est l'acte de naissance de la monarchie restaurée : que vient-on récuser des témoins aussi intéressants et aussi qualifiés. Les contemporains étaient moins délicats. « *Par ordre de l'empereur de Russie, le Sénat s'est assemblé,* » dit le *Courrier de Londres*, organe officiel des Bourbons.

Le Sénat fit d'abord un gouvernement provisoire, où, pour récompense d'avoir été espion au Luxembourg, le premier chambellan de Joseph, M. le comte de Jaucourt, eut sa place, comme, pour récompense d'avoir renseigné les Alliés depuis le Rhin, M. le duc Dalberg, francisé depuis quatre ans. Pour représenter l'armée de la Révolution, on prit Beurnonville qui, il ne faudrait

peut-être pas trop l'oublier, était un des plus hauts dignitaires dans la franc-maçonnerie : sans doute, dans l'embarras où l'on était de trouver un soldat, sa prétentieuse nullité fut fournie par Jaucourt, dont la sœur, mariée au duc de Lorge, était cousine de la Durfort que Riel, dit Beurnonville, avait épousée après son divorce. Pour représenter les royalistes, Talleyrand déterra de même l'abbé de Montesquiou, son ami de la Constituante, fort peu monarchiste alors, mais converti par l'émigration, rentré en grâce près du comte de Lille et mêlé dès lors, sans s'y compromettre, à toutes les menées de la faction. Sans ce rentrant, il n'y avait là qu'une tablée de whist de l'hôtel de l'Infantado. M. de Talleyrand, dans sa hâte, avait employé ses familiers et ses complaisants : le policier Laborie, secrétaire général adjoint, complétait, avec l'imbécile Dupont de Nemours, le gouvernement qui allait disposer de la France et rappeler au trône de saint Louis la race auguste des Bourbons.

En vérité, M. de Talleyrand était bien ingrat de ne point dédier au roi Joseph une des premières adresses de son gouvernement. Si, des dix-huit cents cavaliers de la Garde dont il avait privé la défense de Paris sous prétexte de les faire servir d'escorte à l'Impératrice, le lieutenant de l'Empereur avait détaché un brigadier et quatre gendarmes d'élite pour presser le départ de M. de Talleyrand et lui montrer sa route, le prince de Bénévent contresignerait à Blois, avec le prince de Parme, les proclamations de la Régente au lieu des actes de déchéance du Sénat.

Mais Joseph paraît n'avoir conscience ni du rôle néfaste qu'il a joué ni des responsabilités qui pèsent sur lui. Le 2, de Vendôme, comme s'il ignorait tout ce qui s'était passé l'avant-veille à Paris, il écrit par deux fois à l'Empereur pour l'exhorter à faire la paix : « L'état des départements, écrit-il à onze heures du matin, est tel que je ne doute pas que Votre Majesté ne fasse l'impossible pour traiter, » et, le même jour : « S'il est possible de traiter, il faut le faire à tout prix : le parti royaliste lève la tête : la paix, quelle qu'elle soit, abat un parti que la prolongation de la guerre va rendre plus menaçant. »

Dans la soirée, il arrive à Blois avec Jérôme.

Tant bien que mal, avec ce qu'elle peut avoir de courage et d'énergie, Marie-Louise fait front aux événements. Dans une position désespérée, elle montre au moins de la soumission à son mari et une forme de dévouement à son fils. Montalivet et Mollien s'efforcent d'établir un semblant de gouvernement, ayant un semblant de trésor. Savary même s'ingénie pour arrêter les correspondances factieuses arrivant de Paris. Chacun, sauf Clarke, a l'air de s'employer. Joseph paraît hors du jeu. L'Empereur ne semble plus le considérer que comme chargé des affaires de la Famille. Pas un mot de politique dans la lettre qu'il lui écrit le 2 et que Joseph trouve à son arrivée : « Je vous ai fait écrire sur la nécessité de ne pas encombrer Blois. Que le roi de Westphalie aille en Bretagne ou à Bourges. Je pense que Madame ferait

bien d'aller retrouver sa fille à Nice et la reine Julie et vos enfants de se rapprocher de Marseille... il est naturel que le roi Louis qui a toujours aimé le Midi, aille à Montpellier. Il est nécessaire d'avoir le moins de monde possible sur la Loire et que chacun se case sans exciter de rumeur... Recommandez à tout le monde la plus stricte économie.

A cela, Joseph répond le 3 : « Maman et Louis sont prêts à remplir vos vues. La première aura besoin d'argent : il lui est dû six mois de sa pension. Jérôme n'a pas non plus d'argent. Ma femme n'a plus personne à Marseille... Jérôme ne pourrait-il pas être envoyé au commandement de l'Armée de Lyon. »

Ce sont là les consolations qu'offre la Famille. Pour les porter lui-même — et pour rapporter sans doute des bons sur le Trésor de La Bouillerie — Joseph, qui, on doit le remarquer, n'a pas dit à l'Empereur un mot des deux millions que Scheffer vient de lui remettre, — part le 4 pour Orléans, d'où il gagnera Fontainebleau. A Orléans, il se laisse dire que la route est coupée. On croit avoir vu des Cosaques. Les courriers passent, des officiers vont et viennent, mais un roi! Pourtant avec les deux mille sabres qu'il y a à Blois, on passerait partout. Ne serait-ce que pour lui baiser les mains, comment hésiter à risquer l'aventure ? Joseph, prudent, retourne le 6 à Blois. On n'y sait rien, on n'y fait rien. C'est l'agonie : on attend la mort. Le 7, avant midi, arrive de Fontainebleau l'adjudant-commandant Galbois porteur de lettres de l'Empereur et du duc de Bassano : c'est la fin. L'Em-

pereur, aux mains de Caulaincourt et des maréchaux, à dû abdiquer, mais, pendant que tous les siens l'abandonnent, lui, perpétuant jusqu'au dernier jour la tâche qu'il s'est imposée depuis qu'il a l'âge d'homme, de soutenir cette Famille dont chacun des membres s'est rendu comme à dessein l'instrument de sa perte, lui, dit encore : « Qu'on fournisse de quoi vivre à ma famille, c'est tout ce qu'il me faut » : et, en effet ce qu'on a demandé pour lui à l'Europe, ce qui semble devoir être accordé, ce qu'il veut qu'on lui garantisse solennellement, c'est un revenu de trois millions, à partager entre les frères et les sœurs.

C'est là la nouvelle qu'apporte Galbois. Elle est mal reçue. « Jérôme s'emporte beaucoup contre son frère à propos de l'abdication. » Chez Joseph, vers midi, Louis, Jérôme, Madame, Julie et ses deux filles se réunissent. On fait venir Miot, qui, comme conseiller d'État a suivi la Régente. On lui fait lire la lettre du duc de Bassano, transmettant le texte de l'abdication et une note verbale sur les six millions. Toute la Famille n'a qu'une peur : « que les puissances alliées ne leur imposent l'obligation de se rendre à l'île d'Elbe et ne mettent cette condition à la jouissance du revenu qu'elles leur assignent. » Vite, il faut que Miot « parte pour Paris, détourne le coup et obtienne des passeports pour que chacun puisse à son choix se retirer dans quelque partie de la Suisse ou de l'Allemagne. Et, muni de lettres de Joseph pour Talleyrand, de Julie pour Jaucourt, de Louis pour Schwarzenberg, de tous pour la princesse

de Suède, il part à onze heures du soir avec un passeport de Clarke.

A présent, la route est libre : on peut aller à Fontainebleau, au moins pour prendre congé, au moins pour attester par un acte d'hommage et de piété qu'il y a encore une parcelle d'honneur, de tendresse, de pitié dans ces cœurs qu'il a faits royaux. Qui montrera l'exemple ? La mère si comblée de respects, d'honneurs et d'argent ? Le frère aîné qui reçut trois couronnes, le cadet tant de fois pardonné, l'austère catholique qu'est Louis, l'ange de charité qu'on appelait Julie Clary ? — Personne ! Ce n'est pas vers Fontainebleau que les frères veulent aller, c'est on ne sait où, vers Bourges, mais ils prétendent emmener avec eux l'Impératrice.

Le 8, à huit heures du matin, Joseph et Jérôme se présentent chez Marie-Louise. Ils lui disent qu'à Blois, il n'y a plus de sûreté pour elle, qu'il faut aller à Bourges et y porter le siège du Gouvernement. Sur son refus très net, Joseph s'emporte : « Madame, dit-il, je vous ferai attacher si vous ne partez pas. » Jérôme est plus violent encore. On prétend que des mots il est passé aux gestes. L'Impératrice appelle au secours. M. d'Haussonville, chambellan, sort de l'appartement en criant : A la garde ! A la garde ! On enlève l'Impératrice ! Les officiers de l'escorte accourent, protestent à l'Impératrice qu'ils n'obéiront qu'à elle seule et qu'on ne lui fera pas quitter Blois contre sa volonté. Le préfet vient dire qu'elle n'a rien à

craindre et que la garde nationale saura la protéger jusqu'à ce que le Gouvernement en ait autrement ordonné. Dans le palais — tout est palais dès que l'Empereur ou l'Impératrice y logent — c'est une réprobation universelle qu'accroissent les intérêts personnels et le désir d'en finir le plus tôt possible. Les deux rois déconcertés rentrent dans le silence et se terrent.

Que voulaient-ils ? Garder Marie-Louise comme otage pour obtenir des conditions meilleures ? Rejoindre, avec elle et le Roi de Rome, l'armée d'Augereau, ou l'armée de Suchet, ou l'armée de Soult pour continuer la lutte ? La seconde hypothèse, combien absurde ! est la seule à envisager. Mais l'Empereur ayant abdiqué, que sont-ils ? Rien sans doute, mais si l'Empereur est mort ? C'est le 8 au matin qu'a lieu cette scène. Le 9, dans la nuit, Meneval recevra de Fain, qui est à Fontainebleau, près de l'Empereur, une lettre, en date du 8, où l'Empereur, semblant croire encore à la possibilité d'une Régence, « fait dire que, dans cet état de choses, il était nécessaire que l'Impératrice se tînt constamment informée du lieu où se trouverait son père, car il fallait tout prévoir, *même la mort de l'Empereur* ». Semblable avis est-il parvenu aux princes ? Joseph s'est-il souvenu de ce paragraphe de la lettre du 8 février : « Si je meurs, mon fils régnant et l'Impératrice régente doivent, pour l'honneur des Français, ne pas se laisser prendre et se retirer au dernier village avec leurs derniers soldats. » Ont-ils cru l'Empereur

mort et n'étant avertis d'aucun des émissaires que l'Impératrice a expédiés à son père, ont-ils cru que, par elle, sur l'empereur d'Autriche, il y avait encore quelque chose à tenter ?

En tous cas, ils sont bientôt désabusés : le 8, à midi, le général Schouwaloff, aide de camp de l'empereur Alexandre; est arrivé à Blois avec M. de Saint-Aignan et s'est mis, de la part de son maître, à la disposition de l'Impératrice. Il doit d'abord la conduire à Orléans. On partira le 9 à dix heures du matin : Chose étrange! Joseph, Julie, Louis, Jérome, Catherine, Madame, qui ne savent où aller suivent, l'Impératrice qui, avant de quitter Blois, leur a fait offrir par La Bouillerie un viatique; Jérôme pour sa part, *accepte* cinq cent mille francs.

Avant le départ, comme une manifestation suprême de ses sentiments fraternels, Jérôme écrit à sa sœur Élisa : « L'Empereur, après avoir fait notre malheur, se survit; ce n'est plus le même homme. » Quant à lui, Jérôme, il va demander à l'empereur de Russie un passeport à titre de souverain étranger et il se retirera à Stuttgart. Sa position est des plus difficiles, parce qu'il est, depuis plus de deux ans, brouillé avec l'Empereur, à cause de la malheureuse guerre de Russie qu'il avait déconseillée... « Quel aveuglement, « s'écrie-t-il, mais surtout que de chagrin de voir un « grand homme se survivre ainsi ! »

Pour Joseph, il donne à l'Empereur des conseils, et ce sont des folies. D'Orléans, où il s'est lui-même rangé sous la protection de Schouwaloff et où il attend

les passeports que, depuis trois jours, il a chargé Miot de lui procurer, il écrit à l'Empereur pour lui rappeler « ses vieilles et funestes prédictions ». « Il faut prendre un parti décidé et finir cette cruelle agonie, lui dit-il. Pourquoi ne pas recourir à l'Autriche, s'il le faut? Pourquoi ne pas parler aux Français un langage vrai et enfin proclamer la paix, abolir la conscription, les droits réunis, pardonner à tout le monde, adopter une Constitution vraiment monarchique? » C'est le 10 avril que ces choses sont écrites : nul doute à garder. Il y parle d'Orléans où il est, de l'île d'Elbe où il ne résidera pas, mais où il promet sa visite.

Est-il frappé de folie ou la surprenante illusion dont a été faite son existence lui fait-elle envisager encore que l'Empereur n'a qu'à vouloir, en ce moment où tout lui manque, les chefs et les soldats, les employés et les sujets, l'argent et le sol, le gouvernement et l'Empire, pour tout reprendre, tout recouvrer, déchirer l'abdication qu'il a signée, abolir le traité qu'il a conclu, écarter les Bourbons que le Sénat a proclamés et que les trois quarts de la France ont reconnus. « Un effort quelconque, écrit Joseph, pourrait tirer la France de l'abîme où elle va tomber. Décision prompte, militaire et politique et tout peut être réparable en faveur de votre fils : ayez le courage de le tenter ! » Et il philosophe sur les Bourbons !

Durant ce temps, dans ce palais de Fontainebleau qui se vide chaque jour davantage de courtisans et de



serviteurs, celui qui fut le maître de l'Europe et qui put se croire le maître du monde, abandonné aux angoisses de son empire renversé et de sa gloire détruite, repasse, dans l'oisiveté qu'il subit pour la première fois et qui lui est plus néfaste peut-être que l'adversité, les péripéties de son désastre. Pour l'encourager, pour l'occuper, pour penser avec lui, pour distraire ses yeux de la mort qui lui fait signe, personne : ni sa femme, ni son enfant, ni sa mère. Nulle tendresse où il se réconforte, nul cœur où il se soulage, sur qui il appuie sa tête douloureuse. De tous les siens, pas un ne s'est trouvé pour risquer ces quelques lieues de voyage qui ne rapporteraient que des larmes. Mais lui, durant ce temps, surmontant ses répugnances — car il a du dégoût à réclamer des gros sous quand il vient de perdre un empire — lui du moins, et pour tous les cas, et en prenant toutes les précautions, et en s'entourant de toutes les garanties, et en exigeant les signatures de l'empereur de Russie, de l'empereur d'Autriche, du roi de Prusse, du prince régent d'Angleterre, des membres du Gouvernement provisoire de France qui s'engagent à apporter la ratification du Bourbon qu'ils ont rappelé au trône, lui, prétend assurer le sort des siens. Certes, il sera médiocre par comparaison à ce qu'il le fit jadis. Un million l'année pour Joséphine, « un établissement convenable hors de France pour le prince Eugène », 400 000 francs de rente pour Hortense et ses enfants, c'est la part de la famille d'adoption ; 300 000 francs de rente pour

Madame, cinq cents pour Joseph et Julie, deux cents pour Louis, cinq cents pour Jérôme et la reine, trois cents pour Élisa, trois cents pour Pauline, avec la conservation de tous les biens meubles et immeubles de quelque nature que ce soit qu'ils possèdent à titre particulier, avec la libre sortie de leurs équipages et de tous leurs effets... Et, pensant à leur vanité en même temps qu'à leur bien-être, il exige et il obtient que « la mère, les frères, les sœurs, neveux et nièces de l'Empereur conserveront partout où ils se trouveront les titres de princes de sa famille. »

Et c'est la suprême pensée de cette agonie... agonie, en vérité, car ce n'est que par un hasard qu'il échappera tout à l'heure à la mort libératrice vers qui il aura tendu les bras.

TABLE

XXX. — La perte de l'Italie. (30 janvier 1813. — 8 avril 1814.)



EVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY ET FILS

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES
Librairie Paul Ollendorff
50, CHAUSSÉE D'ANTIN. — PARIS

ŒUVRES DE M. FRÉDÉRIC MASSON

de l'Académie française

Mémoires et Lettres du Cardinal de Bernis (1715-1758). 2 vol. in-8°.
Le Cardinal de Bernis depuis son ministère (1758-1794) 1 vol. in-8°.
Journal inédit du marquis de Torcy. . . . . 1 vol. in-8°.
Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution (1787-1804). . . . . 1 vol. in-8°.

ÉTUDES NAPOLÉONIENNES

I. **Napoléon inconnu. — Papiers inédits** (1786-1793), publiés en collaboration avec GUIDO BIAGI, *accompagnés de Notes sur la Jeunesse de Napoléon* (1769 1793). . . . 2 vol. in-8°.

La série est complète en deux volumes.

II. **Napoléon et les Femmes. — L'Amour**. . . . . . . 1 vol. in-8°.
Joséphine de Beauharnais (1763-1796 . . . . 1 vol. in-8°.
Joséphine Impératrice et Reine (1804-1809). . . . 1 vol. in-8°.
Joséphine répudiée (1809-1814). . . . . 1 vol. in-8°.
L'Impératrice Marie-Louise (1809-1815). . . . . . 1 vol. in-8°.

La série sera complète en six volumes.

III. **Napoléon et sa Famille** . . . . 9 vol. in-8°.

I. (1769-1802) . . .	1 vol.	V. (1809-1810) . . .	1 vol.
II. (1802-1805) . . .	1 vol.	VI. (1810-1811) . . .	1 vol.
III. (1805-1807) . . .	1 vol.	VII. (1811-1813) . . .	1 vol.
IV. (1807-1809) . .	1 vol.	VIII. (1812-1813) . . .	1 vol.

IX. (1813-1814) . . . . 1 vol.

L'ouvrage complet formera douze volumes.

IV. **Napoléon et son fils**. . . . . 1 vol. in-8°.
V. **Napoléon chez lui. — La journée de l'Empereur aux Tuileries** . . . . 1 vol. in-8°.
VI. **Cavaliers de Napoléon**.. . . . . 1 vol. in-8°.

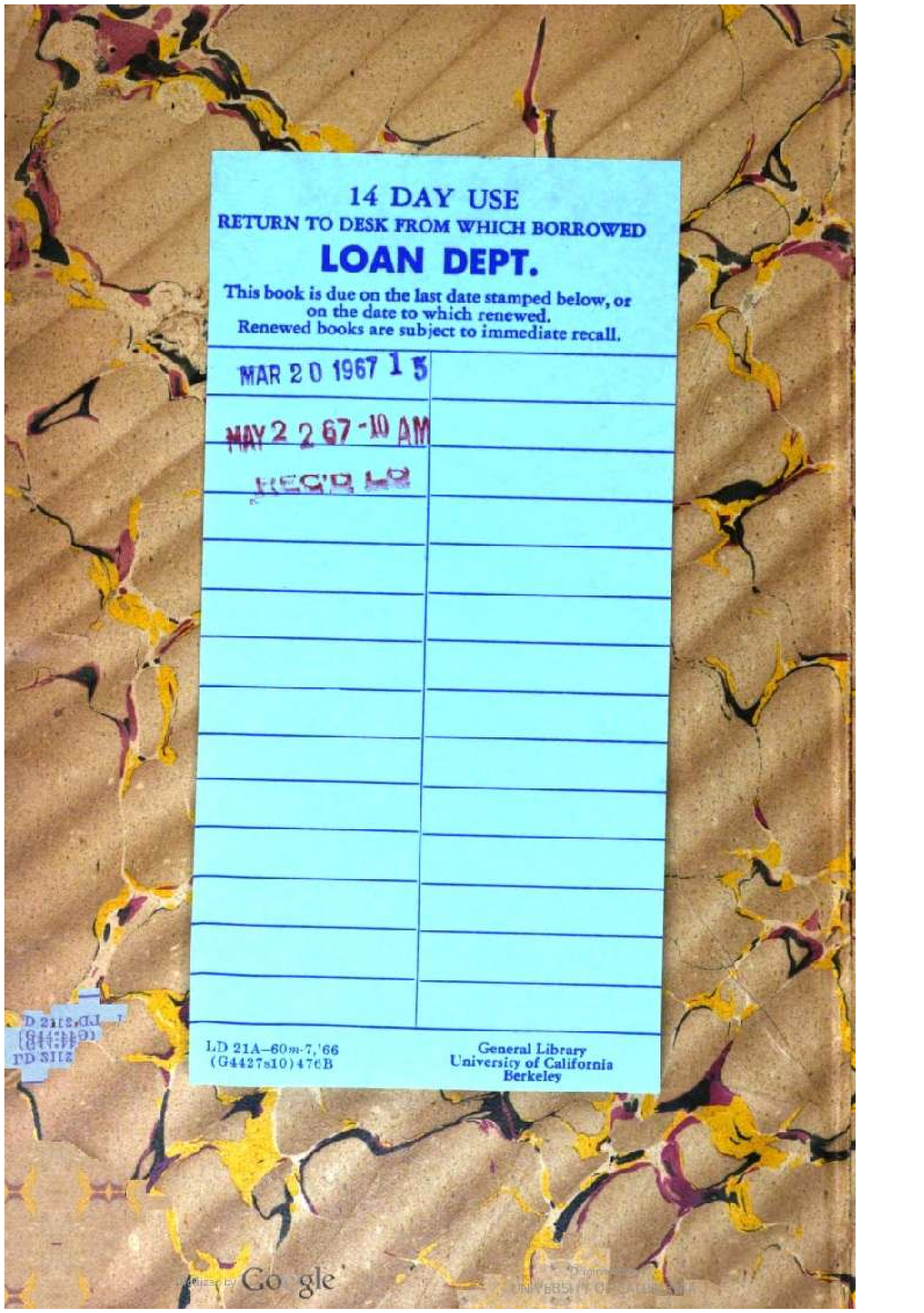
CHAQUE VOLUME : 7 FR. 50

Collection à 3 fr. 50

Jadis. . . . . 1 vol. in-18.
Le Marquis de Grignan, petit-fils de Mme de Sévigné. 1 vol. in-18.
Souvenirs de Maurice Duvicquet . . . . 1 vol. in-18.
Jadis (2e série). . . . . 1 vol. in-18.

Sous presse : **L'Affaire Maubreuil.**

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY ET FILS



14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
This book is due on the last date stamped below, or
on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.
MAR 20 1967 1 5
MAY 2 2 67 -10 AM
REC'D LD
LD 21A-60m-7,'66
(G4427s10)476B
General Library
University of California
Berkeley